



ETUDE SUR LES PROCESSUS D'EXCLUSION ET D'INSERTION EN MILIEU RURAL



Plate-forme d'Observation
sociale & sanitaire
de Bourgogne

Préfecture de la région de Bourgogne

Direction régionale
des affaires sanitaires et sociales

FNARS BOURGOGNE
60 Rue de Lyon
71000 MACON
Tél 03 85 21 94 67
fnars.bourgogne@lepont.asso.fr
www.fnars.org



Rapport de l'étude commanditée
par la plateforme de l'observation sociale en Bourgogne
et pilotée par la FNARS Bourgogne

De la fragilité à la réclusion
et de l'assistance au développement territorial
Diversité et territorialité de la pauvreté et de l'exclusion
et des réponses sociales en milieu rural en Bourgogne

Par Gérard LAMBERT
Philippe LYET
et Michel VALLE

Janvier 2009

Ce travail a bénéficié de l'engagement et de la contribution

de Claire CHAUME

et des étudiantes en formation
d'assistant de service social de l'IRTESS :

Lydie AUBERT, Adeline BEAUFRET, Anaïs BOIDOT, Myriam BRUN, Claire CADOUOT,
Marion CAILLOT, Amandine CHEVALIER, Emilie COTTIN, Bénédicte DUCOTE,
Laura FERRER, Aurore GUINCHARD, Blandine LAMY, Angèle LECOQ,
Hélène MANGEL, Hélène NICOLAS, Elise PARTHIOT, Hélène PERRIER,
Noémie PINET, Marine PRIEUR, Hélène THOMAS, Céline VARESCON

sans lesquelles il n'aurait pu avoir lieu.

Qu'elles en soient sincèrement remerciées.

*

Que soient également remerciés pour leur engagement à des titres divers :

Alain JAZE, pour la construction des questionnaires et les conseils pour l'interprétation des
résultats, ainsi que Rose-Marie SERRA ;

Jean-Luc DEBARD, Odette FRANCCIN, Nathalie SORITA et Alain SAVIGNET
pour la lecture critique de ce travail.

Un remerciement particulier va à Alain SAVIGNET pour l'idée du terme de réclusion ;

Pascale HUMBEY pour l'accompagnement à la recherche documentaire
et à l'utilisation des sources statistiques de l'INSEE ;

et Jocelyne PELLISSARD, Esther HOAREAU et Martine ROUGETET
pour leur contribution technique à ce travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	10
A. LA LOGIQUE DE L'APPEL A PROJET	10
B. LA QUESTION DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION EN MILIEU RURAL	11
1. <i>La question de la pauvreté et de l'exclusion</i>	12
a) Problème de définition.....	12
b) Une approche multidimensionnelle	13
2. <i>La question du milieu rural</i>	15
a) La définition du milieu rural	15
b) Les spécificités du milieu rural.....	15
C. ECONOMIE GENERALE DE LA DEMARCHE D'ENQUETE ET D'ANIMATION	16
1. <i>Objectifs généraux</i>	16
2. <i>Territoires investigués</i>	17
3. <i>Durée de l'étude</i>	18
4. <i>Moyens humains</i>	18
a) Intervenants de l'IRTESS	18
b) Groupes de travail	19
(1) Un groupe de pilotage régional	19
(2) Des groupes de travail par territoire.....	19
(3) Un séminaire régional pour les membres du groupe de pilotage régional et des groupes de travail par territoire	20
D. METHODOLOGIES ET OUTILS D'ENQUETE	20
1. <i>Approches quantitatives</i>	20
2. <i>Sondages</i>	21
3. <i>Approches qualitatives</i>	21
4. <i>Typologie de la population en situation d'exclusion à étudier</i>	22
E. VALORISATION, MODELISATION, PRECONISATIONS	23
F. ORGANISATION GENERALE DU RAPPORT	23

PREMIERE PARTIE

APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DU CONTEXTE SOCIOLOGIQUE, DEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA PROBLEMATIQUE DE LA PAUVRETE SUR LES TERRITOIRES RETENUS POUR L'ENQUETE MONOGRAPHIES COMPAREES

DES TERRITOIRES RETENUS POUR L'ENQUETE

INTRODUCTION

I. APPROCHE COMPARATIVE

A. LA CATEGORISATION DES TERRITOIRES ENTRE MONDE URBAIN ET MONDE RURAL.....	27
1. <i>Le choix et la situation géographique des quatre territoires (voir carte n° 1)</i>	28
2. <i>Analyse rapide de la « ruralité » des sept cantons au regard des six catégories de l'INSEE (voir carte n° 2)</i>	29
B. POPULATION.....	32
1. <i>Densité</i>	32
2. <i>Part des personnes de moins de 25 ans et de plus de 75 ans</i>	34
3. <i>Construction du critère Dynamique démographique</i>	34
4. <i>Nombre moyen de personnes par ménage</i>	35
5. <i>Trois zones correspondant à trois dynamiques différentes</i>	36
C. CLASSIFICATION SOCIOPROFESSIONNELLE	36
1. <i>Actifs-inactifs</i>	36
2. <i>Professions et Catégories Sociales (PCS)</i>	37
a) Repérage des situations de chaque canton.....	38
b) Entrée par le critère des PCS.....	39
(1) PCS plutôt surreprésentées.....	39
(2) PCS plutôt sous-représentées	39
(3) Synthèse.....	40
3. <i>Niveau de formation et revenus</i>	41
a) Diplômes	42
b) Revenus	44

(1)	Revenu médian, revenu moyen et proportion de foyers non imposés	44
(2)	Le rapport interdécile par unité de Consommation	45
(3)	La répartition résidences principales / résidences secondaires comme variable d'approfondissement	45
(4)	Cartes de foyers non imposés et des revenus moyens dans les cantons de Bourgogne en 2005	45
(5)	Un axe formation/revenus/résidences secondaires	48
4.	<i>Logement, types de résidences et taille de la ville centre (Cf. Tableau n° 13)</i>	49
a)	Analyse des situations cantonales	50
b)	La mise en évidence de plusieurs phénomènes immobiliers	51
D.	PROBLEMATIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	52
1.	<i>Emploi-chômage</i>	52
2.	<i>Allocations (Cf. tableau n° 16)</i>	53
3.	<i>Deux zones d'intensités différentes en matière de problématiques socio-économiques (Cf. Graphique n° 5)</i>	54
4.	<i>Cartes des données socio-économiques</i>	54
E.	SYNTHESE A PARTIR DES TROIS GRAPHIQUES	64
II.	MONOGRAPHIES DES SEPT CANTONS	66
A.	MONOGRAPHIE DU CANTON DE VERMENTON	66
a)	Situation géographique et administrative : un canton « entre-deux »	66
b)	Une population qui se renouvelle par l'augmentation des naissances et le solde migratoire et ce, malgré une proportion importante de personnes âgées	66
c)	Un canton peu pourvu en emplois	67
d)	Les personnes au chômage	68
e)	Les logements sans confort	68
f)	Quelques services à la personne sans dynamique territoriale	69
B.	MONOGRAPHIE DES CANTONS DE SAULIEU ET DE LORMES	70
1.	<i>Monographie du canton de Saulieu</i>	70
a)	Saulieu, ancien lieu de passage très fréquenté, a perdu de son activité	70
b)	Géographie et culture freineraient le développement économique	71
c)	Une situation de l'emploi préoccupante et quelques problèmes en matière de logement	72
d)	Des orientations professionnelles « par défaut » et l'« ennui » de certains jeunes	72
e)	Certaines personnes âgées en grande difficulté financière	73
f)	Les principaux problèmes de santé concernent la psychiatrie	73
g)	Le dynamisme de l'action sociale et ses projets	73
2.	<i>Monographie du canton de Lormes</i>	75
a)	Une inversion de la courbe démographique ?	75
b)	L'isolement : premier facteur associé à la pauvreté locale	76
c)	Un projet politique global et un système institutionnel construit pour le territoire	77
d)	L'activité culturelle	78
e)	L'action sociale	78
f)	L'isolement en milieu rural : faire d'un handicap un atout	79
C.	MONOGRAPHIE DES CANTONS D'EPINAC ET DE COUCHES	80
1.	<i>Monographie du canton de Couches</i>	81
a)	Situation géographique	81
b)	Un peu d'histoire	81
c)	L'activité économique	81
d)	Le logement	82
2.	<i>Monographie du canton d'Epinac</i>	83
a)	Situation géographique	83
b)	Un secteur social et associatif dynamique	84
c)	Quelques problématiques	84
(1)	L'activité socio-économique	84
(2)	Le logement	85
(3)	Un chômage inquiétant et persistant	85
D.	MONOGRAPHIE DES CANTONS DE PIERRE-DE-BRESSE ET DE SEURRE	86
1.	<i>Monographie du canton de Pierre-de-Bresse</i>	86
a)	Situation géographique	86
b)	Démographie	86
c)	Activité économique et emploi	87
(1)	Evolution de l'activité	87
(2)	Répartition par grands secteurs d'activité	87
(a)	Le secteur primaire : l'agriculture	87
(b)	Le secteur secondaire : l'industrie	87
(c)	Le secteur tertiaire : l'activité commerciale, touristique et des services	88
(3)	Niveau de formation et chômage	88

d)	Organisation administrative et services publics.....	88
e)	Action sociale	89
2.	<i>Monographie du canton de Seurre</i>	90
a)	Situation géographique	90
b)	Démographie.....	90
c)	Activité économique et emploi.....	91
(1)	Evolution de l'activité.....	91
(2)	Niveau de formation et chômage.....	92
d)	Services publics.....	92
e)	Services de santé.....	93
f)	Action sociale et insertion professionnelle.....	93
CONCLUSION		95
DEUXIEME PARTIE		
ANALYSE DES PHENOMENES DE PAUVRETE ET D'EXCLUSION A PARTIR DES INTERVIEWS REALISEES AUPRES DES USAGERS DES SERVICES SOCIAUX, DES RESPONSABLES POLITIQUES OU INSTITUTIONNELS, DES HABITANTS ET DES PROFESSIONNELS DE L'INTERVENTION SOCIALE		
		96
INTRODUCTION		97
I. APPROCHE GENERALE DES QUATRE TERRITOIRES ET DES SEPT CANTONS		99
A.	TERRITOIRE N° 1 : CANTONS DE SEURRE (21) ET PIERRE-DE-BRESSE (71).....	99
B.	TERRITOIRE N° 2 : CANTONS DE COUCHES ET EPINAC (71).....	100
C.	TERRITOIRE N° 3 : CANTONS DE SAULIEU (21) ET LORMES (58).....	101
D.	TERRITOIRE N°4 : CANTON DE VERMENTON (89).....	103
II. LA CONSTRUCTION DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION		104
A.	LES DESIDERATA DES PAUVRES SOUS LE JUGEMENT DES HABITANTS	105
1.	<i>Deux sondages auprès d'habitants et d'usagers des services sociaux et d'insertion des sept cantons</i>	105
2.	<i>Convergences et divergences des usagers et des autres habitants</i>	106
a)	Les critères de la pauvreté.....	106
b)	Les conditions minimales nécessaires pour élever convenablement deux enfants	110
B.	LA CONNAISSANCE DES PAUVRES A PARTIR DES ANGLES D'APPROCHE DES INSTITUTIONS	116
C.	JEUX D'OPPOSITION.....	118
1.	<i>Victimes de l'évolution socio-économique versus reproduction passive</i>	118
2.	<i>Problématique ponctuelle versus problématique chronique</i>	121
3.	<i>Soutien familial versus isolement et stigmatisation</i>	122
III. DE LA PAUVRETE DES RESSOURCES A L'EXCLUSION		124
A.	LA PAUVRETE	124
1.	<i>Le casse-tête des familles face à la faiblesse des ressources</i>	124
2.	<i>Chez les personnes âgées, une vie organisée avec des moyens modestes</i>	125
3.	<i>La précarité des travailleurs pauvres</i>	126
B.	PARCOURS D'EXCLUSION	127
1.	<i>Nouvelle pauvreté et pluralité des causes</i>	127
2.	<i>Des parcours parfois chaotiques marqués par des épreuves douloureuses</i>	128
3.	<i>La « chute » et l'effet « boule de neige »</i>	129
4.	<i>La débrouille : l'adaptation à la misère</i>	130
C.	L'EBRANLEMENT DES SOLIDARITES	132
1.	<i>L'étiollement des solidarités de proximité</i>	132
2.	<i>Renforcement des solidarités secondaires ou de substitution :</i>	134
D.	LA RESISTANCE DES PAUVRES	135
IV. LES PRINCIPALES PROBLEMATIQUES RENCONTREES		136
A.	LE PROBLEME DE LA MOBILITE	136
1.	<i>La nécessité de se déplacer</i>	136
2.	<i>Les difficultés de déplacement, un handicap pour les habitants des secteurs ruraux</i>	137
3.	<i>Origines exogènes et endogènes des problèmes de mobilité</i>	138
B.	ISOLEMENT ET FAIBLESSE DU LIEN SOCIAL	141
1.	<i>L'illusion de la solidarité en milieu rural</i>	141

a)	L'isolement social	141
b)	La pauvreté cachée	142
c)	La stigmatisation	143
2.	<i>Des relations sociales en pointillés</i>	145
a)	L'amitié à distance	145
b)	Le soutien de la famille.....	146
c)	Pour certains, le poids de la famille	146
C.	L'EPREUVE DU CHOMAGE.....	147
1.	<i>La perte accidentelle du travail</i>	147
2.	<i>Le vécu du chômage</i>	148
3.	<i>Le difficile retour à l'emploi des personnes au chômage</i>	148
4.	<i>Les particularités du secteur agricole</i>	149
D.	LA PROBLEMATIQUE DE LA SANTE ET DE L'ACCES AUX SOINS	150
1.	<i>Une problématique d'une acuité particulièrement forte</i>	150
2.	<i>Le problème de l'accès aux soins</i>	150
a)	Des services et des spécialités médicales présents seulement en ville.....	150
b)	Des cantons dépourvus de services de soins considérés habituellement comme nécessaires.....	151
c)	Faibles revenus, problème de couverture sociale et difficultés d'accès aux soins.....	151
d)	Stigmatisation, honte et accès aux soins	152
3.	<i>Les principales problématiques</i>	152
a)	Hygiène	152
b)	Addictions et problèmes d'ordre psychiatrique	152
c)	Approche statistique des principaux problèmes de santé.....	153
(1)	Problèmes dentaires.....	154
(2)	Problèmes de vue	154
(3)	Déprime-dépression.....	154
(4)	Autres problèmes de santé	154
(5)	Cumul de problèmes.....	154
d)	Santé et insertion sociale et professionnelle	160
E.	LOGEMENT – MODE D'HABITER.....	161
1.	<i>Vétusté et insalubrité</i>	161
a)	Des problématiques fréquentes.....	161
b)	Le regard des intervenants sociaux.....	163
2.	<i>Manque de logements et aubaine pour des propriétaires peu scrupuleux</i>	165
3.	<i>Mode d'habiter</i>	166
V.	ESQUISSE DE TYPOLOGIE DES DYNAMIQUES D'EXCLUSION	168
A.	SEPT CATEGORIES DE POPULATION	168
B.	LES DIMENSIONS DE L'EXCLUSION	169
C.	LES DYNAMIQUES DE L'EXCLUSION	171
1.	<i>Des figures traditionnelles de l'exclusion</i>	172
2.	<i>La réclusion, un ensemble de figures spécifiques de l'exclusion en milieu rural</i>	172
a)	La construction de la notion de réclusion.....	172
b)	Les figures de la réclusion	174
CONCLUSION : PLURALITE ET MULTIDIMENSIONNALITE DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION EN MILIEU RURAL		179
TROISIEME PARTIE		
PRECONISATIONS POUR L'ACTION SOCIALE ET POUR LA FORMATION DES INTERVENANTS SOCIAUX		
		180
INTRODUCTION		181
I. PRECONISATIONS POUR L'ACTION SOCIALE.....		
		182
INTRODUCTION		
		182
A. PROBLEMATIQUES PRINCIPALES, TYPES D'ACTION ET PRECONISATIONS		
		183
1. <i>Dispositifs et pratiques développés en réponse aux problématiques de l'isolement social et géographique et de la mobilité</i>		
		183
a)	Les solutions repérées.....	183
b)	Les problèmes qui demeurent.....	184
c)	Les préconisations	184
2. <i>Dispositifs et pratiques développés en réponse aux problématiques de la fragilité de personnes cumulant plusieurs difficultés parfois depuis plusieurs années, qui peuvent se trouver à l'écart des</i>		

<i>relations sociales du village parce qu'elles sont stigmatisées et/ou parce qu'elles se replient sur elles-mêmes.</i>	184
a) Les solutions repérées.....	184
b) Les problèmes qui demeurent.....	186
c) Les préconisations.....	186
3. <i>Dispositifs et pratiques développés en réponse aux problématiques de la stigmatisation</i>	187
a) Les solutions repérées.....	187
b) Les problèmes qui demeurent.....	187
c) Les préconisations.....	187
B. PRATIQUES, POSTURES DES INTERVENANTS SOCIAUX ... ET PISTES POUR L'ACTION	188
1. <i>La place des acteurs locaux : des territoires occupés</i>	188
a) Un combat difficile à mener.....	190
b) Le retour au travail plébiscité !.....	191
c) Une politique d'insertion en panne !.....	195
2. <i>Alors que faire ?</i>	197
a) Le renforcement de l'assistance ?.....	197
b) Une augmentation des moyens ?	198
c) Le développement de l'accompagnement individuel ?.....	198
d) Des actions collectives sur des problématiques communes	202
(1) La question du transport.....	202
(2) Des actions préventives	203
(3) L'articulation actions collectives / accompagnements individualisés.....	203
e) L'amélioration du partenariat.....	204
(1) Comment expliquer cette difficulté à mener un travail en commun ?	204
(a) Première tentative d'explication : la question de la légitimité professionnelle	205
(b) Deuxième tentative d'explication : elle pourrait tenir à la légitimité des professionnels vis à vis des décideurs politiques.....	208
3. <i>Y a-t-il des alternatives audacieuses ?</i>	209
C. ANALYSES D' ACTIONS	213
1. <i>Le choix des actions mises en valeur</i>	213
2. <i>Le projet d'épicerie solidaire à Saulieu : et l'option de l'action communautaire ?</i>	214
a) A l'origine du projet.....	214
b) Une élaboration collective	214
c) Une dépossession	215
d) Enseignements et perspectives	216
3. <i>L'action sociale sur le canton de Lormes : construction d'une démarche concertée</i>	218
a) L'aide à la personne.....	218
b) « Devis temps libres ».....	219
c) Une idée directrice : la prévention.....	220
d) « Discute café ».....	221
(1) Préalables.....	221
(2) 2007-2008.....	221
(3) Les effets de « Discute café ».....	222
(a) Perspectives pour le groupe.....	222
(b) Perspectives pour l'insertion	223
(c) « Discute café » invite à repenser intervention sociale et relation professionnelle.....	224
4. <i>Les dispositifs globaux partenariaux d'accompagnement individualisés et d'insertion collective sur les cantons de Pierre-de-Bresse et de Seurre.</i>	226
a) Le dispositif généraliste/spécialisé et individualisé/collectif de Pierre-de-Bresse.....	226
(1) Des formes généralistes et spécialisées d'accompagnement personnalisé.....	226
(2) L'articulation accompagnements personnalisés / insertion professionnelle.....	229
b) L'articulation insertion/accompagnement à Seurre.....	230
(1) La collaboration ASCO / Service social du CG.....	230
(2) La collaboration Alcyon / Le tremplin / intervenants sociaux et d'orientation	230
(a) Des travailleurs sociaux porteurs de développement social local.....	230
(b) Des résultats remarquables.....	231
D. TYPOLOGIE : DEUX LOGIQUES DE TERRITOIRES AU REGARD DE L' ACTION SOCIALE	233
1. <i>Méthode de construction</i>	233
2. <i>Les cinq dimensions</i>	234
a) La cohérence d'un cadre politique et institutionnel	234
b) L'insertion des intervenants sociaux dans les démarches de développement local	236
c) La structuration d'une organisation sociale locale de canton.....	237
d) Le registre des relations opérationnelles entre intervenants sociaux sur le territoire	237
e) Les méthodes de l'intervention sociale	238

E.	ÉLÉMENTS THEORIQUES : POUR CONCLURE SUR LES PRECONISATIONS POUR L' ACTION SOCIALE.....	241
1.	<i>C'est l'assistance qui disqualifie</i>	241
2.	<i>L'assistance et la démocratie</i>	243
3.	<i>Une politisation de l'action</i>	244
II.	PRECONISATIONS POUR LA FORMATION DES INTERVENANTS SOCIAUX.....	246
	INTRODUCTION	246
A.	LA FORMATION A L' ACTION COLLECTIVE	247
1.	<i>L'exemple d'un dispositif activé à l'IRTESS de Bourgogne</i>	247
2.	<i>Quel bilan peut-on tirer de ses expériences ?</i>	250
B.	LES DYNAMIQUES DES SITES QUALIFIANTS	251
1.	<i>Qu'est-ce qu'un site qualifiant ?</i>	251
2.	<i>Sites qualifiants et opportunités pour le prolongement de cette étude</i>	252
a)	Opportunité pour la formation des futurs professionnels.....	252
b)	Opportunité pour les institutions elles-mêmes.....	253
c)	Opportunité pour des territoires ruraux	253
C.	LA FORMATION PERMANENTE DES PORTEURS DE PROJETS A L'INGENIERIE SOCIALE	253
	CONCLUSION	256
	<i>POUR NE PAS CONCLURE LA DYNAMIQUE DE CETTE ETUDE</i>.....	257
	BIBLIOGRAPHIE.....	259

Introduction générale

Ce rapport rend compte d'une étude réalisée pour le compte de la plateforme de l'observation sociale en Bourgogne porté par la FNARS Bourgogne sur l'exclusion en milieu en rural.

A. La logique de l'appel à projet

L'appel à projet correspond à l'objectif d'inclusion sociale de l'Union européenne, présent dans le programme Leader (fonds structurels européens) qui préconise une approche qui part de la prise en compte des besoins puis de l'offre en matière de lutte contre l'exclusion sociale pour déboucher sur l'analyse des écarts entre les besoins et l'offre et sur une mise en évidence des approches nouvelles qui, à l'échelle du territoire, peuvent aider à combler ces écarts.

Sur l'exclusion en milieu rural, l'analyse faite dans l'appel à projet rejoint le document *Diagnostic et stratégies de lutte contre l'exclusion sociale en milieu rural* du programme Leader II (2000) qui précise que, « *en milieu rural, l'exclusion sociale prend souvent des formes beaucoup plus complexes que ce qu'on imagine au départ. Les quelques groupes sociaux bien identifiés (chômeurs, handicapés, personnes âgées et isolées, nomades, etc.) et les problèmes d'accès (emploi, éducation, services, etc.) auxquels on pense a priori ne sont en fait que la partie visible de l'exclusion, Un examen plus attentif permettra probablement de s'apercevoir que d'autres catégories sociales sont touchées, que l'on ne s'attendait pas à voir figurer dans ce diagnostic, et que les aspects invisibles de l'exclusion sont souvent bien plus déterminants que ses aspects visibles.* » Ce qui conduit naturellement ses auteurs à conclure que, « *pour repérer et bien saisir tous les aspects de l'exclusion sociale sur un territoire rural donné, il convient de procéder à un travail approfondi d'analyse, car la partie immédiatement visible de l'exclusion ou celle sur laquelle des informations sont disponibles ne peut servir que de point de départ. On procédera donc par étapes, du plus simple au plus complexe, de l'information plus quantitative, normalisée, à l'information plus qualitative, difficilement standardisable et donc moins facilement accessible [...] chaque intervenant [devant] adapter, compléter ou revoir ce schéma en fonction du contexte de son territoire.* (ibidem) »

En insistant sur l'approche qualitative (mais construite à partir d'une approche quantitative), l'appel à projet correspond à l'analyse de l'union européenne qui insiste sur

« les dimensions plus personnelles, plus subjectives de l'exclusion » car « l'essence profonde de l'exclusion sociale est avant tout d'ordre relationnel. Observer la réalité des liens sociaux et identitaires permet de juger du degré d'isolement et de la fragilité des points de repère et du sentiment d'appartenance. Cela permet aussi de repérer les réseaux auxquels l'on pourra faire appel pour trouver une solution. (ibidem) »

De ce fait, un accent particulier doit être mis sur l'analyse des parcours menant à l'exclusion sociale mais également sur le contexte social et culturel et sur l'évolution des liens de solidarité. « Faire le point de l'exclusion sociale sur un territoire, c'est donc prendre en compte ces évolutions: quelles étaient autrefois les formes de solidarité et d'entraide ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? D'autres formes de solidarité et d'autres liens sociaux ont-ils pris le relais ? C'est également s'interroger sur l'évolution des mentalités et des circuits d'information: que se passe-t-il quand une personne ou une famille est dans le besoin ? Dans quel degré d'isolement vivent les familles et les individus ? De quels moyens la société locale dispose-t-elle pour repérer et réagir à des situations d'exclusion ? Existe-t-il des formes de rejet, voire des conflits larvés, susceptibles d'aggraver ces situations ? (ibidem) » Cela impose de concevoir le territoire comme un système (Alexandre MOYNE, 2007) et de prendre en compte les réseaux relationnels et organisationnels des acteurs, personnes, services et institutions.

B. La question de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural

L'ensemble de ces questionnements et de ces principes a guidé notre démarche. Celle-ci a été principalement structurée autour des concepts de pauvreté subjective (*Travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, 2000), de désaffiliation (Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, 1995) et de disqualification sociale (Serge PAUGAM, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1994), cette dernière approche se référant au travail fondateur de Georg SIMMEL (1998).

Elle insistera donc sur la prise en compte des rapports sociaux et des identités sociales, ce qui implique une analyse des « systèmes d'action concrets » (CROZIER, FRIEDBERG, 1977) et, dans le cas de figure qui nous intéresse, des logiques propres à chaque territoire.

Au delà de la question de l'objet de cette étude que ce rapport va progressivement construire, reste posée la définition du phénomène concret étudié ici. Qu'est-ce que nous observons quand nous parlons de *pauvreté et d'exclusion en milieu rural* ? Repérons tout

d'abord qu'il s'agit de préciser deux dimensions : un phénomène (la pauvreté, l'exclusion, etc.) et un contexte (le milieu rural).

1. La question de la pauvreté et de l'exclusion

a) Problème de définition

Sur le premier point, remarquons tout d'abord que le fait que nous indiquions deux termes (pauvreté et exclusion) n'est pas restrictif. Nous aurions pu en ajouter d'autres : précarité, fragilité, difficultés sociales, marginalité, souffrance sociale, dépendance, assistance, etc. Nous avons souhaité aborder de manière large et non déterminée la question de la difficulté à exister comme sujet, acteur, habitant, travailleur, citoyen, etc. en secteur rural. Nous aurons bien sûr l'occasion de construire dans ce rapport une compréhension de ces phénomènes qui traduira des options théoriques ancrées dans la discipline sociologique.

Mais nous avons tenu l'ambition de nous laisser bousculer, sinon par la réalité (celle-ci est toujours une construction sociale) mais par le discours des acteurs concernés par ces questions : personnes bénéficiant d'une aide publique ou associative, acteurs politiques, institutionnels, professionnels, associatifs, bénévoles et habitants. En nous centrant ainsi sur les rapports sociaux qui se développent autour de ces problématiques et qui, en retour, les construisent concrètement, nous avons fait le choix de ne pas traiter la question de l'exclusion et de la pauvreté seulement sous l'angle du ressenti de personnes qui s'autodésigneraient comme pauvres, exclues, en difficulté, en souffrance, etc. et encore moins à partir d'une conception que nous aurions déterminée *a priori*. Au contraire, nous avons considéré que la pauvreté et l'exclusion sont celles qui sont repérées par des institutions, des associations, des professionnels voire des citoyens lambda comme entrant dans leur domaine d'actions au regard de leurs cultures institutionnelles, professionnelles ou personnelles ; et qui les construisent alors comme un problème social et le traitent comme tel.

Cette option a une double origine. Ne nions pas que nous y avons été contraint par les conditions concrètes de l'étude. Une durée totale de huit mois, une présence effective sur les territoires de quelques semaines. Il n'était pas possible de s'immerger dans les cantons pour y découvrir une « pauvreté cachée ».

Mais est-on pauvre ou exclu quand on ne vous repère pas comme tel ? En « souffrance » sans doute, même si la question de la souffrance psychique ou sociale est complexe (DEJOURS, 1998, ION, 2005, BRESSON, 2006). Notre réponse à cette question s'inspire de

l'approche de Georg SIMMEL, reprise par Serge PAUGAM et constitue la seconde origine de notre option : c'est la réponse sociale et les interactions entre des « personnes » et ceux qui se donnent pour fonction de traiter la question de la pauvreté et de l'exclusion qui construisent ces phénomènes car ceux-ci sont toujours une construction sociale et de ce fait, résultent de rapports sociaux.

b) Une approche multidimensionnelle

C'est la raison pour laquelle nous avons engagé notre travail problématique à partir de la typologie en trois types qu'Alexandre PAGES (2005) a construite à partir des travaux de Serge PAUGAM et Georg SIMMEL :

- Les « *employables immédiats pour lesquels le versement d'un revenu de substitution se présente d'emblée comme une rampe d'accès vers l'emploi* »

- « *Les fragiles [...] occupent une position très inconfortable qu'ils vivent douloureusement. Cette catégorie est constituée d'individus qui assimilent leur situation actuelle à un déclassement. Qu'elles aient dirigé une exploitation agricole, occupé un emploi dans une entreprise ou effectué des travaux temporaires, là n'est pas la question. L'élément qui caractérise avant tout ces personnes vulnérables réside dans le fait qu'elles se perçoivent comme inutiles au monde. En règle générale, cette absence de participation à l'activité économique se traduit par un repli sur soi et elle entraîne un affaiblissement des liens sociaux. Les mécanismes que les spécialistes désignent en employant l'expression de diagonale du pauvre résument bien les effets du découragement et d'un isolement durable. En effet, la déchéance matérielle et la dépendance inéluctable vis-à-vis des transferts sociaux se traduisent ici par le sentiment d'être pris dans un engrenage. À moins de retrouver rapidement un emploi ou de quitter leur région, la vie quotidienne de ces personnes se résume souvent à subvenir à des besoins immédiats. En règle générale, elles pensent qu'elles sont victimes du regard d'autrui et elles souhaitent se protéger. Au bout d'un certain temps, elles rejoignent les rangs de l'assistance et elles apprennent à faire prévaloir leurs droits. Dans ces conditions, leur avenir collectif est souvent entre les mains des différents organismes qui sont chargés de leur venir en aide. On peut même penser que leur statut varie selon la législation et qu'en raison de l'application des lois de décentralisation, il pourrait également évoluer en fonction de l'attitude des décideurs locaux, par les opérateurs des politiques d'insertion et les responsables de l'action sociale.* »

- Les « rebelles se situent en marge des dispositifs publics et des normes communément admises. [...] Ce groupe formait un noyau dur. Bien qu'ils aient en commun le fait d'être mobiles et peu conformistes, le principal élément qui caractérise ces bénéficiaires de prestations sociales réside dans leur capacité de réaction et de résistance au stigmat. En effet, même si ces individus aux parcours atypiques sont souvent considérés comme des publics difficiles (on y rencontre notamment des marginaux, d'anciens routards, des nomades sédentarisés et des néoruraux), ils sont pourtant capables de s'adapter aux situations les plus contraignantes et ils mettent en place de véritables stratégies. Refoulées en dehors du monde du travail à la suite d'une série d'échecs répétés ou d'un événement personnel (maladie, licenciement économique, décès d'un proche, incarcération...), ces personnes rejettent leur passé et elles sont en révolte perpétuelle. En règle générale, elles n'ont pas toujours forcément vécu à la campagne. Dans la plupart des cas, elles y ont trouvé refuge soit parce qu'elles voulaient évoluer au contact de la nature, soit parce qu'elles souhaitaient construire un projet professionnel original. Dans les hameaux et les villages [...], ces hommes et ces femmes disposent de moyens limités. À défaut de pouvoir rapidement trouver un emploi, ils parviennent à vivre comme ils l'entendent et ils essaient, non sans peine, de s'installer à leur compte comme éleveurs ou comme artisans. Les uns s'initient à l'agriculture biologique tandis que les autres améliorent leur quotidien et mettent en place des échanges de services. En combinant plusieurs activités et en constituant des réseaux d'entraide, ils aménagent des espaces d'autonomie en faisant appel à leur savoir-faire pratique et à leur imagination. »

Pour autant, et sans nier l'intérêt de la typologie d'A. PAGES, il nous est rapidement apparu que cette seule référence présentait deux limites principales. Tout d'abord, il y a d'autres angles d'approche pour penser la pauvreté et l'exclusion comme un rapport social, celui de Robert CASTEL par exemple. Mais également, cette typologie ne permettait pas de prendre en compte la diversité des éléments empiriques. Nous avons fait le choix d'une approche multidimensionnelle du processus de la pauvreté et de l'exclusion fondée sur une approche inductive. Et, pour garantir l'exigence de cohérence argumentative, nous l'avons présentée à partir des différents angles d'approche mobilisés (Cf. la deuxième partie de ce rapport).

2. La question du milieu rural

a) La définition du milieu rural

L'appellation « milieu » rural semble s'imposer. Or, qu'est-ce qui est plus flou que ce terme de milieu ? Que signifie-t-il au bout du compte ?

Nous n'avons pas souhaité entrer dans un débat complexe sur ce point et nous avons fait le choix de nous référer aux catégorisations de l'INSEE. Jusqu'à une époque récente, les communes rurales étaient, pour l'INSEE, celles qui avaient moins de 2000 habitants. Or, de nombreuses communes sont dans cette situation à la périphérie de grosses agglomérations. Depuis quelques années maintenant, l'INSEE a produit une nouvelle catégorisation en six catégories dont quatre d'entre elles identifient des communes qui ne sont pas polarisées par une seule agglomération : les communes « multipolarisées, sous faible influence urbaine, appartenant à un pôle rural et en périphérie d'un pôle rural ». Cette catégorisation n'oppose plus aussi nettement que la précédente, milieu urbain et milieu rural, elle suggère plutôt un continuum et une compréhension de la réalité en termes d'influences multiples. Le récent rapport du Sénat (FRANÇOIS-PONCET, J., BELOT, C., 2008,) reprend cette logique et conclut à la diversité actuelle du monde rural.

Nous nous sommes inscrit dans cette approche et nous avons choisi des territoires qui présentaient des profils différenciés au regard de cette catégorisation (Cf. la première partie de ce rapport).

b) Les spécificités du milieu rural

Reste posée la question des spécificités du milieu rural et des processus de pauvreté et d'exclusion sur ce type de territoire. Cette double problématique sera reprise dans le rapport et y fera l'objet d'une construction spécifique. Mais nous pouvons rapidement en indiquer le sens.

Ce qui a été dit juste avant permet d'affirmer tout d'abord que, si spécificités il y a, elle ne caractérise pas le monde rural mais des cas de figure différents du monde rural qui se construisent en combinant des jeux d'influence et des logiques diverses qui se déclinent et s'actualisent de manières particulières selon les types de territoires.

Cette position permet ensuite d'affirmer que le milieu rural n'est pas clos, qu'il n'est pas un « bocal » fermé et qu'il est travaillé par des processus plus généraux qui se développent également sur d'autres types de territoires. Pour autant, certaines caractéristiques

des communes les plus rurales vont influencer la manière dont des phénomènes comme l'exclusion et la pauvreté vont s'y actualiser. On peut *a priori* en repérer au moins deux : une densité de population, d'habitat et d'équipement plus faible que dans des communes plus urbaines et un rapport particulier à la distance géographique vécue comme moins immédiate (à la différence de la ville où les réseaux de communication – bus, couverture des téléphones portables permettent un accès rapide) et nécessitant des « médiations » plus longues pour accéder aux espaces et aux services.

C. Economie générale de la démarche d'enquête et d'animation

Pour réaliser ce projet, un dispositif d'étude a été proposé puis négocié avec le commanditaire.

1. Objectifs généraux

Il s'est agi de produire :

- Une description et une analyse des situations et des parcours de pauvreté et d'exclusion, en prenant en compte plus particulièrement les questions de la santé et du logement-hébergement, en se centrant plus spécifiquement sur deux populations (voir plus bas) et en mettant en évidence les articulations entre les différents phénomènes ; et en inscrivant ces situations-parcours dans leur contexte local avec une prise en compte des représentations des habitants et des réponses mises en œuvre ;
- Un repérage et une évaluation des pratiques d'insertion existantes avec les populations en situation de pauvreté ou d'exclusion, une valorisation des bonnes pratiques, une observation, une capitalisation et une modélisation des expériences innovantes et reproductibles et des préconisations pour l'action en direction de ces populations mais aussi pour la formation initiale et continue des travailleurs sociaux et intervenants d'insertion.

Il s'est agi, au final, d'interroger les partenariats locaux, les missions des institutions, du monde associatif et leurs relations avec les élus locaux.

Ce travail s'est appuyé sur des enquêtes quantitatives mais surtout qualitatives qui ont procédé d'entretiens, de questionnaires ou d'exploitations statistiques mais aussi de travaux de groupes et d'un travail de coproduction collective. L'action de l'IRTESS a consisté à

réaliser des enquêtes de divers ordres et à les analyser ainsi qu'à animer des groupes de travail (analyse et/ou préconisations).

2. Territoires investigués

Plusieurs principes étaient posés par l'appel à projet. L'étude devait prendre en compte les quatre départements bourguignons avec une déclinaison cantonale tout en portant une attention à la dimension intercommunale lorsqu'elle existe, comme à tous lieux où s'exprime la dynamique de développement rural et elle devait aboutir à la production de monographies comparatives des 4 départements.

Nous avons proposé une interprétation de la commande au regard des arguments suivants. Les sociétés occidentales connaissent depuis un demi-siècle un processus de différenciation et de fragmentation croissant. Ce constat a conduit les pouvoirs publics à la fin des années 1970 à territorialiser les politiques publiques (DURAN, THOENIG, 1996). Les dynamiques collectives, l'organisation de l'action publique et privée connaissent des variations fortes d'un microterritoire à un autre. Deux cantons voisins peuvent connaître des situations très différentes. Comprendre la problématique de la pauvreté et de l'exclusion dans ses spécificités microlocales impose d'étudier finement chacun des territoires ciblés. La dynamique de ceux-ci est un mixte, construit par les échanges du territoire de vie (économie, échanges sociaux, etc.) et par les structurations administratives qui sont souvent débordées par les dynamiques sociales.

Pour ces raisons, produire des monographies pertinentes par département aurait nécessité un travail d'une telle ampleur qu'il n'aurait pu être réalisé dans la temporalité proposée ni, sans doute, dans le budget imparti. Aussi, nous avons proposé de réaliser quatre monographies de microterritoires ruraux.

Le choix des territoires s'est fait dans le cadre du comité régional de pilotage sur la base de plusieurs paramètres et dans le cadre d'une négociation entre les différents partenaires où les attentes des conseils généraux ont été privilégiées. Trois territoires sont composés de deux cantons limitrophes ou à proximité et deux d'entre eux sont situés sur deux départements. Le premier d'entre eux est composé des cantons de Seurre (21) et de Pierre-de-Bresse (71) dans la plaine de la Saône, à l'entrée de la Bresse, dans une zone de passage, à proximité de plusieurs villes. Le second est composé de deux cantons contigus situés en Saône-et-Loire, celui d'Epinac, marqué par la crise de la mine, et celui de Couches, secteur viticole. Le troisième territoire est situé au cœur de la Bourgogne, dans le Morvan, dans une région

enclavée, avec deux cantons, celui de Lormes (58) et celui de Saulieu (21), séparés par une commune d'un autre canton. Le dernier territoire est constitué du canton de Vermenton (89), dans la vallée de l'Yonne.

3. Durée de l'étude

L'enquête a été réalisée de mai 2008 à octobre 2008. Les groupes de travail se sont réunis jusqu'en décembre 2008. Le rapport a été remis début janvier 2009.

4. Moyens humains

a) Intervenants de l'IRTESS

Pour mener à bien ces actions, l'IRTESS a mis disposition quatre sociologues pour conduire le dispositif d'enquête :

- Philippe LYET, formateur chercheur permanent à l'IRTESS de Bourgogne, Docteur en sociologie, Paris X Nanterre, sous la direction de Pierre TRIPIER, spécialiste de l'organisation de l'action sociale territoriale (auteur, entre autres, de *L'organisation du bénévolat caritatif*, L'Harmattan, 1997 ; et de *L'institution incertaine du partenariat, une analyse socio-anthropologique de la gouvernance partenariale dans l'action sociale territoriale*, L'Harmattan, 2008).
- Gérard LAMBERT, formateur chercheur permanent à l'IRTESS de Bourgogne, Titulaire d'un DEA de sociologie à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, sous la direction de Dominique SCHNAPPER, spécialiste de sociologie de l'exclusion et du développement social local.
- Michel VALLE, formateur chercheur permanent à l'IRTESS de Bourgogne, Titulaire d'un DEA de sociologie à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, sous la direction de Robert CASTEL, spécialiste de sociologie de l'exclusion et du développement social local.
- Claire CHAUME, formateur chercheur vacataire à l'IRTESS de Bourgogne, Titulaire d'un Master de sociologie de l'Université Laval au Québec.

L'analyse et le rapport d'enquête ont été réalisés par Philippe LYET, Gérard LAMBERT et Michel VALLE.

L'IRTESS a également proposé un dispositif original en mettant à disposition quatre équipes d'étudiantes Assistantes sociaux(ales) dans le cadre de deux stages : un premier stage « territoire » de trois semaines au mois de juin 2008 et un deuxième stage « Recherche » de trois semaines au mois de septembre 2008. L'objectif de cette mise à disposition d'équipes d'étudiants était double :

- Démultiplier la « force de frappe » dans le cadre d'un dispositif qui a déjà fait ses preuves - de nombreuses études particulièrement appréciées ont pu ainsi être réalisées, par exemple, récemment, avec la communauté de commune de la plaine des Tilles (21) – les étudiants sont encadrés par les sociologues qui garantissent la validité scientifique de la méthodologie et de l'outillage de l'enquête ;
- Tester et évaluer en grandeur nature et en temps réel :
 - Les effets formatifs de l'implication d'étudiants dans un dispositif d'étude de ce type ;
 - Les effets de l'implication d'intervenants des territoires dans un dispositif original de formation, au regard de l'objectif de modélisation et de préconisations d'actions de formation.

b) Groupes de travail

Deux types de groupes de travail ont été mis en place :

(1) Un groupe de pilotage régional

Il avait plusieurs objectifs :

- L'animation et la validation de la démarche ;
- La co-élaboration d'indicateurs pour l'enquête quantitative ;
- La validation des bonnes pratiques repérées, de la modélisation et des préconisations (actions et formation) effectuées par les groupes de travail par territoire ;
- La validation des documents intermédiaires et du rapport final régional produit par l'équipe de sociologues.

(2) Des groupes de travail par territoire

Quatre groupes de travail (un par territoire) avaient pour objectifs :

- L'analyse de la pauvreté et de l'exclusion sur le territoire, au regard des éléments qui ressortent de l'enquête ;
- Le partage et l'analyse des pratiques et des dispositifs ;
- La mise en valeur des bonnes pratiques et leur modélisation ;
- L'analyse des besoins de formation initiale et continue des intervenants sociaux et d'insertion ;
- La construction de préconisations pour l'action sociale sur les territoires et pour la formation initiale et continue des intervenants sociaux.
- La validation des documents intermédiaires et du rapport final « territoire » produit par l'équipe de sociologues.

(3) Un séminaire régional pour les membres du groupe de pilotage régional et des groupes de travail par territoire

Un séminaire régional s'est tenu en juin 2008 sur une journée dans les locaux de l'IRTESS à Dijon pour permettre aux acteurs de se construire une culture collective en termes de problématisation de la question de la pauvreté-exclusion et en termes de méthode de modélisation et de préconisations. Il s'est organisé autour d'une conférence d'Alexandre PAGES, auteur *La pauvreté en milieu rural*, PUM, 2004, un livre qui présente une enquête réalisée dans la Nièvre, et d'ateliers, par territoires

D. Méthodologies et outils d'enquête

1. Approches quantitatives

Dans un premier temps, il s'est agi de rassembler des « *données provenant de sources aussi diverses que possible [...] permettant d'appréhender la globalité et la complexité de l'environnement rural* » (Appel à projet). Le document relativement récent de la plateforme de l'observation sociale en Bourgogne, *Une approche cantonale de la pauvreté-précarité en Bourgogne* (2004), fournit des éléments qui, dans un premier abord, semblent fiables et précis à partir de 10 indicateurs.

Plusieurs indicateurs ont été arrêtés avec l'observatoire régional de la santé qui a fourni 11 cartes et les tableaux qui y correspondent.

2. Sondages

Nous avons également conduit deux sondages :

- Un sondage auprès d'un échantillon de 580 habitants des quatre territoires :
 - Sur les représentations de la pauvreté, en reprenant les deux variables mises au point par l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (rapport 2000) : première variable sur la responsabilité des personnes en situation de pauvreté sur leur situation (les personnes pauvres - sont – sont moyennement – ne sont pas – responsables de leur situation) et sur les causes de la pauvreté (la pauvreté – est – est moyennement – n'est pas – causée par des facteurs externes).
 - Sur les représentations du standard de vie minimum
- Un sondage auprès d'un échantillon de personnes suivies par les services sociaux et d'insertion :
 - Sur les représentations du standard de vie minimum
 - Sur leur logement (éléments objectivables)
 - Sur leur perception et leur vécu de leur logement (éléments subjectifs)
 - Sur leur santé (éléments objectivables)
 - Sur leur perception et leur vécu de leur santé (éléments subjectifs)

Pour des raisons de temps, nous avons fait le choix de faire diffuser ces questionnaires par les institutions sociales présentes sur ces territoires à leurs usagers. Nous aurions souhaité pouvoir exploiter 200 questionnaires mais seulement 99 sont revenus.

3. Approches qualitatives

Après ce premier ensemble de travaux exploratoires, l'appel à projet demandait de conduire une étude qualitative autour de deux objectifs-modalités (*extraits mis en forme de l'appel à projet*) :

- Appréhender les trajectoires des populations en difficultés, en impliquant les populations elles-mêmes afin de recueillir leur vécu, la représentation de leur situation, à l'aide d'entretiens individuels avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, choisies au sein d'un échantillon significatif de personnes ;

- Investiguer auprès des divers acteurs (une soixantaine au total) sur des territoires ciblés afin d’appréhender les représentations sociales de ceux-ci, de recueillir leur analyse de la situation des formes de l’exclusion qu’ils rencontrent, et de faire état des réponses qu’ils mettent en œuvre. Ces acteurs ont été identifiés selon leur appartenance à un territoire et des rôles différents : élus des diverses collectivités locales, administrations, professionnels, travailleurs sociaux, bénévoles Cette étape a donné lieu à une investigation auprès de “personnes ressources”. Elle a permis de cerner les expériences novatrices et reproductibles. Cette phase, réalisée par les sociologues, s’est appuyée sur une méthodologie basée sur des interviews et des phases de regroupement des participants.
- Nous avons ajouté deux autres objectifs-modalités : des interviews de personnalités (politiques, associatives, etc.) de chaque territoire pour construire une compréhension des dynamiques du territoire et de vingt habitants des quatre territoires par les étudiantes avec l’objectif de recueillir et d’analyser les représentations sociales des habitants sur la pauvreté et l’exclusion et sur les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion.

4. Typologie de la population en situation d’exclusion à étudier

L’appel à projet proposait de cibler deux populations particulières parce qu’elles sont « *particulièrement rencontrées et potentiellement en difficulté d’inclusion sociale* » et parce qu’elles « *semblent également typiques de la problématique de parcours personnel, de tentative singulière d’inclusion dans un milieu d’habitat* » :

« - *Des personnes issues du territoire rural mais en rupture sociale plus ou moins grave (personnes nées dans les années 50, ouvriers et exploitants agricoles) ;*

- *Des personnes et familles issues d’un territoire urbain arrivées dans un territoire rural, des populations de retour à leurs origines géographiques* » ;

D’autres populations ne sont pas à exclure puisqu’il s’agit également de s’inscrire « *dans la problématique de territoire partagé* ».

Un panel de quinze personnes en difficulté pour chacun des trois premiers territoires et un de douze pour le canton de Vermenton ont été constitué en collaboration avec les différents services sociaux et d’insertion, d’une manière qui permette une représentation relativement proportionnelle des populations suivies par chacun des principaux services (CG, MSA,

CRAM, Services d'insertion, etc.). Chaque personne a été interviewée individuellement par les groupes d'étudiantes. Il ne s'est pas agi seulement de « photographier » la situation actuelle mais de recueillir et d'analyser des éléments sur la situation et le vécu objectivables et subjectifs des personnes (situation personnelle et familiale, conditions de vie, relations sociales, rapports aux intervenants et aux dispositifs) et de mettre en évidence des logiques de parcours en questionnant les personnes interviewées sur leur parcours. Il s'est agi plus particulièrement de cerner les articulations entre la santé et les conditions d'habitat mais aussi de repérer la manière dont les personnes utilisent les dispositifs existants sur leur territoire.

E. Valorisation, Modélisation, Préconisations

Enfin, des éléments relatifs à la valorisation des pratiques d'insertion et des actions innovantes, à leur modélisation et aux préconisations en termes de pratiques et de formation initiale et continue des travailleurs sociaux ont été collectés auprès des élus, des responsables de structures ou de dispositifs et des praticiens des territoires. Cette réalisation a été un des objets du travail réalisé dans les groupes de travail par territoire. Ceux-ci ont sélectionné les actions à valoriser à partir de propositions argumentées faites par l'équipe de sociologues sur la base d'une démarche d'évaluation de ces actions.

Parallèlement, un inventaire des besoins en matière de formation initiale et continue des travailleurs sociaux est réalisé et a donné lieu à l'élaboration de préconisations en lien avec l'équipe d'ingénierie de formation de l'IRTESS. Pour cela, une mini-recherche-action sur la dimension de la formation initiale des étudiants travailleurs sociaux a été réalisée. Chaque groupe de travail par territoire a construit deux journées (en moyenne) d'accueil des groupes d'étudiants ayant réalisé des entretiens dans le cadre de l'enquête qualitative et a mis en place un mini-dispositif de présentation des actions innovantes et des pratiques d'insertion valorisées dans l'étape précédente. Après la réalisation de cette action de formation par les groupes de travail et les intervenants locaux, une évaluation des dispositifs a été réalisée pour être intégrée aux préconisations.

F. Organisation générale du rapport

Ce rapport s'organise en trois grandes parties. Tout d'abord, nous présenterons les territoires sur lesquels cette étude a été réalisée et les dynamiques qui les caractérisent. Il s'agira de montrer que la réalité d'un territoire rural est faite d'éléments communs au monde

rural mais aussi de spécificités microlocales ou départementales et que c'est la combinaison de ces dimensions qui construit les problématiques et les réponses sociales sur les territoires.

Ensuite, nous aborderons l'analyse de la pauvreté et de l'exclusion sur ces territoires à partir des réponses aux questionnaires et des discours recueillis lors des entretiens avec les usagers des services sociaux, les acteurs politiques, institutionnels et professionnels et les habitants des territoires. Cette analyse sera multidimensionnelle et correspondra à la volonté de montrer que la pauvreté et l'exclusion en milieu rural ne se réduisent pas à une seule variable ni à une grille d'analyse univoque. Cela nous conduira à proposer un essai de conceptualisation de ces phénomènes en secteur rural qui s'appuiera sur les grands auteurs ayant déjà travaillé sur les questions de la pauvreté et de l'exclusion. Cependant, notre démarche de conceptualisation en privilégiera une approche inductive qui tentera de rendre compte le plus fidèlement possible de la diversité des éléments empiriques.

Enfin, nous analyserons les réponses institutionnelles et professionnelles apportées sur les territoires pour en dégager des préconisations pour l'action sociale. Notre objectif sera de mettre en valeur des logiques d'action et de dispositifs qui répondent aux spécificités du monde rural et des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sur ce type de territoire. Nous ne retiendrons donc qu'une partie des actions repérées pour leur intérêt et leur pertinence en termes de réponses aux problématiques des usagers. Nous ne présenterons donc pas les interventions ou dispositifs qui pourraient se développer de manière similaire en secteur urbain même s'ils ont fait leurs preuves sur les territoires investigués. Cela nous conduira à suggérer que la qualité et la pertinence d'un dispositif se mesure au fait qu'il participe d'un processus de développement local où les réponses sont coconstruites par les différents acteurs pour correspondre à la dynamique territoriale.

Nous terminerons cette dernière partie par quelques préconisations sur la formation initiale et continue des intervenants sociaux.

PREMIERE PARTIE

**Approche multidimensionnelle du contexte sociologique,
démographique, économique et politique
de la problématique de la pauvreté
sur les territoires retenus pour l'enquête**

Monographies comparées des territoires retenus pour l'enquête

Introduction

Comprendre un phénomène social suppose de bien cerner le contexte dans lequel il s'inscrit, dans ses différentes dimensions : historique, géographique, sociologique, juridiques, démographique, économique, etc. Et lorsqu'est étudiée une déclinaison territoriale d'une réalité (ici, la dimension rurale de la pauvreté et de l'exclusion ou, plutôt, les dimensions particulières de la pauvreté et de l'exclusion en secteur rural), la prise en compte du contexte impose d'analyser la dimension territoriale.

Qu'est-ce qui caractérise le secteur rural ? On aurait pu proposer une analyse générale de ce type de territoires. Sinon que l'analyse des sept cantons nous a fait prendre conscience que nous étions certes face à des phénomènes généraux communs à ces territoires mais, surtout, que nous avons face à nous sept territoires spécifiques et ce, même pour les cantons qui sont contigus. Cette prise de conscience a de multiples implications, en particulier au niveau de l'analyse des pratiques et des préconisations (Cf. la dernière partie de ce rapport) puisque la question des dynamiques territoriales y apparaîtra déterminante.

Aussi, pour tenir les deux exigences de la découverte de ces territoires, à savoir repérer le « commun » et identifier les spécificités, nous proposons une démarche en deux temps : tout d'abord, une approche comparative et, ensuite, une présentation monographique de chaque canton.

I. Approche comparative

Avertissement

A quelques exceptions près, sauf contre-indication, les chiffres sont tirés du recensement 1999 et fournis par le site de l'INSEE.

A. *La catégorisation des territoires entre monde urbain et monde rural*

Le repérage des territoires ruraux est un exercice difficile. Traditionnellement, c'est le critère du nombre d'habitants qui est retenu pour différencier les communes rurales (moins de 2000 habitants) des communes urbaines (plus de 2000 habitants). Mais ce principe est discutable et discuté du fait du découpage communal propre à la France. En effet, celui-ci ne prend pas en compte la réalité de l'agglomération ni des phénomènes que le critère du nombre d'habitants ne permet pas de repérer, en particulier l'éloignement des pôles urbains avec les conséquences socio-économiques que cela a.

Pour tenter d'affiner la perception des réalités urbaines et rurales tout en restant dans le cadre du découpage territorial propre à la France, l'INSEE a produit une classification des communes en six catégories. Une catégorie rassemble les communes appartenant à un pôle urbain. Trois catégories recouvrent les communes sous influence plus ou moins forte d'un pôle urbain, même si ces dernières comportent moins de 2000 habitants et sont habituellement classées dans les communes rurales : les communes monopolarisées (vers un seul pôle urbain), les communes multipolarisées (vers plusieurs pôles urbains) et les communes sous faible influence urbaine. Certaines des communes de ces trois catégories présentent des caractéristiques du secteur rural, en particulier dans les deux dernières catégories. Mais elles sont également influencées par les réalités urbaines. Les deux autres catégories peuvent être classées sans doute possible dans le secteur rural : les communes appartenant à un pôle rural et les communes en périphérie d'un pôle rural.

Le territoire rural semble donc se caractériser par une diversité importante que cette classification statistique permet de repérer principalement sous un angle socio-économique, en rapport avec l'attraction des pôles d'activité (emploi, commerces, etc.). D'autres critères pourraient être pris en compte tels que l'enclavement, en rapport avec les voies de circulation (Cf. le rapport du sénat sur le monde rural, juillet 2008). On peut aussi citer le découpage territorial qui a pour conséquence que se développent des politiques publiques différentes selon les collectivités territoriales qui peuvent conduire à une différenciation de territoires

proches géographiquement et au niveau des caractéristiques sociodémographiques mais qui sont inscrits des régions ou des départements différents.

Il nous a donc semblé important de partir de l'hypothèse que le secteur rural était très hétérogène et qu'il fallait cibler des territoires présentant des caractéristiques sensiblement différentes. Nous avons choisi le niveau du canton car il présente l'intérêt d'être un niveau de territoire où sont agglomérées de nombreuses données statistiques.

1. Le choix et la situation géographique des quatre territoires (voir carte n° 1)

Nous avons proposé de retenir quatre territoires situés dans des zones géographiques assez différentes et composés de deux cantons chacun, si possibles contigus et situés de part et d'autre d'une frontière départementale. L'objectif était de comparer sur chaque territoire des cantons présentant des caractéristiques a priori similaires mais dans des départements différents pour interroger la variable politique.

Un seul territoire correspond à l'ensemble de ces exigences, celui qui comprend les cantons de Seurre (21) et de Pierre-de-Bresse (71) dans la vallée de la Saône. Il se situe dans une zone de passage, au cœur de la partie la plus riche de Bourgogne/Franche-Comté, plus précisément au sud-est de l'agglomération dijonnaise, à l'est de Beaune, au sud-ouest de Dôle et de Besançon, au nord-est de Chalon-sur-Saône, au nord de la Bresse bourguignonne, sur la frontière est de la Bourgogne avec la Franche-Comté et le département du Jura.

Un autre territoire correspond presque aux critères retenus mais les deux cantons ne sont pas tout à fait contigus puisqu'ils sont séparés par une commune appartenant à un troisième canton. Il s'agit d'un territoire situé dans le Morvan, au cœur de la Bourgogne, avec le canton de Lormes (58), qui est situé au cœur du massif, dans une zone touristique et qui connaît une situation d'enclavement géographique ; et le canton de Saulieu, situé au bord du Morvan et au début de la plaine de l'Auxois. Ce canton est traversé par la nationale 6, le chef-lieu était traditionnellement une halte sur la route entre Paris et le sud avant la construction de l'autoroute. Il en reste une tradition gastronomique avec la présence de restaurants célèbres.

Un troisième territoire est composé de deux cantons limitrophes mais ceux-ci se situent tous les deux au nord du département de la Saône-et-Loire. Il s'agit du canton d'Épinac, retenu parce qu'il a été longtemps associé à l'activité de la mine, qu'y réside une importante population ouvrière et où le taux de chômage est important ; et du canton de Couches qui est plus proche des villes du Creusot et de Chalon-sur-Saône, qui comporte de nombreuses exploitations viticoles et où les problématiques de pauvreté semblent plus faibles qu'ailleurs.

Ce territoire ne correspond donc ni au critère de la frontière départementale, ni à celui de l'homogénéité apparente. Il s'agissait, par ce choix, d'interroger la question du monde ouvrier en milieu rural, en comparant un canton marqué par cette problématique et un autre canton voisin qui ne l'était pas et qui pouvait servir de point de comparaison.

Le dernier territoire se situe dans le quatrième département bourguignon, celui de l'Yonne. Un seul canton a été retenu, à la demande du conseil général. Il s'agit de celui de Vermenton qui est situé dans la vallée de l'Yonne et dans celle de la Cure, à mi-distance des villes d'Auxerre et d'Avallon. Ce canton présente une caractéristique intéressante en rapport avec le critère des politiques publiques : selon les administrations, il dépend de la circonscription d'Auxerre ou de celle d'Avallon.

2. Analyse rapide de la « ruralité » des sept cantons au regard des six catégories de l'INSEE (voir carte n° 2)

Un examen rapide de la carte n° 2 permet de nous rendre compte que les sept cantons présentent des situations très différentes au regard des catégories de la typologie de l'espace métropolitain de l'INSEE.

Certains cantons présentent des situations homogènes : l'ensemble des communes qui les composent appartiennent à la catégorie n° 6, périphérie d'un pôle rural. Il s'agit des deux cantons situés dans le Morvan, celui de Lormes et celui de Saulieu.

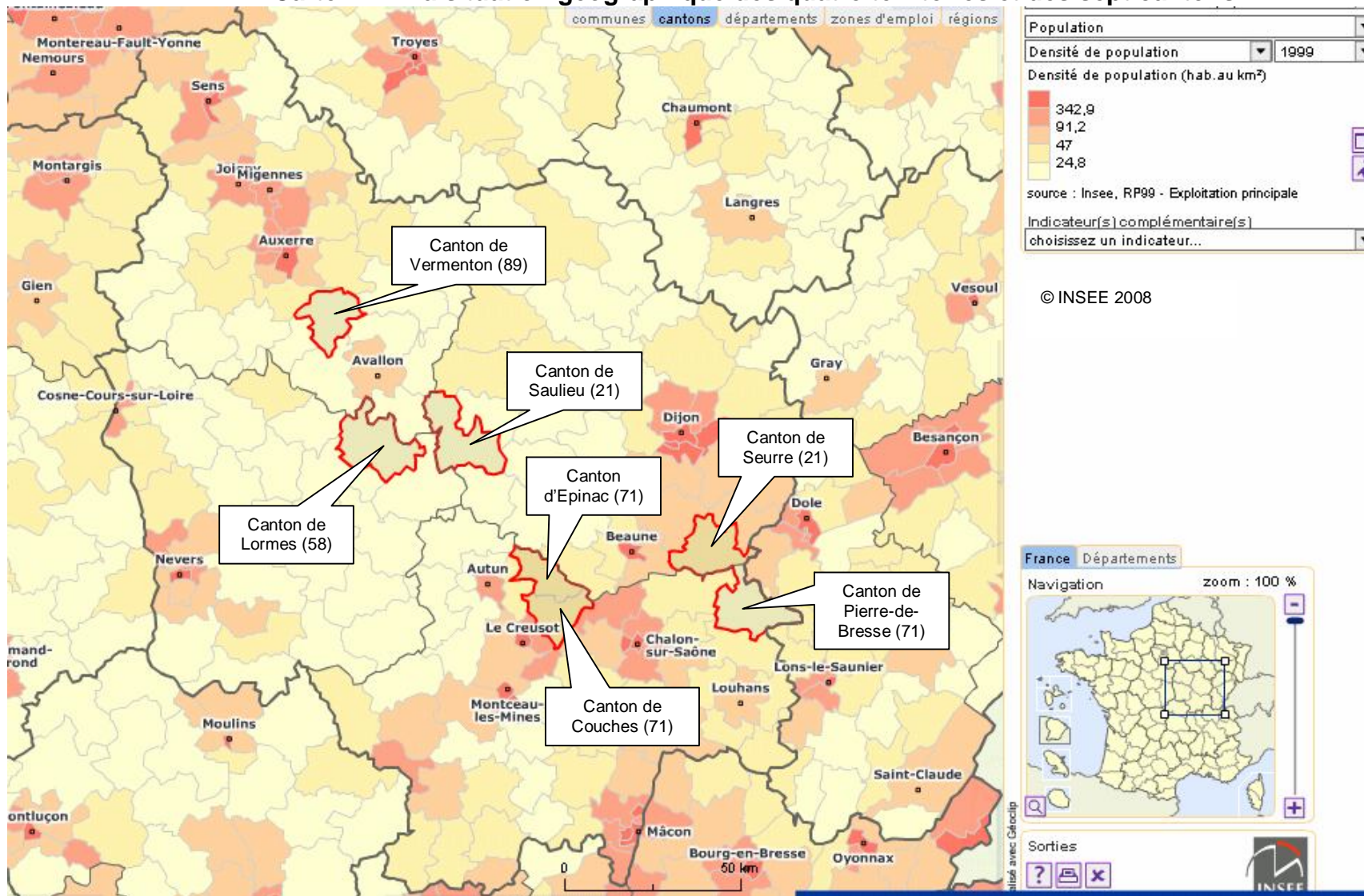
Un troisième canton, celui de Pierre-de-Bresse, présente une situation presque identique puisque toutes les communes sont situées dans la même catégorie, à l'exception d'une seule qui est classée dans la catégorie des communes multipolarisées.

Trois cantons, celui d'Epinac, celui de Couches et celui de Vermenton, sont composés en majorité de communes de la catégorie n° 6, périphérie d'un pôle rural. Mais leur proximité de pôles urbains a pour effet que plusieurs communes sont classées, dans chaque canton, dans les catégories monopolarisées ou multipolarisées.

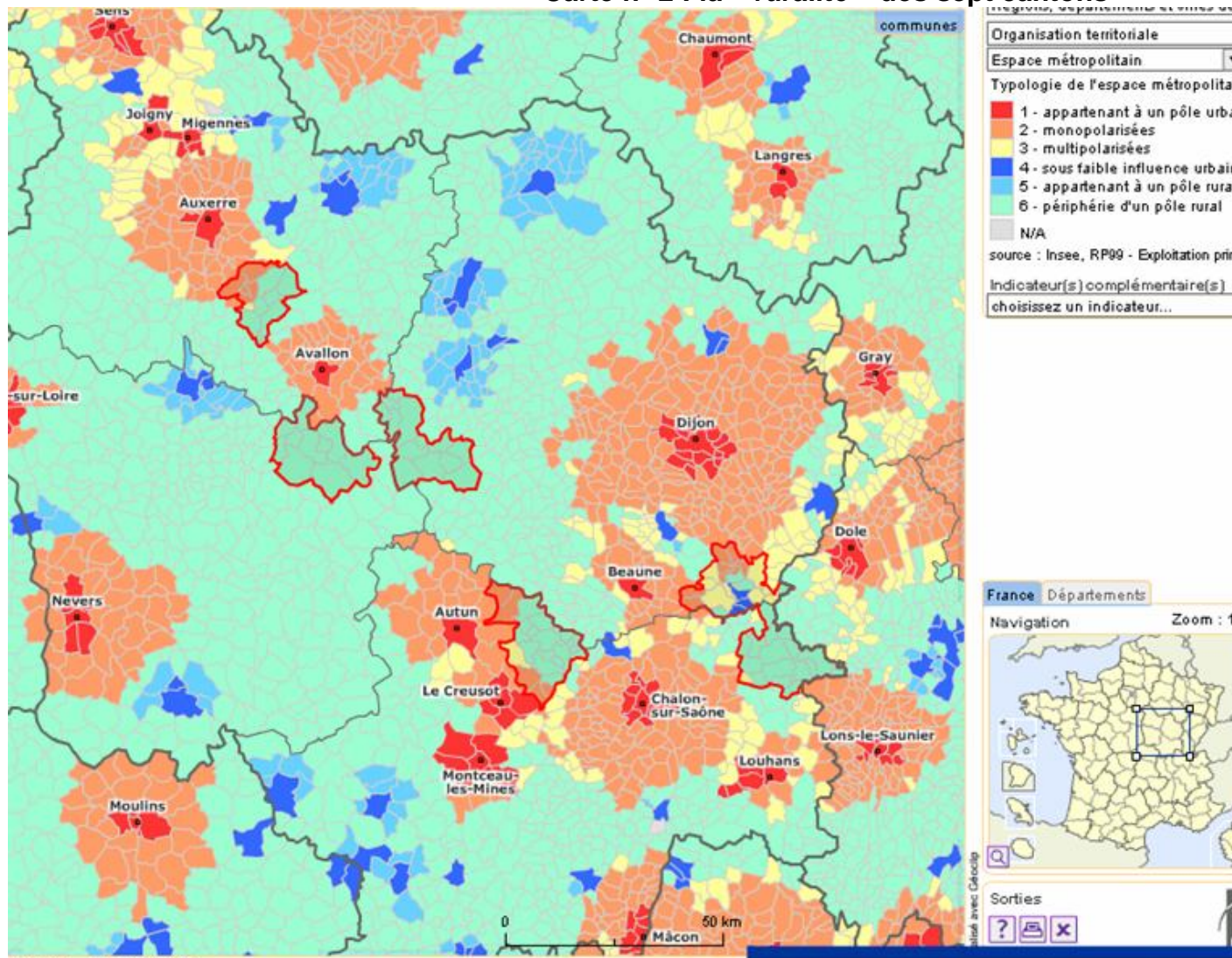
Enfin, le canton de Seurre présente une situation très diversifiée. Il ne comprend que trois communes sur vingt-quatre dans la catégorie n° 6. Les autres communes sont classées dans trois catégories : monopolarisées, multipolarisées et sous faible influence urbaine.

Le choix de ces sept cantons permettra d'interroger de manière multidimensionnelle la variable territoriale.

Carte n° 1 : la situation géographique des quatre territoires et des sept cantons



Carte n° 2 : la « ruralité » des sept cantons



B. Population

1. Densité

Les 7 cantons retenus pour l'étude présentent des réalités différentes en termes de population. En valeur absolue, la population du canton le plus peuplé, celui de Seurre, représente, en 1999¹, 225,9 % de celle du canton le moins peuplé, celui de Lormes. Cette différence s'explique principalement par la densité de population. (Cf. Tableau n° 1).

Tableau n° 1

Cantons	Densité de population						
	1975	1982	1990	1999	Evolution 1975- 1982 en %	Evolution 1982- 1990 en %	Evolution 1990- 1999 en %
Saulieu	22,7	22,73	21,33	21,09	100,1322	93,84074	98,87482
Seurre	34,23	34,95	36,74	37,82	102,1034	105,1216	102,9396
Lormes	15,86	14,91	13,71	12,97	94,01009	91,95171	94,60248
Couches	34,44	35	36,25	36,25	101,626	103,5714	100
Épinac	34,59	31,98	31,41	30,93	92,45447	98,21764	98,47182
Pierre-de-Bresse	30,71	27,84	25,68	24,79	90,65451	92,24138	96,53427
Vermenton	24,98	24,47	23,57	24,24	97,95837	96,32203	102,8426
Bourgogne	49,74	50,54	50,97	50,98	101,6084	100,8508	100,0196

En 1999, le canton de Seurre a la densité de population la plus forte avec 37,82 habitants au Km² contre 12,97 pour le canton de Lormes qui est celui dont la densité est très nettement la plus faible. Le canton de Couches est assez proche de celui de Seurre avec 36,25 habitants au Km², suivi de celui d'Épinac avec 30,93 habitants au Km². Les cantons de Vermenton (24,24 hab. au Km²), Pierre-de-Bresse (24,79 hab. au Km²) et Saulieu (21,09 hab. au Km²) sont dans une situation intermédiaire. Le dernier canton (Saulieu) se situe en périphérie du Morvan. Même si sa densité de population est nettement supérieure à l'autre canton morvandiau (Lormes), ces deux cantons n'en connaissent pas moins les deux densités de population les plus faibles de l'échantillon.

La situation n'a pas toujours été celle-là si on prend en compte les variations de population exprimées par rapport à la densité de population entre les recensements de 1975, 1982, 1990 et 1999. On se rend ainsi compte que deux cantons, ceux de Seurre et de Couches, connaissent un dynamisme démographique relatif avec une progression régulière de leur population (même si celle de Couches n'évolue pas entre 1990 et 1999). Le canton de

¹ Date du dernier recensement dont nous possédons des résultats complets. Les résultats du recensement partiel de 2005 seront disponibles prochainement mais trop tard pour ce rapport.

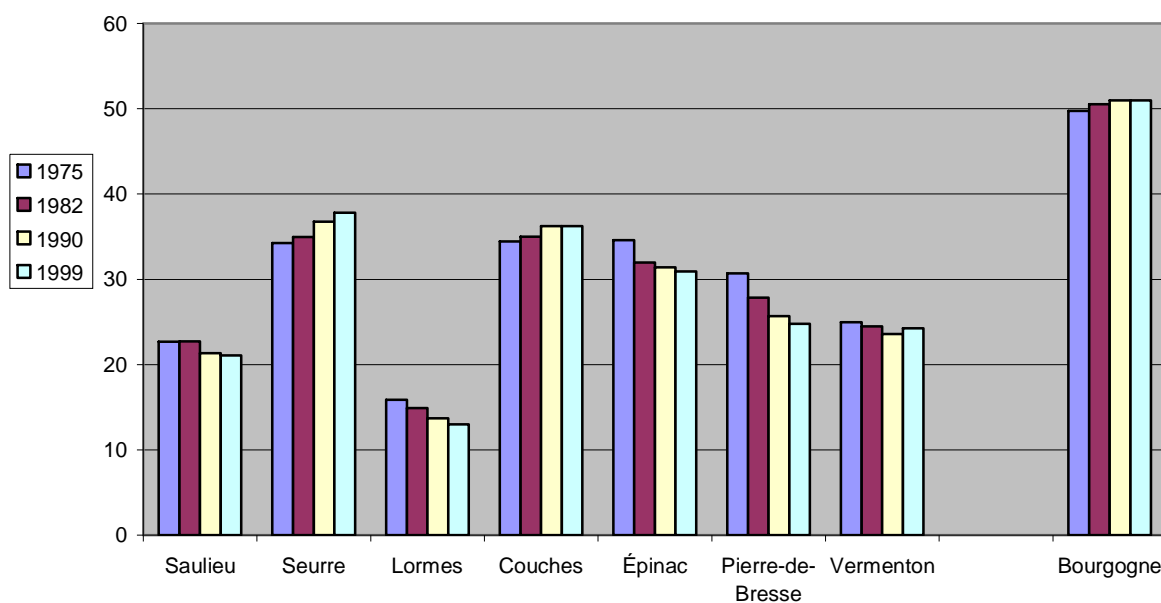
Vermenton connaît entre 1990 et 1999 une augmentation après deux baisses successives. Les cantons de Saulieu et Epinac, s'ils connaissent une légère baisse de leur population entre 1990 et 1999 « redressent néanmoins la barre ». Quant aux cantons de Lormes et de Pierre-de-Bresse, la baisse est continue et relativement nette.

Les 7 cantons présentent donc des réalités démographiques assez différentes aussi bien au niveau de la densité de population (densité 3 fois plus élevée pour les deux cantons à la densité la plus forte par rapport au canton à la densité la plus faible) que de l'évolution de la population. S'il est sans doute abusif de parler de boom démographique pour les cantons de Seurre et de Couches, on peut évoquer un processus de perte démographique pour les cantons de Lormes et de Pierre-de-Bresse quant la situation générale en Bourgogne est à la stabilisation de l'effectif de la population.

L'examen du graphique n° 1 tiré de ce tableau permet de préciser la situation.

Graphique n° 1

Evolution de la densité de population 1975-1982-1990-1999



On se rend compte qu'on peut repérer quatre types de situation : celle des cantons de Seurre et Couches où la densité est assez élevée et qui connaissent une progression démographique ; celle des cantons d'Epinac et de Pierre-de-Bresse qui, à partir d'une situation de densité assez forte, connaissent une baisse régulière ; celle des cantons de Saulieu de Vermenton qui connaissent une densité moyenne et une situation assez stable ; et, enfin,

celle du canton de Lormes qui connaît à la fois une faible densité et des baisses continues et importantes.

2. Part des personnes de moins de 25 ans et de plus de 75 ans

Ces dynamiques plus ou moins positives sont-elles liées à la pyramide des âges ? Pour ne pas alourdir la démonstration, nous nous contenterons de comparer les effectifs des moins de 20 ans et des plus de 75 ans (Cf. tableau n° 2). On se rend compte que les deux cantons les plus dynamiques, Seurre et Couches, sont ceux où la proportion des moins de 25 ans est la plus importante et où la proportion des Plus de 75 ans est la plus faible. La situation est inverse pour les deux cantons qui connaissent les baisses de population les plus fortes et les plus continues. L'analyse précédente doit donc être complétée et nuancée.

Se confirme donc l'hypothèse pour deux cantons, Seurre et Couches, d'un dynamisme démographique qui se traduit par une augmentation de population, une proportion de moins de 25 ans plus importante (et supérieure à celle de la Bourgogne) et de plus de 75 ans plus faible (mais néanmoins plus importante que sur l'ensemble de la Bourgogne). Pour deux autres cantons, Lormes et Pierre-de-Bresse, la situation fait penser à une forme de dépression démographique. Quant aux trois autres cantons, ils se situent dans un entre-deux.

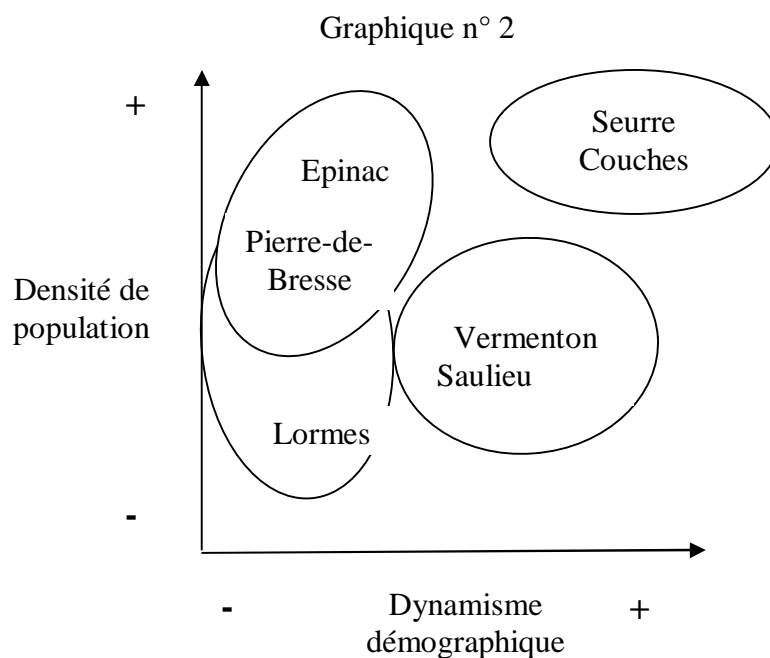
Tableau n° 2

Cantons	Part des moins de 20 ans	Part des plus de 75 ans
Saulieu	22,17	13,91
Seurre	24,51	10,37
Lormes	17,1	17,18
Couches	24,12	10,45
Épinac	21,95	12,3
Pierre-de-Bresse	19,69	15,52
Vermenton	21,38	13,63
Bourgogne	23,31	9,33

3. Construction du critère Dynamique démographique

Il apparaît ainsi que la dynamique démographique de ces territoires combine deux dimensions : la densité de population et le dynamisme démographique. En croisant ces deux critères, on repère plusieurs cas de figure (Cf. Graphique n° 2).

Il est nécessaire de formuler un avertissement méthodologique : le critère du dynamisme démographique est une construction schématique qui procède d'une réduction de plusieurs variables. Ce critère doit être regardé avec précaution, à titre indicatif.



4. Nombre moyen de personnes par ménage

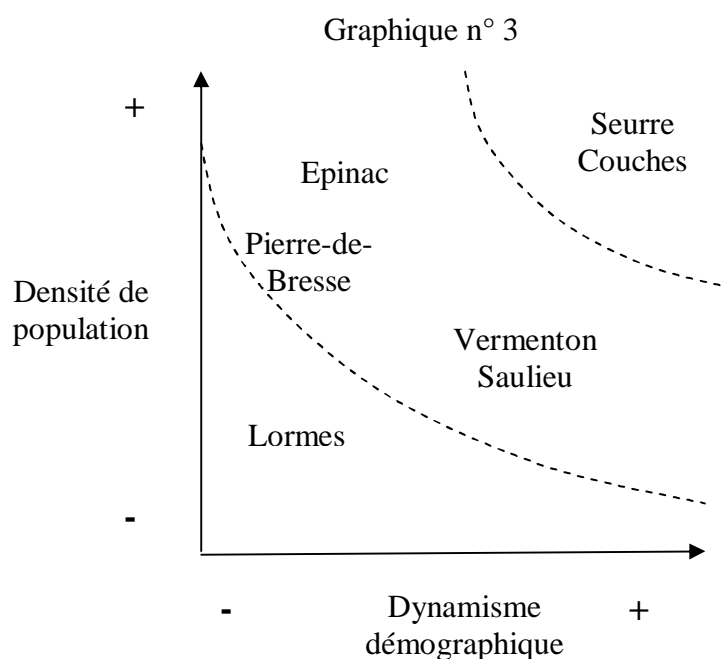
La prise en compte d'un autre indicateur (Cf. Tableau n° 3), le nombre moyen de personnes par ménage, confirme le classement opéré dans le graphique n° 2 à partir des deux axes retenus. Les cantons de Seurre et de Couches sont ceux où le nombre est le plus élevé alors que celui de Lormes est en queue de liste. Les quatre autres cantons présentent une situation assez proche au regard de ce critère et qui n'est pas très éloignée de celle des cantons de Seurre et Couches (On peut repérer ici un continuum de situations).

Tableau n° 3

Cantons	Nombre moyen de personnes par ménage
Saulieu	2,224
Seurre	2,443
Lormes	2,094
Couches	2,48
Épinac	2,316
Pierre-de-Bresse	2,218
Vermenton	2,184
Bourgogne	2,336

5. Trois zones correspondant à trois dynamiques différentes

En reprenant le graphique n° 2, on peut définir ainsi 3 zones correspondant à des dynamiques démographiques qui combinent la densité de population, le dynamisme démographique et le nombre moyen de personnes par ménage (Cf. Graphique n° 3).



C. Classification socioprofessionnelle

1. Actifs-inactifs

L'analyse de la population des inactifs par rapport à la population des plus de 15 ans (Cf. Tableau n° 4) confirme les tendances démographiques et montrent que certains cantons présentent bien des critères de dynamisme à la différence d'autres.

Tableau n° 4

Cantons	Part des inactifs par rapport à la population des plus de 15 ans	Part des retraités par rapport aux inactifs	Part des autres sans activité professionnelle par rapport aux inactifs
Saulieu	51,75644028	64,40422323	35,59577677
Seurre	48,86363636	57,55813953	42,44186047
Lormes	61,39088729	64,453125	35,546875
Couches	51,15702479	54,60420032	45,39579968
Épinac	52,36656596	57,69230769	42,30769231
Pierre-de-Bresse	59,22330097	67,84363178	32,15636822
Vermenton	55,44147844	64,81481481	35,18518519
Bourgogne	47,71862948	53,88006669	46,11993331

Seul le canton de Seurre a moins d'inactifs que d'actifs dans la population des plus de 15 ans et se rapproche ainsi de la moyenne régionale. Le taux de retraités y est relativement faible, en se rapprochant de la moyenne régionale. Seul celui du canton de Couches est inférieur. Le dynamisme démographique de ces deux cantons se confirme.

Les cantons de Lormes et Pierre-de-Bresse ont un taux d'inactifs nettement supérieur à ceux des autres cantons en se situant autour de 60 %. Dans ces cantons, la part des retraités par rapport aux inactifs relativement élevée (près de 64,5 % pour Lormes et près de 68 % pour Pierre-de-Bresse) confirme le faible dynamisme démographique de ces cantons.

On signalera les situations du canton de Vermenton et, dans une moindre mesure, celui de Saulieu qui, au regard des critères démographiques, se présentent plutôt comme des cantons qui retrouvent une forme de dynamique démographique. Or, avec plus de 55% d'inactifs pour le canton de Vermenton et près de 52 % pour le canton de Saulieu et, au sein de cette population, près de 65 % de retraités pour Vermenton et près de 64,5 % pour Saulieu, ils apparaissent comme des cantons vieillissants.

2. Professions et Catégories Sociales (PCS)

L'analyse de la répartition de la population active entre PCS (nouvelle catégorisation qui remplace les CSP – catégories socioprofessionnelles) montre que chaque canton présente une réalité particulière (Cf. Tableau n° 5).

Tableau n° 5

Cantons	Part des agriculteurs exploitants par rapport aux actifs	Part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise par rapport aux actifs	Part des cadres, professions intellectuelles supérieures par rapport aux actifs	Part des professions intermédiaires par rapport aux actifs	Part des employés par rapport aux actifs	Part des ouvriers par rapport aux actifs
Saulieu	8,74	9,22	4,21	14,40	27,67	35,76
Seurre	3,33	8,44	5,22	16,22	29,22	37,57
Lormes	13,35	13,04	7,14	11,49	27,02	27,96
Couches	8,46	6,94	7,11	22,84	23,69	30,96
Épinac	7,19	7,189	6,13	15,64	25,37	38,48
Pierre-de-Bresse	15,20	8,97	2,93	11,72	22,34	38,84
Vermenton	3,92	10,6	7,37	14,98	28,34	34,79
Total 7 cantons en valeur absolue	1244	1380	860	2440	4104	5508
Total 7 cantons en pourcentage ²	8	8,88	5,54	15,71	26,42	35,45
Bourgogne	3,87	6,66	8,44	20,09	29,58	31,36

Légende :

Pourcentage	Pourcentages nettement supérieurs à la moyenne des 7 cantons
Pourcentage	Pourcentages immédiatement supérieurs à la moyenne des 7 cantons
Pourcentage	Pourcentages autour de la moyenne des 7 cantons des 7 cantons
Pourcentage	Pourcentages immédiatement inférieurs à la moyenne des 7 cantons
Pourcentage	Pourcentages nettement inférieurs à la moyenne des 7 cantons

a) Repérage des situations de chaque canton

Dans le canton de Saulieu, l'ensemble des catégories est légèrement surreprésenté alors que les cadres, professions intellectuelles supérieures sont légèrement sous-représentés. Dans celui de Seurre, ce sont les employés et les ouvriers qui sont surreprésentés alors que les agriculteurs exploitants sont nettement sous-représentés. Dans le canton de Lormes, les agriculteurs exploitants et les artisans, commerçants, chefs d'entreprise sont nettement surreprésentés et les cadres, professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés. Les professions intermédiaires sont, quant à elles, sous-représentées et les ouvriers sont nettement sous-représentés. Dans le canton de Couches, les professions intermédiaires sont nettement surreprésentés, les cadres, professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés, alors que les artisans commerçants, chefs d'entreprise, les employés et les ouvriers sont sous-représentés. Dans celui d'Épinac, les ouvriers sont surreprésentés, alors que les artisans commerçants, chefs d'entreprise sont sous-représentés. Dans celui de Pierre-de-Bresse, les agriculteurs exploitants sont nettement surreprésentés, les ouvriers sont surreprésentés, alors

² Commentaire : il est possible sur ce critère d'établir une moyenne pour les 7 cantons puisque nous disposons des chiffres en valeur absolue

que les cadres, professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés sont sous-représentés. Enfin, dans le canton de Vermenton, les artisans commerçants chefs d'entreprise, les cadres, professions intellectuelles supérieures et les employés sont surreprésentés, alors que les agriculteurs exploitants sont nettement sous-représentés.

b) Entrée par le critère des PCS

Cette énumération canton par canton permet de prendre conscience de cette diversité mais elle ne favorise pas une lisibilité de l'ensemble. L'entrée par le critère des PCS le facilite.

On peut distinguer les PCS qui sont plutôt surreprésentées de celles qui sont plus sous-représentées.

(1) PCS plutôt surreprésentées

D'une manière générale, il y a plus d'agriculteurs exploitants dans les cantons de l'échantillon que dans la moyenne régionale (ce qui semble normal pour des cantons ruraux), à l'exception notable des cantons de Seurre (canton peu agricole) et de Vermenton (territoire proche du Gâtinais et de la Beauce où l'on trouve principalement des exploitations agricoles de grande taille).

De la même manière, on trouve dans ces cantons plus d'artisans commerçants, chefs d'entreprise que dans la moyenne régionale sauf dans celui de Couches.

Enfin, il y a nettement plus d'ouvriers que dans la moyenne régionale, surtout à Epinac et à Pierre-de-Bresse et, dans une moindre mesure, à Seurre mais, par contre, il y en a nettement moins à Lormes.

(2) PCS plutôt sous-représentées

Par contre, il y a moins de cadres, professions intellectuelles supérieures que dans la moyenne régionale (ce qui semble normal, cette PCS étant particulièrement présente dans les pôles urbains) sauf dans trois cantons qui, sur ce point, se rapprochent de la moyenne régionale : les cantons de Lormes et de Vermenton (sans doute parce que de nombreux retraités de cette PCS s'y installent) et dans celui de Couches, territoire valorisé qui attire des populations plus fortunées qui travaillent sur les agglomérations de Chalon-sur-Saône et du Creusot/Montceau-les-Mines.

On trouve également moins de professions intermédiaires dans six cantons, sauf à Couches.

Enfin, les employés sont légèrement moins représentés que dans la moyenne régionale, surtout dans le canton de Pierre-de-Bresse.

(3) Synthèse

En résumé, à l'exception des cantons de Seurre et de Vermenton qui présentent quelques similitudes, on peut remarquer une grande variété de situations. Sur le critère PCS, les 7 cantons présentent donc des profils nettement différenciés (Cf. tableau n° 6).

Tableau récapitulatif n° 6

Cantons	PCS nettement surreprésenté	PCS légèrement surreprésenté	PCS légèrement sous-représentés	PCS nettement sous-représentés
Saulieu		Autres PCS	cadres, professions intellectuelles supérieures	
Seurre		employés et ouvriers		agriculteurs exploitants
Lormes	agriculteurs exploitants et artisans, commerçants, chefs d'entreprise	cadres, professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	ouvriers
Couches	professions intermédiaires	cadres, professions intellectuelles supérieures	artisans commerçants, chefs d'entreprise, employés et ouvriers	
Épinac		ouvriers	artisans commerçants, chefs d'entreprise	
Pierre-de-Bresse	agriculteurs exploitants	ouvriers	cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et employés	
Vermenton		artisans commerçants chefs d'entreprise, les cadres, professions intellectuelles supérieures et les employés		agriculteurs exploitants

3. Niveau de formation et revenus

L'approche en termes de formation et de revenu permet de préciser les caractéristiques socioprofessionnelles des cantons.

a) Diplômes

La variable diplômes permet de construire, à partir de quatre indicateurs (Cf. Tableau n°7) un classement qui distingue les cantons où le niveau de diplômes est le plus élevé de ceux où il est plus faible.

Tableau n° 7

Canton	Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme	Part de la population de 15 ans ou plus ayant un diplôme inférieur au baccalauréat	Part de la population de 15 ans ou plus dont le dernier diplôme est le baccalauréat	Part de la population de 15 ans ou plus ayant un diplôme supérieur au baccalauréat
Saulieu	25	58,88	8,29	7,83
Seurre	22,16	59,3	10,01	8,54
Lormes	18,31	65,93	8,06	7,71
Couches	17,68	59,65	10,93	11,74
Épinac	26,4	59	7,49	7,11
Pierre-de-Bresse	28,91	58,03	7,43	5,63
Vermenton	18,33	62,4	10,75	8,52
Bourgogne	21,15	54,94	10,93	12,98

Légende :

Pourcentage	Pourcentages nettement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages autour de la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement inférieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages nettement inférieurs à la moyenne bourguignonne

Si l'on simplifie le tableau en situant les cantons par rapport aux moyennes régionales (Cf. Tableau n° 8), on s'aperçoit qu'à l'instar des variables démographiques, sont positionnés en tête de liste sur la variable diplômes les cantons de Couches (ce qui apparaît assez logique puisque les PCS professions intermédiaires et cadres, professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés) et de Seurre (alors que les PCS ouvriers et employés sont légèrement surreprésentés). Mais le canton de Lormes qui était classé pour les variables démographiques comme le canton le moins dynamique se retrouve ici dans une position intermédiaire (ce qui semble normal puisque la PCS cadres, professions intellectuelles supérieures y est surreprésentée). Il devance les cantons de Saulieu, Epinac. Le canton de Pierre-de-Bresse est celui où le taux de personnes sans diplômes est le plus important et où le taux de personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est le plus faible.

Tableau n° 8

	Pourcentages nettement inférieurs à la moyenne régionale	Pourcentages immédiatement inférieurs à la moyenne régionale	Pourcentages autour de la moyenne régionale	Pourcentages immédiatement supérieurs à la moyenne régionale	Pourcentages nettement supérieurs à la moyenne régionale
Part de la population de 15 ans ou plus ayant un diplôme supérieur au baccalauréat		Lormes Couches Vermenton	Seurre	Saulieu Epinac	Pierre-de-Bresse
Part de la population de 15 ans ou plus dont le dernier diplôme est le baccalauréat				Saulieu Seurre Couches Epinac Pierre-de-Bresse	Lormes Vermenton
Part de la population de 15 ans ou plus ayant un diplôme inférieur au baccalauréat		Saulieu Lormes Epinac Pierre-de-Bresse	Seurre Couches Vermenton		
Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme	Pierre-de-Bresse	Saulieu Seurre Lormes Epinac Vermenton	Couches		

En tendance générale et en schématisant, on obtient le tableau n° 9³ :

Tableau n° 9

Population la moins bien formée	←————→				Population la mieux formée
Pierre-de-Bresse	Saulieu Epinac	Lormes Vermenton	Seurre	Couches	

³ A analyser avec toujours la même précaution et avec un objectif indicatif en raison du caractère réducteur du critère construit par agglomération de plusieurs variables.

b) Revenus

Les indicateurs liés aux revenus rejoignent pour certains la variable diplômés sans complètement la recouper (Cf. Tableau n° 10). C'est en particulier le cas du revenu médian et du revenu moyen.

Tableau n° 10

Cantons	Revenu médian par Unité de Consommation (Chiffres 2006)	Revenus moyens des ménages (Chiffres ORS 2008)	Rapport interdécile par Unité de Consommation (Chiffres 2005) ⁴	Proportion des foyers non imposés (Chiffres ORS 2008)
Saulieu	14722	24745,66	4,21	49,5
Seurre	15459	27487,37	3,73	42,7
Lormes	14758	23687,62	4,35	48,0
Couches	17005	29334,64	3,98	38,3
Épinac	14845	24564,94	3,91	48,1
Pierre-de-Bresse	13990	23898,59	3,69	53,7
Vermenton	15758	26935,81	4,3	42,8
Bourgogne	16479	27602,44	4,37	39,46

Légende :

Chiffre	Chiffres ou pourcentages très nettement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Chiffre	Chiffres ou pourcentages nettement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Chiffre	Chiffres ou pourcentages immédiatement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Chiffre	Chiffres ou pourcentages autour de la moyenne bourguignonne
Chiffre	Chiffres ou pourcentages immédiatement inférieurs à la moyenne bourguignonne
Chiffre	Chiffres ou pourcentages nettement inférieurs à la moyenne bourguignonne

(1) Revenu médian, revenu moyen et proportion de foyers non imposés

Si l'on prend en compte tout d'abord le revenu médian (niveau de revenu qui sépare la population en deux parties égales, l'une en dessous du revenu médian et l'autre au dessus), on peut observer que seul celui du canton de Couches est supérieur à la moyenne régionale (17005 € contre 16479 €). On trouve ensuite par ordre décroissant : autour de 15500 €: Vermenton (15758 €) et Seurre (15459 €) ; un peu en dessous de 15000 €: Epinac (14845 €), Lormes (14758 €) et Saulieu (14722 €) ; et légèrement en dessous de 14000 €: Pierre-de-Bresse (13990 €).

Les tendances observées avec le revenu médian se retrouvent à quelques nuances près avec le revenu moyen et proportion de foyers non imposés.

⁴ Le rapport inter-déciles (9ème décile / 1er décile) établit le rapport entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10% de personnes aux revenus par unité de consommation les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC au sein d'une zone mais aussi entre les zones.

Ces trois critères présentent des résultats en termes de positionnement des cantons qui sont assez proches du critère Diplômes (Cf. Tableau n° 11 en comparaison du tableau n° 9 – même avertissement en termes de précaution d’analyse).

Tableau n° 11

Revenus médian et moyen le plus bas Proportion des foyers non imposés la plus haute		Revenus médian et moyen le plus élevé Proportion des foyers non imposés la plus basse	
←		→	
Pierre-de-Bresse	Epinac Lormes Saulieu	Vermenton Seurre	Couches

(2)Le rapport interdécile par unité de Consommation

Le rapport interdécile par unité de Consommation (qui permet d’étudier la disparité relative des revenus par unité de consommation entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, c’est-à-dire les inégalités de revenus) bouleverse la hiérarchie des cantons. Trois cantons qui se situent en milieu de classement pour le revenu médian, le revenu moyen et le niveau de formation, se distinguent par un rapport interdécile important. Il s’agit des cantons les plus touristiques et les plus proches de la région parisienne, susceptibles d’attirer des populations en retraite.

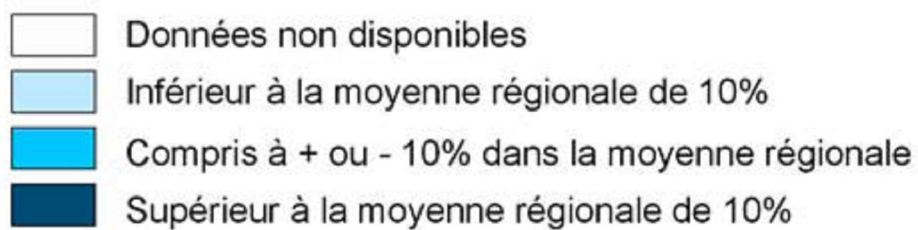
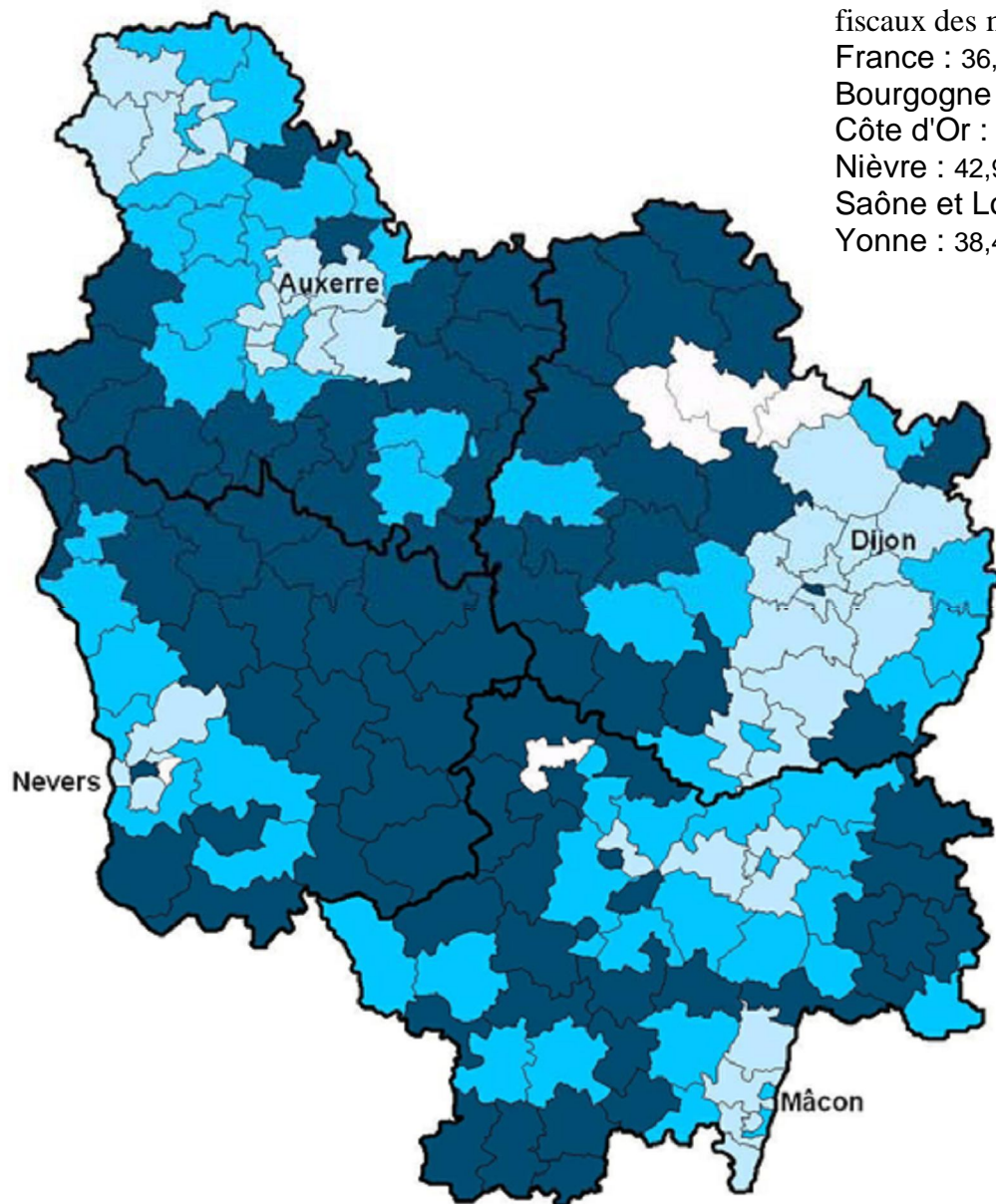
(3)La répartition résidences principales / résidences secondaires comme variable d’approfondissement

On sait que l’installation pour la retraite sur un territoire est parfois précédée par une installation intermittente en résidence secondaire. Est-ce que la répartition résidences principales / résidences secondaires confirme les tendances du rapport interdécile (Cf. Tableau n° 12) ? Partiellement, puisque la tendance est nettement confirmée pour les cantons de Vermenton et de Lormes, mais pas du tout pour celui de Saulieu. Par contre, la tendance du rapport interdécile du canton de Seurre est confirmée par la tendance de la part des résidences secondaires, ce canton se situant dans une situation moyenne alors qu’au niveau du revenu médian et du revenu moyen, il se situe dans une position haute.

(4)Cartes de foyers non imposés et des revenus moyens dans les cantons de Bourgogne en 2005

Proportion des foyers non imposés cantons de Bourgogne en 2005

Source : Insee-DGI, Revenus
fiscaux des ménages
France : 36,6%
Bourgogne : 38,7%
Côte d'Or : 34,1%
Nièvre : 42,9%
Saône et Loire : 41,2%
Yonne : 38,4%



Revenus moyens des ménages dans les cantons de Bourgogne en 2005

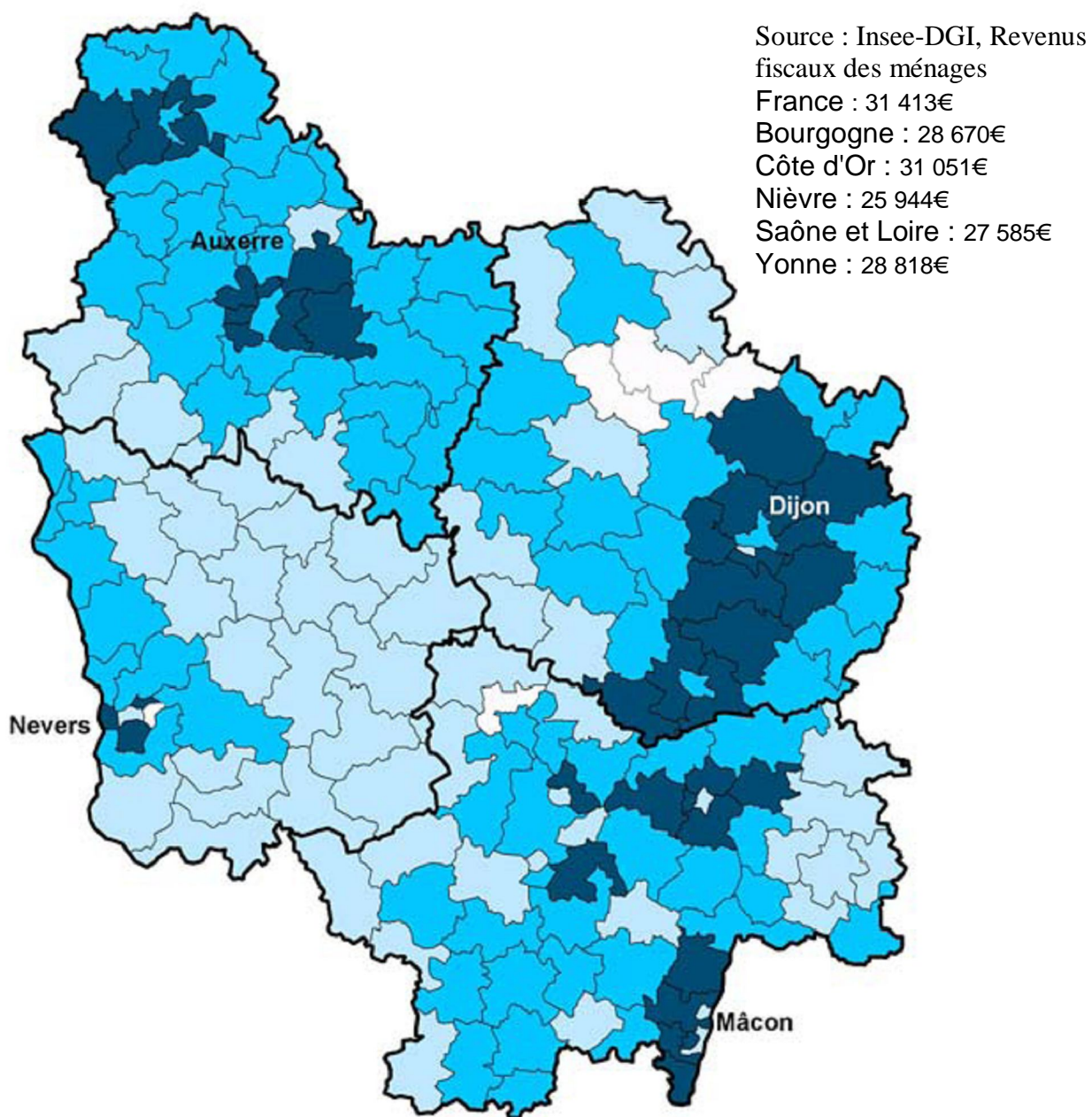


Tableau n° 12

Canton	Part des résidences principales	Part des résidences secondaires ou logements occasionnels
Saulieu	70,78	19,31
Seurre	81,08	12,97
Lormes	52,41	39,23
Couches	70,7	21,05
Épinac	69,08	21,03
Pierre-de-Bresse	69,91	21,71
Vermenton	61,3	30,39
Bourgogne	81,5	10,77

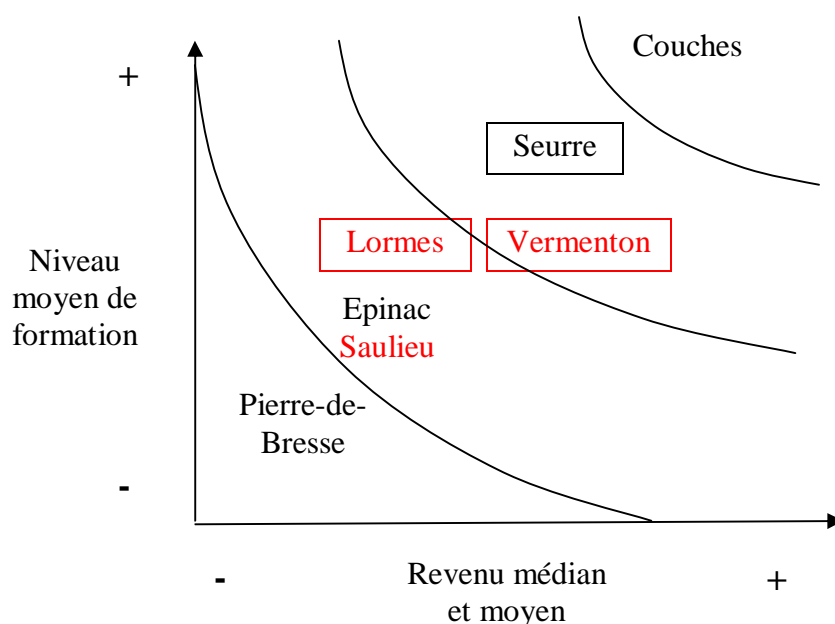
Légende :

Pourcentage	Pourcentages nettement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages autour de la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement inférieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages nettement inférieurs à la moyenne bourguignonne

(5) Un axe formation/revenus/résidences secondaires

En croisant les différents critères et tendances présentés ci-dessus, on peut schématiser un axe formation/revenus/résidences secondaires (Cf. Graphique n° 4)

Graphique n° 4⁵



Légende

Axe des abscisses : tendance des revenus en prenant en compte les critères revenu médian et revenu moyen – Cf. Tableau n° 11

Axe des ordonnées : tendance du niveau de formation en combinant les quatre critères de diplôme – Cf. Tableau n° 9

En rouge les cantons qui présentent des disparités plus importantes de revenus - Cf. le rapport interdécile par unité de Consommation

En rouge entouré, les cantons où il y a une part importante de résidences secondaires et en noir entouré le canton où il y a une faible part de résidences secondaires

4. Logement, types de résidences et taille de la ville centre (Cf. Tableau n° 13)

L'analyse de la situation du logement permet de repérer à nouveau des situations locales originales. Néanmoins, quelques grandes tendances apparaissent qui mettent en évidence des logiques régionales ou socio-économiques.

⁵ Avec les même avertissement en termes de précaution.

Tableau n° 13

Canton	Part des résidences principales	Part des maisons individuelles dans les résidences principales	Part des résidences principales construites avant 1949	Part des résidences principales construites en 1990 ou après	Part des résidences principales occupées depuis 9 ans ou plus	Part des résidences secondaires ou logements occasionnels	Part des logements vacants en %	Part des logements en location HLM en %	Population de la ville centre
Saulieu	70,78	82,99	62,87	6,33	41,48	19,31	9,92	8,46	2837
Seurre	81,08	90,42	53,76	6,57	40,97	12,97	5,95	5,42	2668
Lormes	52,41	96,32	68,45	5,7	38,92	39,23	8,36	0,75	1398
Couches	70,7	96,08	67,2	6,25	36,06	21,05	8,25	1,71	1409
Épinac	69,08	91,91	69,6	4,4	37,53	21,03	9,89	4,26	2522
Pierre-de-Bresse	69,91	95,65	53,95	9,73	33,83	21,71	8,39	1,51	991
Vermenton	61,3	92,98	71,54	4,23	42,6	30,39	8,31	2,12	1197
Bourgogne	81,5	67,98	41,39	8,06	46,45	10,77	7,73	11,65	

Légende :

En rouge, valeurs extrêmes négatives

En vert, valeurs extrêmes positives

a) Analyse des situations cantonales

Le canton de Saulieu se caractérise par une faible part de maisons individuelles dans les résidences principales et un fort taux de logements en location HLM (8,46%).

Le canton de Seurre comprend un taux important de résidences principales (81,08 %) mais peu de résidences principales construites avant 1949, peu de résidences secondaires ou logements occasionnels et peu de logements vacants. Le fort taux de constructions de résidences principales depuis 60 ans et un taux d'occupation en résidence principale important semble indiquer qu'il y a un fort dynamisme immobilier sur le canton. Celui-ci s'explique sans doute par le fait que de nombreuses communes du canton sont polarisées par un ou plusieurs centres urbains et qu'elles ont vu s'installer sur leur territoire des ménages qui travaillent à Dijon ou à Beaune.

Sur le canton de Lormes, le faible taux de résidences principales s'explique par le fort taux de résidences secondaires. On note aussi qu'il y a peu de logements en location HLM et que le taux de logements vacants est important. Cela semble montrer que ce canton connaît un faible taux d'occupation et que cette situation couplée à l'attractivité touristique du territoire conduit des nombreuses personnes extérieures à y acheter une résidence secondaire.

La situation du canton de Couches se présente comme une situation moyenne sur tous les critères à l'exception de la part de logements en location HLM qui est particulièrement faible.

Le canton d'Épinac se distingue par le faible taux de résidences principales construites en 1990 ou après, ce qui s'explique sans doute par la crise économique qui a frappé ce territoire avec la fermeture des mines.

Bien que les communes du canton de Pierre-de-Bresse soient presque toutes (à l'exception d'une seule) classées dans la catégorie des communes en périphérie d'un pôle rural, on y observe le plus fort taux de résidences principales construites en 1990 ou après (9,73 % quand les six autres cantons se situent entre 4,23 % et 6,57 et quand la moyenne régionale est de 8,06 %), taux qui a comme correspondance logique le faible taux de résidences principales construites avant 1949 et le faible taux de résidences principales occupées depuis 9 ans ou plus. Des interrogations demeurent sur ce dynamisme immobilier à propos de ce territoire éloigné des centres urbains et qui connaît le plus fort taux d'agriculteurs exploitants (15,2 %). Y a-t-il ici un phénomène propre au val de Saône ? On peut en effet remarquer que les situations des cantons de Seurre et de Pierre-de-Bresse sont similaires sur le critère Part des résidences principales construites avant 1949 dont le taux est nettement plus faible qu'ailleurs.

Le canton de Vermenton connaît une situation qui se rapproche de celle du canton de Lormes. Le taux de résidences principales construites en 1990 ou après est faible, au contraire du taux de résidences secondaires ou logements occasionnels.

b) La mise en évidence de plusieurs phénomènes immobiliers

On notera tout d'abord un phénomène propre à la zone Morvan-centre / vallée de l'Yonne qui se caractérise par le nombre important de résidences secondaires dans des cantons touristiques, ceux de Lormes et de Vermenton.

Deuxièmement, la Vallée de la Saône connaît un fort développement immobilier.

Troisièmement, un processus de chute de la construction est repéré dans un canton en crise économique, celui d'Épinac.

Enfin, les cantons dont les chefs-lieux sont les plus peuplés ont un fort taux de logements HLM : Saulieu (2837 habitants et 8,46 % de logements en location HLM) ; Seurre (2668 hab. et 5,42 %) ; Épinac (2522 hab. et 4,26 %)

D. Problématiques socio-économiques

Avec les problématiques socio-économiques, la monographie comparée aborde des dimensions directement en rapport avec les questions de la pauvreté et de l'exclusion. Les chiffres à notre disposition sont, pour certains, de 1999 et, pour d'autres de 2008 (Cf. tableau n° 14). Il est donc difficile de procéder à des comparaisons. On peut cependant remarquer qu'à nouveau, les situations sont très différentes d'un canton à l'autre.

1. Emploi-chômage

Tableau n° 14

Cantons	Taux de chômage	Proportions de chômeurs de longue durée (Chiffres ORS 2008)	Proportion d'allocataires de l'ASS (Chiffres ORS 2008)	Taux de chômage des moins de 25 ans
Saulieu	11,4886731	38,1	1,5	22,81
Seurre	13,4166667	30,7	1,3	28,77
Lormes	11,4906832	20,6	1,0	15,79
Couches	7,07720588	34,4	1,2	24,7
Épinac	15,5919662	32,1	1,9	36,75
Pierre-de-Bresse	10,0732601	14,9	1,4	17,61
Vermenton	14,4009217	19,2	1,9	24,36
Taux 7 cantons ⁶	12,3004634			
Bourgogne	11,9120078	28,92	1,32	24,7

Légende :

Pourcentage	Pourcentages très nettement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages nettement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages autour de la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement inférieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages nettement inférieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages très nettement inférieurs à la moyenne bourguignonne

Le canton d'Épinac apparaît comme le plus touché par le problème du chômage. À l'inverse, le canton de Pierre-de-Bresse est celui qui connaît la situation la moins problématique sur ce point. Les cantons de Saulieu et de Seurre connaissent une situation difficile : pour le premier, principalement aux niveaux de la proportion de chômeurs de longue durée et de la proportion d'allocataires de l'Allocation de Solidarité Spécifique ; pour le second, aux niveaux du taux de chômage, de la proportion de chômeurs de longue durée et

⁶ Il est possible sur ce critère d'établir une moyenne pour les 7 cantons puisque nous disposons des chiffres en valeur absolue

de la proportion d'allocataires de l'Allocation de Solidarité Spécifique. Les cantons de Lormes, Couches et Vermenton connaissent des situations contrastées.

Comme pour d'autres variables, on peut proposer un classement des cantons sur la problématique générale du chômage (Cf. tableau n° 15), avec les mêmes précautions que précédemment (réduction de plusieurs variables en un seul classement)

Tableau n° 15

Problématiques de chômage les plus fortes		Problématique de chômage les plus faibles	
←		→	
Epinaç	Saulieu Seurre	Vermenton Lormes Couches	Pierre-de-Bresse

2. Allocations (Cf. tableau n° 16)

Les deux variables à notre disposition sur les allocations permettent de repérer que trois cantons (Couches, Pierre-de-Bresse et Vermenton) présentent des taux inférieurs à ceux des quatre autres.

Tableau n° 16

Cantons	Proportions d'allocataires RMI ou API ou AAH	Proportion d'allocataires dépendant à 75% des prestations	
Saulieu	6,2	4,7	++
Seurre	6,3	5,5	++
Lormes	8,0	4,0	++
Couches	3,6	2,5	--
Épinaç	6,7	3,9	+
Pierre-de-Bresse	5,7	3,7	-
Vermenton	5,9	3,4	-
Bourgogne	6,64	4,19	

Légende :

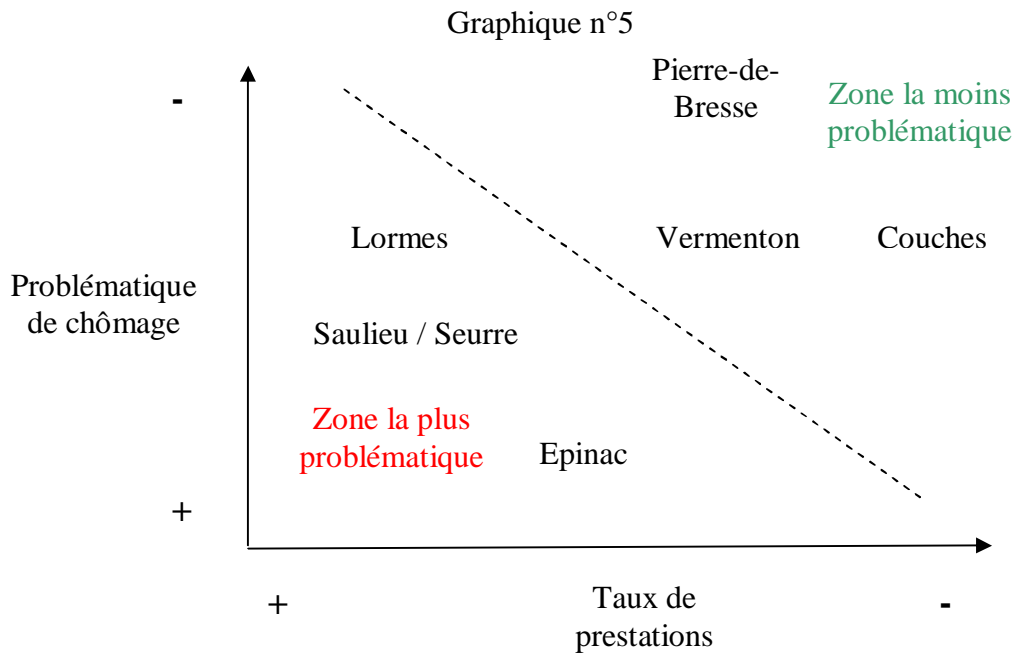
Pourcentage	Pourcentages nettement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement supérieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages autour de la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages immédiatement inférieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages nettement inférieurs à la moyenne bourguignonne
Pourcentage	Pourcentages très nettement inférieurs à la moyenne bourguignonne

On peut à nouveau proposer un classement des cantons sur la question des prestations (Cf. tableau n° 17), avec les mêmes précautions que précédemment (réduction de plusieurs variables en un seul classement).

Tableau n° 17

Taux de prestations les plus faibles		Taux de prestations les plus forts	
←		→	
Couches	Pierre-de-Bresse Vermenton	Epinac	Saulieu Seurre Lormes

3. Deux zones d'intensités différentes en matière de problématiques socio-économiques (Cf. Graphique n° 5)



4. Cartes des données socio-économiques

Les allocataires RMI ou API ou AAH

Nombre d'allocataires RMI ou API ou AAH dans les cantons de Bourgogne

Sources : INSEE, CAF, MSA

France : 2 298 668

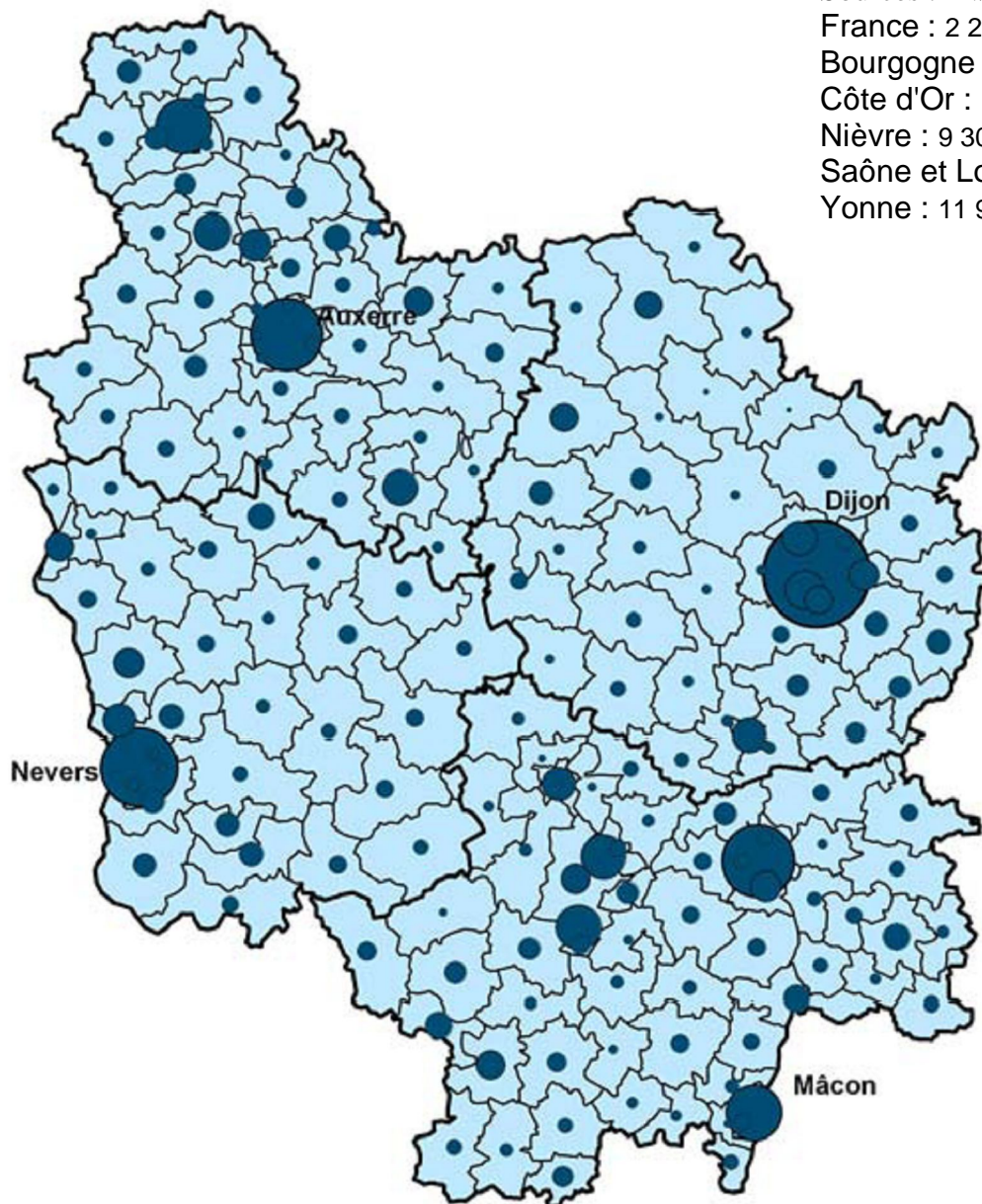
Bourgogne : 50 616

Côte d'Or : 13 779

Nièvre : 9 306

Saône et Loire : 15 618

Yonne : 11 913



Proportions d'allocataires RMI ou API ou AAH dans l'ensemble des ménages dans les cantons de Bourgogne en 2005

Sources : INSEE, CAF, MSA

France : 9,44%

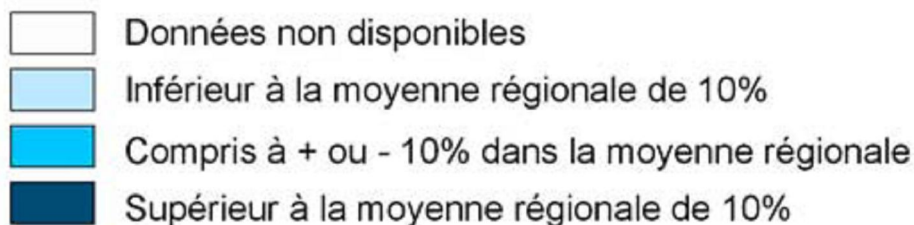
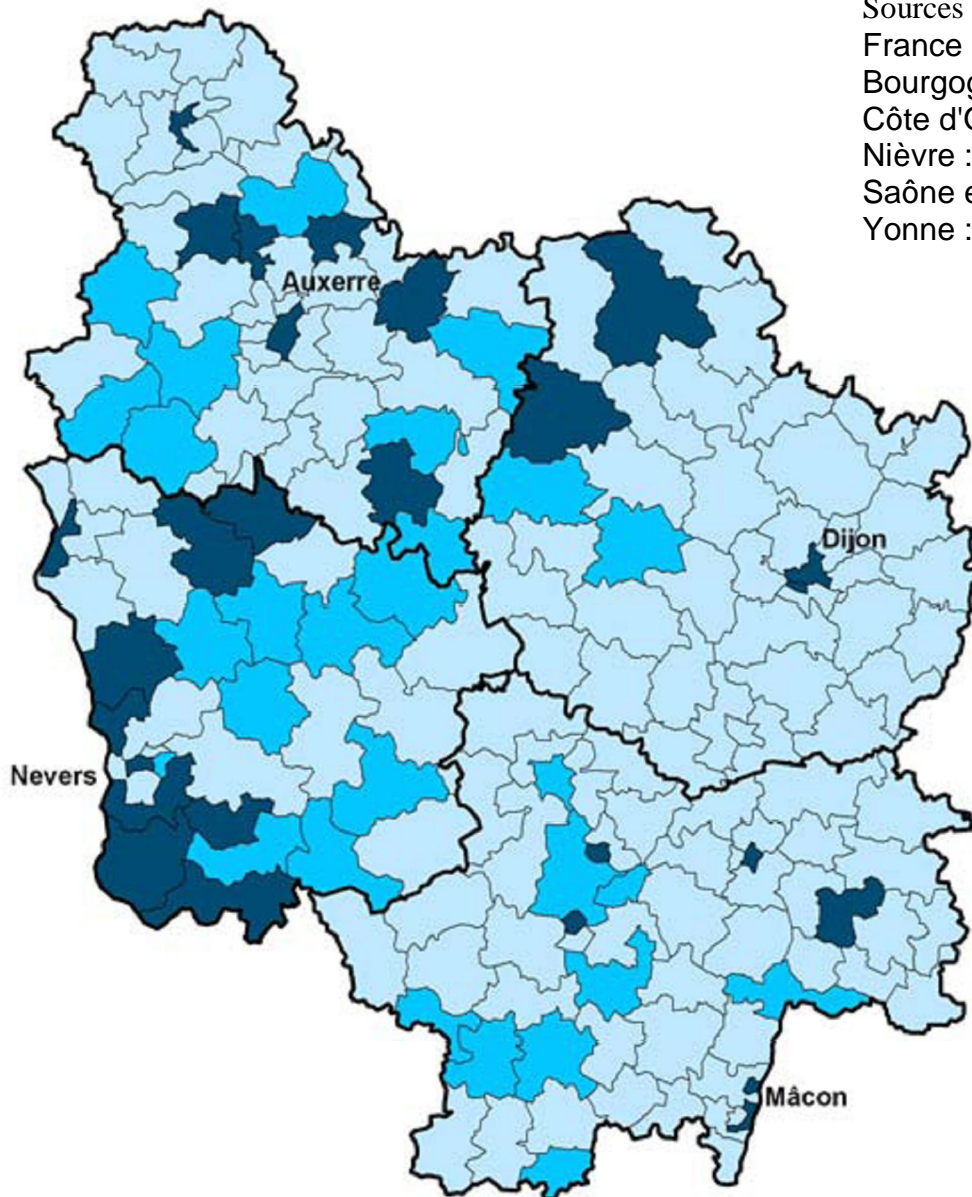
Bourgogne : 7,54%

Côte d'Or : 6,59%

Nièvre : 9,43%

Saône et Loire : 6,86%

Yonne : 8,8%



Les chômeurs de longue durée

Nombre de chômeurs de longue durée dans les cantons de Bourgogne
au 31 décembre 2005

Sources : ANPE, DARES

France : 735 598

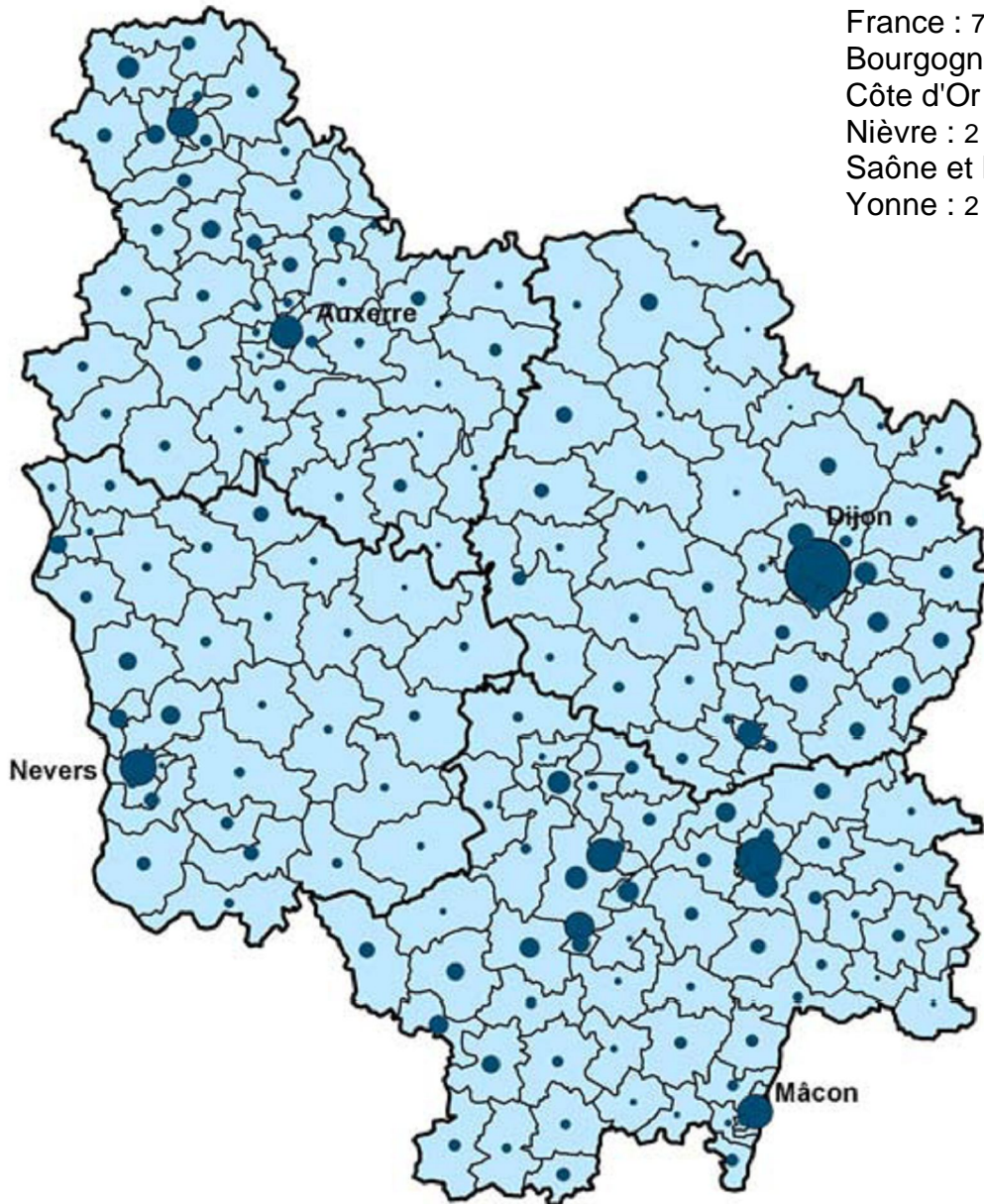
Bourgogne : 15 110

Côte d'Or : 4 589

Nièvre : 2 094

Saône et Loire : 5 506

Yonne : 2 921



Proportions de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi dans les cantons de Bourgogne au 31 décembre 2005

Sources : ANPE, DARES

France : 29,1%

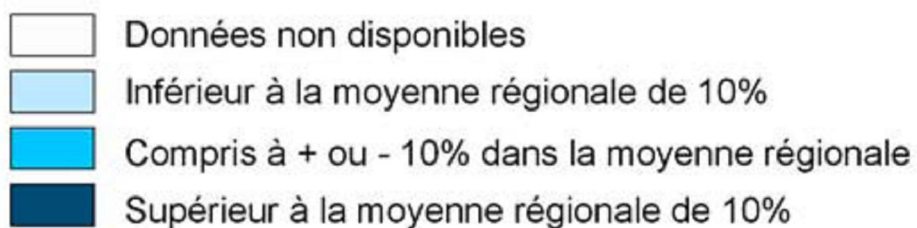
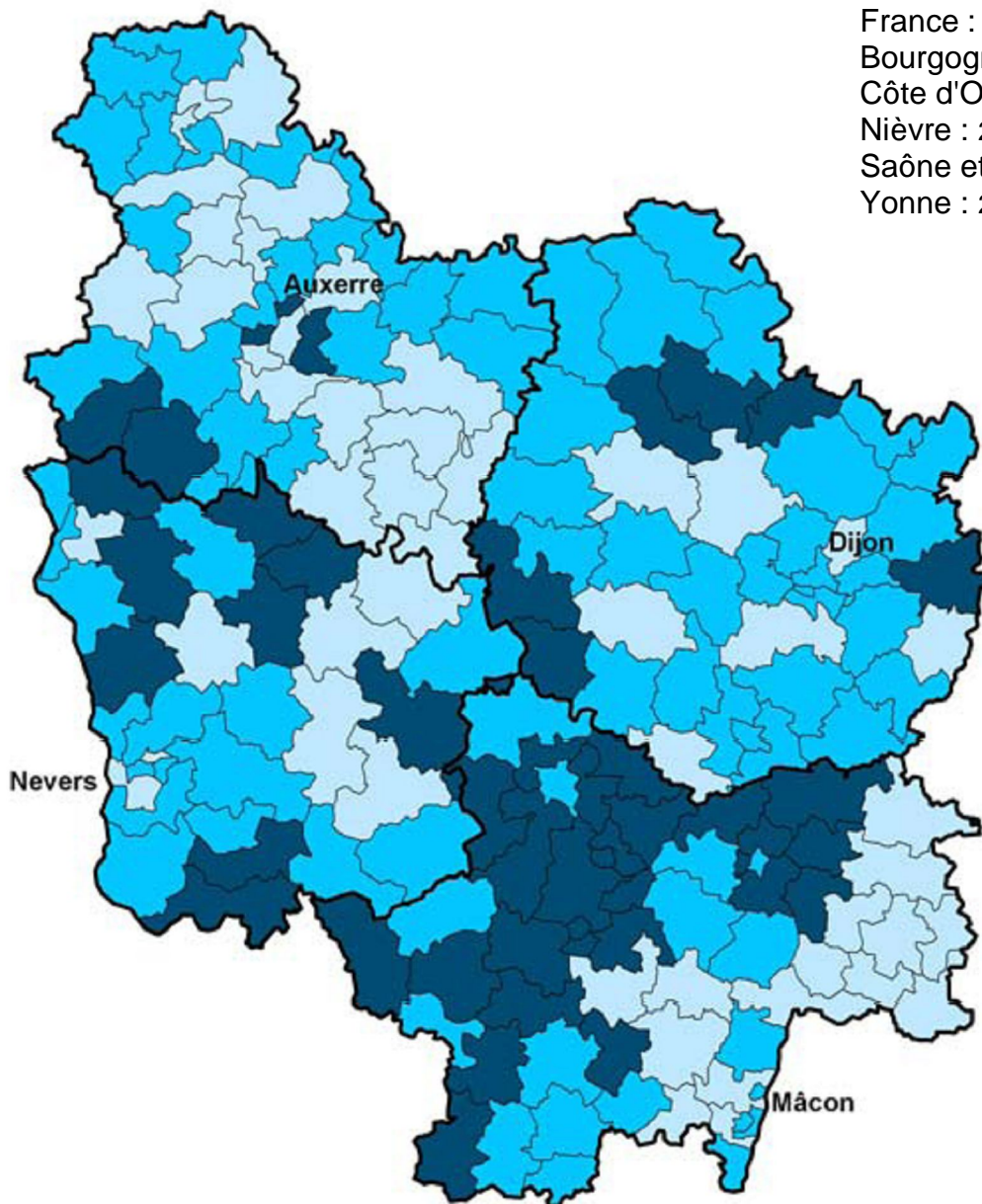
Bourgogne : 28,8%

Côte d'Or : 28,2%

Nièvre : 29,1%

Saône et Loire : 31,0%

Yonne : 25,9%



Les allocataires de l'ASS

Nombre d'allocataires de l'ASS dans les cantons de Bourgogne
en 2005

Sources : INSEE, UNEDIC

France : 400 484

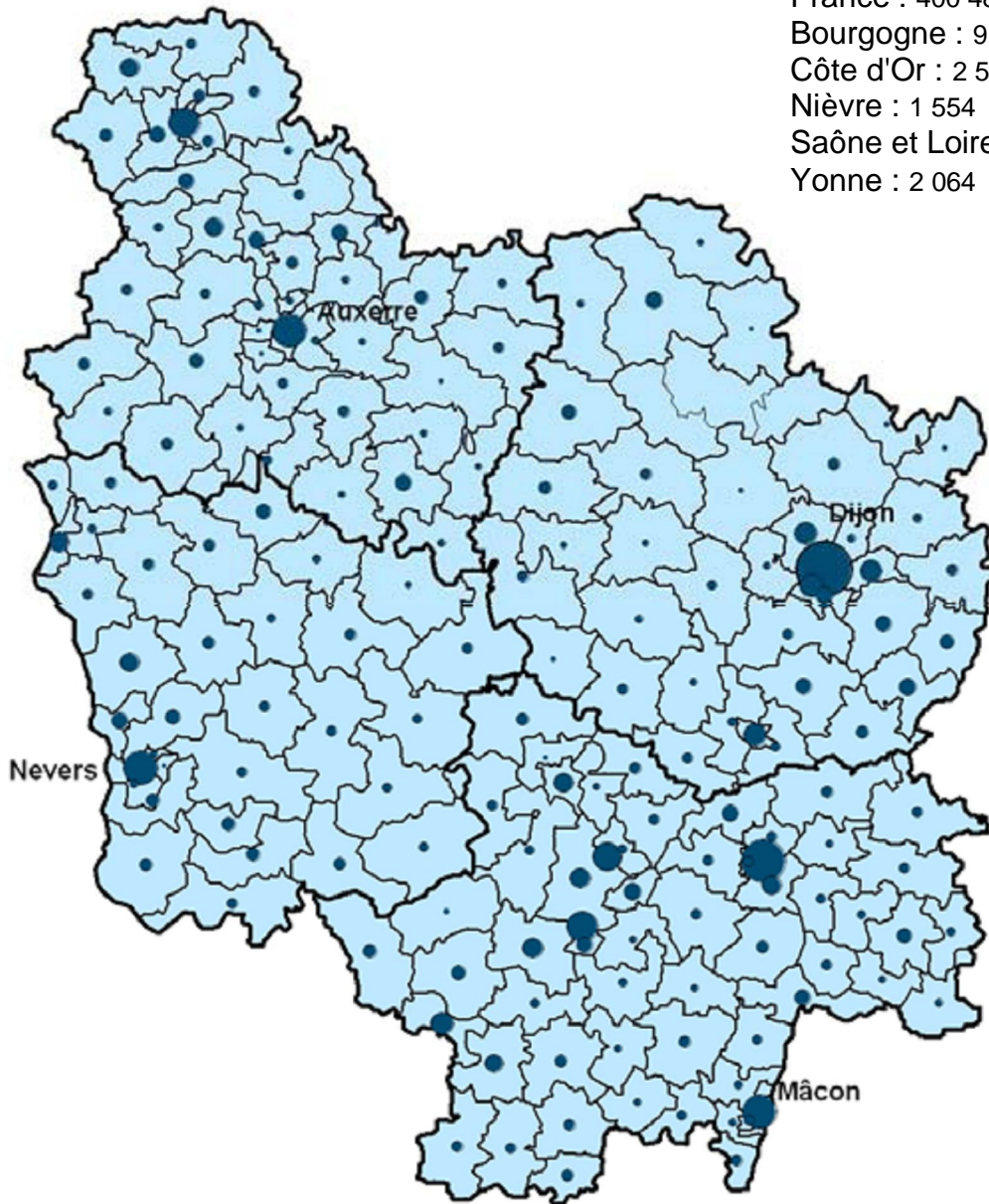
Bourgogne : 9 676

Côte d'Or : 2 514

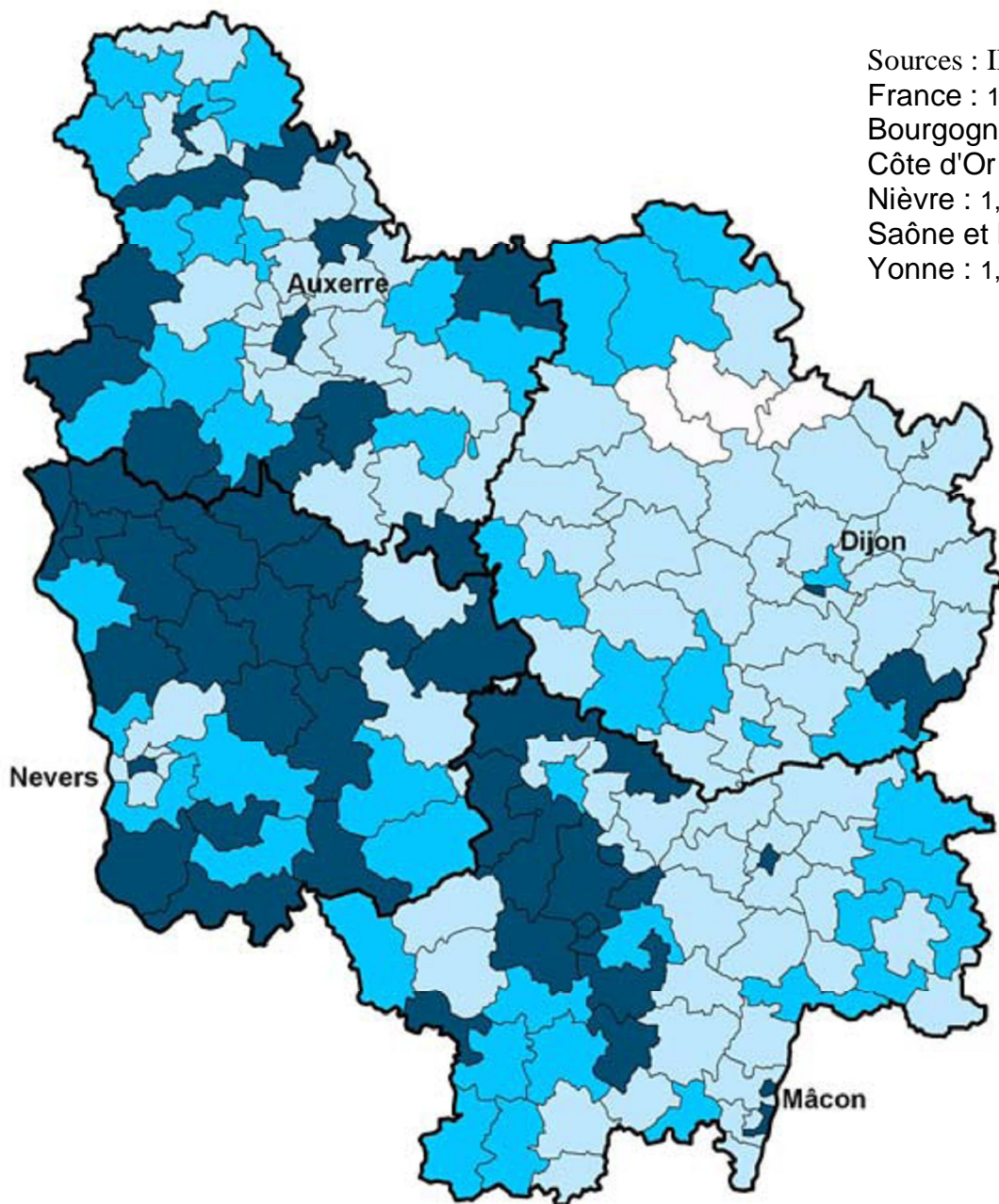
Nièvre : 1 554

Saône et Loire : 3 544

Yonne : 2 064



Proportion d'allocataires de l'ASS parmi la population active dans les cantons de Bourgogne en 2005



Sources : INSEE, UNEDIC

France : 1,5%



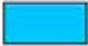

Bourgogne : 1,4%

Côte d'Or : 1,1%

Nièvre : 1,6%

Saône et Loire : 1,5%

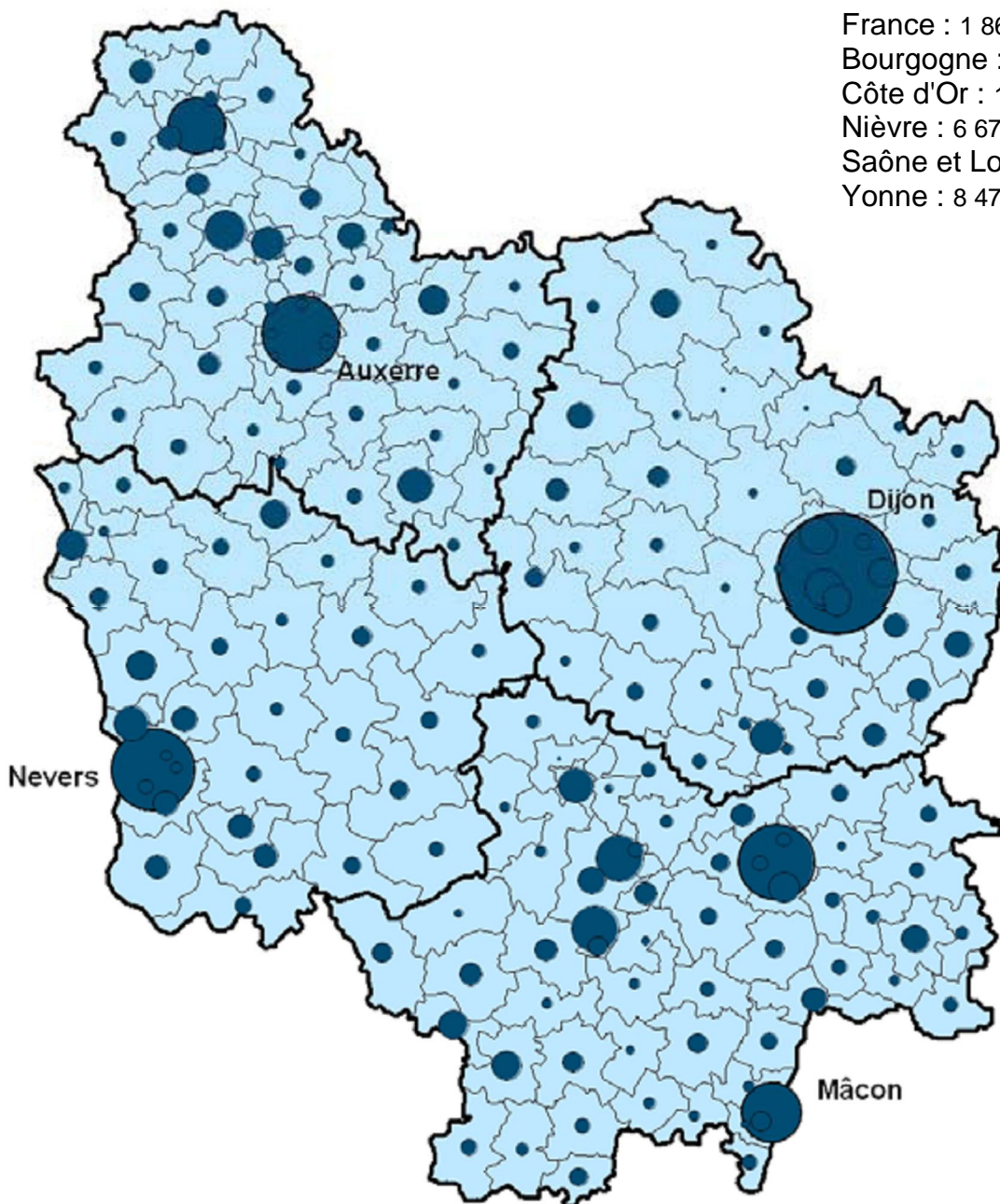
Yonne : 1,4%

-  Données non disponibles
-  Inférieur à la moyenne régionale de 10%
-  Compris à + ou - 10% dans la moyenne régionale
-  Supérieur à la moyenne régionale de 10%

Les allocataires dépendant à 75% des prestations

Nombre d'allocataires dépendant à 75% des prestations dans les cantons de Bourgogne en 2005

Sources : INSEE, CAF
France : 1 863 793
Bourgogne : 36 223
Côte d'Or : 10 159
Nièvre : 6 677
Saône et Loire : 10 915
Yonne : 8 472



Proportion d'allocataires dépendant à 75% des prestations parmi les ménages dans les cantons de Bourgogne en 2005

Sources : INSEE, CAF

France : 7,7%

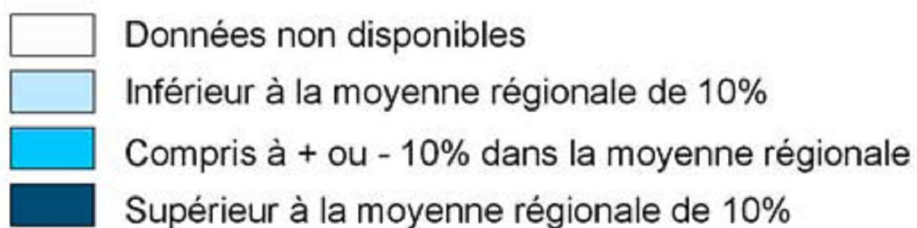
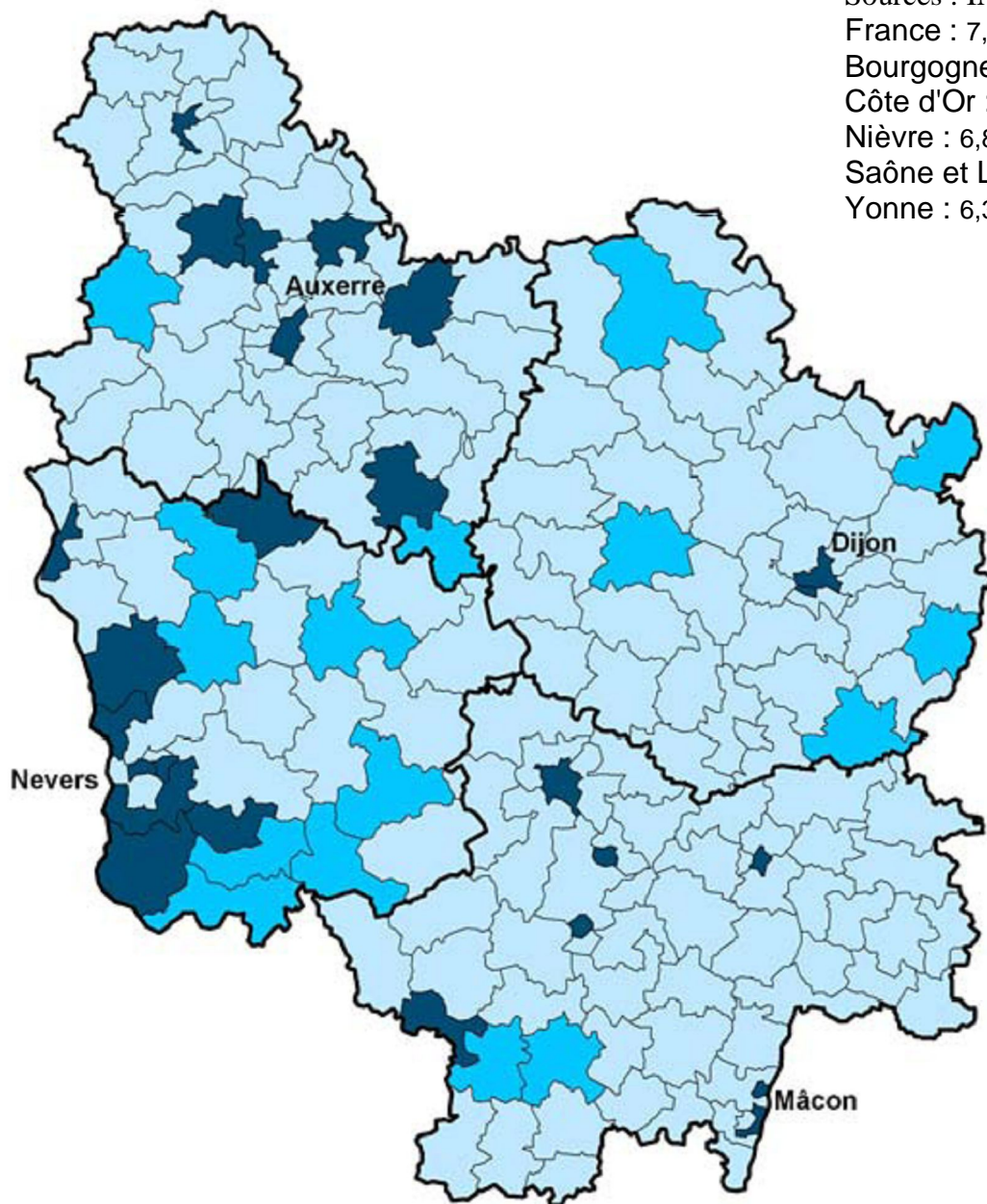
Bourgogne : 5,4%

Côte d'Or : 4,9%

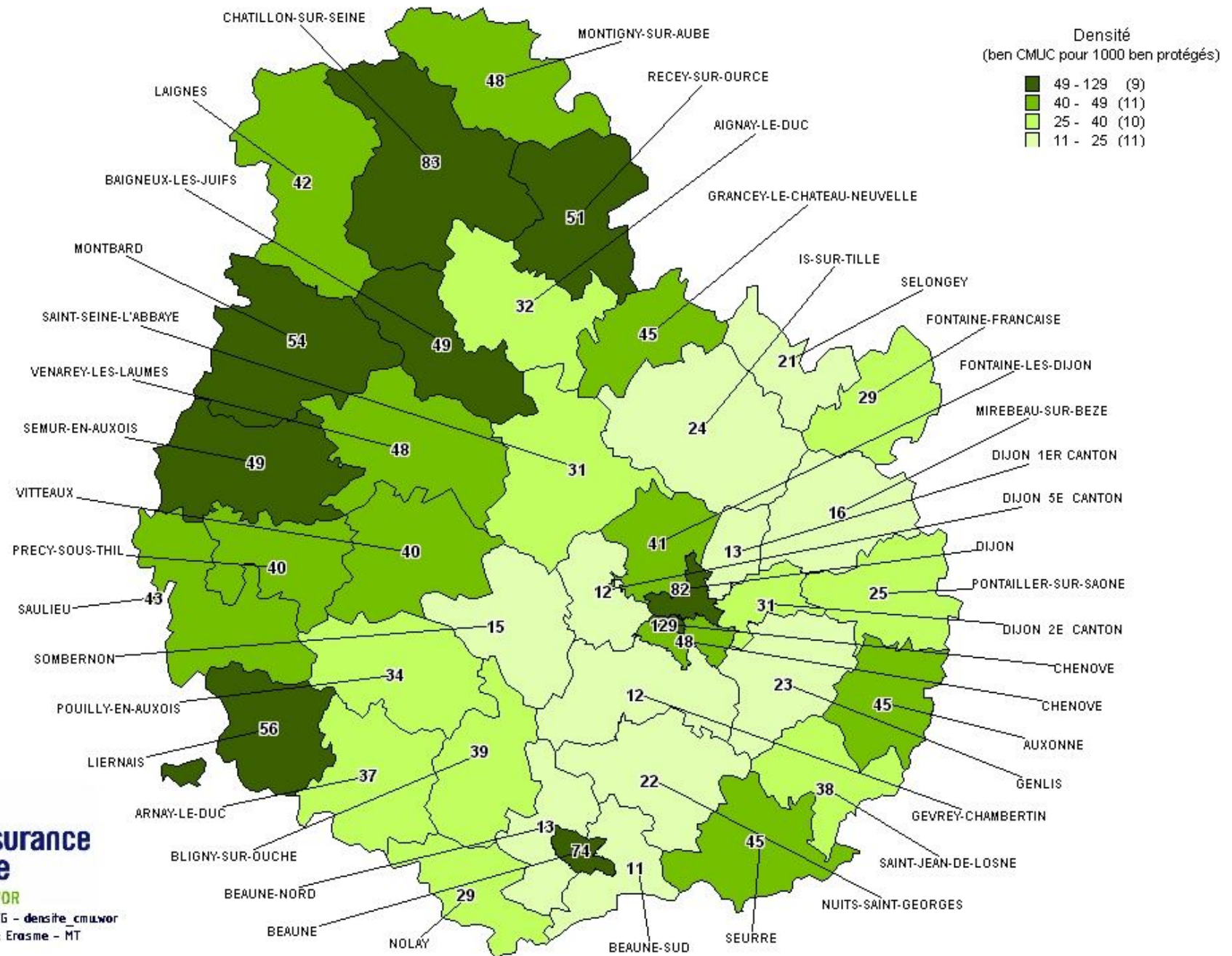
Nièvre : 6,8%

Saône et Loire : 4,8%

Yonne : 6,3%



DENSITE CMU



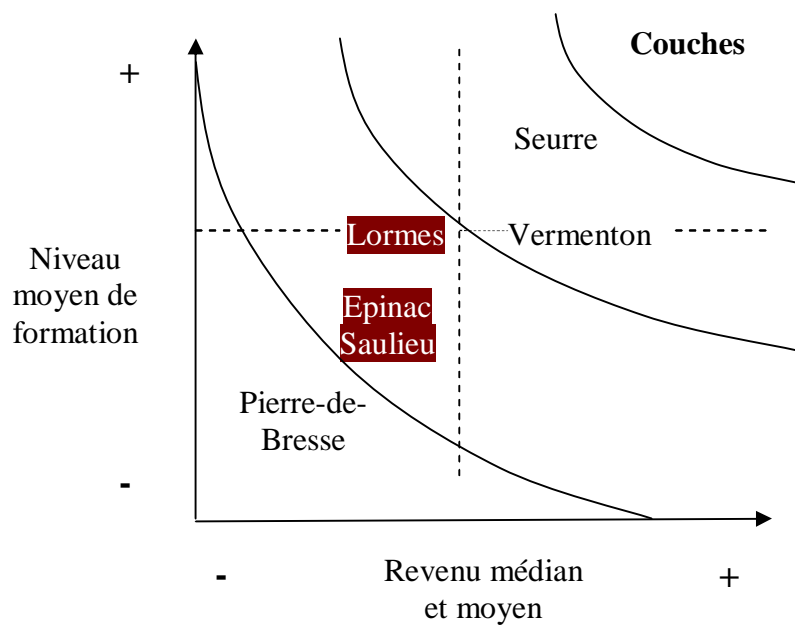
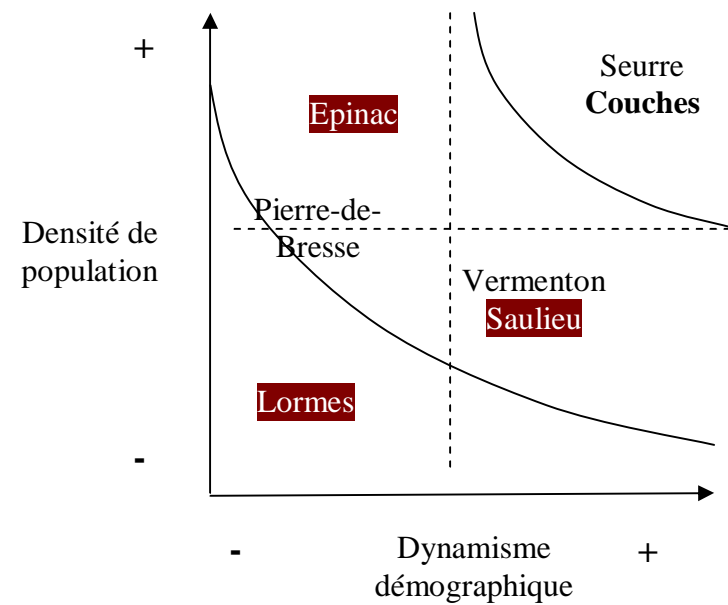
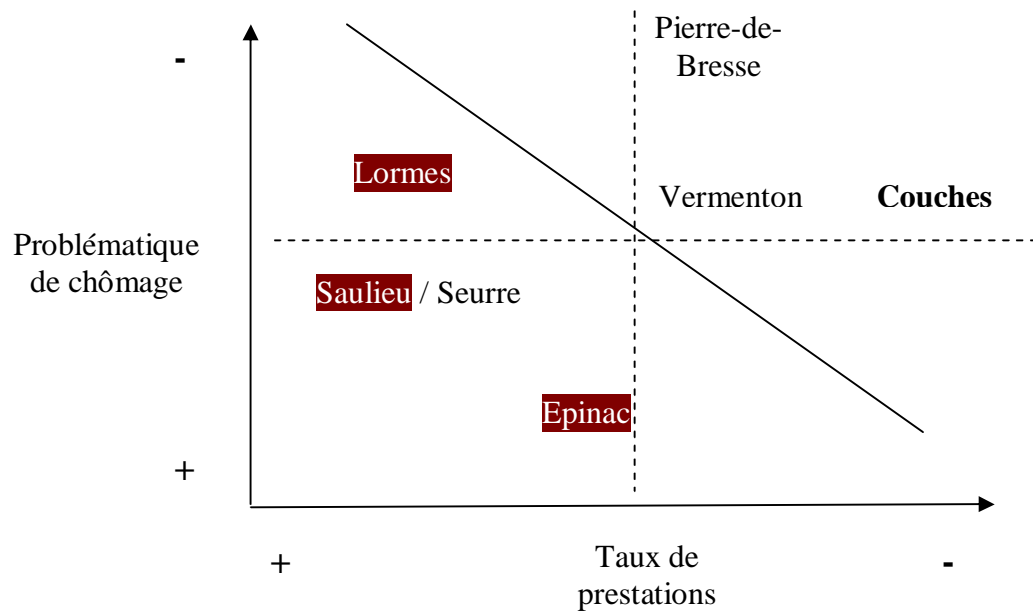
E. Synthèse à partir des trois graphiques

L'examen comparé des trois graphiques (reproduits page suivante) permet de remarquer qu'un canton, celui de Couches, est systématiquement en position haute. Il se distingue des autres cantons par une densité de population plus importante, par un dynamisme démographique plus fort, par un niveau de formation, un revenu médian et un revenu moyen plus élevés, par un taux de prestation plus faible et par une problématique de chômage moins sérieuse. A l'inverse, les cantons de Lormes, Saulieu et Epinac alternent des positions moyennes et basses et semblent présenter un profil moins favorable. Enfin, les cantons de Seurre, Pierre-de-Bresse et Vermenton présentent des situations contrastées en étant, selon les critères, sur des positions basses, moyennes et hautes.

On peut donc, pour conclure cette monographie comparée, proposer le classement synthétique suivant (Cf. Tableau n° 18) qui, le lecteur l'aura compris, doit être pris avec toujours plus de prudence.

Tableau n° 18

Situation la moins favorable	Situation la plus favorable
Lormes Saulieu Epinac	Seurre Pierre-de-Bresse Vermenton Couches



Légende :
Canton systématiquement en position haute
 Cantons alternant des positions hautes, moyennes et basses
 Cantons alternant des positions moyennes et basses

II. Monographies des sept cantons

A. *Monographie du canton de Vermenton*

a) Situation géographique et administrative : un canton « entre-deux »

Le canton de Vermenton est un territoire rural, qui se situe au sud du Département de l'Yonne. Sa densité de population est de 22,6 habitants/Km². Le canton comptait 4711 habitants lors du recensement de 1999.

Le canton se situe sur deux vallées, celle de la Cure et celle de l'Yonne, ce qui lui donne une géographie particulière. Il se situe aussi entre les deux principales villes du secteur, Auxerre et Avallon. Vermenton, le chef-lieu du canton, est à 24 Km de la première et à 27 Km de la seconde.

De par sa situation géographique, le canton de Vermenton dépend selon les organisations administratives soit d'Auxerre soit d'Avallon. Pour le Conseil Général, le canton appartient à l'Unité Territoriale de l'Avallonnais. Au niveau des Pays, le canton de Vermenton, fait partie du Pays Avalonnais qui compte 76 communes.

Cette multiplicité des appartenances administratives (canton, Communauté de Communes, Pays, Unité Territoriale,...) donne lieu à un découpage complexe du canton. Cela rend difficile la compréhension et l'accès aux services sociaux et administratifs pour les habitants. D'après les acteurs rencontrés, cela rend aussi difficile le travail en partenariat.

b) Une population qui se renouvelle par l'augmentation des naissances et le solde migratoire et ce, malgré une proportion importante de personnes âgées

Canton vieillissant, Vermenton est aussi un territoire où le solde migratoire est devenu positif et où la population du canton augmente à nouveau entre 1990 et 1999 après avoir baissé pendant plusieurs décennies. Elle se renouvelle de différentes manières, tout d'abord par une augmentation du nombre des personnes de moins de vingt ans et une diminution des plus de soixante ans. Mais le canton n'en reste pas moins un territoire où les moins de vingt ans sont moins nombreux que dans le reste de l'Yonne alors que les plus de soixante ans y sont plus nombreux. Le rapport naissance/décès est aussi révélateur de la vitalité démographique d'une population. Entre 1982 et 1990, il y a eu 2,1 fois plus de décès (710) que de naissances (339) sur le canton. De 1990 à 1999, ce rapport est descendu à 1,85 (765

décès contre 412 naissances). Le solde naturel est ainsi passé de - 0,99 % de 1982 à 1990 à - 0,84 de 1990 à 1999. Le nombre de décès a pourtant augmenté d'environ 7 % entre les deux périodes (de 710 à 765). Le taux de mortalité est ainsi très élevé (18,30 pour mille contre environ 10 pour mille en France). Mais le nombre de naissances a progressé de manière encore plus forte puisqu'il a connu une augmentation de 21,5% (de 339 à 412).

L'évolution du solde migratoire explique aussi ce renouvellement. Il est passé de + 0,52 % de 1982 à 1990 à + 1,16 % de 1990 à 1999. Les migrants sont en nette augmentation, passant de 1535 en 1982 à 1875 en 1999.

Une double situation traduit « l'ambivalence » démographique du canton qui tient à sa situation géographique. Territoire touristique, il attire les retraités ainsi que les franciliens en recherche de résidences secondaires qui représentent un tiers des logements. Cette réalité contribue à ce que certains villages se vident durant la semaine et à ce que certaines personnes âgées se retrouvent sans voisins. Parallèlement, ce canton, à mi-distance des deux villes pourvoyeuses d'emploi, voit s'installer des populations qui migrent chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail. C'est sans doute cette double réalité qui conduit des populations en difficulté à s'y installer, prolongeant ainsi une réalité plus générale qui touche également d'autres territoires à proximité de la troisième couronne de la région parisienne : l'émigration de ressortissants franciliens vers des régions où les loyers sont moins élevés.

c) Un canton peu pourvu en emplois

Le canton ne possède pas d'entreprises importantes. Le plus gros employeur du canton emploie une centaine de personnes, en particulier des femmes. Une autre entreprise emploie une quarantaine de personnes à Vermenton. La maison de retraite du chef-lieu est le plus gros employeur de la commune et emploie soixante personnes. Les entreprises sont en majorité artisanales et emploient une dizaine de personnes tout au plus.

Le canton de Vermenton compte de nombreux atouts naturels et patrimoniaux. En effet, les Grottes d'Arcy, l'Abbaye de Reigny, le Château de Chastenay ou encore le bourg médiéval de Cravant représentent une réelle richesse historique. Ces atouts touristiques attirent fortement les étrangers et les populations urbaines, principalement celles de la région parisienne. Ainsi, on peut constater le développement de l'activité touristique. Le canton compte jusqu'à vingt-cinq structures d'hébergement (hôtel, chambres d'hôtes, camping). Pour promouvoir ces richesses, le territoire s'est doté d'un syndicat d'initiatives intercommunal, basé à Vermenton.

d) Les personnes au chômage

Dans le canton, en 1999, il y avait 250 chômeurs (133 femmes et 117 hommes). Cela représente un taux de chômage de 13,6 %. Ce taux est légèrement plus fort que celui du département qui était de 12,5%. Il est également plus fort que la moyenne nationale du chômage qui était alors de 9,10%. On peut constater qu'il est plus important chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, il est de 12,9% pour la population active âgée de vingt à cinquante-neuf ans. Dans cette population, il est plus fort dans la tranche d'âge des 20 – 39 ans (15,9%) que dans celle des 40 – 59 ans (11,4%).

En 1982, le taux de chômage était de 11,04% et en 1990 de 8,87%. On peut donc constater que ce taux a diminué entre 1982 et 1990, mais qu'il a ensuite fortement augmenté en 1999. Depuis, selon des données fournies par la Communauté de Communes – CCECY (soit avec deux communes supplémentaires ayant un fort taux de chômage), le nombre de chômeurs aurait diminué (données ANPE et INSEE au 31 décembre 2004), plus particulièrement entre 2003 et 2004. La CCECY explique qu'il y a eu une augmentation de l'installation de nouveaux arrivants, principalement de jeunes couples, ce qui a joué sur l'activité. Selon la CCECY, il n'y a pas forcément plus d'emplois sur le territoire. Les jeunes qui sont arrivés ont souvent un travail à l'extérieur du territoire, et s'y installent donc pour trouver une certaine qualité de vie, non un emploi. Ils choisissent de vivre à la campagne et de travailler à la ville.

e) Les logements sans confort

Le pourcentage des résidences principales sans confort est de 2,02%. (Auxerre : 0,42% / Quarré-les-Tombes : 4,35%).

Pour ce qui est des installations sanitaires (WC intérieur, baignoire, douche) on constate une augmentation entre 1990 et 1999. En 1990, 291 logements n'ont ni baignoire, ni douche, il n'y en a plus que 121 en 1999. En 1990, 1 699 logements possèdent soit une baignoire ou soit une douche et on en compte 1 959 en 1999.

Cependant le nombre de WC intérieurs est tout de même faible par rapport au nombre de logements soit 1 991 WC intérieur pour 2 080 résidences. Il reste donc 89 logements où il n'y a pas de WC intérieurs. Ce sont des données de 1999, on peut penser que depuis, ces logements en sont équipés. En effet, une opération pour remettre à niveau les habitations

appelées l'Opération Programmée d' Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été menée entre 2001 et 2004.

La question de l'habitat est une des préoccupations des élus de la CCECY. Ainsi plusieurs projets communaux voient le jour, notamment autour de l'opération « cœur de village » qui consiste à soutenir les projets de rénovation de l'habitat ancien.

Pour ce qui concerne le mode de chauffage 1 348 disposent du chauffage central et 732 logements sont chauffés différemment (généralement bois ou fioul ou à l'électrique). Il y a une diminution de 198 logements sans chauffage central et parallèlement un accroissement du nombre de logement avec chauffage central de 288 entre 1990 et 1999.

f) Quelques services à la personne sans dynamique territoriale

Le canton de Vermenton ne fait pas l'objet d'une organisation territoriale intégrée des divers services sociaux et d'aide à la personne. Au regard d'autres territoires investigués pour cette étude, il fait figure de parent pauvre. A l'exception de l'assistante sociale qui assure le premier accueil pour le Conseil général une journée par semaine à Vermenton, aucun des travailleurs sociaux n'assure de permanence sur la canton, chacun se déplace au cas par cas. Cela a pour conséquence qu'il n'y a pas de dynamique partenariale et de projets d'action collective ou de développement sur ce territoire. Les seules initiatives de ce type sont réalisées sur un territoire plus vaste, avec des réunions qui ont lieu le plus souvent à Avallon et où sont invitées des personnes des différents cantons concernés. Seule exception en termes de partenariat : la coordination entre l'AAPA (Association d'Aide au Personnes Agées) qui organise de l'aide à domicile et du portage de repas et l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui organise des soins à domicile.

Pour les plus jeunes, un centre de loisir intercommunal à Cravant, les Filous Futés, dont la fréquentation ne cesse d'augmenter, accueille des enfants de 6 à 16 ans. Une crèche, les Berlingots, est basée à Vermenton. Un projet d'extension est en cours et, au mois de septembre 2008, la crèche intercommunale devrait accueillir vingt-deux enfants. Pour éviter aux parents certains trajets, l'intercommunalité a mis en place un bus de ramassage de crèche.

Le canton manque de services de santé. Le nombre de médecin est en diminution. La Communauté de Commune a pour projet la création d'une « maison de santé » qui regrouperait tous ces professionnels au même endroit.

Enfin, face à la fermeture de nombreux services publics, un partenariat mis en place à l'initiative de la Poste et la Communauté de Communes permet de réunir plusieurs services publics sur un même lieu : CAF, ANPE et ASSEDIC, Conseil général.

B. Monographie des cantons de Saulieu et de Lormes

1. Monographie du canton de Saulieu

On a pu remarquer dans l'approche statistique des sept cantons retenus pour cette étude que la population du canton de Saulieu ne présente pas de caractéristique démographique particulière, qu'elle est assez stable depuis 1975 et se situe plutôt dans une position intermédiaire quant à la situation plus générale de la Bourgogne. En décembre 2008 et à notre connaissance, l'INSEE n'a pas encore fourni de statistiques intermédiaires en ce qui concerne ce canton et on ne peut savoir si la situation démographique subit, depuis 1999, une tendance nouvelle.

Mais les problèmes qui se posent au canton de Saulieu, espace à dominante rurale, paraissent d'abord économiques ; du côté de l'emploi, sa situation actuelle est effectivement la plus préoccupante des cantons étudiés et la situation géographique et culturelle de ce canton expliquerait sa difficulté à trouver une dynamique économique. La situation de la jeunesse est ensuite elle aussi préoccupante, mais des moyens ont été pris pour prendre ce problème en compte et y répondre. La pauvreté, en partie résurgente, et l'isolement des personnes âgées est un problème qui est également rencontré quotidiennement par les travailleurs sociaux. En matière de santé, ce sont les problèmes psychiatriques qui paraissent les plus importants et sont difficiles à traiter.

Dans ce contexte, l'action des intervenants sociaux (professionnels et bénévoles) est remarquable, bien qu'elle semble manquer du surcroît de dynamique que pourrait apporter le développement, plus prononcé encore qu'il ne l'est actuellement, d'actions dites communautaires.

a) Saulieu, ancien lieu de passage très fréquenté, a perdu de son activité

Saulieu fut construite historiquement au carrefour de deux voies romaines allant, pour l'une de Lyon à Boulogne sur Mer et pour l'autre de Bibracte à Alésia. Saulieu se présente en effet géographiquement comme une ville de passage. Et l'on sent en la traversant que la ville s'est historiquement aménagée à partir de cette situation.

Elle bénéficia ainsi longtemps de sa localisation sur la route nationale 6 (N.6), à mi-chemin entre Paris et Lyon. De grands chefs restaurateurs (Bernard LOISEAU notamment) lui ont donné une réputation internationale Et de nombreux vacanciers traversaient chaque année la ville. Le tourisme fut ainsi longtemps, pour la ville et le canton, une activité locale importante.

La ville garde sa renommée gastronomique et le tourisme y est encore relativement actif, notamment en période estivale, mais il est évident que la construction de l'autoroute A6 a fait perdre à Saulieu une part conséquente des ressources économiques que lui apportait la N.6.

b) Géographie et culture freineraient le développement économique

Le canton de Saulieu est éloigné des grandes villes et de leurs accès : Paris est à 210km, Dijon à 80km, la gare TGV de Montbard à 47km et l'autoroute A6 à 32km. Et malgré l'action des collectivités locales, l'inadéquation des moyens concrets de transport est encore manifeste : les horaires font par exemple que l'on ne peut pas aller travailler à Avallon si l'on n'a pas de véhicule, nous disent plusieurs interviewés. Autrement dit, si l'on est motorisé, le temps de transport pour se rendre en ville est conséquent et si l'on ne possède pas de moyen de transport personnel, certaines liaisons quotidiennes ne sont pas possibles. Et le prix des déplacements est dans tous les cas élevé.

Mais l'isolement géographique n'est pas le seul frein à l'activité économique. L'isolement psychologique et quasi culturel est évoqué par plusieurs interviewés. Il est en effet question de « repli sur soi », d' « autarcie », de « peur de l'extérieur », « un endroit où l'on n'est pas battant », où « il n'y a pas un dynamisme », etc.

Le manque de dynamisme n'est donc pas seulement lié au vieillissement de la population du canton ni à son éloignement géographique, et les mots d'une interviewée peuvent résumer la situation locale (qui touche particulièrement la population la plus démunie du canton) : « Rien qu'en se promenant dans l'environnement, on voit que c'est une région pauvre : les maisons sont peu restaurées, il y a beaucoup de logements insalubres, il n'y a pas d'entreprises. Et il y a un climat d'insécurité, on ne se projette pas vers l'avenir. On se raccroche à ce qu'on a et l'esprit d'initiative, de découverte n'existe plus. Les gens d'ici restent longtemps sur la région et les jeunes, qui sont issus de familles vivant ici, ont peur d'aller au-delà, d'aller plus loin. Et souvent des problèmes de toxicomanie : on s'échappe autrement ! Un grand isolement et peu de perspectives. ».

Dans cette région à forte tradition d'accueil d'enfants confiés par les services de l'aide sociale à l'enfance, il n'est par exemple pas rare que l'ambition des jeunes filles se limite à une activité de ce type.

c) Une situation de l'emploi préoccupante et quelques problèmes en matière de logement

Rappelons que les revenus des habitants ne sont pas élevés dans le canton de Saulieu (proportion des foyers non imposés : 49,5%), mais surtout la proportion de chômeurs de longue durée (38,1%) est la plus élevée des cantons de cette étude.

Il y a peu d'entreprises dans l'environnement immédiat de Saulieu. Les deux principales sont ERGOM (qui fabrique des pièces techniques à base de plastique) et les ateliers d'ARMANÇON (usine de maroquinerie de luxe). L'hôpital local, la maison de retraite, l'éducation nationale et l'ADMR (qui emploie des femmes à temps partiel) sont les autres principaux pourvoyeurs d'emploi.

En matière de logements, une opération d'amélioration de l'habitat public a été menée ces récentes années à Saulieu et sans que la situation ne paraisse plus grave que dans l'ensemble du milieu rural bourguignon, c'est plutôt dans le confort du parc privé (difficulté à se chauffer à cause de défauts d'isolation, principalement) que paraissent se trouver les difficultés.

d) Des orientations professionnelles « par défaut » et l'« ennui » de certains jeunes

La ville de Saulieu comprend différents établissements, notamment un collège et un lycée d'enseignement agricole privé où l'on peut préparer le CAP services en milieu rural ainsi que le BEPA service aux personnes. Et les intervenants auprès de jeunes font remarquer que l'orientation des jeunes est fonction des possibilités financières des parents, et que l'éloignement géographique de Saulieu est un frein pour les familles aux plus faibles moyens.

On constate que les facteurs familiaux (le service social de la Caisse d'Allocations Familiales intervient auprès des parents seuls), géographiques, socio économiques et culturels se conjuguent pour peser sur le choix d'orientations professionnelles motivantes et mobilisatrices ; il n'est alors pas rare que l'on soit dans des orientations « *par défaut* » et c'est l'« *ennui* » qui caractérise alors le plus précisément le comportement de certains jeunes de Saulieu. Des signaux récents de toxicomanie sont l'expression malheureuse de leur désarroi.

e) Certaines personnes âgées en grande difficulté financière

Le nombre tout de même important de personnes âgées de plus de 75 ans et la forte proportion de foyers non imposés dans ce canton ont été présentés précédemment à partir des données statistiques. Ces facteurs semblent ainsi se conjuguer pour expliquer l'augmentation (que constatent les intervenants sociaux) des situations de grande pauvreté chez les personnes âgées.

f) Les principaux problèmes de santé concernent la psychiatrie

Le corps médical et sanitaire du canton se situe à Saulieu. Il comprend quatre médecins généralistes, trois dentistes, quatre kinésithérapeutes, trois infirmiers, deux orthophonistes. Il y a également deux pharmacies à Saulieu. Le centre hospitalier a été transformé en hôpital local en 2007. On y retrouve désormais, seulement les services de médecine générale et ceux dits de moyen et de long séjour, ainsi qu'un service de radiologie. Cet hôpital compte soixante-dix lits. L'offre médicale est donc conséquente, compte tenu de l'importance et des caractéristiques de la population locale. Il reste cependant les problèmes d'accès, notamment aux consultations de spécialistes, que connaissent la plupart des cantons à dominante rurale.

Mais du point de vue des intervenants sociaux locaux, c'est surtout quant à la psychiatrie que ces problèmes se posent de façon cruciale. Les pathologies touchent en effet une grande partie du « public » avec lequel ils travaillent et le suivi psychologique est très compliqué. Il y a des permanences à Saulieu, mais en nombre limité et les délais d'attente tendent à décourager les gens d'entreprendre une démarche de soins.

g) Le dynamisme de l'action sociale et ses projets

Le centre social est une maison accueillante située dans une rue adjacente du centre ville. Il se veut un lieu de premier accueil pour les habitants et plus spécialement pour les personnes qui sont en difficulté, mais il est aussi au centre de l'action associative et interinstitutionnelle locale.

De nombreux services (une quinzaine de services publics) y sont reçus pour qu'ils puissent recevoir la population et faire du centre un équipement de proximité, collectif et polyvalent. La CAF, l'ANPE, la CRAM, la Mission locale rurale, etc. assurent leurs permanences au centre social, et peuvent ainsi jouer le rôle de lien entre les organismes publics situés en milieu urbain et la population.

C'est également un lieu d'animation sociale et culturelle. Chacun peut y trouver des activités dans les domaines les plus variés : projet porté par le centre social et animé par une équipe d'animateurs professionnels (dont une psychologue), le « Secteur jeunes » offre un Point Information jeunesse, un accompagnement aux initiatives jeunes, un dispositif nommé « La Roulotte » qui est un Point d'Accueil Ecoute Jeunes, l'accompagnement à la scolarité et une action nommée « Passeport Jeunes », financée par le Conseil général et développée en partenariat avec la Communauté de communes, visant la participation à des stages culturels artistiques, sportifs, etc., lors des vacances scolaires.

La mise en place du club « temps libre » par des membres bénévoles, propose aux personnes âgées des activités de divertissement. 210 personnes adhéraient au club en 2008.

Un Centre de Loisirs Sans Hébergement, situé au centre, est aussi mis à la disposition des familles.

Diverses associations caritatives (Restaurants du cœur, Secours catholique, Secours Populaire plus particulièrement) apportent différents services (alimentation, vêtements, etc.) et des secours financiers d'urgence.

Mais au-delà de toutes ces réalisations, il faut surtout souligner ce qui les permet : un rapprochement ancien lie en effet les acteurs sociaux (particulièrement l'Agence Solidarité Famille, organe de l'action sociale du Conseil général, mais aussi tous les autres partenaires de l'action sociale) au centre social ; la structuration d'une organisation sociale locale est ensuite à l'origine de très nombreuses actions et réalisations qui ont apporté des réponses aux problèmes qu'a rencontrés le canton depuis une vingtaine d'années, « *On a une coordination locale qui se réunit régulièrement pour échanger, et c'est avec cette coordination locale, travailleurs sociaux, associations humanitaires, centre social, élus de la commune, que sont apparus les différentes actions qu'on a mises en place, aides aux vacances, alimentaires, etc.* » (Directeur du Centre social) ; enfin la méthode de travail de cette coordination, reposant sur le repérage et le diagnostic régulier des problèmes du territoire (utilisant en cela les méthodes classiques de diagnostic), puis la conception et la mise en œuvre des projets qui s'ensuivent. Pour prendre un exemple parmi de nombreux autres, citons la réalisation inter-partenaire d'un local d'accueil pour les personnes Sans Domicile Fixe qui sont de passage à Saulieu.

Nous trouvons, ici comme sur l'autre canton du Morvan retenu pour cette étude (Lormes), une possible spécificité de l'action sociale en milieu rural : « *c'est vrai que cette*

coordination locale là est peut être plus facile à faire en milieu rural ; si on veut faire une comparaison, ici on n'a pas de dispositif urbain, ... on ne se marche pas sur les pieds ! On a besoin par la force des choses de se rapprocher et de travailler ensemble. », poursuit ainsi le directeur du Centre social.

Mais malgré le travail encore une fois remarquable des acteurs sociaux sur ce canton, il faut relever que certaines actions, à enjeu social crucial du point de vue de la pauvreté de certains habitants du territoire (par exemple, l'action sur l'alimentaire qui est présentée dans ce rapport), peinent à aboutir. En ce sens, on ne peut que rejoindre les professionnels de l'action sociale locale lorsqu'ils envisagent de poursuivre maintenant leur travail au moyen d'actions communautaires.

2. Monographie du canton de Lormes

On a vu précédemment que les différents indicateurs démographiques traduisaient en 1999 un faible dynamisme pour ce qui concerne le canton de Lormes. Il convient tout d'abord d'actualiser ces données, puisque les recensements intermédiaires fournis par l'INSEE en 2004-2005 nous le permettent. On tentera ensuite de compléter ces éléments statistiques par les aspects qualitatifs de notre enquête afin de tenter d'expliquer le paradoxe de Lormes : d'une situation a priori socio économiquement défavorable (voir l'étude comparative des 7 cantons), comment comprendre que ce qui s'y passe en matière d'action sociale est réellement intéressant ?

a) Une inversion de la courbe démographique ?

Le canton de Lormes est un espace à dominante rurale dont, on l'a vu, la densité de population, son évolution et la pyramide des âges nous faisaient penser, à partir des données issues du recensement de 1999, à une situation démographique en quasi dépression. Il faut toutefois faire état des plus récentes données (2004-2005) pour relativiser le tableau de 1999 : en octobre 2008 et pour la somme des communes du canton (excepté BAZOCHES qui n'a pas encore été recensée), c'est à une augmentation de 2,15% à laquelle nous assistons. Notons qu'en 1999 déjà, près d'un habitant du Morvan sur quatre n'y habitait pas dix ans auparavant.

En plus de la population traditionnelle du Morvan, il y a donc de nouveaux arrivants, venus de la ville pour la plupart et c'est une possible ressource pour un canton comme celui de Lormes. Il faut toutefois remarquer que tous ne sont pas en situation sociale favorable ; il n'est pas rare que la raison principale de leur venue soit un échec en milieu urbain. Les

personnes retraitées encore jeunes sont, elles aussi, une ressource, mais il faut également reconnaître qu'ils participent au vieillissement du canton et qu'il faut alors prévoir aujourd'hui les services que la venue de l'âge nécessitera vraisemblablement demain. Et l'isolement géographique spécifique au Morvan est un obstacle qu'il faut ici aussi prendre en compte. Enfin, il y a les cas, nombreux, où les travailleurs sociaux voient des personnes de tous âges rapidement déçues de leur venue en milieu rural qu'elles ne connaissaient pas auparavant et qui, si elles n'ont pas sur place de relais familial, s'isolent et repartiraient si elles le pouvaient.

b) L'isolement : premier facteur associé à la pauvreté locale

Il n'est, ni possible, ni utile, de proposer ici une monographie exhaustive de toutes les dimensions des territoires, mais bien plutôt de tenter de les caractériser par rapport aux autres cantons. C'est pourquoi nous avons choisi la dimension de l'isolement, que les travailleurs sociaux de Lormes retiennent comme facteur le plus direct et le plus fort pour expliquer les processus locaux de paupérisation et d'exclusion. Bien qu'il soit mentionné dans tous les cas des cantons ruraux que nous regardons dans cette étude, l'isolement paraît en effet se poser à Lormes de manière très forte, en tous cas suffisamment pour être retenu comme un facteur explicatif de la réalité de ce canton.

La situation géographique et la faiblesse des moyens de déplacements font en effet du canton de Lormes un territoire relativement isolé de l'extérieur. Il se trouve à 30 kilomètres de l'autoroute A6 (sortie Avallon) et à 75 km de la gare TGV de Montbard ; Dijon est à 1h30 et Nevers à 1h15. Mais à l'intérieur du canton, les distances entre chaque commune sont également importantes : une quinzaine de kilomètres sépare en moyenne le chef-lieu des autres communes. Et la très faible densité de population (déjà mentionnée) renforce ce contexte de grand isolement géographique de ses habitants du canton.

L'isolement n'est toutefois pas seulement géographique, il est aussi psychologique et intellectuel. Il n'est pas rare pour un travailleur social d'avoir à travailler avec un jeune qui a vécu depuis sa naissance à Lormes et ne s'imagine pas aller travailler à une cinquantaine de kilomètres.

Lormes se trouve par ailleurs dans un milieu très marqué par la culture rurale, où les intervenants sociaux expliquent qu'on cache davantage la pauvreté de sa situation. Que ce soit donc parce qu'on est d'ici, ou que ce soit parce que venu de la ville, on s'aperçoit que la « campagne » dont on a rêvé était un leurre qui de plus, coûte plus cher que ce que l'on

imaginait, on peut avoir honte de sa situation et se replier dans un renfermement qui peut être radical.

c) Un projet politique global et un système institutionnel construit pour le territoire

Le canton de Lormes s'est constitué en 1996 en structure intercommunale sous le nom de « Communauté de communes des portes du Morvan ». L'association du Comité de Développement du Canton de Lormes a élaboré un projet⁷ pour le territoire, qui a été validé par le Conseil communautaire en juin 2007. Il définit quatre axes à prioriser pour développer le territoire : soutien à la vie économique, lutte contre les inégalités et l'isolement, qualité du cadre de vie pour renforcer l'attractivité du canton, encouragement de la vie associative et de la participation des habitants. Autrement dit un projet de développement global d'un territoire, dont la priorité affichée dépasse largement la seule composante économique.

Le canton fait par ailleurs partie du Pays Nivernais-Morvan et s'inscrit dans la stratégie de développement que celui-ci coordonne⁸. Il faut souligner la cohérence des découpages territoriaux de ces instances (Région, Conseil général, Pays, canton, communauté de communes partagent les mêmes délimitations géographiques) et la convergence des orientations politiques et opérationnelles des acteurs qui représentent ou animent ces échelons. Le système des acteurs se présente ici comme un emboîtement d'institutions structuré, et l'efficacité de cette construction est lisible dans les entretiens que nous avons menés.

Tous ces facteurs ont en effet construit une véritable culture de coopération et de partenariat, réunissant des acteurs différents (élus, habitants et associations, professionnels), mais dont on observe que les orientations sont réellement partagées. C'est une caractéristique de Lormes que de bénéficier d'un système institutionnel qui a été installé, « encadré » parce que manifestement adapté au territoire, institutions (telle le Pays) que les travailleurs sociaux évoquent comme des instances de soutien avec lesquelles ils conduisent leurs évaluations, élaborent et réalisent les projets.

⁷ Le journal du canton de Lormes, *Les échos du développement*, n° 27 (Dossier spécial).

⁸ Un Pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi. Cadre de l'élaboration d'un projet commun de développement durable (charte de développement du pays), il est un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation qui facilite la coordination des initiatives des collectivités (Etat, Région, Europe, Département) en faveur du développement local.

d) L'activité culturelle

C'est aussi un point fort du canton de Lormes, et plus généralement de son environnement local, que l'offre culturelle qui y est faite, dirigée vers la population locale et non pas seulement dans une logique qui serait à visée majoritairement touristique. Ici aussi, il y a conjonction entre la décentralisation de la Maison de la Culture du département, les propositions de la Communauté de communes, la Mairie de Lormes, le Comité de développement, etc., manifestations dont la publicité est relayée par l'ensemble et particulièrement par le Comité.

A partir des propositions faites sur la période de notre enquête (avril à novembre 2008), on peut reconnaître la variété et la richesse de l'offre culturelle sur le canton⁹ (ludothèque, médiathèque, cinéma itinérant, troupes théâtrales dont une est « en résidence » à Lormes, etc.), ainsi que la volonté d'en faciliter l'accès (notamment par la mise en place de transports et une tarification qui est voulue par les organisateurs comme adaptée aux moyens de la population). Et même si les travailleurs sociaux sont bien placés pour relever que ces facilités ne suffisent pas à lever tous les obstacles à l'accès de certaines catégories de population, ils peuvent être entendus et reconnaissent ici encore une volonté collective en matière de développement de dynamique sociale par la culture.

e) L'action sociale

Le centre social est situé en surplomb du centre ville sans en être éloigné. C'est une construction assez récente, voisine d'une école ; les parents sont ainsi familiers de ce quartier et s'y rendent d'autant plus facilement qu'ils ont pu s'y rencontrer à propos des enfants.

Il accueille de nombreux services dont les principaux sont : la Cité des enfants (activités de loisirs également décentralisées dans une commune du canton), la bibliothèque (nombreuses animations¹⁰ : expositions, concours, tapis lecture, etc., à Lormes et Brassay également), un relais accueil, le service « Restaurants du cœur », le relais Assistantes maternelles (RAM), une banque vestimentaire, un service minibus, etc.

Le centre social apparaît, au-delà des activités qu'il accueille, comme un véritable acteur du territoire : espace de rencontres, de réflexion et de mise en œuvre des projets que développent les acteurs du champ social sur le canton.

⁹ Consultable sur le site internet du canton de Lormes : www.morvan-des-lacs.com

¹⁰ Voir encore le n° *Festi printemps 2008* du canton de Lormes (www.morvan-des-lacs.com)

L'organisation de l'action sociale territoriale

Une grande réorganisation, appelée la *territorialisation* a été faite par le Conseil général il y a deux ans. Du point de vue géographique, les Unités Territoriales de l'Action Médico-Sociale correspondent à la délimitation des Pays, ce qui paraît réellement simplifier et faciliter l'action. Pour résumer, elle a consisté en une décentralisation de l'action sociale et médico-sociale sur les territoires, passant d'une organisation verticale à une logique de transversalité.

Dans ce cadre et cette logique de transversalité, le Conseil général confie à chaque UTAMS la responsabilité d'élaborer le Plan Local d'Insertion. Cela a déclenché localement un diagnostic partagé, dont les professionnels parlent comme un moment et un travail fondateurs de ce qui est développé aujourd'hui. Les actions collectives avec les publics en situation de pauvreté sont nées de cette réflexion collective.

Les partenariats

Il faut souligner d'une part la richesse et le dynamisme du tissu associatif local (la soixantaine d'associations, sportives, culturelles et caritatives, qui existe sur le canton compte, pour ce qui est de l'action sociale, 150 bénévoles), d'autre part l'excellente coopération des principaux acteurs de l'action sociale du territoire.

f) L'isolement en milieu rural : faire d'un handicap un atout

Un extrait de l'entretien que nous avons eu avec l'équipe de travailleurs sociaux lors de cette enquête nous semble bien relater (même si le style oral n'est pas aussi élaboré que l'écrit) ce qui peut expliquer la dynamique locale :

Un premier interviewé : « *Alors pourquoi y a-t-il un partenariat qui est aussi fort ? A un moment donné quand on est isolé on n'a pas d'autres solutions que de se regrouper et on était arrivé à un moment où finalement on ne pouvait plus rien faire, chacun dans son coin on ne peut rien faire ! Et puis à un moment donné, il y a eu des forces nécessaires pour rassembler tout le monde. Et ça reste.*

Une seconde : *Voilà c'était, à mon avis, il faut descendre bien bas pour...*

Une troisième : « *La « territorialisation », le renouvellement du Plan Local d'insertion où il y a eu à ce moment là la réunion de tous les partenaires sur trois thèmes différents et en particulier sur le social et la santé.*

C'est aussi là que ça a été identifié absolument par tous les partenaires c'est-à-dire sur notre territoire : il n'y a pas de collectif ! Il y a beaucoup de réponses individuelles, d'accompagnement social et à ce moment là que ce soit les centres sociaux, les travailleurs sociaux, les gens qui sont sur des services d'accompagnement genre A.S.I., SAVS, eh bien tout le monde l'a dit, à ce moment là ! (...) ».

C. Monographie des cantons d'Epinaç et de Couches

Les deux territoires qui font l'objet de l'étude sur la précarité pauvreté « Couches » et « Epinaç » sont situés dans le département de Saône-et-Loire qui avec ses 545 998 habitants est le département le plus peuplé de la région, puisqu'un tiers des Bourguignons y réside. Situé dans le quart sud-est de la Bourgogne, ce département dont la préfecture est la ville de Mâcon est également celui qui à la plus forte densité de population par habitant, soit 64 habitants au km.²

Si la population reste stable depuis plusieurs années, elle est en revanche vieillissante puisque 26 % est âgée de plus de 60 ans, alors que les moins de 20 ans ne représentent que 23 % des habitants du département. Portée par une industrie de pointe comme Areva Framatome à Chalon-sur-Saône, ou encore Michelin à Blanzy, et une activité agricole encore importante. Le département parvient à contenir le chômage qui est de l'ordre de 7,6% à la fin de 2005.

Les cantons de Couches et d'Epinaç qui sont les deux cantons de la circonscription Autunoise retenus pour l'étude sur la pauvreté en milieu rural sont situés entre les villes d'Autun, Beaune, Le Creusot et Chalon-sur-Saône, proche du parc naturel du Morvan. Ils sont également limitrophes du département de Côte-d'Or et de Dijon, sa capitale régionale. Ces deux cantons sont des territoires à dominante rurale formés de villages et de hameaux entourés de bois qu'il est agréable de traverser. Leur densité moyenne, qui est légèrement supérieure à 30 habitants par km² est bien inférieure à celle du département.

Mais les similitudes s'arrêtent aux territoires géographiques, car les différences qu'ils présentent d'un point de vue tant historique que démographique ou sociologique permettent de dire qu'il n'y a pas un, mais deux territoires à dominante rurale dont il convient de rappeler à grands traits les singularités.

1. Monographie du canton de Couches

a) Situation géographique

Le canton de Couches situé sur la Côte Chalonnaise et les Monts du Morvan se trouve au cœur d'un trapèze formé par Beaune (à 45 km) au nord-est, Chalon-sur-Saône au sud-est (à 30km), Autun au nord-ouest (à 25km) et Le Creusot au sud-ouest (à 15km). Ce territoire peut s'appuyer sur une structure d'intercommunalité appelée « Autour du Couchois » qui regroupe dix communes dont certaines n'appartiennent pas au canton comme Saint-Gervais-sur-Couches et Saint-Firmin. Avec ses 1437 habitants, la commune de Couches est une des communes les plus vastes de France, elle s'étend sur 19,52 km², soit une densité de population de 72 habitants/km². L'accès à Couches est facilité par la proximité des grands axes de circulation et notamment la D978, qui relie Autun à Chalon-sur-Saône.

b) Un peu d'histoire

Couches reste une commune riche qu'elle doit à la fois à son patrimoine architectural et historique avec entre autres le château de Marguerite de Bourgogne (1290 – 1315), ses églises romanes et ses lavoirs, ses maisons historiques, ses moulins...., mais aussi à la richesse de son terroir qui a permis l'exploitation de la vigne et le développement de l'élevage du Charolais.

c) L'activité économique

L'activité économique de Couches repose essentiellement sur le vignoble et l'élevage de charolais qui donne à ce canton une coloration rurale dominante beaucoup plus importante qu'à Epinac, malgré l'implantation de quelques entreprises comme l'entreprise d'emballage de produits cosmétiques et pharmaceutiques (BPACK) et l'entreprise de métal (Robert Service). Couches accueille aussi des services d'aide à la personne comme le centre de rééducation MARDOR et une maison de retraite d'une capacité de quatre-vingts lits. Avec un taux de chômage de 7%, ce territoire qui n'est pas épargné par la crise socioéconomique, il résiste toutefois beaucoup mieux que la plupart des territoires concernés par cette étude.

La préoccupation reste les jeunes de 15/25 ans dont 24,7 % sont sans emploi, mais ces chiffres sont sans commune mesure avec ceux d'Epinac. De même les indicateurs de précarité qu'il s'agisse de la proportion de nombre de personnes bénéficiant des minimums sociaux que l'on retrouve chez les allocataires RMI, ou les pensionnés de l'Allocation adulte handicapé (AAH) sont sous représentés par rapport aux autres cantons concernés.

d) Le logement

Sur le territoire de Couches, 71,1 % des habitants sont propriétaires de leur résidence principale alors que 18,1 % sont locataires. Parmi ces locataires, on trouve 14,9 % de personnes logées dans des habitations non-HLM contre 2,4 % de logements HLM. 0,7 % des habitants sont logés dans un meublé et 5,8 % sont hébergés à titre gracieux, ce qui exclue quasiment les risques de désaffiliation sociale de ces populations. La part des logements HLM du canton demeure peu importante, ce qui permet de protéger le territoire des populations les plus fragiles et les projets de la municipalité de Couches d'augmenter son parc immobilier pour accueillir à la fois des personnes âgées autonomes et à des jeunes couples, n'est pas de nature à modifier la sociologie de la population. Quant au nombre de logement vacant, il est en voie de résorption puisque s'il représente encore 8,3 % de l'ensemble des logements existants, il a cependant diminué de 36 % entre 1990 et 1999.

En résumé, nous ne pouvons pas bien entendu évacuer d'emblée, à partir de ces données factuelles les problèmes sociaux qui touchent ce territoire et dont il est difficile de percevoir l'étendue. Les inquiétudes soulevées par les services sociaux de la mutualité sociale agricole (MSA) à propos des difficultés des petits exploitants agricoles qui peinent à survivre, comme la présence nouvelle d'une structure d'insertion déconcentrée « allo coup de main » centrée sur l'offre d'emploi ponctuelle en direction des chômeurs ou des travailleurs pauvres prouve que la problématique de la précarité touche ce territoire même de façon résiduelle. Néanmoins ce canton à dominante rurale reste du fait de ses réseaux de communication, attiré par l'urbain périphérique qui assure de l'emploi à ses habitants en les protégeant d'une plus grande précarité. Il devient d'ailleurs de plus en plus difficile de voir ou s'arrête le rural et où commence l'urbain, du fait de la mobilité d'une partie de ses actifs, de l'arrivée de rurbains (attirer par la qualité de vie de la commune), de la présence de cadres, d'employé ou encore d'ouvriers qui vont modifier la structure de la population en métissant la population originelle composé d'agriculteur et de viticulteur dont le nombre reste élevé.

La vitalité du canton de Couches nous fait dire, *in fine*, qu'aujourd'hui aucun signe d'anomie qui se traduirait par des formes de paupérisation du territoire n'est véritablement perceptible et l'existence d'un tissu associatif composé de vingt-six associations centrées majoritairement sur la pratique sportive et les loisirs semble témoigner de l'absence ou de l'invisibilité des problèmes sociaux sur ce canton qui renvoie la pauvreté à un épiphénomène comme le confirment dans l'ensemble les acteurs sociaux du territoire qui présentent Couches comme un territoire sans histoire.

2. Monographie du canton d'Épinac

a) Situation géographique

Il est organisé autour du chef-lieu, Épinac qui lui-même appartient à l'arrondissement d'Autun distant d'environ 30 km. Le canton d'Épinac regroupe onze communes : Change, Collonge-la-Madeleine, Créot, Epertully, Épinac, Morlet, Saint-Gervais-Sur-Couches, Saint-Léger-du-Bois, Saisy, Sully et Tintry où vivent d'après les données INSEE de 1999, 4645 habitants dont plus de la moitié vit à Épinac, soit 2522 habitants. Quelques mots sur cette petite bourgade dont l'organisation ressemble davantage aux villes ouvrières de la banlieue rouge qui très souvent sont marquées par un séparatisme physique et social du territoire, Épinac n'y échappe pas avec la séparation de la commune en deux zones : un centre ville, ou bourg, et un quartier, « la Garenne » qui concentre aujourd'hui une population ouvrière qui entend affirmer sa différence. Cette identification positive au lieu renvoie au principe de distinction élaboré par l'auteur de la culture du pauvre, Richard HOGGART (1970) entre le « nous » et le « eux » qui permet de montrer que l'appartenance et l'identification à un espace donné est aussi fondé sur des croyances, sur des valeurs, sur un sentiment d'appartenance qui met à distance l'autre, le différent. Cette opposition semble résister à l'épreuve du temps, mais de façon symbolique puisque le monde ouvrier a imploré.

Ce canton n'est pas avantagé par sa topographie car il se situe en dehors de l'axe routier de la départementale 43 reliant Beaune à Autun, ce qui semble constituer un frein au développement de services, à l'implantation d'entreprises, et au développement du tourisme. Il reste indéniablement marqué par son histoire industrielle au point où la différence entre rural et urbain semble s'être effacée. Cette « dépaynisation » d'Épinac remonte au 18^{em} siècle, période durant laquelle elle va entrer dans l'ère industrielle en ouvrant la première verrerie à partir de la houille destinée à la fabrication de bouteilles. La fin de l'industrie de la verrerie ne mettra pas fin au développement de la mine. En effet, ce lien indéfectible qui unit la mine et Épinac se traduira par la modification du nom de la ville qui deviendra en 1905, « Épinac-les-Mines ». Le déclin des houillères et par extension de la classe ouvrière locale débute à la fin des années 1920, malgré la réouverture de quelques puits durant l'occupation allemande, le sort de la mine est déjà scellé et le dernier puits fermera en 1966.

Cette période est importante dans la vie des épinacois parce qu'elle a participé au développement de la ville, à son désenclavement par la création d'un réseau ferroviaire à l'initiative des frères Blum qui font de la ligne « Épinac-Pont d'ouche » la quatrième ligne de

chemin de fer français qui se prolongera jusqu'à Dijon. La fermeture de cette ligne de chemin de fer en 1979 contribuera à son isolement et au réenclavement du canton. Renonçant à accepter une histoire faite certes de drame mais aussi de solidarités constitutives d'un éthos de classe que représentait le monde ouvrier, les épinacois semblent nostalgiques pour nombre d'entre eux d'un passé révolu qu'ils idéalisent encore fortement. Ils contribuent à entretenir par leur immobilisme, le mythe d'une communauté imaginaire qui pourraient *ex nihilo* revivre, alors que les habitants sont désormais dépossédés en parti des repères qui ont pu constituer une communauté de destin alors stabilisés par ses protections salariales et sociales.

b) Un secteur social et associatif dynamique

Loin d'être livré à lui-même, le canton d'Epinac et ses responsables locaux luttent pour aider les plus vulnérables à ne pas perdre pied en prolongeant sous des formes largement renouvelées des aides sociales, qui sont autant de protection hérités d'un système paternaliste qui ne cesse d'agoniser. Elles sont assurées grâce au dynamisme de son secteur associatif et à l'intervention dans le cadre de l'aide à la personne de bénévoles et de professionnels. A ce jour, une quinzaine d'associations caritatives existe à Epinac. Certaines interviennent dans le cadre de l'aide alimentaire aux plus nécessiteux par le biais de l'association "Panier Econome", d'autres, s'inscrivent dans une logique d'insertion, elles offrent comme « allo coup de main » des « petits boulots » qui viennent compléter les ressources des plus précaires». Ses structures sont largement complétées par les associations de bénévoles du Secours catholique ou de la Croix rouge pour ne citer qu'eux et par un ensemble de structures à vocation sportive, culturel et de loisir...

c) Quelques problématiques

(1) L'activité socio-économique

Le canton d'Epinac est souvent présenté comme une zone "sinistrée" du fait de la raréfaction de l'emploi sur le canton et surtout de l'absence de qualification d'une partie de la population active qui la prive d'emploi sur la région bourgogne. A Epinac, les secteurs créateurs d'emploi concernent le champ de l'éducation et de la santé, le commerce, l'administration, ainsi que le domaine de l'industrie des biens d'équipement qui assure l'essentiel de l'activité aux salariés dans le cadre de CDI pour la très grande majorité des hommes. Ces données inscrivent le canton d'Epinac dans le secteur tertiaire. La diversité de ses activités démontre que la page de l'activité industrielle est bel et bien tournée. De

nombreux services attestent de la volonté de donner aux épinacois des réponses à leurs besoins en matière de crèche, de garderie, de ramassage scolaire, de soins (kinésithérapeutiques, infirmiers médicaux, dentaires...). La collectivité locale prévoit par ailleurs la création d'une maison médicale pour venir en aide à la population vieillissante. Ce sont autant de services qui rendent le canton attractif car ils permettent d'apporter des réponses sur place notamment à ceux dont les difficultés financières ou/et physiques affectent leur capacité à se déplacer.

(2)Le logement

L'autre attraction du territoire est liée à l'existence d'un patrimoine immobilier vieillissant, mais dont les prix bas facilitent soit l'accession de locataires aux revenus modestes, soit rendent possible l'accession à la propriété. Le revers de la médaille est lié au fait qu'elle attire aux dires des acteurs du territoire des familles fragiles dont l'autonomie n'est pas toujours assurée. En effet, loin d'être un territoire repoussoir, Epinac attire toujours semble t-il des « sans », c'est-à-dire, des sans-ressources, des sans-travail, des sans-relation comme : *« des rmistes devenu propriétaires de vieilles maisons et qui se contentent d'un habitat très pauvre, sans chauffage, avec un minimum de confort...acheté une bouchée de pain mais sont moins en difficulté par rapport à ce qu'ils ont connu comme mode de vie dans leur pays... » (AS)*

La vétusté de ses logements qui pourtant n'est pas perçu comme une problématique spécifique par les acteurs locaux se traduit par l'existence de logements qualifiés de « sans confort de base », c'est-à-dire sans eau, ni W.C. intérieurs ni installations sanitaires, qui représentent encore 7,7 % des résidences principales, malgré les effets importants consentis pour réduire de façon significative l'importance de ce problème.

Une chose est sûre, la ville entend bien étoffer le parc immobilier par la construction de logement neuf sur des espaces inexploités pour accueillir sur son sol des populations nouvelles.

(3)Un chômage inquiétant et persistant

Le taux de chômage reste élevé sur Epinac puisqu'il atteint 15,5% des actifs. Il touche plus encore les jeunes avec près de 37% de chômeurs, soit un niveau assez proche de ceux que l'on retrouve dans les villes du nord ou de l'est de la France ou dans certains quartiers d'habitat social classé en ZUS (zone urbaine sensible). La commune doit encore composer

avec une population de chômeurs de longue date qui semble totalement mis à l'écart de l'emploi salarié et dont le pourcentage atteint en 2008, 32,1%. Elle doit aussi soutenir une forte proportion de personnes disposant de minima sociaux qu'ils soient Rmistes, bénéficiaire d'Allocation Parentale Isolée (API) ou encore d'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Les jeunes les moins bien formés ont un rapport négatif avec l'extérieur, ce qui semble contribuer à leur renfermement sur leur territoire en rendant leur situation inextricable comme le disent les opérateurs d'insertion sur le canton. Cette situation pose sans nul doute un problème quant à l'avenir de ses jeunes en passe de créer une sorte de lumpenprolétariat, qui risque d'être considéré comme inemployable par les entreprises et de moins en moins capable de partager une vie sociale et des liens de sociabilité avec les autres. Ce qui peut pour certains d'entre eux dont les relations intrafamiliales se sont détériorées, avoir pour effet d'augmenter le risque de les faire basculer dans la spirale de la galère (DUBET, 1987). Loin de pouvoir le vérifier *in situ*, il semble toutefois que le développement des pratiques de polytoxicomanie sur le territoire en sont peut être le signe avant-coureur.

D. Monographie des cantons de Pierre-de-Bresse et de Seurre

1. Monographie du canton de Pierre-de-Bresse

a) Situation géographique

Le Canton de Pierre-de-Bresse est situé en Saône et Loire, en Bresse du Nord. Il est à 40 km de Dole (Jura), à 40 km à l'extrême Nord Est de Chalon sur Saône et à 30 km au Nord de Louhans. Le canton est composé de 17 communes caractérisées par un habitat dispersé. Les communes sont séparées de plusieurs kilomètres et les axes routiers principaux difficiles à rejoindre. Il n'y a pas de réseau ferroviaire pour relier les communes entre elles ou les relier avec l'extérieur. Deux lignes de transports publics ont des trajets directs Pierre-de-Bresse-Chalon et Macon-Bellevesvre.

b) Démographie

Le canton de Pierre-de-Bresse a connu une forte diminution continue de sa population depuis le début du 20^e siècle puisque celle-ci est passée de 14 500 à 6 300 habitants Les derniers recensements confirment cette évolution (1968 : 8431 hab. ; 1975 : 7792 hab. ; 1982 : 7064 hab. ; 1990 : 6515 hab. ; 1999 : 6290 hab.). La densité de population sur le canton est

aujourd'hui de 25 habitants/km² (contre 63 habitants/km² pour le département). Les retraités représentent 48 % de la population.

c) Activité économique et emploi

(1) Evolution de l'activité

Au début du 20^e siècle, la population du canton est essentiellement composée d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans. Pierre-de-Bresse est renommée pour ses foires et marchés. A partir de l'entre-deux guerre, l'agriculture commence à se mécaniser, supprimant plusieurs emplois d'ouvriers agricoles.

L'agriculture reste aujourd'hui très présente mais les activités commerciales et artisanales ne sont pas en reste, puisqu'elles demeurent très actives et créent une certaine dynamique, d'autant plus de par la situation géographique du canton, situé aux portes des départements de la Côte d'Or et du Jura. Quelques grosses industries sont implantées sur le canton, créant des emplois et dans le même temps, dynamisant l'économie locale.

Enfin, il est à noter que l'activité touristique autour du Château de Pierre-de-Bresse attire les vacanciers. Ce château classé par les monuments historiques accueille depuis 1955 l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne.

(2) Répartition par grands secteurs d'activité

Nous allons donc tour à tour observer les trois secteurs, primaire, secondaire et tertiaire, afin de pouvoir discerner clairement l'ensemble de l'activité économique sur le canton.

(a) Le secteur primaire : l'agriculture

Elle est prédominante sur le canton et extrêmement diversifiée. Le canton dénombre plus de 150 exploitations agricoles, mais elles voient diminuer leur nombre, ce qui confirme donc cette tendance nationale à la baisse. Sont présents sur le canton la culture céréalière (blé, maïs...), l'élevage bovin, porcin, la production de lait, l'élevage avicole (poulets...), ainsi que l'élevage de chèvres.

(b) Le secteur secondaire : l'industrie

Quelques grosses entreprises sont implantées au sein du canton, et même si elles ne sont pas très nombreuses, elles génèrent de l'emploi. Il s'agit des entreprises Mayet (injection plastique) employant 200 salariés et Capelli Frères SA (menuiserie, aluminium-ferronnerie)

dénombrant environ 50 salariés, pour la ville de Pierre-de-Bresse, de Lambey (fabrication d'aliments pour chevaux) qui compte près de 20 salariés pour la commune de Torpes, de l'entreprise Joly (matériaux et travaux publics), employant une vingtaine de salariés, pour la commune de La Chapelle St Sauveur et de C2B carrière (extraction de graviers) pour la commune de Lays sur le Doubs. (Sources : données INSEE 2000).

(c) Le secteur tertiaire : l'activité commerciale, touristique et des services

Au sein du canton, est implantée une multitude de commerçants et d'artisans. Concernant l'artisanat, celui-ci englobe les artisans du bâtiment (plombiers, maçons, électriciens...), ainsi que ceux d'autres activités (paysagistes, menuisiers...).

Quant aux commerces, nombre d'entre eux restent ouverts et subsistent dans les petites communes : boulangeries, boucheries, épiceries... Dans les communes plus importantes, telle que Pierre-de-Bresse, l'activité commerciale reste très dynamique et est de tout type : banques, assurances, opticiens...

(3) Niveau de formation et chômage

Nous remarquons qu'un taux important de la population, 28,9% (département : 22,6%), n'est titulaire d'aucun diplôme. Les personnes titulaires du baccalauréat ou du baccalauréat professionnel constituent une partie minime de la population puisque seulement 7,4% en sont titulaires (département : 10,2%), ce qui peut expliquer la faible proportion des personnes poursuivant leurs études au-delà du baccalauréat (moins de 5%). On constate également un haut taux d'illettrisme dans le canton chez les personnes plus âgées mais aussi chez les jeunes qui peut être un obstacle à une réinsertion professionnelle et sociale.

Le taux de chômage dans le canton est de 9,8% et est inférieur au taux de chômage du département qui est de 11,8%. Les femmes sont davantage touchées par le chômage puisque le taux est de 12,8% (département : 15,3%), et celui des hommes est de 7,6% (département : 9%).

d) Organisation administrative et services publics

La communauté de communes regroupe toutes les communes à l'exception d'une des communes qui s'en est exclue par choix politique. Cette Communauté de communes a des compétences obligatoires telles que l'aménagement de l'espace et le développement économique, et des compétences optionnelles telles que la création, l'aménagement et

l'entretien de la voirie, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs, culturels et d'équipements scolaires, la mise en œuvre d'opérations d'amélioration de l'habitat et la protection et la mise en valeur de l'environnement, etc... Elle intervient aussi en matière d'action sociale comme le portage de repas à domicile, de l'aménagement et du fonctionnement d'un relai d'assistantes maternelles et de la réalisation d'une ludothèque. Elle s'occupe également du fonctionnement de la Maison du Jeune Enfant (MAJE) qu'elle a fait elle-même construire à Pierre-de-Bresse avec ramassage dans chaque commune du canton. Elle fournit de l'aide financière en faveur des Associations qui conduisent des actions dans le domaine de l'insertion des personnes en difficulté.

Les services publics à Pierre-de-Bresse sont la gendarmerie, le centre de secours, la poste, le Trésor Public, la Direction départementale de l'équipement et un collège.

e) Action sociale

En matière sociale, un centre médico-social du Conseil général est implanté à Pierre-de-Bresse et, on le verra, y joue un rôle important pour le développement des interventions sociales. Les assistantes de service social y effectuent des permanences deux fois par semaine. Quant à la Mutualité Sociale Agricole, elle intervient selon les besoins ; le bureau de l'Assistante sociale est à Louhans. Des interventions de groupe ou d'intérêt collectif sont aussi conduites par les professionnelles. La population dispose également d'un Centre médico-psychologique.

L'agence pour l'emploi se trouve à Louhans mais une borne internet est installée pour consultation des offres d'emploi. La Caisse d'Allocations Familiales a elle aussi une viséo-borne, peu utilisée à cause de la complexité de ce dispositif. En cas de nécessité, les personnes prestataires doivent se rendre à Macon. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie effectuent une permanence hebdomadaire à Pierre-de-Bresse.

D'autres structures sociales sont présentes sur ce territoire qui apparaît relativement bien doté, ce qui favorise les dynamiques partenariales : l'ADMR (soutien aux personnes dont les personnes âgées), Tremplin (atelier d'insertion sociale et remise à l'emploi), le Groupe d'Entraide Mutuelle pour les personnes souffrant de troubles psychiques, l'Association Le Pont avec son agent de santé et son éducatrice spécialisée, Le comité Bressan d'Action sociale par le biais de son agente de lien social, la Croix Rouge et les associations sportives et de loisirs ainsi qu'un Comité des fêtes.

Parallèlement, plus de quarante associations existent sur la ville même de Pierre-de-Bresse, créant un réel dynamisme associatif.

Enfin, le fait que le canton de Pierre-de-Bresse soit un canton vieillissant se retrouve au niveau des bénéficiaires du RMI dont un tiers, selon une responsable de service social interviewée, est âgé de plus de cinquante ans faisant de Pierre-de-Bresse un canton à part dans le département et dans la Bresse. La question des personnes âgées est principalement prise en charge par la Coordination Gériatrique de la Bresse Bourguignonne, partenaire du guichet unique personnes âgées qui assure la prise en charge des personnes âgées de plus de 60 ans. Elle a un rôle de coordination des plans de soins et de services tels que définis dans le schéma régional d'organisations des soins. Mais chacun des partenaires rencontrés à Pierre-de-Bresse ou à Louhans nous ont dit intervenir aussi sur les problématiques des personnes âgées.

2. Monographie du canton de Seurre

a) Situation géographique

Le canton de Seurre se situe en Bourgogne à la limite sud-est du département de la Côte-d'Or. Il est limitrophe des départements du Jura et de la Saône et Loire. Il se trouve à mi-chemin de Dijon, Dôle et Chalon sur Saône. Il se compose de 23 communes. Au niveau administratif, Seurre se situe dans l'arrondissement de Beaune.

Les cantons de Seurre et de St Jean-de-Losne se sont regroupés dans une même communauté de communes nommée Rives de Saône à partir de laquelle diverses initiatives ont vu le jour (halte garderie, services périscolaire)

. Le canton de Seurre se trouve au centre d'un axe triangulaire d'autoroutes : l'A36, L'A39, l'A6. Les autres voies de communication présentes sur le canton de Seurre sont la Saône et la ligne de chemin de fer Dijon-Bourg en Bresse avec arrêt à Seurre. Par contre, les transports en commun d'une commune à l'autre, et d'un canton à l'autre sont quasi inexistantes.

b) Démographie

La population du canton représente 1,7 % de la population totale du département. En 1999, selon les données INSEE, la densité de la population sur le canton de Seurre était de 37,8 habitants au km² et celle de la Côte d'Or de 57,8 %.

La population du canton de Seurre atteint en 1999 son plus haut niveau depuis 1968. Elle a été en progression constante depuis 1975, année où le canton a connu son plus faible niveau de population. La variation de la population entre 1990 et 1999 sur le canton de Seurre est identique à celle du département, soit 0,3%.

Pour avoir des données plus actuelles, nous avons rencontré plusieurs acteurs (intervenants sociaux et associatifs, élus locaux). Il en ressort qu'environ 2000 nouveaux arrivants, principalement des familles, se seraient installées sur le territoire à la faveur, d'une part, d'un marché immobilier plus attractif qu'en milieu urbain et, d'autre part, d'un cadre de vie plus agréable.

La proportion des plus de 60 ans, en 1999 sur le canton de Seurre, est de 25% alors que les moins de 20 ans représentent 23,70% de la population. A titre comparatif, nous pouvons préciser que d'après l'INSEE le nombre des plus de 60 ans dans le reste du département est de 20%, et les moins de 20 ans représentent 24,2%. Ainsi, nous pouvons en déduire que la population est plus vieillissante sur le canton de Seurre que dans le département mais qu'elle l'est moins que sur le canton de Pierre-de-Bresse.

c) Activité économique et emploi

(1) Evolution de l'activité

Le secteur primaire représentant les agriculteurs a connu une baisse importante due au déclin de la culture de la pomme de terre, aux quotas laitiers, à la crise de la vache folle et à l'abandon de la polyculture au bénéfice d'une activité de sous-traitance avec de grosses multinationales Cassegrain et Daucy.

Le bassin d'emploi a été sinistré par la fermeture en 2002 de l'entreprise Thomson Passive component (PTC filiale de Thomson) qui comptait 650 ouvriers. Depuis quelques petites et moyennes entreprises se sont installées sur le canton. En 2006, sur le canton de Seurre, on dénombre 19 entreprises dans le secteur industriel qui emploient 334 salariés. Parmi elles, 6 entreprises industrielles de 10 salariés et plus emploient 304 salariés. Ces 6 entreprises sont la Société Métallurgique de Seurre, Sodim Industrie, Adventys, Proteor (centre de fabrication et appareillage), Socimet, Bois Secs de Bourgogne.

Quelques Petites et Moyennes Entreprises (PME) se sont installées sur le canton, et selon Monsieur Moutrille, vice-président de la communauté de communes Rives de Saône, ce type d'activité économique doit être favorisé sur ce territoire aujourd'hui, parce qu'il lui

semble illusoire de penser que des grosses entreprises telles que TPC puissent s'y installer de nouveau. La communauté de communes, en charge du développement économique du territoire, a pour objectif d'inciter les PME à s'installer sur les cantons de Seurre et de Saint-Jean-de-Losne.

Par ailleurs, en terme économique, il reste le technoport de Pagny-le-Château. C'est une plateforme trimodale utilisant le train, la route et le fleuve. Le développement du technoport est soumis au bon fonctionnement du port de Marseille mais ce dernier est souvent bloqué par des conflits sociaux. Les acteurs interviewés regrettent que cette structure ne fonctionne pas à pleine capacité et perdent l'espoir de la voir un jour tourner à plein rendement.

Actuellement, l'atout majeur de Seurre est sans conteste la présence de la Saône qui permet de développer une activité touristique fluviale par le biais de la navigation de plaisance. On dénombre deux haltes fluviales sur le canton : Le Chatelet et Seurre. De plus, la ville de Seurre a aménagé une base de loisirs sur les bords de la Saône. S'ajoute au tourisme fluvial la possibilité de faire des randonnées pédestres et du cyclotourisme. Avec toutes ces activités, Seurre a obtenu le label « station verte de vacances ».

(2) Niveau de formation et chômage

Le taux de chômage est de 13,2% en 1999 et touche majoritairement la tranche d'âge des 15-24 ans pour laquelle il représente 28,8%. A la même période, le taux de chômage en Côte d'Or est de 10,7 %, et de 23,1% pour la tranche d'âge sus mentionnée.

Il semble donc important de noter que le taux de chômage est globalement plus important sur le canton de Seurre (2,5 points), et que cela est d'autant plus prégnant concernant le chômage des moins de 25 ans qui est de 13,2 % contre un taux de 10,7 % pour la Côte d'Or.

Le taux de population non scolarisée de plus de 15 ans titulaire d'aucun diplôme est de 22,2%. La population non scolarisée de plus de 15 ans titulaire d'un niveau supérieur au baccalauréat est assez faible puisque 5,3% des personnes ont un niveau bac +2 et 3,2% de la population a un niveau supérieur.

d) Services publics

Seurre accueille les services de proximité : gendarmerie, poste, pompiers, SNCF, des écoles maternelles et primaires et le Collège. Pour suivre les niveaux secondaires et supérieurs les élèves doivent se déplacer sur Dijon ou Beaune.

e) Services de santé

L'Hôpital local Ernest Noël à Seurre est composé d'un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 120 lits, et d'un service de médecine de 12 lits. Grâce à la proximité des hôpitaux de Beaune, Dole et Dijon, il n'est pas nécessaire de créer des services spécialisés à Seurre.

Sept médecins généralistes, dont un gériatologue, interviennent sur le canton. Tous sont installés à Seurre. L'Observatoire National de la démographie des professions de santé¹¹ a défini la représentation des médecins généralistes, en termes de densité pour 5000 habitants. Aussi, 3, 5 généralistes pour 5000 habitants est une faible densité ; entre 3,5 et 5,2 c'est une densité moyenne, et enfin, au-delà de 5,2 généralistes pour 5000 habitants, c'est une forte densité. Ainsi, d'après ces critères, le canton de Seurre connaît une forte densité de généralistes.

Toutefois, selon le docteur Varenne¹², avec les deux prochains départs en retraite et la faible attractivité du milieu rural pour les nouveaux praticiens, le renouvellement des médecins risque d'être difficile et risque d'engendrer à court terme, un déficit.

Une antenne du Centre Hospitalier Spécialisé la Chartreuse, le centre Lamartine, est implanté à Seurre. Il est composé d'une équipe de psychologues, psychiatre, infirmiers... Dans cette antenne, le travail s'organise autour d'un accueil sur place, et de visite à domicile.

f) Action sociale et insertion professionnelle

Les services sociaux sont présents sur SEURRE : les AS du CG au sein du centre médico-social, l'AS de la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Ces dernières tiennent des permanences une fois par semaine. La MSA se rend aussi à domicile.

Les permanences de l'ANPE et des ASSEDIC sont inexistantes sur le canton ce qui induit une difficulté supplémentaire pour les demandeurs d'emploi qui doivent se rendre jusqu'à Beaune.

Par contre une Antenne de la Mission locale s'adressant aux jeunes de moins de 25 ans a été ouverte en 1991. Les moins de 25 ans représentent environ 30% de la population 15,1 % n'ont aucun diplôme. Sur le canton de Seurre l'intervenant de la Mission locale constate 2

¹¹ Démographie des professionnels de Santé, Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé Comité régional Bourgogne, DRASS, Préfecture de la Région de Bourgogne, Mai 2004 : <http://bourgogne.sante.gouv.fr/themes/statistiques/etudes/pdf/ondps.pdf>

¹² Entretien du docteur Varenne

types de publics : 1) public non désocialisé, proche de l'emploi, en chômage récurrent 2) public très loin de l'emploi, en grosse difficulté

Dans son rapport d'étude (PEANT Véronique, 2003), l'intervenante décrit ainsi les difficultés principales de ces jeunes :

- Faible niveau de qualification et rejet « scolaire » sous toutes ses formes (formation)
- Manque d'autonomie et de mobilité
- Problèmes de santé et de conduites addictives
- Difficulté à développer une stratégie

D'une manière globale, nous pouvons évoquer la présence d'un important réseau associatif et un partenariat bien développé entre les structures associatives. Collaboration dans des situations et actions concertées sur des problématiques spécifiques telles que le logement, l'aide alimentaire. Les associations du canton sont diverses : les Restos du cœur présents toute l'année à cause des besoins des personnes qui y viennent, le Secours Catholique, la Croix Rouge.

Il existe aussi des associations plus spécialisées et fréquemment citées par les acteurs locaux. L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) participe au maintien des personnes âgées et des personnes handicapées à domicile par le biais notamment d'aides ménagères et d'un service de portage de repas. Cette association est en lien avec un Service Infirmier d'Aide à Domicile (SIAD). Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) fédère les réponses posées par les prises en charge des personnes âgées.

Concernant la problématique du logement, les interlocuteurs privilégiés sont le Tremplin propriétaire de 9 logements et l'Association Alcyon-le-Tremplin qui loue 22 logements aux bailleurs du parc privé et public pour ensuite les sous-louer aux personnes en difficulté.

Enfin, l'Association ASCO (Action sociale Spécialisée Sud Côte d'Or) met en œuvre « une Action au service du public le plus éloigné de l'emploi, en amont de l'insertion par l'Activité Economique » (feuillet de présentation de l'ASCO).

Conclusion

Il n'y a pas de réalité rurale homogène. Il y a des dynamiques territoriales qui se composent de manière originale à partir d'« ingrédients » communs et qui composent des processus sociaux et des réponses sociales spécifiques. Pour autant, les territoires ruraux ne sont pas des « bocaux locaux » fermés hermétiquement à toute influence extérieure. Cette première partie montre qu'il faut finement appréhender les grandes tendances générales repérées et les particularités territoriales.

Par ailleurs, un phénomène social aussi général et répandu que la pauvreté et l'exclusion qui, d'une part, a fait l'objet de nombreux débats sociaux relayés par les médias et, d'autre part, a donné lieu à de nombreuses politiques sociales nationales, présente forcément des points communs sur tous les territoires.

C'est l'enjeu de la partie suivante que de produire un savoir général (qu'est-ce qui est commun aux processus de pauvreté et d'exclusion sur les sept cantons investigués ?) sans nier l'existence de spécificités locales.

DEUXIEME PARTIE

**Analyse des phénomènes de pauvreté et d'exclusion
à partir des interviews réalisés auprès
des usagers des services sociaux,
des responsables politiques ou institutionnels,
des habitants et des professionnels de l'intervention sociale**

Introduction

Les principaux travaux sur l'exclusion et la pauvreté sont construits selon une logique conceptuelle centrale qui vise à rendre compte d'une dynamique sociale : processus de disqualification sociale chez Serge PAUGAM (1994), métamorphose de la question sociale et processus de désaffiliation chez Robert CASTEL (1995), par exemple. L'argumentation est donc organisée de manière à appuyer la thèse. De ce fait, les éléments hétérogènes liés à d'autres problématiques et dynamiques sociales sont moins visibles. Il en est ainsi du travail de référence d'Alexandre PAGES sur la pauvreté en milieu rural (2005) qui présente une typologie en trois types idéaux (les employables immédiats, les fragiles et les rebelles) construite sur la base de celle de Serges PAUGAM et à partir de l'orientation théorique de Georg SIMMEL (1998).

Nous avons fait le choix dans ce travail d'une orientation différente mais pas opposée. Il est en effet intéressant de donner sens à des résultats en proposant une conceptualisation et une catégorisation sous forme idéaltypique. Mais il nous a semblé que, pour ce qui est des problématiques que nous voulions mettre à jour, il était tout aussi important de rendre compte de la diversité et de l'hétérogénéité de la réalité que nous découvrons.

Aussi, dans cette partie qui vise à rendre compte de notre analyse des phénomènes de pauvreté et d'exclusion, nous mixerons des approches :

- centrées alternativement sur les territoires, les problématiques et les populations ;
- basées, d'une part, sur l'exploitation statistique de questionnaires auprès d'usagers des services sociaux et d'insertion et d'autres habitants ; et, d'autre part, d'entretiens avec des acteurs politiques, institutionnels, professionnels, des usagers et des habitants ;
- construites de manière inductive en « serrant » au plus près la réalité telle qu'elle se donne à voir à travers le filtre des outils utilisés pour la percevoir et des acteurs sollicités pour en rendre compte ; mais aussi de manière plus hypothético-déductive et théorique.

La diversité des entrées et, au sein de chacune d'entre elles, des éclairages mobilisés offriront au lecteur une palette qui dessinera une lecture plurielle, « arc-en-ciel », et multidimensionnelle de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural.

Pour autant, l'ensemble des entrées mobilisées sera déterminée par une option méthodologique et théorique centrale : la pauvreté et l'exclusion qui sont ici observées et analysées sont celles qui se donnent à voir depuis les institutions et qui résultent aussi de leur intervention. C'est une des limites de ce travail qui tient aux modalités de l'enquête (un temps de présence trop court sur les territoires) mais, ceci étant, cette option contrainte rejoint l'analyse de Georg SIMMEL (1998) pour qui c'est l'inscription dans des systèmes d'aide qui construit socialement la pauvreté.

I. Approche générale des quatre territoires et des sept cantons

A. Territoire n° 1 : cantons de Seurre (21) et Pierre-de-Bresse (71)

Les cantons de Seurre et de Pierre-de-Bresse présentent des réalités assez différentes en termes de pauvreté.

Le canton de Pierre de Bresse se caractérise par une population plus âgée qu'ailleurs en Saône et Loire et un nombre relativement important de bénéficiaires du RMI. On note aussi des difficultés d'insertion professionnelle dues à des phénomènes d'illettrisme et à des problèmes de mobilité plus importants qu'à Seurre car les transports en commun sont quasi absents.

Une problématique de logements vétustes et insalubres très importante est soulignée par les personnes interrogées et très peu de logements locatifs publics.

On retrouve aussi d'importants problèmes de santé mentale, problèmes de dépression, suicides, des problèmes d'accès aux soins, soit que les personnes ne soient pas prêtes à aller consulter ou même à se joindre au Groupe d'Entraide Mutuelle, soit que l'attente est longue pour accéder aux services du Centre Médico-Psychique. Des problèmes d'alcoolisme et de consommation de drogues également.

A Pierre, aussi les professionnels interviewés pensent qu'ils n'arrivent pas à joindre toutes les personnes en situation de pauvreté qui ne vont pas chercher de l'aide facilement par honte ou par fierté, voulant se débrouiller par eux-mêmes. Certaines situations sont rattrapées par les professionnels à l'occasion d'une hospitalisation par exemple, et du suivi ensuite à domicile.

Le travail en concertation entre les travailleurs sociaux est très important à Pierre de Bresse, il y a également beaucoup de communications avec le milieu associatif, ce qui permet une prise en charge multiple notamment auprès des personnes très désocialisées.

Pour le canton de Seurre, la totalité des professionnels interviewés décrivent le canton comme étant « sinistré » économiquement suite à la fermeture de plusieurs grosses entreprises dans les dernières années. La communauté de communes du Val de Saône a aussi comme objectif de stimuler la venue d'entreprises. Le taux de chômage est de 13 % selon les statistiques de 1999. Il serait aujourd'hui, selon certains acteurs interviewés, un peu en deçà vers 10 %.

Le problème de la mobilité est relevé par tous les professionnels : difficulté pour les personnes pauvres à accéder à un véhicule et même à passer le permis de conduire pour les jeunes surtout. Les moyens de transport en commun sont peu pratiques surtout pour les personnes ayant des horaires atypiques (soir, nuit ou week-end)

Sur la question du logement, certains des intervenants nous disent qu'elle est moins préoccupante qu'ailleurs car elle est travaillée depuis 12-13 ans et que s'est mis en place un dispositif porté par l'association Alcyon-Le tremplin qui donne accès pour les plus démunis à des logements sains et abordables. Pour d'autres (la majorité), il reste encore beaucoup de travail à faire car nombre de propriétaires refusent de faire les travaux ou refusent certains types d'usagers.

L'accès aux soins apparaît comme problématique surtout au niveau de l'antenne du CMP et les usagers vivent de grandes souffrances en attendant leur rendez-vous. L'alcoolisme est présent chez les jeunes comme chez les plus âgés.

Les personnes interviewées nous ont toutes dit qu'il y avait sur Seurre un dynamisme associatif important avec des rencontres mensuelles ou hebdomadaires selon les projets et les problématiques. Les services sociaux et le maire sont partie prenante. Ce dynamisme a permis de prendre en compte voire de régler un certain nombre de problèmes liés à la pauvreté. Cependant, tous nos interlocuteurs pensent qu'ils ne rejoignent pas la totalité des personnes en difficulté du secteur à cause de l'isolement et de la stigmatisation dans lesquels s'enferment ces personnes.

B. Territoire n° 2 : cantons de Couches et Epinac (71)

La problématique de la pauvreté ne touche pas de façon identique les deux cantons de Saône et Loire que sont Couches et Epinac. En effet, sur le canton de Couches, la pauvreté est à relativiser, même si des poches de pauvreté peuvent exister (femmes veuves, petit agriculteur par exemple), alors qu'elle est une réalité quasi-historique sur le canton d'Epinac. Les chiffres du chômage l'attestent : 7 % à Couches et plus de 15% à Epinac.

Sur le canton d'Epinac, la pauvreté fait partie du paysage local. Cela est lié à son passé minier et à la constitution d'une classe ouvrière travailleuse prise en charge par le paternalisme ouvrier et qui s'est reconstruite en partie en une sorte de « précarité » au moment où les mines ont fermé leur porte à la fin des années 1960, en se massant principalement sur le

quartier de la Garenne qui est pointé encore aujourd'hui comme une cacotopie, c'est-à-dire le lieu où se cristallise les problèmes sociaux sur le canton.

Pour appuyer un peu plus l'historicité de la pauvreté en milieu rural sur Epinac, les acteurs locaux entendent rappeler qu'à « *Epinac, la pauvreté, c'est historique...* » et ils seront encore dans une parfaite concorde pour convenir que le canton de Couches n'incarne pas le lieu où la pauvreté est la plus criante. L'ensemble des données qui permettent de caractériser le territoire objective les discours de ceux qui interviennent : « *Sur les deux territoires que je connais, autant je comprends pour Epinac, mais pour Couches, j'ai du mal, il y a sûrement des gens pauvres, exclus ou en grande difficulté, mais c'est pas vraiment l'image qu'on en a* » (Equipe Pays)

« *A Epinac, y a pas beaucoup de logements sociaux, à Epinac, c'est différent. A chaque étage, à chaque bloc, on peut être occupé sans problème par une situation. A Couches, j'y vais peu, une famille et je ne sais pas qui habite autour* » (Equipe Assistantes sociales)

C. Territoire n° 3 : cantons de Saulieu (21) et Lormes (58)

Les cantons de Saulieu et de Lormes sont tous deux situés au nord du massif du Morvan. Ils en partagent une certaine rudesse du climat l'hiver et une certaine pauvreté de ressources agricoles qui conduisit longtemps les hommes à aller vendre leur force de travail ailleurs (La Galvache), les femmes à se rendre à Paris pour être les nourrices des familles parisiennes aisées, les familles à accueillir chez elles les « Petits Paris » (enfants abandonnés par leur famille et confiés par les services de l'Assistance Publique), activités qui durèrent du XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale.

La population morvandelle traditionnelle est donc habituée à vivre avec peu de moyens : « *Ce n'est pas la même pauvreté, c'est plus de la pauvreté matérielle, financière, parce que ce sont des gens qui ont l'habitude de vivre..., qui n'ont jamais eu beaucoup de moyens donc ça ne provoque pas forcément, les mêmes difficultés* » (Equipe Travailleurs sociaux¹³).

« *On peut avoir peut être un petit niveau de vie sans pour autant être coupé de la vie sociale, ont eut ne pas être très très riche et pour autant participer à la mesure de ses possibilités et de ses moyens à la vie sociale locale* » (Directeur centre social).

¹³ Nous utilisons la notion d'équipe de travailleurs sociaux pour marquer la pluridisciplinarité des équipes interviewées. Lorsque les équipes interrogées sont composées exclusivement d'assistantes sociales, nous utiliserons cette terminologie.

Enfin la composition de la population locale est encore marquée par la présence de ces anciens « Petits Paris », « *une population aide sociale à l'enfance de Paris qui est restée là, ... qui ont été placés sur le secteur dans des familles d'accueil, qui ne sont pas allés plus loin* » (Equipe Travailleurs sociaux).

La pauvreté du Morvan procède donc en partie de ces éléments, du moins pour ce qui concerne la population qui en est socialement originaire. Elle est en partie proche de ce que Serge PAUGAM (2005) nomme la *pauvreté intégrée*, qui renvoie davantage à la question sociale de la pauvreté au sens traditionnel, qu'à celle de l'exclusion sociale. Elle concerne davantage le problème d'une région ou d'une localité donnée qui a toujours été pauvre. Les personnes pauvres n'y sont pas fortement stigmatisées. Leur niveau de vie est bas, mais elles restent assez fortement insérées dans des réseaux sociaux organisés autour de la famille et du village.

La pauvreté locale compte aussi une part de grande exclusion même si elle est heureusement marginale : « *les personnes pauvres, tout le monde les connaît. Ici beaucoup de choses se savent, quand même, on vit avec : ce sont « nos pauvres », on s'en occupe (...). Après il y a ceux que l'on découvre tout d'un coup, alors là par contre, il y a vraiment des gens exclus, je pense à ce monsieur qui habite dans sa caravane dans un petit village : quand on le voit arriver, ça fait vraiment l'homme des bois qui arrive. Je ne sais pas de quoi il vit, en effet ; il peut y avoir des gens très exclus* » (Directeur centre social).

Mais la pauvreté dans le Morvan ne concerne pas seulement une partie de la population ancienne, elle est aussi liée aux migrations dont il est l'objet : « *Oui. Je pense même qu'il y a un quart monde rural, qui est peut être moins visible, moins commenté que le quart monde urbain : des situations de dénuement, des situations d'enfermements visibles, par le chômage, l'exclusion classique mais rurale, soit de population ancienne dans le secteur, soit de population venue ou revenue. Dans le Morvan, contrairement à ce qu'on croit, la population n'est pas du tout stable : il y a des départs, des retours, des arrivées, il y a un brassage. Depuis plusieurs générations, une part non négligeable des habitants d'aujourd'hui n'était pas là y a 15 ans et ce ne sont pas tous des travailleurs bac + 12, ce sont aussi des gens qui sont revenus parce que la vie est trop chère ailleurs. Je n'ai aucun doute, il existe une pauvreté, un quart monde rural* ». (Député)

La pauvreté du Morvan d'aujourd'hui renferme donc des situations de disqualification sociale¹⁴ réelle, liées au chômage (le taux de chômage de longue durée de Lormes s'élève déjà à 20,6%, mais celui de Saulieu est à 38,1%, chiffres ORS 2008), au surendettement ou/et à l'isolement de familles ou d'individus venus de la ville et qui manquent cruellement de ressources financières, mais tout autant de ressources sociales locales qui leur permettent d'y trouver facilement une place.

Il y a en outre à Saulieu (comme à Epinac et à Seurre), à cause de la situation géographique que nous évoquions précédemment, le passage régulier de personnes sans domicile qui empruntent l'axe nord-sud comme cela existe depuis fort longtemps.

D.Territoire n°4 : canton de Vermenton (89)

Le canton de Vermenton (comme quelques autres cantons ruraux dans l'Yonne) se caractérise, aux dires de la quasi-totalité des professionnels interviewés, par le fait que les problématiques « sociales » (exclusion, enfance en danger, etc.) y sont moins développées qu'ailleurs (comme dans le Tonnerrois ou en Puisaye qui sont cités en contre exemple par plusieurs professionnels qui y interviennent également). Les professionnels y suivent et y aident moins de personnes que sur d'autres cantons ruraux (aucun intervenant n'a eu l'occasion d'y aider plus de 10 personnes, à l'exception des services d'aide et de soin à domicile). On se trouve dans une situation assez similaire à celle du canton de Couches (voir plus haut). Les acteurs politiques, institutionnels et professionnels estiment à juste raison que la pauvreté est peu développée sur ce canton. Elle touche quelques familles ou personnes la plupart du temps récemment implantées et qui poursuivent sur ce canton un parcours fait de difficultés sociales diverses souvent déjà long.

¹⁴ Au sens où la décrit encore Serge PAUGAM, 2005.

II. La construction de la pauvreté et de l'exclusion

La pauvreté et l'exclusion ne sont pas des phénomènes naturels, elle procèdent d'une construction sociale qui est elle-même une des résultantes de la nature des rapports sociaux entre les différents acteurs concernés par ces phénomènes et de la manière dont ceux-ci vivent et ressentent ces rapports sociaux. Il semble important, dans un premier temps, de comprendre comment notre regard s'est construit en prenant en compte celui des différents acteurs que nous avons interrogés (usagers, responsables politiques et institutionnels, intervenants sociaux et habitants), par le biais des différents outils que nous avons mobilisés (questionnaires et entretiens).

Dans un premier temps, nous essayerons de présenter succinctement quelques éléments comparatifs entre les questionnaires diffusés auprès des habitants et des usagers des services sociaux. Cela permettra de repérer des différences de positionnement entre ces deux acteurs qui participent de l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion par les usagers au milieu de leurs « voisins ».

Dans un second temps, nous repérerons des jeux d'opposition présents dans le discours des acteurs politiques, institutionnels et professionnels qui témoignent de l'ambivalence de leurs rapports avec les usagers, ambivalence qui, d'une part, a forcément un effet sur l'expérience vécue par les usagers mais, qui, d'autre part, se construit sans doute sur ce que renvoient les usagers eux-mêmes. Sera posée comme première question centrale, celle de la responsabilité des pauvres dans leur situation (à la fois à partir des sondages auprès des habitants et des usagers et des entretiens auprès de acteurs politiques, institutionnels et professionnels), question dont on sait par différents travaux (EBERSOLD, 2001, CASTRA, 2003, DE GAULEJAC, 1996, VRANCKEN, MACQUET, 2006) qu'elle est un des éléments centraux de l'expérience de l'exclusion aujourd'hui.

A. Les desiderata des pauvres sous le jugement des habitants

1. Deux sondages auprès d'habitants et d'utilisateurs des services sociaux et d'insertion des sept cantons¹⁵

Un premier sondage a été diffusé par les groupes d'étudiantes auprès de 580 habitants des quatre territoires dans tous les villages, de manière relativement aléatoire et selon des quotas qui respectaient la part de la population de chaque village dans chaque canton. Deux biais principaux peuvent être repérés : l'heure de passage des étudiantes, souvent en journée, conduit à une surreprésentation des populations présentes en journée, en particulier les retraités ; et le fait que, les étudiantes en témoignent, les hommes rencontrés ont souvent appelé leurs épouses pour qu'elles répondent au questionnaire, phénomène qui aboutit au fait que les femmes représentent 65 % de l'échantillon et les hommes 35 %. Cela a un effet sur les réponses puisque les tris croisés montrent que les femmes adoptent généralement des positions plus tolérantes que les hommes.

Nous avons prévu de réaliser un deuxième sondage auprès de personnes en situation de pauvreté/exclusion avec un double objectif : compléter les éléments qualitatifs obtenus par les entretiens réalisés auprès d'un échantillon de cette population et comparer les réponses des habitants avec celles des « pauvres » pour repérer le contexte social de l'expérience de la pauvreté.

Le fait que nous soyons présents seulement quelques semaines sur les territoires ne nous permettait pas de repérer de manière satisfaisante de personnes pauvres ou exclues. Nous avons choisi l'option de demander aux institutions et aux intervenants sociaux de diffuser ce questionnaire auprès de leurs usagers. Nous escomptions pouvoir traiter 200 questionnaires diffusés avant l'été, chiffre déjà relativement faible au regard des exigences de représentativité. Au final, après plusieurs relances, nous avons obtenu 99 questionnaires, répartis de manière très inéquitables entre les sept cantons et entre les institutions qui les ont diffusés. Il nous est donc difficile de tirer des enseignements fiables de ce questionnaire, les biais étant nombreux en termes de diffusion et le chiffre total trop faible pour atteindre une validité statistique de l'échantillon.

¹⁵ Vous trouverez en annexe un exemplaire vierge de chaque questionnaire.

Nous ne pourrions donc pas exploiter ce questionnaire comme nous le souhaitions. Nous nous contenterons de présenter juste après quelques éléments en comparaison des résultats du questionnaire diffusé auprès des habitants. Par ailleurs, nous prendrons en compte d'autres éléments de ce questionnaire sur les questions de santé et de logement lorsque nous aborderons plus loin ces deux problématiques qui font l'objet d'une attention particulière dans cette étude.

2. Convergences et divergences des usagers et des autres habitants

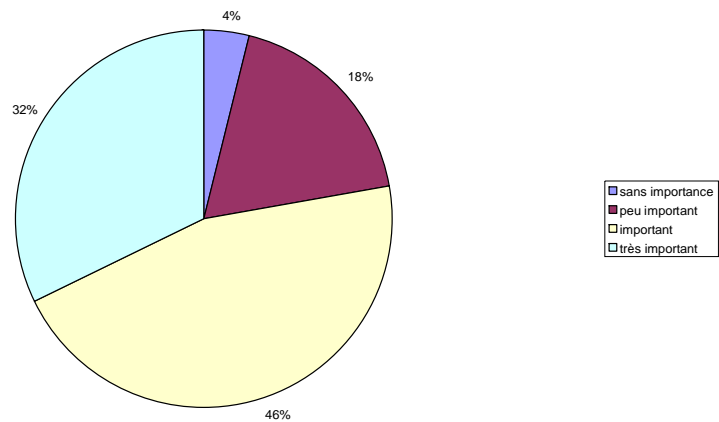
a) *Les critères de la pauvreté*

Les 580 habitants questionnés considèrent dans une très large majorité que les critères proposés sont importants ou très importants pour caractériser la pauvreté. On notera cependant que les critères *Ne pas pouvoir acheter l'alimentation de son choix*, *Avoir un logement en mauvais état*, *Etre isolé* et *Ne pas pouvoir acheter une voiture* recueillent près de ou plus de 25 % d'opinion sans importance ou peu important alors que ces dimensions renvoient à des problématiques (la pauvreté des ressources, le logement, l'isolement et la mobilité) dont l'enquête auprès des acteurs institutionnels et professionnels et auprès des usagers des services montrent qu'elles constituent des déterminants de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural.

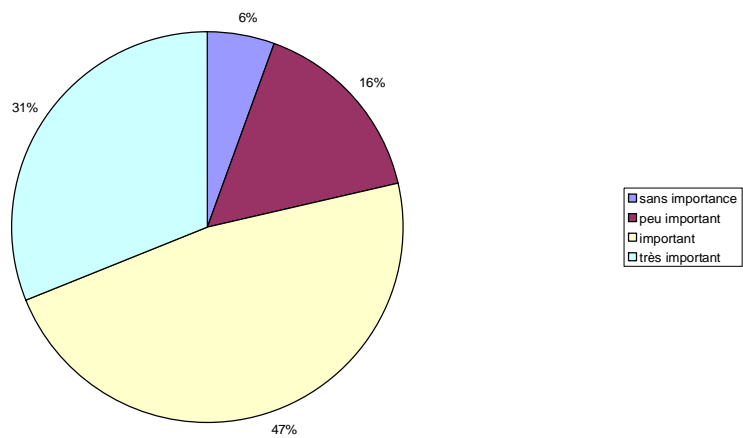
Il est intéressant de comparer ces réponses avec celles des usagers. Globalement, ils se positionnent comme les autres habitants et ce sont bien ces quatre critères qui recueillent le plus d'opinion sans importance et peu important (*Ne pas pouvoir acheter l'alimentation de son choix* : 24 % ; *Etre isolé* : 19 % ; *Ne pas pouvoir acheter une voiture* : 27 %). Mais on notera en particulier que le critère *Avoir un logement en mauvais état* recueille seulement 12 % d'opinion sans importance et peu important. Les usagers des services sociaux considèrent donc plus nettement que les autres habitants que le mauvais état du logement signe l'entrée dans une situation de pauvreté.

Réponses des habitants

Ne pas pouvoir acheter l'alimentation de son choix

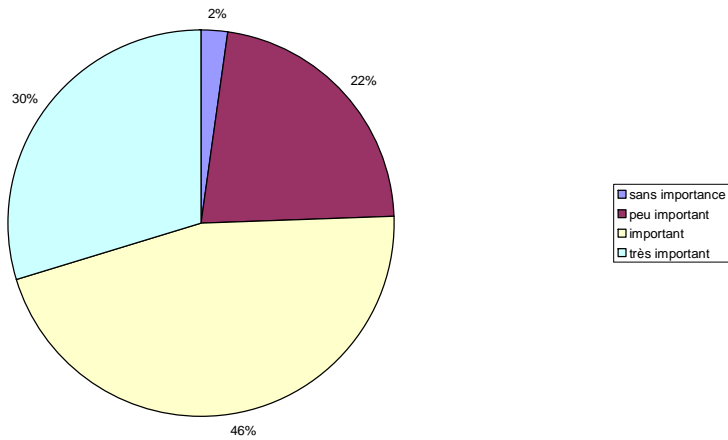


Avoir un logement en mauvais état

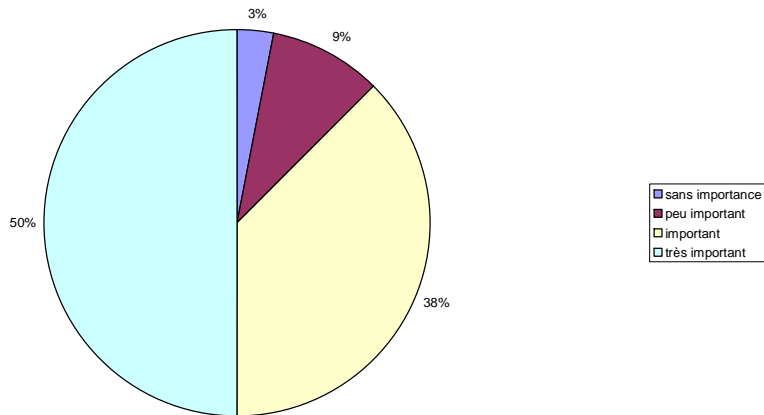


Réponses des usagers

Ne pas pouvoir acheter l'alimentation de son choix

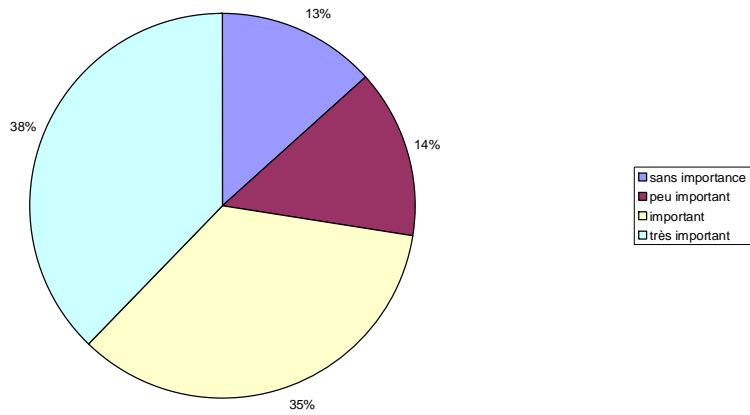


Avoir un logement en mauvais état

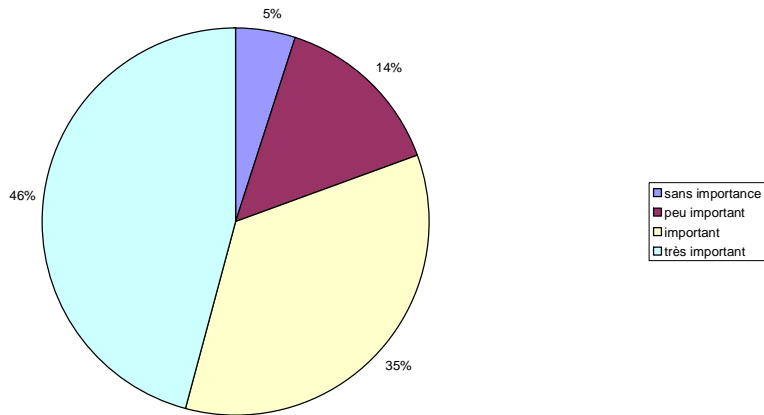


Réponses des habitants

Ne pas pouvoir acheter une voiture



Etre isolé

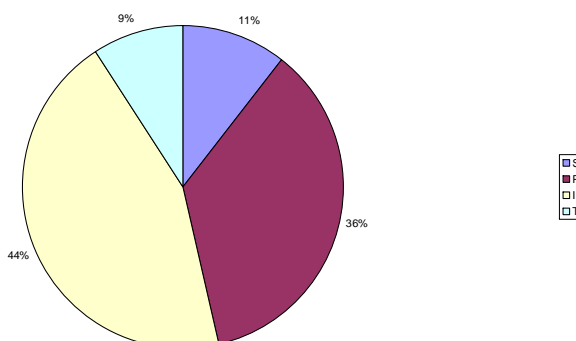


b) Les conditions minimales nécessaires pour élever convenablement deux enfants

Une autre série de question portait sur les conditions minimales nécessaires pour élever convenablement deux enfants. Cette série peut être séparée en deux sous-parties, tout d'abord les questions qui renvoient à l'équipement de la maison. Comme pour les critères de la pauvreté, la très grande majorité des habitants considère que les conditions proposées sont très importantes ou importantes. Mais on remarquera en particulier qu'ils sont 45 % à estimer qu'avoir un logement fraîchement repeint et repapiété est sans importance ou peu important contre 66 % pour les usagers des services sociaux. La « fracture » se confirme entre usagers et habitants sur la question du logement et indique sans doute que les habitants des secteurs ruraux peuvent accepter des conditions difficiles de logements pour leurs voisins en difficulté.

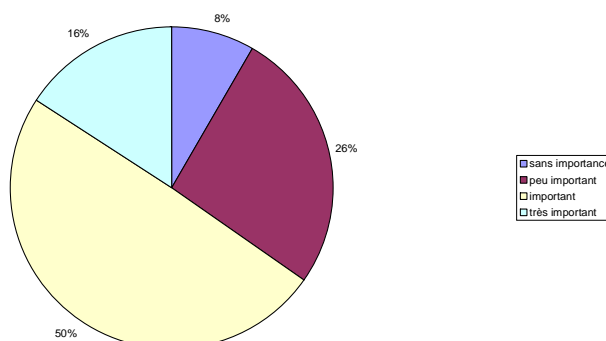
Réponses des habitants

Avoir un domicile fraîchement repeint et repapiété



Réponses des usagers

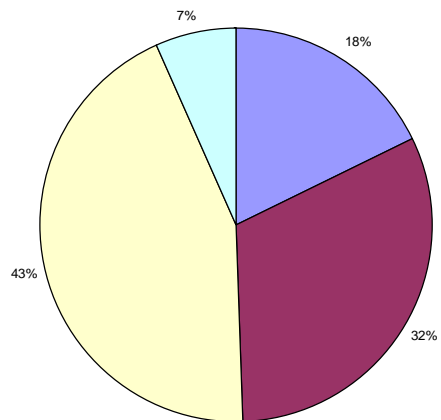
Avoir un domicile fraîchement repeint et repapiété



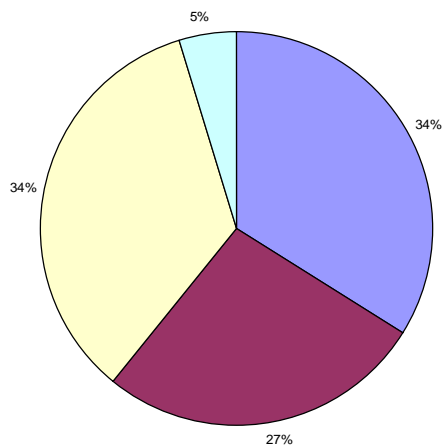
L'autre sous-partie concerne l'équipement informatique, de communication et les loisirs. Pour ces critères, les réponses important et très important n'obtiennent jamais un score cumulé supérieur à 82 % (quand, pour les critères précédents, ces réponses atteignaient souvent 97 ou 98 %) et pas plus de la moitié des réponses pour cinq critères sur sept. Ce type d'équipement apparaît donc comme moins légitime pour les habitants des secteurs ruraux. On notera en particulier que la possession d'une télévision apparaît comme sans importance ou peu importante pour 50 % de la population (quand la quasi-totalité des ménages possède un téléviseur en France) contre 38 % pour les usagers ; la possession d'un ordinateur pour 61 % (quand la question de la fracture numérique se pose aujourd'hui avec acuité, par exemple pour la recherche d'emploi) mais contre 71 % pour les usagers ; et la possession d'un téléphone portable pour 75 % (quand le téléphone portable devient le bien emblématique de la nouvelle modernité qui fait de la mobilité la valeur suprême) contre 54 % pour les usagers. On repère une autre fracture entre habitants et usagers. Les premiers accordent plus d'importance à l'ordinateur qui est un bien qui est sans doute moins valorisé par les classes populaires (rappelons qu'il n'y a pas, chez les usagers, de représentants des cadres professions intellectuelles supérieures ni des professions intermédiaires et que les ouvriers et les employés y représentent 85 % contre 50 % chez les habitants). Les seconds, par contre, insistent plus sur la télévision et sur le téléphone portable, ce qui semble montrer que, lorsqu'on n'est pas en difficulté, on peut plus facilement estimer qu'on peut se passer de ces biens de loisirs ou de communication.

Réponses des habitants

Avoir à son domicile : une télévision

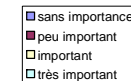
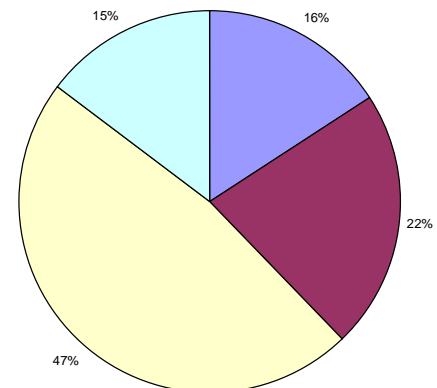


Avoir à son domicile : un ordinateur

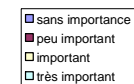
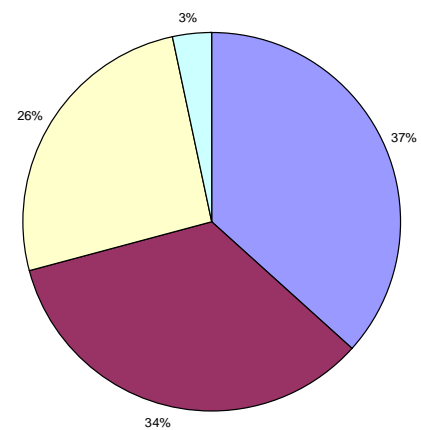


Réponses des usagers

Avoir à son domicile: une télévision

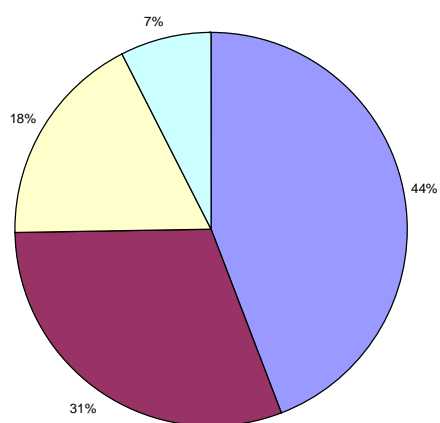


Avoir à son domicile: un ordinateur



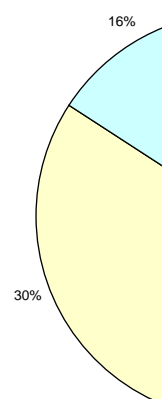
Réponses des habitants

Avoir à son domicile : un téléphone portable



Réponses des habitants

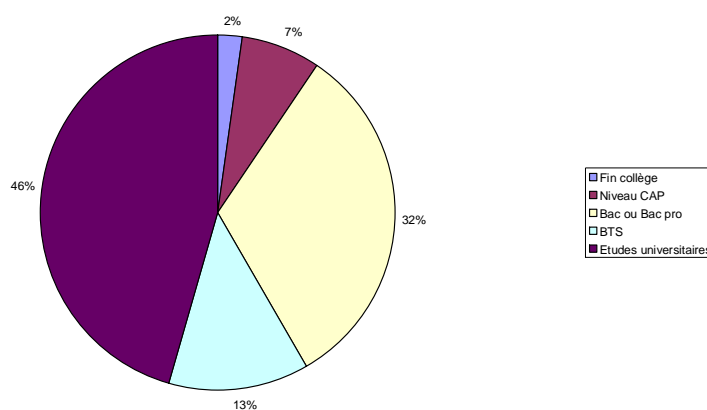
Avoir à son domicile : un téléphone portable



La possibilité de financer la scolarité de ses enfants est une autre occasion de décalage entre les habitants et les usagers. Les premiers considèrent qu'il est important de pouvoir le faire jusqu'aux études post-bac pour 59 % d'entre eux contre 36 % chez les usagers. Les seconds estiment qu'il faut pouvoir financer la scolarité de ses enfants jusqu'à la fin du collège pour 27 % d'entre eux, contre 9 % chez les habitants. Ce sont sans doute les différences en termes de classes sociales qui jouent ici aussi.

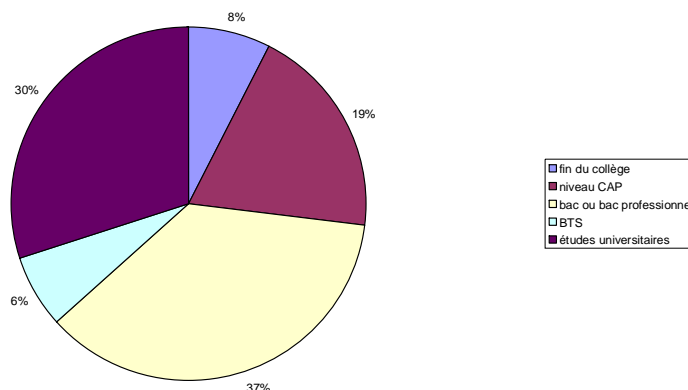
Réponses des habitants

Pouvoir financer la scolarité de ses enfants jusqu'à



Réponses des usagers

Pouvoir financer la scolarité des ses enfants jusqu'à

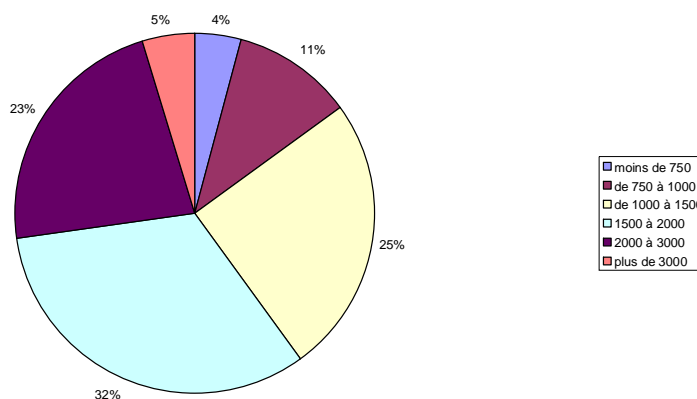


Par contre, sur la question des revenus minimum pour élever convenablement deux enfants, on ne trouve pas de différence réellement significatives entre les deux échantillons,

les usagers étant sur des niveaux de revenus légèrement inférieurs à ceux des habitants (moins de 750 €: 1 % pour les usagers et 4 % pour les habitants ; de 750 à 1000 €: 13 % pour les usagers et 11 % pour les habitants ; de 1000 à 1500 €: 34 % pour les usagers et 25 % pour les habitants ; de 1500 à 2000 €: 33 % pour les usagers et 32 % pour les habitants ; de 2000 à 3000 €: 18 % pour les usagers et 23 % pour les habitants ; plus de 3000 €: 1 % pour les usagers et 5 % pour les habitants).

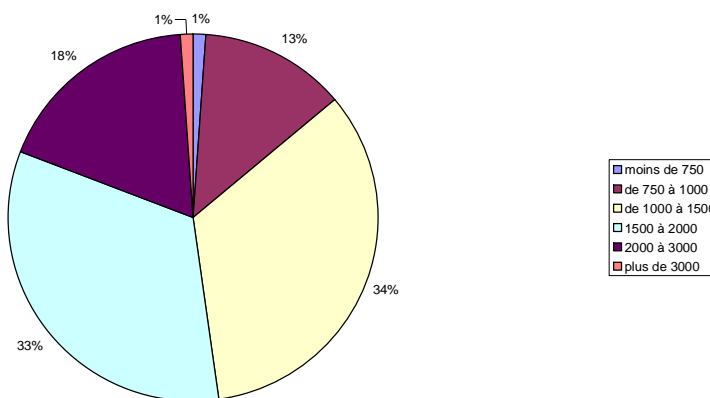
Réponses des habitants

Combien faut-il au minimum d'argent par mois (en euros) pour élever convenablement deux enfants



Réponses des usagers

Combien faut-il au minimum d'argent par mois (en euros) pour élever convenablement deux enfants?



Le regard que les habitants portent de manière générale sur la pauvreté et sur les conditions minimales d'existence n'est pas particulièrement sévère. Mais il manifeste, de la part de certains d'entre eux des positions sur les conditions de vie ou les critères de pauvreté qui sont en décalage avec les représentations des usagers des services sociaux et qui peuvent, s'ils sont exprimés lors d'interactions quotidiennes, faire peser sur les « pauvres » des exigences décalées qui peuvent être vécues comme un jugement disqualifiant de la part des habitants des territoires ruraux.

B. La connaissance des pauvres à partir des angles d'approche des institutions

Indéniablement les acteurs locaux interrogés connaissent bien les pauvres, mais pas « tous ». Il s'agit avant tout des pauvres dont ils ont la charge. Mais cette connaissance reste toute relative, faute d'indicateurs objectifs, ce qui les amène non pas à se risquer à dépeindre un profil type homogène du pauvre en milieu rural qui est sans doute impossible à construire, mais à décrire une population de pauvres très éclectique qui regroupe des individus qui n'ont sans doute pas grand chose en commun si ce n'est la faiblesse de leurs ressources et qui relève sans doute davantage et nous y reviendrons de la précarité.

Il semble que celui qui « *est pauvre* », c'est celui « *qui n'a pas le nécessaire ou qui ne l'a qu'à peine* » (cf. *le Littré*). Cette dimension forte de la faiblesse des ressources est cependant souvent associées à autre chose : « *C'est un ensemble de phénomènes, je pense au divorce, à la perte d'emploi, mais avec un réseau on peut s'en sortir car il n'y a pas beaucoup de gens hors normes...* » (*Equipe Assistantes sociales*).

Ces personnes que nous qualifions abusivement de pauvres sont avant tout des personnes issues du milieu agricole ou du milieu ouvrier et parfois du commerce et nous sont proches, ils sont jeunes ou plus âgés, bénéficiaires de petites retraites, ils sont seuls avec ou sans enfant ou en couple, ils sont bénéficiaires du RMI ou des minima sociaux, autochtones ou allochtones, hébergés ou propriétaires de maisons vétustes. Ils sont actifs, chômeurs et parfois très éloignés du monde du travail, mais ce lien au travail est parfois maintenu même si les revenus sont globalement insuffisants pour vivre.

La série d'extraits d'entretiens réalisés sur le territoire n° 2 (Couches et Epinac – 71) est révélatrice de cette forte diversité.

«C'est souvent le milieu agricole et des jeunes qui n'ont pas de boulot (mais c'est pas une généralité), ils ont tous du mal à se déplacer, à s'insérer »...

« Y' a trois groupes très différents, très spécifique, y a les mineurs, les étrangers et tous les exclus venu d'un peu partout qui arrive à Epinac car il y a des possibilités d'accès au logement... » (Equipe Assistantes sociales)

« Nous, on a des jeunes actuellement qui ne sont pas dans le cadre du rmi et dont les parents ne veulent plus, ils en ont marre...et à l'autre bout, on a des retraités avec des petites ressources » (Equipe Pays PLIE¹⁶)

« On a des familles monoparentales, des gens en panne, des malades mentaux, ils sont incapables, on peut rien leur dire » (Equipe Pays Administratrice)

« Les familles monoparentales avec des femmes qui ont la responsabilité d'enfants et qui ne peuvent accéder qu'à des emplois aidés... » (Equipe Assistantes sociales)

« Pas de profil type, c'est des gens entre 40/45 ans avec des problèmes d'alcool et tous de milieu modeste »(Agent de santé)

« Ma clientèle à moi, c'est surtout des personnes isolées, il y a un environnement familial pour la plupart, mais ils restent isolés, repliés sur eux-mêmes. On trouve aussi des petits commerçants, des agriculteurs qui refusent par dignité, par leur position sociale de révéler leur situation, mais ça existe »(Assistant social RMI) « Ce sont surtout des gens du cru » (Assistant social RMI)

Cette description synthétique des catégories multiples qui sont repérés par l'ensemble des acteurs rencontrés nous renvoie à la critique de Georg Simmel porté sur la notion poreuse de pauvreté qui enferme et masque la singularité des sujets aidés en les enfermant dans un statut de pauvre : *« c'est à partir du moment où ils sont assistés, peut être même lorsque leur situation pourrait normalement donner droit à l'assistance, même si elle n'a pas été octroyée, qu'ils deviennent partie d'un groupe caractérisé par la pauvreté.... » (Georg SIMMEL, 1998)*

¹⁶ L'utilisation de la terminologie : équipe Pays pourra être selon les éléments du discours accompagné de la fonction de la personne interviewée

C. Jeux d'opposition

« Face à la pauvreté, on a deux réactions : on a les gens qui ont envie de s'en sortir et qui vont se démener et ceux qui sont fatigués d'essayer et qui s'installe dans le système » (un intervenant d'association)

Le regard que les acteurs locaux produisent sur la pauvreté et l'exclusion en milieu rural se structure autour de jeux d'opposition qui identifient les grandes tendances qui construisent le phénomène mais qui le réduisent et le simplifient en ne mettant en évidence que des situations extrêmes opposées sur des échelles unidimensionnelles. Repérer ces jeux d'opposition permet d'entrer dans la compréhension des processus d'exclusion qui procèdent à la fois de dynamiques dont la maîtrise échappe aux acteurs et d'une construction sociale où le regard porté par les acteurs joue un rôle éminent.

1. Victimes de l'évolution socio-économique versus reproduction passive

Les intervenants regardent la pauvreté rurale et leurs difficultés à partir de deux perspectives particulières qui montrent que la pauvreté dans sa forme a évolué. La première renvoie à la « question sociale » où la pauvreté, fille de la postmodernité, devient un symptôme d'une rupture du lien social dont la perte du lien au travail en constitue souvent l'élément déclencheur ; elle doit nécessairement se distinguer de la première question sociale du 19^{ème} siècle qui renvoyait à la misère des travailleurs, nous y reviendrons. Dans la deuxième perspective, les acteurs locaux se réfèrent à l'idée d'une pauvreté héritée, déterminée socialement et qui touche de façon immuable des individus dont l'état de pauvreté relève de l'ordre naturel des choses avec l'idée qu'il y a toujours eu des pauvres et qu'il est donc impossible de l'éradiquer.

Ainsi, la pauvreté au sens de la question sociale, renvoie à la précarité et à la vulnérabilité subies de personnes touchées de plein fouet par des problèmes d'ordre socio-économique qui affectent toutes les dimensions de la vie quotidienne et qui vont se traduire par des difficultés à se nourrir à se loger, à se soigner... compte tenue de la faiblesse de leurs ressources qu'elles soient tirées de leur travail ou des minimum sociaux. Elle renvoie donc à des causes plutôt structurelles et à l'idée de l'aléatoire, de l'incertitude qui sont autant de dimensions non exclusives est constitutives d'une pauvreté accidentelle.

Ce sont : « *des gens comme vous et moi, avant on touchait des gens presque à la retraite ou des gens pas bien dans leurs têtes, alors que maintenant, c'est des gens qui se trouvent dans le besoin* » (Allo coup de main)

« *Je dirais que la pauvreté vient toucher une population de plus en plus importante que ce soit dans le milieu professionnel où il y a des emplois précaires. C'est paradoxal avec les chiffres du chômage qui baissent, mais le travail n'est plus toujours suffisant pour assurer une autonomie et l'embellie dont on nous parle est une illusion* » (Assistant social RMI)

«*Il y a 20 ans la pauvreté était marginale est souvent choisie, aujourd'hui les gens la subissent* »(Assistant social RMI)

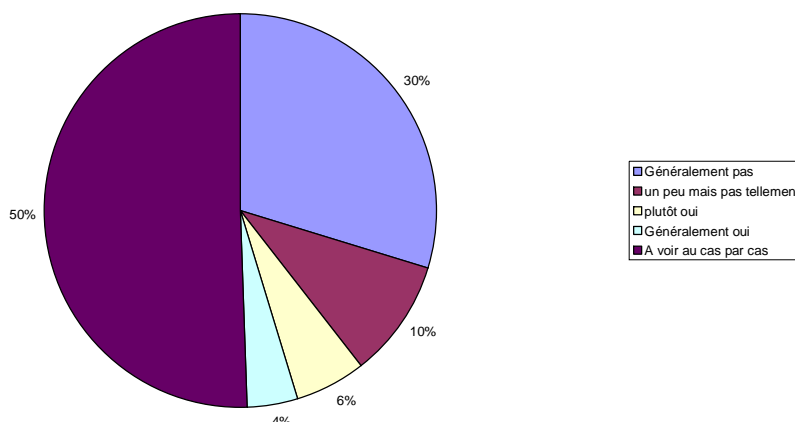
En revanche, lorsqu'elle est regardée sous l'angle de la reproduction, la pauvreté touche davantage des familles ancrées dans les difficultés récurrentes : « *Il y a une répétition des familles qu'on connaît depuis longtemps...* » (agent de santé) ou encore cet AS pour qui : « *A Epinac, la pauvreté concerne des familles qui n'ont pas bougé depuis des générations, c'est des familles entières qui restent là en situation difficile qui sont répétées et connues* » (Equipe Assistantes sociales)

La pauvreté renvoie ici à la passivité voire à la pathologie sociale qui met les pauvres dans l'incapacité d'avoir une prise sur leur vie. On se situe bien là dans le cadre d'une « pauvreté intégrée » qui n'en est pas moins disqualifiante et qui constitue la population originelle des travailleurs sociaux.

Loin d'être considérés comme des victimes d'une société qui (dés)inclut les individus en fragilisant leurs supports d'intégration consubstantiels à la société salariale qui les a engendrés, les pauvres voient leur responsabilité individuelle engagée dans la mesure où ils sont amenés à « faire des choix » Ils se trouvent renvoyés à leurs échecs privés qu'ils doivent assumer parce que la pauvreté s'inscrit dans un contexte contemporain où s'individualisent les individus en dépit de la « difficulté d'être soi ». (cf. A EHRENBURG, 1998) Leurs vies tissées de malheur ont participé à leur vulnérabilité, mais elles les ont néanmoins dotés d'une conscience, d'une réflexivité qui leur donne une prise sur leur destin et qui ne permet pas de les absoudre totalement : « *c'est un héritage individuel, tu l'acquiers, tu l'acquiers pas, tu te donnes ta chance, tu la saisis ou pas et c'est indépendant de tout ce qui est mis en place* » (Equipe Assistantes sociales)...

Il apparaît intéressant de comparer ces éléments avec ce qui ressort du sondage auprès des habitants sur la question de la responsabilité des pauvres par rapport à leur situation.

Responsabilité des pauvres



Si 30 % des 580 habitants questionnés estiment que les pauvres ne sont généralement pas responsables de leur situation et si 10 % seulement considèrent qu'ils sont « plutôt » ou « généralement » responsables de leur situation, ils sont 50 % à penser qu'il faut examiner la situation au cas par cas. Ce n'est donc pas la responsabilité collective de la « classe » des pauvres qui est posée mais bien, comme c'était évoqué précédemment, la responsabilité individuelle de chacun face à sa situation.

Il est intéressant de compléter ces éléments en croisant les réponses à cette question avec les réponses à la question : Connaissez-vous dans votre canton des personnes ou des familles pauvres ?

		Connaissez-vous dans votre canton des personnes ou des familles pauvres ?			Total
		Non, aucune	Oui, une ou deux	Oui, plusieurs	
Est-ce que les personnes sont responsables de leur mauvaise situation ?	Généralement pas	25,7 %	29,3 %	34,7 %	30,2 %
	Un peu mais pas tellement	9,5 %	15 %	6,6 %	9,8 %
	Plutôt oui	3,4 %	7,1 %	7 %	5,8 %
	Généralement oui	3,9 %	4,3 %	4,5 %	4,2 %
	A voir au cas par cas	57,5 %	44,3 %	47,2 %	50 %
Total		100 %	100 %	100 %	100 %

On se rend compte que, plus les habitants disent connaître de personnes pauvres, plus leur jugement s'affirme et moins ils recourent à la réponse *A voir au cas par cas*. 25,7 % des habitants qui disent ne pas connaître de personnes pauvres répondent que les pauvres ne sont généralement pas responsables de leur mauvaise situation contre 34,7 % pour ceux qui disent en connaître plusieurs ; 3,4 % des personnes qui ne disent ne pas connaître de personnes pauvres répondent plutôt oui contre 7 % des personnes qui disent en connaître plusieurs. Il nous semble que ces éléments vont dans le sens de ce processus d'attribution d'une responsabilité individuelle qui contribue au processus de la culpabilisation des pauvres (LYET, 1996) et de la honte (DE GAULEJAC, 1996) des pauvres et de l'exigence de travail sur soi (VRANCKEN, MASQUET, 2006).

2. Problématique ponctuelle *versus* problématique chronique

Un second jeu d'opposition sépare les problématiques ponctuelles des problématiques chroniques et recouvre partiellement le premier jeu d'opposition.

Lorsque les difficultés surviennent dans la vie d'une personne et qu'elles ne s'ajoutent pas à d'autres problèmes, les personnes s'en sortent parfois assez vite. Mais, souvent, les problèmes se cumulent et se prolongent dans le temps. Les problèmes d'emploi-qualification et la lourdeur des situations depuis l'enfance rendent difficiles voire improbables des évolutions positives. *« Très souvent, les problèmes sont liés les uns aux autres. Il y a rarement au service social des gens qu'on rencontre suite à des accidents de la vie ou à des problèmes purement matériels. Mais ça existe car, pour vraiment simplifier les choses, on va dire qu'en général, on peut rencontrer au service social deux catégories de personnes : les gens qui réellement sont bloqués pour des problèmes purement matériels ou pour des problèmes de qualification. Mais j'espère, j'ai peu d'expérience, que ces gens là ne restent pas dans cette situation toute leur vie et qu'à un moment donné, ils arrivent à rebondir, s'il n'y a plus ces problématiques, même si ça demande du temps et qu'on est jamais sûr que ça soit définitif. Ce genre de personnes peut avoir des problèmes de manque de mobilité, de manque d'expériences professionnelles. Et, par leur motivation, leur présentation, leur niaque, elles arrivent quand même à trouver un emploi et à sortir de cette situation là. La deuxième catégorie, ce sont des gens qui ont vraiment une histoire soit lourde à porter, soit des repères qu'ils n'ont pas acquis, ni reçus dès le début de leur vie, ça remonte un petit peu à l'enfance, à l'éducation qu'ils ont pu avoir et ça, ça bloque beaucoup sur tous les projets qu'ils peuvent mener à terme. Les personnes qui restent dans une situation compliquée un*

certain nombre d'années ou de mois cumulent plusieurs problèmes. Les gens qu'on rencontre ont une histoire de vie qui est loin d'être facile en général. » (Equipe Travailleurs sociaux)

« Ce que je vois de vraiment différent par rapport à ailleurs c'est que les jeunes femmes ont des bébés très tôt... entre 16 et 18 ans c'est très courant alors que je ne pense pas que ce soit partout comme ça. D'un autre côté ces filles ne sont pas laissées, les parents les aident, elles s'occupent des enfants mais de ce fait là les jeunes filles arrêtent leurs études, elles ne vont pas avoir un niveau scolaire ». (Médecin généraliste)

3. Soutien familial *versus* isolement et stigmatisation

Le dernier jeu d'opposition distingue ceux qui peuvent bénéficier de soutiens familiaux et ceux à qui cela fait défaut. Cela a un effet important sur la situation des personnes car, en secteur rural, à la différence du secteur urbain, il est difficile de solliciter les services sociaux, aux dires des travailleurs sociaux. La forte visibilité sociale qui caractérise le secteur rural inscrit les personnes aidées par les services sociaux et d'insertion dans une spirale négative de stigmatisation qui confirme l'analyse de Georg SIMMEL (1998 – Voir plus haut)

« (Sociologue) On a parfois l'idée qu'en secteur rural, les gens n'osent pas trop demander et se contentent de peu. Est-ce que vous repérez ça, vous qui intervenez à la fois en ville et en rural ?

(Assistante sociale) Non, je pense qu'en rural, effectivement, les gens considèrent différemment l'aide qu'on peut leur apporter. Je ne voudrais pas caricaturer mais peut être qu'en ville on considère que c'est vraiment un droit, je ne sais pas, l'aide qu'on peut apporter, les services. Alors qu'en rural, il y a peut être davantage de solidarité. Mais c'est un peu quitte ou double en rural. Soit il y a de la solidarité au niveau du village, de la famille, soit c'est le contraire, il y a un vrai isolement social. Et là, c'est difficile pour eux d'accéder au service social, pas seulement pour des problèmes de manque de mobilité, de connaissance. Ils estiment que voir une assistante sociale, ça veut dire être assisté à la base. Et donc, c'est plus difficile pour eux de penser que ça puisse être un service.

(S) Vous opérez là une distinction assez nette entre ceux qui peuvent bénéficier d'une solidarité locale, familiale et d'autres qui sont isolés. Vous repérez vraiment ça ? C'est vraiment aussi tranché ?

(AS) Je demande souvent aux gens, notamment quand ils ont des problèmes financiers, s'ils ont de la solidarité familiale, s'ils ont des personnes relais. Et on voit bien que, soit les personnes sont en bons contacts avec leur famille et, de ce fait, le premier relais, c'est la

famille et le service social vient vraiment en dernier recours. Mais, parfois, il y a des gens qui préfèrent interpeller plutôt le service social que leur famille parce que c'est plus honteux pour eux de parler de leur situation à leur famille plutôt qu'au service social. Mais, en général, les gens essayent pas mal de se débrouiller avant d'être obligés de venir au service social. Et les personnes qui sont isolées, elles n'ont pas beaucoup de possibilités de parler de tout ça. Dans un village rural, tout se sait, les gens nous le disent régulièrement. Alors, soit ils sont bien vus par le village et, dans ce cas, ils osent plus facilement demander dans le village et le bouche à oreille fonctionne beaucoup. Soit ils se sentent marginalisés par les autres habitants, par le maire aussi, et ils ne demandent rien. »

III. De la pauvreté des ressources à l'exclusion

A. La pauvreté

1. Le casse-tête des familles face à la faiblesse des ressources

Si l'on distingue maintenant les problèmes, on observe tout d'abord des problèmes de pauvreté liés à la faiblesse des revenus. *« Sur le secteur de Vermenton, on observe quand même une problématique liée au budget, c'est-à-dire tout d'abord un manque de ressources. Mais il y a aussi des emplois précaires et des travailleurs pauvres, des personnes qui ont des revenus extrêmement minces. De ce fait, ils sont vraiment à la limite des minima sociaux. Il y a des problèmes de gestion de budget, les petits budgets nécessitent vraiment une gestion rigoureuse et ça s'apprend, ça se travaille. Nous, avec un salaire correct, on a droit à l'erreur. Ces personnes là n'ont vraiment pas le droit à l'erreur, le moindre imprévu, le moindre écart déstabilise tout.. Ce qu'on peut remarquer en général, ce que je peux remarquer, c'est que les gens sont souvent un peu dépassés par la situation. C'est plus de la survie, j'ai l'impression qu'ils vivent ça comme ça, ils essayent de faire le maximum, ce qu'ils peuvent mais parfois les moyens ne suivent pas derrière. »* (Assistante sociale)

Cette faiblesse des revenus génère des problèmes quotidiens.

Les difficultés actuelles de Mme C. sont essentiellement financières. Son budget ne lui permet pas de faire d'excès. Elle fait attention à toutes les dépenses : nourriture, vêtements, vacances, etc. Les factures du gaz, du loyer et de l'électricité semblent lui peser et difficiles à régler.

Une autre personne fait les courses une fois par semaine pour, dit-elle : *« ne pas être tentée . Entre les jours de courses, il peut y avoir peu à manger, on n'y va quand même pas ; sinon, on mangerait la moitié du mois ! »*

Pour Mme T., la majorité des difficultés rencontrées sont d'ordre financier. Son mari touche les ASSEDIC et elle perçoit les allocations familiales. Suite au chômage de son mari, ils ont dû diminuer les dépenses, notamment la cantine qu'elle ne paye plus que pour l'aînée, et le cirque où les deux plus grandes se rendent. Ils ne se permettent aucun excès (ni portable, ni câble, ni Internet...). Et les derniers jours du mois ils ne mangent ni viande ni poisson, c'est la semaine « régime ». Depuis trois mois, elle dit être chanceuse d'avoir sa mère pour pouvoir nourrir sa famille pendant les cinq derniers jours du mois. Au niveau des transports,

habitant entre Avallon et Vermenton, il est nécessaire voire obligatoire d'avoir une voiture, mais le prix de l'essence l'oblige à faire attention aux trajets et donc à les limiter.

« La pauvreté va grandissante, y a de plus en plus de gens qui ont du mal à boucler leur fin de mois et qui travaillent, les gens s'alimentent mal. Cinq légumes par jour, c'est bien joli, mais faut pouvoir même quand on travaille, les acheter » (Agent de santé)

La faiblesse des revenus est souvent liée à des problématiques connexes. Pour la personne déclassée qui a perdu son statut social à la suite de la perte de son travail, le manque de revenus devient un handicap central qui peut, combiné avec d'autres manques, prendre, comme l'ont clairement montré les personnes interviewées, la forme d'un cercle vicieux « infernal » dont les personnes éprouvent de vraies difficultés à sortir : *« A un moment je pense que c'est un cercle infernal, on peut pas dire qu'ils sont responsables, mais c'est une spirale, on veut travailler mais il faut aussi une voiture, une assurance....(Assistante sociale)*

« Cette pauvreté nous on la ressent à chaque entretien, (...) on la rencontre particulièrement quand on a des entretiens avec des parents isolés, tous les gens qui viennent nous voir, pour tout simplement un dossier d'allocation logement, des gens qui ont un budget extrêmement serré, des gens qu'on appellent maintenant des « travailleurs pauvres », on voit des grandes difficultés financières, la majeure partie, les 9/10 des familles que je reçois sur Saulieu sont ainsi » (Assistante sociale CAF)

2. Chez les personnes âgées, une vie organisée avec des moyens modestes

Les services de soins et d'aide à domicile confirment que la faiblesse des revenus est un problème récurrent des personnes âgées qu'ils accompagnent, en particulier chez les femmes seules et/ou veuves. La modestie de leurs moyens se traduit également par des conditions de confort de logement qui ne correspondent plus aux normes actuelles (un fourneau à bois pour toute la maison, par exemple). Mais ils témoignent également que ces personnes ne s'en plaignent pas, certaines personnes âgées arrivant même parfois à faire des économies. Ce mode de vie où les personnes se contentent de peu correspond à ce qu'elles ont toujours connu. Cela ne semble pas leur poser de problème, elles n'ont pas de revendications d'amélioration de leur situation financière.

Leur principal problème réside dans leur perte d'autonomie. Faire la corvée de bois devient un vrai problème, par exemple. L'isolement dans lequel se trouve un nombre croissant de personnes âgées du fait du nombre important de maisons en résidences secondaires vides

durant la semaine a pour conséquence que les personnes âgées ne peuvent plus compter sur la solidarité de voisinage.

Les réponses apportées à cette perte d'autonomie par les dispositifs institutionnels semblent relativement satisfaisantes. Les principaux problèmes de gestion du quotidien sont réglés par les services d'aide et de soins à domicile. Les listes d'attente ne sont pas très importantes, les moyens mis en œuvre face à la perte d'autonomie semblent aujourd'hui suffisants.

3. La précarité des travailleurs pauvres

Les acteurs locaux identifient par ailleurs l'existence d'une sous-catégorie de la pauvreté accidentelle, et qui renvoie à la « nouvelle pauvreté ». Cette « nouvelle pauvreté » concerne aussi bien des ménages dans lesquels chacun de nous pourrait se reconnaître puisqu'ils sont « *comme vous et moi* ».

Ils sont encore dans un lien au travail, mais la faiblesse de leurs ressources et la baisse de leur pouvoir d'achat les vulnérabilisent en grignotant leur autonomie parce qu'ils sont en CDD, en temps de travail partiel, intérim ou en contrat d'insertion. Autant de situations qui traduisent bien l'effritement de la société salariale (cf. R.CASTEL, 1995)

« Ce sont aussi des travailleurs pauvres qui ont un travail qui n'est pas suffisant pour vivre. Ils se heurtent comme tout un chacun à des loyers (malgré l'APL) au chauffage, aux charges et à l'augmentation de tout le reste.... » (Equipe Assistantes sociales)

« Les derniers retraités agricoles en particulier, les conjointes dans l'exploitation agricole, sont dans une situation particulièrement dramatique. On sait aujourd'hui par les indicateurs que c'est extrêmement difficile, que les gens sont obligés de faire des arbitrages entre se chauffer et manger, il y a des vols de fuel dans les cuves, dans les cuves à fuel, ça veut dire qu'on a toute une tranche de la population qui est en basculement dans la pauvreté » (Conseiller général).

La justification de l'emploi du terme de « nouvelle pauvreté » tient au fait que cette nouvelle pauvreté frappe dans tous les secteurs de la société et à tous les échelons de façon brutale et imprévue, mais aussi parce qu'elle est contagieuse et se propage dans les multiples dimensions de notre vie, qu'elle soit sociale parce qu'elle (ré)interroge nos rapports aux autres, qu'elle soit économique parce qu'elle concerne notre lien au travail ou symboliques

parce qu'elle concerne notre rapport à soi, c'est à dire à l'image que nous renvoyons aux autres et qui permet de montrer notre utilité sociale et de structurer notre identité.

Il y a 30 ans déjà, la sociologue Agnès PITROU (1978) avait repéré dans ses travaux la réalité de cette « nouvelle pauvreté » à partir de quatre indicateurs objectifs que l'on retrouve dans les propos des interviewés. A savoir : l'instabilité des ressources, l'instabilité professionnelle, la pauvreté culturelle ou encore l'isolement.

B. Parcours d'exclusion

1. Nouvelle pauvreté et pluralité des causes

Toutefois, les acteurs institutionnels ou professionnels interviewés retiennent, dans un continuum d'explications, d'autres raisons d'ordre extramatériel où la faiblesse des ressources se trouve supplée par des explications qui interrogent l'éducation et la culture des dominés qui sont autant de handicaps transmis à leurs enfants et qui peuvent obérer leurs réussites en rendant plus incertaines leur intégration sociale et professionnelle (cf. Pierre BOURDIEU, 1970). Cette coalescence des justifications possibles de la pauvreté nous montre que la question de la pauvreté obéit à des critères multiples qui, sans doute, rendent difficile son traitement lorsqu'elle associe dimension économique et dimension extramatérielle, d'autant qu'il est difficile de savoir si ce cumul de handicaps se combine et agit toujours comme le présupposent les acteurs de façon négative.

« Moi, j'ai envie de dire qu'il y a des gens qui sont nés pauvres, même si en même temps, c'est pas la majorité. On a encore des commis, des gens de l'assistance publique échoués là et un peu parfois, mal traités et nous essayons de les sortir de cette situation »(Equipe Assistantes sociales)

«...parmi les jeunes, c'est un complexe d'infériorité, « ils sont tous victimes d'une pauvreté intellectuelle, ils sont pas idiots, mais renfermés », sans doute peu ouverts au changement, à la modernité », mais tout en ajoutant « que les vrais pauvres, on les connaît sans doute pas » (Lutiléa)

« Plus largement, je pense, notamment à Epinac, que c'est le résultat de la fermeture des mines que la pauvreté s'est installée. Les chefs de famille avaient une reconnaissance, une identité...et quand tout ça a fermé, les gens sont restés à Epinac, ils n'avaient culturellement ni les moyens, ni le désir de partir et il est un noyau dur qui est devenu un

noyau de pauvres pour des raisons qui sont autant matérielles que culturelles. » (Equipe Assistantes sociales).

L'idée de la responsabilité personnelle des individus est encore engagée du fait de leur imprévoyance, même si elle n'agit pas de façon identique. Ils évoquent par ailleurs cette idée que le nivellement artificiel des classes sociales, que permet la société de consommation donne l'illusion que tout est possible, en imposant des nouveaux standards de vie auxquels chacun de nous veut accéder, sans frustration :

« C'est aussi la hausse du niveau de vie, avant on était pauvre quand on n'avait pas de voiture, maintenant on est pauvre quand on n'a pas deux voitures, un portable, Internet » (Equipe Assistantes sociales)

« En plus ils sont tentés par beaucoup de choses, on assiste à une recrudescence des dossiers de surendettement. » (Equipe Assistantes sociales)

« La pauvreté, c'est quelque chose d'intérieur, de personnel, de subjectif...il y a une dimension individuelle et quand même un peu de responsabilité, cela peut avoir avec l'éducation que l'on reçoit dans la famille et qui donne des repères » (Equipe Assistantes sociales)

L'ensemble des indicateurs qui nous sont proposés par les acteurs participe bien entendu, à éclairer la pauvreté, mais il est difficile pourtant d'échapper totalement à la relativité des critères retenus.

2. Des parcours parfois chaotiques marqués par des épreuves douloureuses

La prise en compte du discours des usagers conduit à adopter un autre regard en interrogeant leur parcours de vie. Certains ont eu une enfance heureuse, sans histoire. D'autres, au contraire, ont eu une enfance difficile. Ils ont connu le divorce de leurs parents ou bien ont eu un père violent. Certains ont été mis dehors ou ont quitté le foyer tôt à cause de relations difficiles avec l'un des deux parents. *Par exemple, Mme C. qualifie son enfance de « très malheureuse ». Elle a été battue par celui qu'elle nomme « celui qui m'a reconnue » jusqu'à ses 17 ans et demi. Cet homme l'a mise à la porte à l'âge de 18 ans.*

Pour les mêmes ou pour d'autres, l'âge adulte a été marqué par des ruptures ou des drames. *Par exemple, Mme B. a une histoire familiale marquée par de nombreux deuils, assez rapprochés. La mère de Mme B. est décédée à l'âge de 59 ans, son fils de 15 mois a perdu la vie l'année précédant le décès de son père. Elle évoque ainsi une période très difficile. De*

plus, l'un de ses frères s'est suicidé alors qu'il avait 40 ans (suite à une rupture et la séparation de son enfant). Il s'agit du frère avec lequel elle avait le moins d'écart d'âge et avec lequel elle s'entendait particulièrement bien.

La situation de Mme C. est aussi caractéristique des effets de ces épreuves sur l'attitude adoptée. Les difficultés rencontrées ont à ce point marqué les personnes qu'elles rendent difficiles aujourd'hui une vie « normale ». *Mme C est séparée du père de ses 7 filles depuis le décès de la petite dernière. Son mari, comme son père, la battait. Le fait qu'elle ait été battue explique selon elle son désir actuel de solitude.*

3. La « chute » et l'effet « boule de neige »

C'est au cours de ces différentes expériences, que ce soient celles rapportées par les personnes ou par les intervenants qui toutes évoquent la « chute » par lesquelles les personnes pauvres peuvent ou non passer, que de nouvelles menaces les guettent et peuvent accélérer le processus de précarisation par une altération de la santé physique et mentale, par des pratiques de toxicomanies chez les jeunes en évolution, des problèmes d'alcool très présents sur plusieurs territoires ruraux et qui constituent autant de points de blocage à l'évolution de leur situation. La question du logement dont la perte est une des raisons qui peut accélérer le processus d'entrée dans la désaffiliation n'est pas au cœur des préoccupations des acteurs rencontrés qui restent en revanche sensibles à la désagrégation des relations familiales qui accroissent la solitude contredisant en partie les thèses d'Alexandre Pagès sur la force quasi indéfectible des liens intra familiaux dans le rural.

Les acteurs locaux vont établir *in fine*, une chaîne d'interdépendance ininterrompue entre les variables citées qui ne sont pas hiérarchisées et qui peuvent conduire à l'exclusion, bien que cela ne soit pas démontré car chacun des indicateurs utilisés peut devenir, à leurs yeux, centraux dans l'élaboration du processus d'entrée dans la pauvreté/précarité.

Nous citerons quelques propos qui illustrent toute la difficulté de saisir l'origine de la pauvreté.

« C'est plusieurs choses qu'on ne peut pas accepter, un deuil, la perte du travail, l'alcool, moi j'ai souvent vu des situations où l'alcool était à la base, on le sait pas toujours, mais l'alcool qui crée toutes ses séparations. » (Agent de santé), mais elle ajoute avoir du mal à identifier comment était la situation au départ et qu'est ce qui a été l'élément déclencheur.

« La pauvreté est associée à l'inactivité qui crée un manque d'identité et qui engendre des problèmes pour peu qu'on soit fragile sur le plan personnel. On a énormément de gens qui basculent dans la dépression, l'alcool »(Equipe Assistantes sociales)

« Selon la pauvreté à laquelle on pense, les déclencheurs sont différents : ça peut être une question de personne, un accident de la vie, une perte d'emploi... mais souvent un élément déclencheur entraîne un autre, je serai tenté de dire que l'isolement est souvent majoritaire et après ça déclenche forcément santé et autre. » (Equipe de Travailleurs sociaux)

« Ça peut être, alors là, un peu typique du milieu rural, c'est les gens qui tout d'un coup sortent de leur village, ils y sont restés pendant de nombreuses années dans une situation particulière, par exemple une jeune femme vit avec sa mère dans un petit village, elle a une situation plutôt difficile, compliquée, une allocation qui fait vivre les deux personnes, la maman décède, elle est hospitalisée et tout d'un coup... une personne qui ne s'est jamais occupée de sa vie, n'est jamais sortie de son village, a perdu beaucoup, souvent, des qualités intellectuelles, ça pour moi c'est une pauvreté du milieu rural.

(...) Quand on est déjà dans une situation fragile soit psychologiquement, soit familialement, soit financièrement, on peut quelquefois se maintenir mais si un seul élément flanche après c'est la cata, c'est l'engrenage ». (Directeur Centre social)

4. La débrouille : l'adaptation à la misère

Si le rural ne protège pas contre les risques d'isolement au risque de fragiliser le lien social et donc les liens de citoyenneté puisqu'ils touchent des personnes qui ne participeraient plus vraiment à la vie sociale dans la mesure où leurs modes de vie se sont modifiés, il permet toutefois à ces personnes qui sont devenues des « relégués soumis » de se prémunir contre les risques d'exclusion ou pour reprendre le concept de R CASTEL (1995), contre les risques de « désaffiliation » en s'adaptant à la misère :

« A la campagne, ils arrivent à se mobiliser encore un peu quand ils ont de l'énergie pour faire leur jardin alors qu'à la ville, les gens sont scotchés devant leur télé toute la journée... » (agent de santé) « je crois qu'à la campagne, renchérit ce viticulteur de Couches : « les gens ont de quoi vivre, ils sont moins vulnérables que les gens qui habitent au 10em étage d'une HLM »

« *Y a quand même un élément sur le milieu rural c'est le jardin : dans les petits villages les gens font du jardin. Sur Dijon c'est la dépendance alimentaire du 1^{er} janvier au 31 décembre, alors que là sur l'été c'est un peu différent.* » (Equipe travailleurs sociaux)

En effet, leur activité qui ne peut s'apparenter à un salaire leur permet toutefois : « *de préserver « un statut social qu'on ne retrouve pas en milieu urbain »* (Equipe Assistantes sociales & MSA)

Ce qui nous amène à penser que les pauvres en milieu rural ne sont pas « *dans une pauvreté alimentaire* », ils ont toujours à manger, mais « *dans une pauvreté du lien social qui peut engendrer des problèmes psychologiques, d'alcool* » (Equipe Assistantes sociales)

Nouvelle preuve sans doute qu'il n'y aurait pas sur les territoires concernés une pauvreté uniforme, comme nous l'avons déjà souligné et qu'elle aurait des caractéristiques particulières qui la différencient de la pauvreté en milieu urbain et qui pourrait ou se définir comme un état de privation, variant subjectivement selon les personnes concernés et devenant de ce fait, sans doute, plus difficile à évaluer.

Cette hypothèse crédibilise l'idée que les pauvres en milieu rural renferment de véritables capacités de (sur)adaptation insoupçonnée sur leur territoire. Ce qui leur permet dans certains cas de préserver une certaine indépendance, grâce à leur autonomie alimentaire qui les épargne de l'assistance, mais les enferme, *a contrario*, dans un statut social défavorisé qui s'apparente à une « cage de fer » en les réduisant à une pauvreté silencieuse : « *y a des gens qu'on ne voit pas, très peu d'agriculteurs, ce ne sont pas des gens qui demandent beaucoup...c'est la honte* » (Equipe Assistantes sociales).

« *Ah oui, oui ça n'a rien à voir, il y a une différence de Montbard à Saulieu. Un jeune à Montbard, il connaît mieux le système dans lequel il est : s'il a besoin d'argent, il demandera de l'argent. A Saulieu non, c'est rare, et pourtant ils ont sûrement plus besoin. Alors pourquoi je ne sais pas : ils demandent pas ; il n'y a pas de demande exprimée* » (Mission locale rurale).

Mais les interviewés soulignent aussi que ce refus de les rencontrer et d'échapper encore au filet de protection que leur est proposé peut aussi s'expliquer par la peur du « *qu'en dira t-on* » (Equipe Assistantes sociales) qui touche des personnes « fragiles »

Et cette peur de ce qu'en dira le voisinage peut aussi être fondée sur les valeurs du milieu rural : « *J'imagine parce qu'ils vivent souvent isolés, isolés dans tous les sens du terme, et avec peu de moyens financiers, et que apparemment au niveau de la mentalité peut*

être de la famille, ça n'est pas forcément quelque chose de normal d'aller demander l'argent. J'ai l'impression que la mentalité qu'il y avait peut être dans les petites villes ou grandes villes il y a peut être 20 ou 30 ans, elle est encore présente. J'ai l'impression, j'ai ce sentiment là, que la valeur travail par exemple a peut être plus de sens. Si on veut de l'argent, ils demanderont plus facilement du travail ; alors qu'à Montbard, un jeune qui veut de l'argent, il demandera pas forcément du travail, il demandera une aide financière » (Mission rurale locale).

Cette adaptation à la misère est aussi le résultat d'un équilibre certes fragile qu'une partie de ces personnes pauvres semble avoir trouvé entre l'aide sociale ponctuelle et les petits boulots « au jour la journée » (travail au noir, troc, travail saisonnier...)

Il semble évident que pour les pauvres, le fait d'être contraint de solliciter les services sociaux pour obtenir de quoi vivre, peut dans certains cas (pauvreté accidentelle) transformer leur identité en identité négative s'ils ont le sentiment d'être à la charge de la collectivité d'où leur repli.

C. L'ébranlement des solidarités

1. L'étiollement des solidarités de proximité

La question des solidarités est importante parce que ses formes se sont modifiées ; elles ne relèvent plus depuis longtemps de la seule solidarité « mécanique » reposant sur l'intervention exclusive de la famille en s'appuyant sur le lien de filiation ou de la communauté, ce que l'on appelait « la protection rapprochée » (cf. Robert CASTEL, 1995) Elle est désormais plus « organique », et repose si l'on suit le sociologue Emile Durkheim sur le principe de l'interdépendance entre les individus appartenant à ce grand tout que représente la société et qui garantit une place à chacun, autrement dit « ce qui fait tenir les hommes ensemble »

Mais l'affaiblissement de cette « solidarité organique » va sous les coups de boutoir de la crise produire des effets négatifs surtout chez ceux d'entre nous qui sont les plus insécurisés socialement, tout simplement parce que la crise de l'emploi a entraîné dans son sillage une crise des valeurs et des mécanismes de solidarité sur lequel reposait l'édifice de la société industrielle. Ainsi la crise de l'emploi s'est traduite non seulement par un chômage de masse mais aussi par la remise en question des principes fondateurs de l'Etat providence basé sur la socialisation des risques.

La fragilisation des protections va contribuer à isoler plus fortement encore les « exclus du travail », ce qui pousse la plupart des acteurs à rechercher tout ce qui pourrait contribuer à renforcer le lien social, car la question de leur intégration est subjectivement posée ; assignés ils auraient tendance à s'exclure : *« les pauvres sont comme les meubles, quand il y a des manifestations, ils n'y vont pas. » (Lutiléa)*

Si ce type de « protections rapprochées » subsiste encore dans les familles rurales sous des formes plus souples, à travers l'entraide familiale, elle semble néanmoins s'épuiser chez les familles en situation de pauvreté nous disent les personnes interrogées parce que les proches du cercle familial (parent, cousins, amis) se retrouvent eux-mêmes dans ce même univers du manque que représente le monde des précaires :

« Beaucoup à Epinac ont leurs familles autour d'eux, mais la plupart sont dans le dispositif RMI ou ont de toutes petites retraites ou sont surendettés » (Equipe Assistantes sociales)

Les solidarités familiales s'en trouvent *de facto* affectées : *« elles sont moins efficaces entre les enfants et les parents, voir les grands-parents, car ils sont eux-mêmes en difficulté et ne peuvent plus aider » (Equipe Assistantes sociales)*

« C'est la famille qui s'amenuise autour de la famille nucléaire, y a moins les grands-parents autour pour les aider » (Equipe Assistantes sociales)

Les personnes en situation de pauvreté pourront toutefois recourir aux relations de voisinage afin de maintenir du lien et freiner leur chute, mais ces relations sociales restent toutefois limitées dans leur forme et plutôt labiles dans leur densité :

« Les échanges se font avec les voisins, échanges de vêtements de bébé ou de jouets, mais plus au sein des familles » (Equipe Assistantes sociales) et il semble difficile d'en attendre plus

« La solidarité dans le milieu rural ne sont pas un mythe quand ça touche le quotidien comme faire les courses, mais ça va pas au-delà » (Lutiléa)

Mais le pire à leurs yeux est le sort peu enviable réservé aux néo-ruraux. En effet, la situation de misère serait encore plus criante chez les néo-ruraux dépourvus de tout réseau familial et relationnel qui constitue le socle de la solidarité agissant comme une gangue protectrice, un rempart, certes fragile contre l'exclusion : *« ...le pire dans les villages, c'est les gens qui arrivent de l'extérieur, ils sont mis à l'écart, ils ne sont pas intégrés, les gens*

pensaient qu'avec le rmi, ils vivraient mieux, mais ce qui leur manque, c'est le réseau. »(Equipe Pays)

« La pauvreté sur ces deux cantons touche en grande partie des gens qui viennent de l'extérieur qui sont en grande difficulté et qui arrivent parachutés » (Equipe Assistantes sociales)

Cette idée des difficultés éprouvées par les néo-ruraux illustre bien contrairement à l'opinion commune que le rural n'intègre pas naturellement. Il peut même parfois fonctionner comme une machine à exclure : *« Je pense que la pauvreté, c'est plus pour les gens qui viennent de l'extérieur et qui ont le plus de mal à s'intégrer et qui vivent mal d'être sans revenu » (Equipe Assistantes sociales)*

Cette difficulté est également une réalité chez des personnes arrivant par exemple sur Couches et qui ne sont pourtant pas particulièrement en difficulté, parce que la préférence va aux « gens du cru » comme le montre la devise locale « Couches aux couchois ».

2. Renforcement des solidarités secondaires ou de substitution :

C'est bien parce que les solidarités de proximité s'épuisent que le recours à la solidarité locale et institutionnalisée s'impose. Loin d'être livrés à eux même, la plupart des pauvres sont donc pris en charge par les institutions locales à condition de l'accepter, de le demander...

Les plus précaires parviennent d'autant mieux à accepter l'idée d'une intervention lorsqu'elle est transitoire et qu'elle relève d'un contrat solidaire entre soi, dans la mesure où elle s'appuie sur des engagements réciproques comme on peut le voir chez les viticulteurs Couchois où quand un viticulteur traverse une situation difficile qui relève d'un accident de parcours, il reçoit le soutien d'autres viticulteurs au nom d'un principe d'entraide mutuelle auxquels ils ont adhéré.

« En cas de maladie ou d'accident, on donne un coup de main à celui qui est dans les difficultés, une personne qui n'arrive pas à payer sa vigne » (Viticulteur), « mais cela ne fonctionne pas quand ça dure, ça lasse les gens » (Equipe Assistantes sociales & MSA).

De même l'intervention d'un tiers est acceptée lorsqu'elle s'adresse à des familles où la situation de pauvreté est « installée » conscientisée et revendiquée comme l'a montré Serge Paugam dans son ouvrage sur la « disqualification sociale » et qu'elle est portée et prise en charge par la collectivité, au nom de la justice sociale, de l'équité entre ses citoyens.

D. La résistance des pauvres

En dépit de l'offre d'assistance et de protections que les acteurs dans leur diversité offrent aux personnes en situations de pauvreté, ils s'interrogent pour la plupart sur la façon dont ces derniers parviennent à résister en acceptant sans sourciller autant de frustrations, tout en restant digne. Ils lèveront en partie ce paradoxe en reconnaissant qu'il existe une « dimension subjective » à la pauvreté, c'est à dire individuelle, personnelle qui nous affecte et différemment qui renvoie à une classification binaire des pauvres. (cf. Borislav GEREMEK, 1978)

A savoir

-le « pauvre digne » ou le « bon pauvre » qui cherche des solutions par ses propres moyens : « *Certains ont des difficultés à demander. « ...y'en a qui vont au crédit municipal pour déposer des bijoux, y a en a pas mal » (Equipe Assistantes sociales)*

-et le « pauvre honteux » qui se sent stigmatisés et qui préfère le repli à la révolte, « *Je suis très étonné qu'ils ne soient pas dans la rue, ils ont une vraie capacité d'absorption, et je ne comprends pas comme ils acceptent cette frustration tout le temps. Je pense que les phénomènes de frustration sont bien rodés. Chez moi, cela inspirerait de la révolte et ce que je vois, c'est de la culpabilisation, de la résignation qui désocialise... » (Equipe Assistantes sociales)*

IV. Les principales problématiques rencontrées

« La pauvreté change : à part les chômeurs et les Rmistes, on voit maintenant des personnes âgées aux revenus précaires, des personnes qui travaillent à temps partiel, des familles monoparentales avec pension alimentaire ou pas » (Elue)

« On a des gens qui ont des problèmes de santé car ils ne peuvent se rendre chercher de l'emploi des handicaps car l'AAH ne suffit pas. Il y a aussi les jeunes de moins de 25 ans et qui n'ont pas droit au RMI « revenus zéro ». On aide aussi des personnes qui travaillent mais qui ont des revenus plus bas que le RMI, des jeunes femmes avec enfants, des veuves trop jeunes pour toucher la pension de reversion et aussi on des retraités » (Responsable d'une association et Présidente du C.A.)

A. Le problème de la mobilité

1. La nécessité de se déplacer

La question de la mobilité est présentée majoritairement comme une problématique qui concerne de nombreux usagers des services sociaux sur l'ensemble des territoires investigués. Quelques exemples permettront de se faire une idée de la nature du problème.

Mlle C. prend quelques fois le train mais les horaires limitent beaucoup les déplacements. Avant elle avait un scooter, mais les réparations étant trop chères, Melle C. a préféré le mettre à la casse et garder cet argent pour préparer la venue de son bébé. Sa mère a le permis et une voiture, c'est donc elle qui assure ses déplacements. Melle C. nous précise tout de même que son ami vient d'avoir le permis et qu'il devrait avoir une voiture assez rapidement.

Mme B. a des soucis de santé qui empêchent ses déplacements. Elle dit que c'est gênant de devoir toujours compter sur quelqu'un pour faire ses courses, pour l'emmener chez le médecin etc. Son petit fils s'est fait retiré son permis de conduire, il devrait le récupérer bientôt. Il pourra donc comme avant aider sa grand-mère, pour l'emmener faire ses courses, etc.. En attendant, lorsqu'elle a vraiment besoin de quelque chose, il prend le train pour le lui trouver. C'est également son petit fils qui l'emmène chez le médecin en chaise roulante, ceci est très dangereux car ils doivent passer l'ancienne nationale, où les voitures n'ont pas de visibilité. Elle nous précise qu'il y a un train mais qu'elle ne peut pas le prendre non plus, par manque d'accessibilité.

Mme C. peut compter sur des voisins qui lui prêtent une voiture.

Mme G. n'a pas le permis et est donc contrainte d'utiliser le train, ce qui lui revient cher. Elle fait aussi parfois du stop mais cette méthode marche de moins en moins.

Mme P dit que ça va mieux depuis qu'elle a une voiture. Elle peut ainsi l'utiliser pour aller faire les courses à Clamecy, Avallon ou Auxerre. Elle dit que c'est plus simple pour emmener son fils à Auxerre pour voir les médecins. Avant elle faisait tout en train, mais les horaires ne sont pas du tout adaptés et les trajets sont très longs.

M et Mme T ne possèdent qu'une petite voiture pour toute la famille, ce qui les contraint à n'emmener qu'une partie de la famille pour d'éventuelles sorties. Elle dit qu'une voiture est obligatoire dans un tel milieu.

Les questions de mobilité posent en particulier problème pour l'accès à l'emploi et ses corollaires. « Au niveau des déplacements, les gens qui sont pauvres n'ont pas de véhicules et ne peuvent pas se déplacer. Quand ils arrivent à trouver un travail sur Beaune ou sur Dijon c'est un problème. S'il faut qu'ils déménagent, les charges locatives sont tellement élevées qu'ils peuvent pas. » (Assistant social) « Si on propose une formation et si c'est en dehors de Seurre et s'il n'ont pas de véhicule en plus, y'a toujours ce problème de transport, pas de bus, pas de train, ça devient trop compliqué, y'a trop d'obstacles (...) Il y a aussi les familles monoparentales et là on n'a aucun moyen pour régler le problème, l'emploi et la mobilité » (Intervenant social)

La question de la mobilité se pose de manière particulière pour les ressortissants du régime agricole qui sont en difficulté. « Souvent, ce sont des gens qui ont très peu bougé, ils sont restés sur place. Donc, c'est vrai qu'un déracinement est quelquefois très difficile, mais aussi aller travailler dans un autre secteur que le milieu agricole. Mais c'est plus le déracinement qui pose problème, parce que c'est vrai qu'en milieu agricole, il y a encore un fort attachement à la cellule familiale. On a encore des personnes qui habitent à quelques Kms de leurs parents, qui restent vraiment très proches de leurs familles avec enfin de compte peu de déplacements pour rechercher du travail, à 20 Kms autour. » (Conseillère ESF MSA)

2. Les difficultés de déplacement, un handicap pour les habitants des secteurs ruraux

L'exemple de Mme O montre que, même quand le problème de la mobilité est résolu, celui-ci peut demeurer un obstacle. *Mme O a en effet son permis et une voiture. Elle nous dit*

ne pas utiliser le train car il y en a peu. Elle souhaite habiter dans une ville car cela diminuerait ses frais de déplacements. Malgré ça, elle nous explique avoir des difficultés à se faire embaucher sur les villes environnantes, notamment Auxerre. En effet les employeurs sont réticents lorsqu'il s'agit d'embaucher des personnes habitant loin. Ils invoquent notamment le coût de la mobilité.

L'accès aux services et aux emplois en ville est particulièrement problématique pour des personnes peu mobiles pour des raisons diverses dont des raisons de coût des transports, aggravées récemment par l'augmentation du prix de l'énergie. Cette situation est présentée par différents professionnels comme ce qui distingue principalement la pauvreté en secteur rural et en secteur urbain. *« Je n'ai pas vraiment remarqué de différence entre la ville et la campagne. La différence qu'il peut y avoir, c'est que les gens sont plus au courant en ville, ils sont plus au courant des organismes qui peuvent exister, ils tapent plus facilement à la porte, se déplacent plus facilement, ont plus accès à leurs droits par exemple pour les personnes bénéficiaires du RMI. Il y a des ateliers permis de conduire qui se montent, mais c'est sur Avallon donc ça veut dire encore une fois que les personnes qui habitent sur Vermenton n'y ont pas accès. Il y a des actions comme ça qui sont vraiment intéressantes mais qui sont dans les villes. Et pour les personnes en secteur rural, ça pose parfois souci. La différence qu'il pourrait y avoir, c'est vraiment que les gens qui sont proches de l'urbain ont plus de chance, d'accès à ces choses et donc forcément ça leur donne plus de chance de s'en sortir. »*

3. Origines exogènes et endogènes des problèmes de mobilité

Une des difficultés du pauvre en milieu rural tient à son absence de mobilité qu'elle soit endogène au territoire de vie ou exogène à celui-ci. La raison est à la fois mentale et « psychologique » et renvoie à la faiblesse de leurs capitaux sociaux et culturels et se manifeste *« par la peur de l'extérieur »* et *« par leur incapacité à s'imaginer ailleurs. »*(Lutilea)

Mais cet immobilisme peut être la conséquence directe de la raréfaction de leurs moyens financiers qui touche ces « gens de peu » (cf. Pierre SANSOT, 1991 l'on retrouve chez les personnes âgées isolées disposant des faibles retraites en passant par les chômeurs ou encore les travailleurs pauvres et qui les empêche de satisfaire des besoins essentiels. La population jeune la moins bien formée n'est pas épargnée, notamment à Epinac, puisqu'une partie de ces jeunes « rouille » pour reprendre la formule d'Azouz BEGAG. Ils sont à l'image des jeunes des quartiers qui entretiennent un rapport très distancié avec l'extérieur qui fait

peur : « *la pauvreté est liée à la mobilité qui revêt deux aspects, matériel (avoir une voiture) et une ouverture d'esprit, pour certains jeunes, partir à Autun, c'est impensable* » (Equipe Assistantes sociales) Il semble qu'ils perçoivent la réalité sociale à partir de l'expérience de leurs proches dont ils ont intériorisé l'immobilisme qu'ils jugent normal au risque de compromettre leur vie sociale et professionnelle. On peut parler de fatalisme incorporé.

La problématique de la mobilité ne se pose pas de la même façon sur les territoires concernés. Par exemple, le canton de Vermenton, situé à mi-distance des deux villes les plus proches, Auxerre et Avallon, est dépourvu de nombreux services. Les entreprises, et les emplois, y sont également rares. Ce problème de mobilité se répercute aussi sur l'accès aux commerces qui sont présents uniquement sur certaines communes du canton ou basés à Auxerre et aussi à Avallon. Vivre sur le canton de Vermenton nécessite de devoir se déplacer régulièrement, ce qui entraîne des frais supplémentaires non négligeables pour des budgets parfois serrés. Enfin, les moyens de transports publics y sont peu nombreux, parfois peu pratiques et inadaptés aux besoins des personnes (départ le matin très tôt pour rentrer en début de soirée) et trop onéreux pour les personnes à faibles revenus. On retrouve ces problématiques pour d'autres cantons, comme celui de Pierre-de-Bresse qui présente toutes les caractéristiques de l'enclavement.

Or, beaucoup d'usagers n'ont pas le permis ou pas de voiture et il y a peu de transports. Quant au co-voiturage, il est peu développé et pose problèmes aux personnes, qui n'osent pas déranger. Ainsi, sur le canton tout devient plus difficile si on n'a pas de permis et de voiture. Et même lorsque l'on a une voiture, le problème n'est pas pour autant résolu. Alors on se débrouille : « *C'est la pauvreté à tous les niveaux : la pauvreté au niveau des salaires ; logements relativement chers, loyers chers, la CAF qui n'a pas suivi en matière de loyer ; des gens qui utilisent des véhicules, etc., on a plein de gens qui roulent sans assurance. En ville il y a des bus ; avoir la charge d'une voiture ici c'est énorme.* » (Equipe Travailleurs sociaux)

La problématique de la mobilité est également fonction de l'état de paupérisation qui peut être renforcé par cette situation d'enclavement « *Epinac est enclavé, ce qui se traduit par des mentalités de repli sur le territoire* » (Equipe Assistantes sociales). Sur Epinac en effet, les plus pauvres ne parviennent pas à s'affranchir de leur inscription territoriale au risque d'accroître un peu plus leur état de vulnérabilité. Cette population assistée et assignée volontairement sur un territoire dont elle revendique l'attachement est jugée de façon implacable par tous les acteurs rencontrés, comme passéiste, irresponsable. Elle se complairait dans une posture de victimisation qui l'empêche de réagir, de se projeter dans l'avenir. Il

semble que tout ou partie de cette population se condamne de plus en plus à l'assistance sur un territoire ou l'offre d'emploi en direction des moins employables, des moins bien formés semble exsangue.

Cette question de la mobilité apparaît beaucoup moins sensible en revanche sur le territoire de Couches du fait de la proximité et de l'attraction exercée par Chalon, de la diversité populationnelle de ses habitants qui ont pour la plupart intégré ce principe. On peut faire l'hypothèse que le poids de l'histoire locale comme le traitement social réservé aux populations les plus en difficulté ont des incidences sur leur capacité à se rendre mobile.

Les acteurs sociopolitiques du territoire ont compris tout l'enjeu de la mobilité qui peut être créateur de lien social. Ils ont réfléchi à un projet porté par le pays de l'Autunois visant à la création d'une « plateforme mobilité » qui devrait voir le jour et apporter des réponses aux besoins de mobilité dans des registres pluriels allant de l'accès au travail en passant par l'accès au soin ou encore l'accès à des pratiques culturelles.

Cependant, ne nous leurrions pas, la mobilité présentée très souvent comme la solution idoine susceptible de neutraliser la précarité risque d'être une réponse insuffisante dans la mesure où les capacités de résilience des personnes en grande précarité ne sont jamais totales, comme le montrent bien les analyses des étudiants, parce que leur vie est pavée d'obstacles certes souvent rédhibitoires, mais qui finissent parfois par devenir insurmontables parce qu'ils sont présents de façon continue au cours de leur vie. En effet, les personnes précaires dont les difficultés sociales, économiques, relationnelles scandent leur vie, sont, semble-t-il, engagés dans une lutte permanente et inégale contre la vie et ses vicissitudes qui finissent parfois par l'épuiser, la résigner en affectant durablement ses capacités à lutter contre l'adversité d'autant que cette lutte est menée contre soi-même et non pas portée par un habitus collectif, dans une société plus fluide, plus « liquide », qui laisse les sujets en situation de pauvreté en situation de flottage.

« Moi je ne pense pas qu'il n'y ait que la mobilité, les gens n'ont pas forcément envie. Oui je pense que pour eux, la situation ne peut pas être différente ailleurs ». (Equipe travailleurs sociaux).

Nous sommes dans un contexte idéologique et politique qui encourage la mobilité au risque de déplacer les problèmes. S'il convient de saluer les initiatives locales prises pour la faciliter, il ne faut pas pour autant condamner *de facto* l'immobilisme de ceux et de celle qui sont privés d'emploi sans prendre en compte individuellement les situations qu'elles

recouvrent et qui nécessitent parfois, pour ceux par exemple dont l'intégration par le travail est compromise, de trouver des solutions sur place.

B. Isolement et faiblesse du lien social

1. L'illusion de la solidarité en milieu rural

a) L'isolement social

L'isolement social nous est décrit comme une difficulté à se faire des amis sur le territoire et à sympathiser avec le voisinage. Par exemple, huit usagers de services sociaux sur les douze interviewés sur le canton de Vermenton n'ont pas d'ami dans le canton (ils sont originaires d'autres territoires et la plupart de leurs amis n'habitent pas le canton, mais dans les villes comme Joigny, Avallon, Auxerre, ou encore Sens) et huit personnes n'entretiennent pas de bonnes relations avec leur voisinage.

Presque toutes les personnes qui ont été rencontrées sur ce canton, usagers et non usagers, ont parlé de l'affaiblissement des solidarités locales et familiales. Les habitants expliquent que la solidarité est limitée par les querelles de village ou lors de ruptures familiales. Certaines personnes parmi les usagers rencontrés peuvent toutefois demander des services à une ou deux personnes du village mais beaucoup nous parlent de « chacun pour soi ».

Ainsi on voit d'une manière générale sur l'ensemble des territoires que les personnes en difficultés sont assez seules et se referment sur elles-mêmes. *« Je dirai aussi que, dans la pauvreté, il y a quelque chose que je constate souvent, c'est que les gens pauvres ne se donnent plus les droits d'accéder à une vie sociale, aux activités des associations qui offrent des activités gratuites ou peu onéreuses. Il y a une sorte d'appauvrissement de leur champ de vision. »* (Elue)

Ce « renfermement sur soi » peut même s'observer au sein du couple. *« Il est arrivé d'avoir une famille, je m'en souviens, le papa n'a jamais su que la maman était venue pendant 2-3 mois au resto ; la maman a fait la démarche mais dans une extrême solitude, sans en parler à son mari faut le faire ! »* (Intervenant d'association) Il est parfois préparé par un lien distendu entre parents et enfants : *« Les personnes pauvres sont isolées, les liens familiaux peu présents alors la solidarité....Il y a des parents qui n'ont pas joué leur rôle, les jeunes adultes ne sont pas prêts à la vie. »* (Elue)

Ces différents phénomènes ont pour conséquences que les personnes comptent peu sur les solidarités humaines, à l'extérieur de leur noyau familial. Il leur est pour la plupart très difficile de demander de l'aide à leurs voisins, leur entourage, même pour de petits services. Elles ont peur d'être jugées, de déranger les autres ou d'essuyer un refus.

b) La pauvreté cachée

Il existe ainsi un tropisme de la pauvreté en milieu rural sur lequel l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels interrogés s'accorde. Il se traduit tout d'abord par l'invisibilité de la pauvreté dans l'espace public rural qui la rendrait plus anonyme moins ostentatoire qu'à la ville. On peut parler de l'existence d'une « pauvreté cachée » pour reprendre le titre de l'ouvrage de Michel MESSU (2003) sous-entend l'idée que l'ensemble des pauvres ne sont pas tous pris en charge.

« La pauvreté existe, les gens sont enfermés et vivent leur pauvreté seuls, pas d'échanges et quand la porte est fermée, elle est fermée... » (Equipe Assistantes sociales)

« En milieu rural, c'est une pauvreté qui se cache plus ; il y a des gens ici qui vivent avec très peu et qui ne demandent jamais rien et qui vont apparaître comme d'autres qui ont sans doute des possibilités financières nettement plus importantes. (Equipe Travailleurs sociaux).

Il se traduit aussi par l'isolement, le repli sur soi qui gagne les pauvres parce que cette pauvreté en milieu rural est stigmatisante et renvoie à la honte lorsqu'elle n'est pas acceptée. Ce qui explique : *« qu'on on ne la voit pas forcément, parce que ce sont des personnes isolées qui ne la montrent pas....qui vivent en autarcie, qui ont du mal à se déplacer, faute de moyens de transport » (Lutiléa)*

« C'est surtout le phénomène d'isolement et ensuite un phénomène d'addiction (cannabis, alcool) » (Agent de santé).

«Le problème d'alcool a pris de l'ampleur, il y a toujours eu des gens qui picolent à la campagne, mais ils se réfugient et ça aussi, ça crée de l'isolement » (Equipe Pays)

« Il y a plein de gens dans le besoin qui ne se manifestent pas, il y a des personnes dans le besoin qui ne mangent pas à leur faim mais qui font pas de démarche, je suis arrivé dans des situations ou on se demande comment ça peut exister » (Agent de santé)

La conséquence de cette mise à l'écart volontaire des plus pauvres se trouve renforcée par cette idée que non seulement, on se rend compte qu'il y a de plus en plus d'isolement,

mais surtout qu'à la campagne les pauvres seraient « ... *plus anonymes donc moins identifiables qu'à la ville où quand vous êtes pauvre, on vous regarde en tant que pauvre* » (Pays) Ce qui fait dire à certains d'entre eux que « la pauvreté urbaine » exclurait moins, parce qu'elle serait génératrice de lien social, de solidarité : « les gens en ville se côtoient plus : « *Si on ne voit pas le voisin, on intervient, alors qu'à la campagne, c'est chacun chez soi* » (« *allo coup de main* »), ou encore « *la pauvreté en milieu rural est plus criante parce qu'en ZUP des solidarités peuvent se créer* » (Equipe Assistantes sociales)

Ces propos qui ne sont pas des propos marginaux viennent balayer d'un revers de main le mythe du « vivre ensemble » dans le rural et sur lequel s'appuient les politiques publiques pour recréer dans des espaces urbains ségrégués, ce qu'on pourrait appeler « l'esprit village » en favorisant par exemple le principe de la mixité sociale.

c) La stigmatisation

Ce qui précède montre que l'idée de relations sociales consolidées ou de relations sociales parfois « contraintes » dues à la faible densité de population du territoire et dont on aurait pu penser qu'elles parviendraient à jouer comme un filet de protection contre l'isolement relationnel, sont battues en brèche dans les discours, d'autant que pour les pauvres et notamment « les pauvres honteux », ceux qui ont basculé dans la pauvreté à la suite de la perte de leur emploi sont vite montrés du doigt et plongés dans une pauvreté « disqualifiante » (cf, Serge PAUGAM, 1994) et indigne : « ... *ils ont la dent dure à la campagne, ils ne font pas de quartier et les gens qui sont dans le besoin n'iront pas le demander* » (Lutilea) Et face à la honte, le développement de systèmes d'aide est impuissant. « *On voit surtout des gens coupés de tout. Il se sentent mis à part, rejetés. L'entrée dans les dispositifs facilite les choses mais cela n'empêche pas la honte surtout à la campagne.* » (Equipe Assistantes sociales)

Le « pauvre honteux » peut être poussé à se mettre à l'écart d'une collectivité dont certains de ces membres refusent au nom de son équilibre, l'idée d'anomie, c'est à dire du déséquilibre ou de la disharmonie comme le disent les acteurs de terrain : « *Ils se replient sur eux et dans les villages, on entend parler d'eux en les montrant du doigt, je me souviens d'un monsieur à Couches me disant qu'en retrouvant du travail, il avait retrouvé de la fierté et pouvait à nouveau se montrer* » (Agent de santé).

Mais, à la différence de ce monsieur, les personnes rencontrées disent entretenir, d'une manière générale, de mauvaises relations avec leurs voisins. Certains parlent d'histoires de village. D'autres personnes se sentent étiquetées, montrées du doigt, elles sont exclues au

regard de leur situation extérieure (pas de voiture, pas d'argent, vie en caravane, etc.). Généralement, les usagers que nous avons rencontrés nous disent ne pouvoir demander de l'aide qu'à une ou deux personnes du village. Les relations de voisinage ne semblent donc pas du tout satisfaisantes et poussent les personnes à se replier sur elles-mêmes, refusant tout contact pour éviter la stigmatisation

Melle C. n'a pas de contact avec ses voisins. Elle dit qu'il y a une mauvaise mentalité. Elle se sent exclue du fait qu'elle et sa famille n'ont pas d'argent. Melle C. se sent donc isolée sur se canton mais elle nous dit retrouver ses amis sur Joigny régulièrement. Heureusement, il y a MSN où elle tchate avec son copain.

Mme B. n'a pas de bonnes relations avec le voisinage, elle se sent exclue du fait qu'elle vive en caravane. Sa voisine la plus proche l'insulte. Elle ne cherche donc trop pas à entrer en contact. Cependant il y a quelques personnes avec lesquelles elle s'entend bien. Certaines viennent lui dire bonjour, mais c'est tout.

Pour Mme C., suite à une altercation récente, les relations avec ses voisins se résument au simple bonjour. Ceux-ci, qui sont essentiellement des personnes âgées, ont (selon elle) du mal à supporter les enfants.

Mme O. se sent très isolée, elle ne côtoie plus les habitants du village parce qu'elle se sent exclue et parce que cela créé des histoires de village. Seuls un ou deux voisins l'aident en lui prêtant leur téléphone pour qu'elle puisse contacter les offres de logements.

Mme P. n'a plus qu'une voisine avec qui les relations sont mauvaises. Cette voisine semble être très curieuse. Elle n'a de contact qu'avec la maman d'un enfant scolarisé avec sa fille. Elle se sent isolée et parle de la mise à l'écart qu'elle ressent à son égard dans le village. Pour elle, pour être bien vu, il faut avoir une maison et une voiture. Elle dit ne pas faire attention si les gens lui répondent ou pas. Elle a eu des réflexions quand elle a eu une voiture. Comme elle ne travaille pas, les gens lui ont fait des réflexions. Elle a eu aussi des réflexions à propos de son fils handicapé.

Mme T. parle également du regard des gens qui peut être jugeant quand elle se promène avec ses cinq enfants, ce sont des remarques comme « ils doivent toucher plein d'aides... ».

Mr M. dit ne parler à personne aux alentours de chez lui. Il dit avoir été mal accueilli car cela ne plaisait pas à certaines personnes que lui et sa grand-mère s'installent avec des caravanes. Il explique que son père travaillait dans les travaux publics et en avait assez de ne

voir sa famille que de temps en temps et a donc vendu leur appartement pour vivre en caravane.

Mme M. est mère au foyer, elle habite Vermenton depuis 2 ans. Avant elle logeait en HLM dans une ZUP. Mme M ne parle quasiment à personne sur le canton, uniquement à une amie qui n'habite pas très loin et qu'elle voit en emmenant les enfants à l'école. Mme M. ne se sent pas isolée.

Mme O. est en bons termes avec sa famille mais celle-ci se situe à 400 Km. Elle vit avec son fils scolarisé au collège du chef lieu de canton. Mme O. n'a pas d'ami sur le canton. Elle a un « super ami » qui vient la voir régulièrement. Mme O. évite de fréquenter les habitants, elle nous explique que ce sont des « histoires à problèmes » et qu'elle ne côtoie plus personne. Elle a souffert des histoires de village (commérages). Cependant Mme O. a d'assez bonnes relations avec certains de ces voisins qui l'aident pour ses soucis de téléphone et avec sa propriétaire. Mme O. se sent beaucoup isolée à cause de l'emplacement géographique et du fait qu'elle ne fréquente personne sur le canton.

2. Des relations sociales en pointillés

a) L'amitié à distance

Le tissu social semble alors difficile à tisser pour les personnes en difficulté. Beaucoup d'usagers nous parlent « d'histoires de village ». Ces histoires semblent obliger en quelque sorte les personnes à rester distantes et méfiantes de ceux qui les entourent. Certaines semblent se satisfaire des relations épisodiques qu'elles entretiennent avec leurs amis qui habitent sur d'autres territoires.

Les quelques amis de Mme B. ne sont pas sur le canton mais dans les villes les plus proches. Ils viennent de temps en temps la voir, mais elle précise que ce sont des gens qui travaillent et qui n'ont de ce fait pas une grande disponibilité.

Mme G. n'a pas d'amis sur le canton, mais en a dans le Jura. Elle ne les voit qu'une seule fois par an, notamment car les frais de train sont élevés.

Mme P. n'a qu'une amie, la même depuis 22 ans qui habite à la ville et qu'elle voit très régulièrement.

b) Le soutien de la famille

Les relations avec la famille peuvent permettre de dépasser ces difficultés, mais elles ne sont pas elles non plus toujours exemptes de difficultés. Mais la majorité des personnes dit garder de bons contacts avec leur famille, y être parfois très attachée, et parle de solidarités familiales, même si la famille est éloignée.

Mme P. ne voit plus certains membres de sa famille car selon elle, elle n'est pas assez bien pour eux. Ils n'ont plus le même raisonnement. Cependant, elle a gardé contact avec son grand frère qu'elle voit ou a au téléphone quasiment tous les jours. Et avec sa sœur qui vient la voir plusieurs fois par semaine.

Mme C. voit tous les jours sa cousine qui habite à proximité. Elle ne voit personne de sa famille depuis le décès de sa mère mise à part ses neveux. Et dit ne pas s'en porter plus mal. Une de ses sœurs est suivie par le même assistant social qu'elle. Elle ne supporte pas que sa sœur ne s'occupe pas des ses enfants et rencontre des difficultés avec l'alcool. Le point d'ancrage, pour elle, ce sont ses filles. Elle dit avoir désiré chacune d'entre elles. Elle nous dit avoir réalisé son rêve en ayant six filles, et qu'elle est chanceuse car tout le monde ne réalise pas son rêve. Les relations sont plutôt bonnes. La grossesse de sa fille aînée les a rapprochées. Le seul point positif qu'elle reconnaît, ce sont ses filles.

Mr M. voit sa sœur qui vit avec son copain sur Auxerre et, tous les week-ends, il voit son petit frère qui vit à Saint Julien du Sault avec sa mère.

Mme G. voit régulièrement sa belle-sœur mais ne voit pas le reste de sa famille.

c) Pour certains, le poids de la famille

La solidarité familiale peut également être parfois pesante.

Melle C. voudrait arrêter de dépendre de sa mère. En effet, elle nous dit qu'elle n'a aucun revenu et que cela lui pose quelques soucis financiers. Elle nous explique qu'elle se renseigne sur les aides dont elle pourrait bénéficier. Elle a connaissance, grâce à sa petite sœur qui a un bébé, de l'allocation parents isolés et d'une aide pour l'achat de mobilier. Melle C. insiste sur le fait qu'elle souhaiterait avoir un travail et un logement à elle et ne plus dépendre financièrement de sa mère.

C. L'épreuve du chômage

La question de l'emploi a été soulevée par la majorité des acteurs sociaux rencontrés au mois de juin. Le fait qu'elle soit une question primordiale apparaît comme une évidence au regard des entretiens passés à la fois avec les usagers et les habitants.

1. La perte accidentelle du travail

Dans l'ensemble la métaphore dominante de la pauvreté est associée à celle de la « chute », c'est à dire du déclassement et de la perte de dignité ressentie chez ceux pour qui la vie est détruite, puisque, pour être normal, et légitime, un individu doit être actif.

Elle touche des individus pour qui l'emploi symbolise le mieux l'expression de soi. La perte du travail est vécue comme la condition la plus insupportable et la plus humiliante car elle rompt avec le sentiment d'utilité sociale, de reconnaissance et permet difficilement d'engager l'avenir.

Cette perte du travail semble produire un « désastre subjectif » pour reprendre la formule de Danièle LINHART qui dans son ouvrage intitulé *Perte d'emploi, perte de soi* (2002), renvoie au vécu d'hommes et de femmes qui ne disposent que des compétences acquises et formatées au cours de leur vie professionnelle souvent dans la même entreprise et qui s'avèrent peu exportables dans un autre univers professionnel. Difficile pour ces personnes de passer d'un monde stable où les règles du jeu étaient établies à un monde plus incertain où tout peut être remis en cause à tout moment :

« Je pense bien sur à l'emploi, aux exigences du marché de l'emploi depuis trente ans qui exclues les candidats les moins bien formés, les moins mobiles... » (Assistant social RMI)
ou celle du pauvre qui rencontre des difficultés qu'il ne connaissait pas auparavant dans une société de plein emploi ou le travail était considéré et jouait son rôle de grand intégrateur :
« Je suis conscient aujourd'hui qu'un type qui avait sa place ne l'a plus aujourd'hui. Il y a 20 ou 30 ans, il y avait une population peu formée, voire illettrée qui avait du travail, ce sont des pauvres maintenant, parce qu'il y a désormais une sélection du marché du travail qui fait que certains individus n'y ont plus accès » (Assistant social RMI)

« L'indicateur c'est aussi l'emploi, c'est sinistré ici, on a des moyennes de chômage assez élevées, c'est lié à la perte des emplois industriels, une fois les industries parties, les gens se retrouvent au chômage sans formation et c'est là que revient le problème culturel. » (Equipe Pays)

Les conséquences de la perte du travail ont fait l'objet de nombreux travaux sociologiques. Nous pouvons citer ceux de Dominique SCHNAPPER (1981) qui confirme leurs propos. Elle nous montre dans son ouvrage sur « l'épreuve du chômage » que la perte d'emploi et la mise au chômage engendrent l'ennui, la désocialisation, le repli sur soi, l'humiliation et accroissent un risque élevé de ruptures, d'autres liens notamment au cours d'une expérience qu'elle appelle « le chômage total » vécu par les publics et qui regroupe en majorité des travailleurs manuels, des employés d'origine modeste, pour qui nous l'avons vu, le travail constitue le mode privilégié de l'expression de soi si l'on associe la réussite d'une vie par l'accomplissement d'un travail.

2. Le vécu du chômage

Pour les personnes en recherche d'emploi, la période de chômage est difficile pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, chômage rime avec faibles revenus. *Mme G. par exemple, aimerait pouvoir trouver un emploi afin d'améliorer la situation financière de son ménage qui ne perçoit que la retraite de Mr G. Pour Mme O., le chômage a entraîné des difficultés pour payer ses factures. Suite à des impayés, son téléphone a été coupé. S'ajoutaient à cela des emprunts à rembourser et un découvert bancaire. Ils ont dû faire appel aux restos du cœur pendant cette période. Ils n'avaient pas droit aux APL, et payaient tout « plein pot ».*

Mais le chômage est aussi facteur d'exclusion. *Pour Mme O., ne pas travailler est la pire des choses. Elle se sent exclue. Elle dit avoir connu deux années particulièrement difficiles lorsqu'elle et son mari étaient tous les deux au chômage.*

Face à cette situation, beaucoup ont fait des « petits boulots », avec le lot de précarité qui les accompagne.

3. Le difficile retour à l'emploi des personnes au chômage

Retrouver un emploi est pour la majorité de ses personnes une priorité, ceci pour des raisons financières évidentes mais aussi pour ne pas se sentir trop exclues. Or, la plupart des personnes interrogées a un faible niveau de formation ; elles ont quitté tôt l'école et sont entrées dans le monde du travail rapidement, en général à l'âge de 16 ans, principalement dans des emplois peu qualifiés.

Les emplois proposés sont souvent précaires (CDD, contrats aidés ou intérim) et peu rémunérés, la main d'œuvre étant peu qualifiée et sans formation. Il est donc très difficile

d'accéder un emploi stable sur la plupart de ces territoires ruraux quand on est en difficulté. Le manque d'emploi y contraint les habitants à aller travailler dans les villes les plus proches, cela entraîne des frais importants n'incitant pas les personnes à faibles revenus à chercher du travail. De plus, il nous a été souligné que certains employeurs hésitaient à embaucher si les trajets étaient trop importants.

Les usagers nous ont aussi fait remarquer que la recherche d'emploi était rendue difficile sur le territoire quand les organismes comme les ASSEDIC ou l'ANPE ne sont présents que dans les villes, ce qui pose à nouveau la question des moyens de locomotion.

La question de la garde des enfants peut aussi gêner la recherche d'emploi. *Par exemple, Mme T aimerait pouvoir retravailler mais lorsqu'elle envisage les frais qu'elle devra engager comme la garde des enfants, elle a peur de ne pas pouvoir le faire. C'est pourquoi elle envisage, avec son assistante sociale, de faire une demande de RMI.*

4. Les particularités du secteur agricole

Le secteur agricole ne se distingue pas fondamentalement des autres secteurs. A l'image des autres populations, les ressortissants du régime agricole en difficulté sont peu nombreux sur le canton de Vermenton, à la différence d'autres territoires. La conseillère en économie sociale et familiale ne suit que deux personnes sur ce canton. La pauvreté du secteur agricole présente globalement le même visage que pour les autres habitants, même si certaines problématiques sont spécifiques. *« A la base, on va dire la pauvreté des ressortissants du régime agricole est souvent soit pécuniaire, avec des problèmes de ressources qui engendrent des difficultés, soit liée à l'exploitation agricole en elle-même avec des problèmes comme la fièvre catarrhale sur le département de l'Yonne, soit en rapport avec des problèmes comme l'alcoolisme qui peuvent engendrer une désocialisation et le fait qu'ils ne peuvent plus assumer en fin de compte le travail sur l'exploitation. Et il y a également les accidents du travail où le reclassement professionnel n'est pas possible au sein de l'entreprise et où il va bien falloir que la personne vive le quotidien, ce qui se passe par une réorientation professionnelle. Va alors se poser la question de savoir quels sont les projets de la personne. »* (Conseillère ESF MSA)

La question des soins se pose aussi de manière particulière. Ce qui est en jeu ici, c'est la situation d'entrepreneur individuel. *« Dans le milieu agricole, quand les gens vont aller solliciter le milieu médical, c'est vraiment qu'ils ont en besoin. Même en terme d'accident du travail, l'exploitant va regarder à deux fois, comme toute profession indépendante où,*

effectivement, il va avoir le versement d'indemnité journalière mais qui ne lui permettront peut être pas d'employer quelqu'un pour le remplacer. Donc, tant pis, je continue à faire mon travail même si ça peut avoir des conséquences. » (Conseillère ESF MSA)

D. La problématique de la santé et de l'accès aux soins

A la différence, par exemple, de la question de l'emploi, la problématique de la santé n'apparaît pas comme dominante au regard des entretiens réalisés avec les usagers ou avec les intervenants, à l'exception notable des agents de santé qui suivent plusieurs dizaines de personnes sur quatre des sept cantons investigués.

1. Une problématique d'une acuité particulièrement forte

Mais lorsque des problèmes de santé conduisent un intervenant social à passer le relai à un agent de santé, celui-ci découvre souvent des problèmes graves et nombreux qui s'expliquent par le fait que les personnes ont laissé leur santé se dégrader, n'ont pas pu prendre soin d'eux et, par conséquent, n'ont pas sollicité de soins auprès des services de santé. Ces situations où il y a un cumul de problèmes de santé depuis plusieurs mois ou années nous paraissent être parmi les plus graves qui sont rencontrées en secteur rural. Il y a là une population en extrême souffrance, souvent à la fois physique et psychologique. Le système des agents de santé a permis de réduire partiellement ces problèmes mais les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux.

2. Le problème de l'accès aux soins

a) Des services et des spécialités médicales présents seulement en ville

Ces problèmes de santé entraînent souvent d'autres difficultés. Les problèmes d'isolement et de difficile mobilité prennent par exemple un relief particulier pour l'accès aux soins. Comme c'est souvent le cas pour les secteurs ruraux, les médecins spécialistes et les services hospitaliers ne se trouvent qu'en ville. De ce fait, l'état de santé des personnes concernées nécessite des déplacements auprès de professionnels ou de spécialistes de santé qui sont rarement basés sur les territoires ruraux. Cela est d'autant plus difficile quand ces personnes sont également touchées par la problématique de la mobilité et que cela complique l'accès aux soins.

Cet éloignement de certains professionnels de santé et des structures hospitalières conduit des habitants à différer des soins (par exemple gynécologiques chez les jeunes) ou des

examens. Quand ceux-ci sont inévitables, cela s'en suit pour certains par un isolement à l'hôpital, leurs familles pouvant difficilement leur rendre visite.

b) Des cantons dépourvus de services de soins considérés habituellement comme nécessaires

Certains cantons apparaissent plus démunis que d'autres en étant dépourvus de services de soins plus habituels. Par exemple, il n'y a pas de dentiste sur le canton de Vermenton . « *Le dentiste le plus proche est à Champs sur Yonne, une douzaine de km. La personne a dû y aller en train. Donc, en allant à la gare, à savoir 3 km du centre bourg et en remontant chez le dentiste, 1 km aussi, en sachant qu'elle a du attendre au moins deux heures pour avoir la navette retour. C'est à ce prix là qu'on arrive de temps en temps à avancer. Ça demande beaucoup d'efforts au niveau des personnes qui sont souvent acculées et qu'on a déjà beaucoup de mal à mobiliser. Que d'énergie perdue !* » (Assistante sociale).

Toujours sur ce même canton, la nombre de médecin décroît dangereusement. Sur quatre médecins en exercice (dont un médecin marocain qu'une municipalité est allée chercher pour résorber le déficit de généralistes sur le secteur), deux sont bientôt en retraite. Cette situation de sous-effectif conjuguée à la problématique d'un secteur rural vieillissant où une forte proportion de personnes est peu mobile conduira les médecins restant à multiplier de façon importante leurs déplacements.

Ce qui est cause ici, c'est la faible attractivité de ce secteur rural pour les professions libérales. Dans le cas des médecins généralistes, la diminution de leur nombre conduit à l'augmentation de leur charge de travail, ce qui a pour effet de réduire encore plus l'attractivité du territoire pour leurs confrères. Un projet de maison médicale, s'il se réalise, pourra peut-être réduire cette problématique à Vermenton.

La problématique de la santé se présente donc d'abord sous l'angle de la difficulté d'accès aux soins pour les personnes les plus vulnérables. On voit ici que des politiques publiques générales, comme celle de l'aménagement du territoire, influe directement sur les problèmes de pauvreté.

c) Faibles revenus, problème de couverture sociale et difficultés d'accès aux soins

La question de l'accès aux soins se pose aussi en termes financiers. Cette problématique a été soulevée par plusieurs intervenants sur différents territoires. « *S'il faut faire des*

examens supplémentaires qui vont engendrer un coût financier, c'est vrai que, parfois, ils n'y vont pas. Ce qui est exclus aussi, c'est tout ce qui est mal remboursé par les mutuelles, dents et lunettes. Certains l'expriment ils disent qu'ils peuvent pas. » (Conseillère ESF MSA)
« Vous avez des gens qui maintenant hésitent à se faire soigner parce qu'ils n'ont pas de mutuelle. On se rend compte de leur mauvaise dentition, ils ne peuvent pas payer les frais de dentiste » (Elu)

Enfin, cette question de l'accès aux soins se pose aussi sous l'angle de l'absence de mutuelle ou du refus de soins de certains praticiens face à des bénéficiaires de la CMU.

Mme M. n'a plus de mutuelle et n'a pas droit à la CMU car elle perçoit trop d'allocations familiales et d'indemnités journalières.

Mme T nous parle aussi des difficultés qu'elle a pu rencontrer pour des soins spécifiques en tant que bénéficiaire de la CMU lors de démarches qui s'éternisent.

d) Stigmatisation, honte et accès aux soins

Le problème de l'accès aux soins est enfin lié, comme pour d'autres problématiques, à la honte et la stigmatisation en ce qu'elles apparaissent comme des freins à l'engagement de soins. *« Oui, il a des problèmes de santé et de problèmes psychiatriques, des dépressions mais je ne pense pas qu'ils se rapprochent de l'Antenne (de soins psychiatriques), vous savez à la campagne.... Le quand dira-on.... » (Assistant social)*

3. Les principales problématiques

La question de la santé se pose manière particulière selon les catégories de populations.

a) Hygiène

Chez certaines personnes âgées, se posent des problèmes qui croisent hygiène et petits soins quotidiens.

b) Addictions et problèmes d'ordre psychiatrique

On rencontre aussi de nombreux cas d'addictions, en particulier chez de jeunes, avec la consommation de drogues illicites, dont une forte proportion de drogues dites dures et d'alcool (chez les jeunes et les moins jeunes et conduisant à des retraits de permis de conduire qui créent ou accentuent les problèmes de mobilité).

Des problématiques psychopathologiques sont également repérées et sont parfois liées à ces phénomènes d'addiction. « *Il y a des problèmes de suicide aussi chez les jeunes mais aussi chez les personnes âgées, des personnes qui s'ennuient, qui n'ont plus de projet, qui ne voient pas d'avenir. Le CMP fait un gros travail.* » (Elue)

« (S) *Au niveau des problématique psychologiques, ce sont plutôt des dépressions ou des syndromes psychotiques ?*

(AS) *Il y a pas mal de névroses, de psychoses, de problématiques psychiatriques qui nécessitent un suivi à ce niveau là voire un traitement. Les dépressions vont souvent avec les problèmes d'alcool, une personne dépressive a souvent aussi un problème de toxicomanie très très souvent.*

(S) *Et ça, ça marginalise ?*

(AS) *Enormément. Ce sont pourtant des personnes qui en général vont au devant des gens, qui essayent vraiment d'avoir un contact avec les gens mais leur décalage on va dire par rapport à leur manière de s'exprimer par rapport à leurs visions des choses, fait que les gens extérieurs en ont plutôt peur. Oui ça les isole davantage.*

(S) *Ils en disent quoi ?*

(AS) *Qu'ils sont incompris par les autres personnes. Eux, ils ne comprennent pas pourquoi leurs visions des choses, leurs façons de s'exprimer gênent les autres personnes. Ça génère de l'agressivité de part et d'autre, à terme. »*

Chez les jeunes, par exemple, ces problématiques sont étroitement liées à leur situation générale qui est vécue par eux sur le mode de l'échec. « *La forme que ça va prendre, ça va être des difficultés liées à l'isolement, un état dépressif. Ça peut être parfois plus important parce qu'on peut aussi rencontrer des jeunes qui présentent des troubles d'ordre psychotique Et puis il y a les difficultés aussi liées à la vie de tous les jours. C'est vrai que les jeunes qui rencontrent des problèmes financiers n'ont pas forcément la famille à côté, une mère toute seule. Après, il y a les difficultés, des échecs à répétition aussi pour les jeunes, avoir arrêté l'école tôt, des échecs aussi de communication intra familiale, pas mal de choses qui peuvent provoquer des états anxieux ou des troubles plus d'ordre psychotique.* » (Agent de santé)

c) Approche statistique des principaux problèmes de santé

L'enquête par questionnaire auprès des 99 usagers sollicités par les services sociaux et d'insertion permet de préciser la situation sanitaire de ces personnes et leur recours à des

services de soin (se reporter dans les pages suivantes pour une présentation des résultats sous forme de graphiques et de tableaux).

(1) Problèmes dentaires

Un cinquième des personnes questionnées avoue avoir des problèmes de dents. 10% des personnes ne vont jamais chez le dentiste et 22% rarement. Si l'on croise ces deux variables, on se rend compte que 36,8 % des personnes qui disent souffrir et manquer de soins ne vont jamais chez le dentiste et exactement le même pourcentage de personnes disent y aller rarement. Les soins dentaires apparaissent comme un vrai problème pour plus de 7% des personnes questionnées.

(2) Problèmes de vue

Un cinquième également des usagers avoue avoir des problèmes de vue. 30% de ces personnes n'a jamais consulté de spécialiste des yeux et 15% rarement.

(3) Déprime-dépression

15% des usagers avouent qu'il leur arrive d'être mal dans leur peau ou déprimés mais à la différence des problèmes dentaires ou de vue, seuls 13,8% n'en a jamais parlé avec un professionnel et 6,9% rarement.

(4) Autres problèmes de santé

29% des personnes a d'autres gros problèmes de santé mais ces personnes consultent le médecin souvent pour 67,9% d'entre eux. On se rend compte que l'attitude n'est pas homogène selon les problèmes de santé. Les usagers peuvent se soigner pour certaines affections quand ils négligent les problèmes dentaires ou de vue.

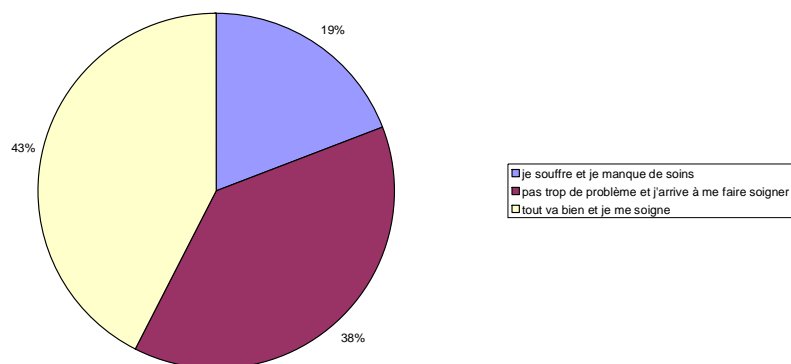
(5) Cumul de problèmes

Une partie non négligeable des usagers (entre un tiers et trois cinquièmes) cumule au moins deux types de problèmes. 35 % des personnes qui disent avoir de grosses difficultés au niveau de la vue disent aussi souffrir des dents contre 36,8% en sens inverse. 35,7% des usagers qui ont d'autres gros problèmes de santé avouent avoir également des problèmes dentaires contre 52,6% en sens inverse. 50% des usagers qui ont d'autres gros problèmes de santé disent avoir des problèmes de vue contre 70% en sens inverse. Enfin, 42% des personnes qui ont d'autres gros problèmes de santé sont souvent mal dans leur peau ou

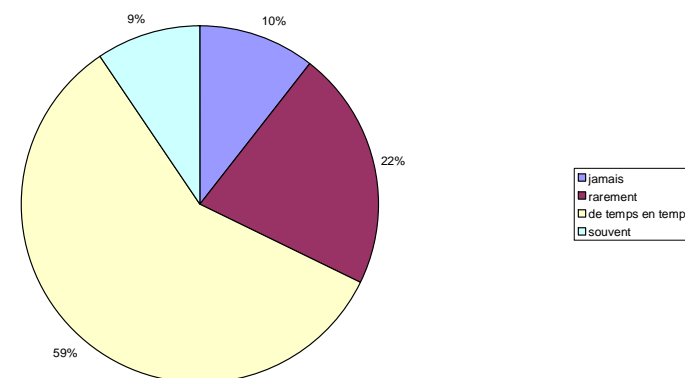
déprimés contre 41,4% en sens inverse. Ces chiffres sont éloquentes et confirment les propos d'intervenants sociaux ou de santé selon lesquels une minorité de personnes en difficulté présente des difficultés sérieuses en matière de santé.

Problèmes dentaires

Avez-vous des problèmes pour vos dents?



Vous arrive-t-il d'aller chez le dentiste?

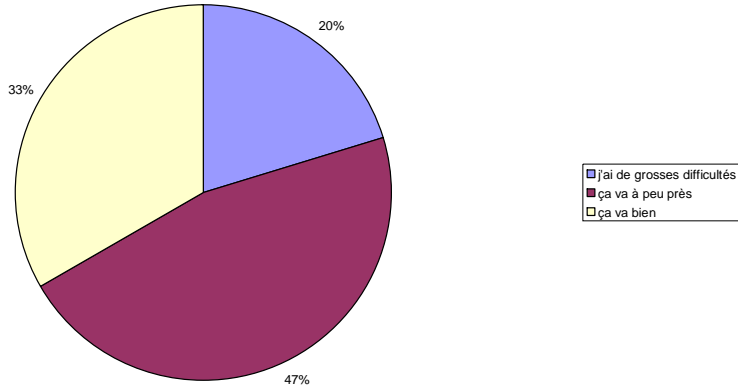


		Avez-vous des problèmes pour vos dents			
		Je souffre et je manque de soins	Pas trop de problèmes et j'arrive à me faire soigner	Tout va bien et je me soigne	Total
Vous arrive-t-il d'aller chez le dentiste ?	Jamais	36,8%	5,3%	2,4%	10,1%
	Rarement	36,8%	13,2%	21,4%	21,2
	De temps en temps	15,8%	71,1%	31,9%	56,6%
	Souvent	10,5%	7,9%	9,5%	9,1%

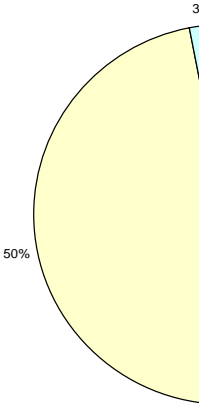
Remarque : quand le total des colonnes n'atteint pas 100, c'est qu'il y a des non réponses.

Problèmes de vue

Avez-vous des problème de vue?



Avez-vous con...

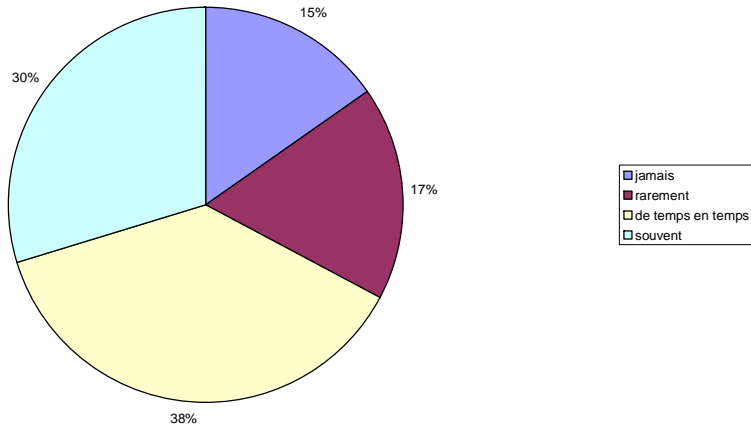


		Avez-vous des problèmes de vue ?			
		J'ai de grosses difficultés	Ça va à peu près	Ça va bien	Tot
Avez-vous consulté un médecin spécialiste des yeux ?	Jamais	30%	15,2%	36,4%	25,9%
	Rarement	15%	17,4%	30,3%	21,1%
	De temps en temps	45%	65,2%	30,3%	49,0%
	Souvent	10%	2,2%	0%	3,8%

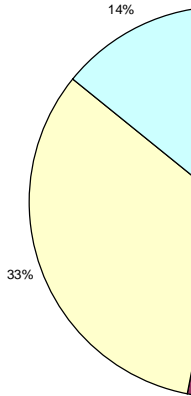
Remarque : quand le total des colonnes n'atteint pas 100, c'est qu'il y a des non réponses.

Déprime-Dépression

Vous arrive-t-il d'être mal dans votre peau ("déprimé")?



En avez-vous parlé av

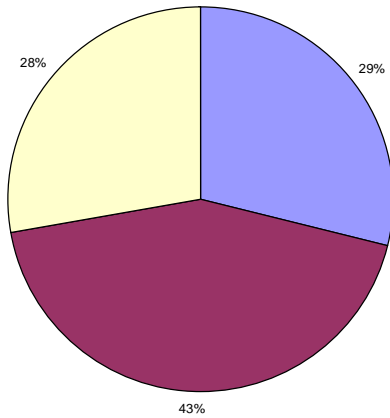


		Vous arrive-t-il d'être mal dans votre peau (« déprimé ») ?				
		Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais	7
En avez-vous parlé avec un professionnel (médecin, psy, conseiller...) ?	Jamais	13,8%	29,7%	52,9%	80%	3
	Rarement	6,9%	18,9%	29,4%	6,7%	1
	De temps en temps	37,9%	45,9%	17,6%	6,7%	3
	souvent	41,4%	5,4%	0%	0%	1

Remarque : quand le total des colonnes n'atteint pas 100, c'est qu'il y a des non rép

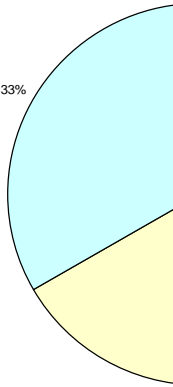
Autres problèmes de santé

Avez-vous d'autres problèmes de santé ?



■ de gros problèmes
■ de petits problèmes
■ tout va bien

Vous arrive-t-il de consulter un médecin ?



		Avez-vous d'autres problèmes de santé ?			
		De gros problèmes	Des petits problèmes	Tout va bien	Tout va mal
Vous arrive-t-il de consulter un médecin ?	Jamais	3,6%	0%	11,1%	4,3%
	Rarement	3,6%	19%	22,2%	16,7%
	De temps en temps	25%	52,4%	59,3%	46,7%
	souvent	67,9%	28,6%	7,4%	33,3%

Remarque : quand le total des colonnes n'atteint pas 100, c'est qu'il y a des non réponses.

d) Santé et insertion sociale et professionnelle

Les problématiques de santé sont fortement handicapantes et génèrent de gros problèmes d'insertion, aussi bien dans l'environnement social que d'un point de vue professionnel. *Par exemple, Mme O., suite à une liquidation judiciaire et des problèmes de santé, est actuellement sans travail. Elle est en arrêt maladie depuis 2006. Ses journées lui paraissent très longues et elle souhaiterait vivement travailler. Mais elle doit encore se faire opérer ce qui empêche son retour à l'emploi.*

Ce sont aussi bien des problèmes de santé physique que psychologique qui sont en cause.

« (Sociologue) Qu'est ce que vous rencontrez comme problématiques santé ?

(Assistant social) Sur le secteur rural, les problèmes de dos sont assez importants pour les gens qui ont travaillé toute leur vie, également les problèmes liés aux articulations qui font que l'accès à un emploi n'est pas toujours évident. On rencontre également très régulièrement des problèmes d'addiction.

(S) Aussi bien alcool que drogue ?

(AS) Plus alcool, je trouve. Ou alors, on repère plus l'alcool, ça se sent, la toxicomanie moi je trouve qu'il y a différents degrés de toxicomanie. Et les personnes arrivent quand même à cacher plus ou moins facilement leur toxicomanie, on le repère plus difficilement. Et il y a également des problématiques psychologiques et psychiatriques. J'ai l'impression de rencontrer davantage de personnes qui ont des problématiques psychiatriques sur le secteur rural que sur Avallon.,

(S) C'est une majorité, à vue de nez ?

(AS) Par rapport aux bénéficiaires que je rencontre par exemple - encore une fois du fait de la spécificité de mon pôle - les personnes bénéficiaires du RMI que je rencontre, ce sont des personnes qui sont assez loin de l'emploi parce qu'elles ont justement une problématique santé ou familiale à résoudre avant d'accéder à l'emploi. La problématique psychiatrique ou psychologique, c'est 50% des bénéficiaires du RMI. Si l'on rajoute la problématique alcoolique, on va dire que 90% des bénéficiaires du RMI que je suis sont touchés par les problématiques santé, si ce n'est même plus [...] Là, j'ai un monsieur que je suis qui est schizophrène, il ne se fait pas soigner, il est très marginalisé au niveau de l'emploi. Il fait énormément de démarches au niveau de l'emploi, il est très actif sauf qu'effectivement, il ne peut pas avoir un discours concis et clair. Il a été repéré par tous les

employeurs d'Auxerre et Avallon, personne ne veut l'embaucher. Il cherche un moyen de s'en sortir, il va voir les voisins pour dialoguer, échanger. Et récemment, il a pris un coup de poing d'un voisin qui ne supportait plus son discours. A terme, ce genre de situations génère des problèmes par rapport aux relations de voisinage. »

E. Logement – Mode d'habiter

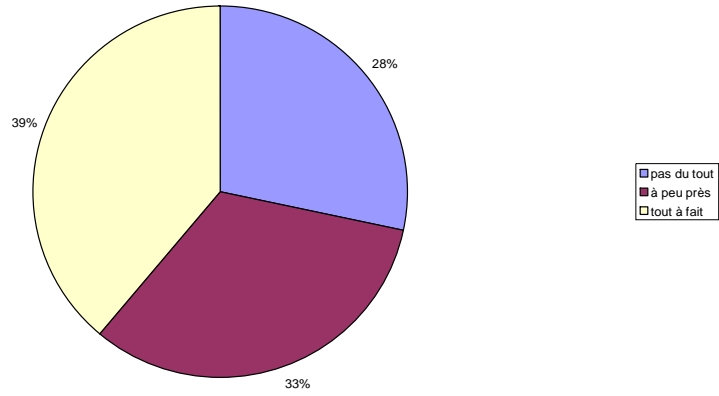
Le logement apparaît comme une problématique récurrente auprès des usagers rencontrés.

1. Vétusté et insalubrité

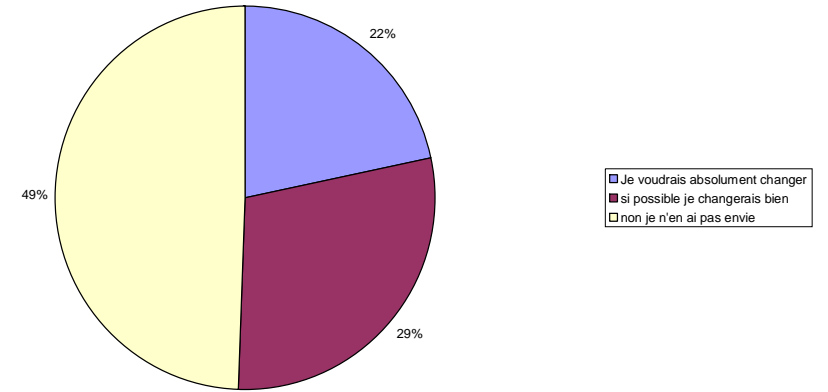
a) Des problématiques fréquentes

Un nombre important d'usagers interviewés vivent ou ont vécu dans un logement insalubre, connaissent des problèmes de chauffage et d'isolation ce qui entraîne des factures de chauffage très élevées. 28 % des usagers questionnés estiment que leurs murs ne sont pas du tout isolés et 11 % que leur toit n'est pas étanche. Aussi, 22 % aimeraient changer de logement et 28 % aimeraient qu'on les aide à améliorer leur logement.

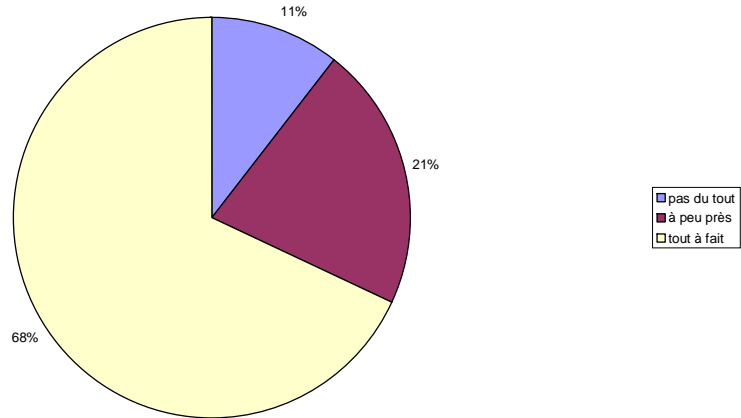
Avez-vous des murs bien isolés?



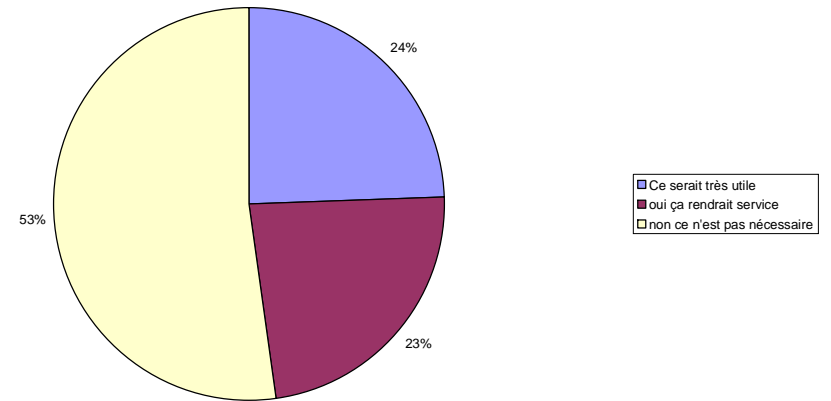
Aimeriez-vous changer de logement?



Avez-vous un toit bien étanche?



Aimeriez-vous qu'on vous aide à améliorer votre logement?



Certains vivent dans des logements où il y aurait de nombreux travaux à réaliser mais ils font face à la réticence des propriétaires.

Mme M. dit qu'il fait froid et humide dans sa maison qui a un chauffage électrique. La surface à chauffer est importante et cela se ressent sur les factures. Le toit devrait être refait car il pleut dans le grenier et il y a eu des moisissures dans la chambre parentale, ils ont alors refait le papier peint. Elle dit rencontrer des difficultés pour que les propriétaires acceptent de faire les travaux, mais depuis qu'elle a l'aide de l'assistante sociale de la CAF ça va mieux. Elle aimerait trouver un autre logement d'ici l'hiver aux alentours d'Auxerre à la campagne ou à la ville.

Mme P. vit dans un logement OPAC insalubre. Le bâtiment est en très mauvais état, les portes ne ferment pas, l'entrée est très sale. Il devrait être démoli prochainement. Quand ils sont arrivés il y a huit ans dans cet appartement, il était déjà dans un mauvais état. Les peintures et les papiers peints se décollent. Il est mal isolé et humide. Il y a un « trou » dans la cuisine qui a été signalé mais personne n'est venu réparer. L'hiver dernier, ils ont eu très peu de chauffage et n'en auront point l'hiver prochain. Elle attend d'être relogée mais trouve les démarches longues. Si elle n'est pas relogée d'ici l'hiver, Le bailleur public lui prêtera des convecteurs électriques. Mais son fils ne supporte pas ce mode de chauffage et étouffe. Etant donné la mauvaise isolation du logement, la facture d'électricité serait alors très élevée.

Mme T. a connu de grosses difficultés dans son logement précédent qui appartient à la mairie de la commune. La DDASS a été saisie et l'a classé insalubre. Elle a été relogée par le même propriétaire. Celui-ci s'est engagé à réaliser certains travaux mais cela n'est toujours pas fait. De son côté, elle a effectué les travaux qu'elle s'était engagée à faire en tant que locataire. Le logement n'étant pas isolé, la facture de chauffage (fioul) est très élevée. Cependant, elle apprécie ce nouveau logement qui lui offre beaucoup plus d'espace que l'ancien (plus de chambres et une cour fermée...).

b) Le regard des intervenants sociaux

De leur côté, les intervenants peuvent parfois détecter des problèmes d'isolation qui peuvent parfois se combiner avec des problèmes de consommation d'énergie liés soit à la nature du logement, soit au mode de consommation des personnes. On semble noter assez peu de problèmes d'insalubrité, et moins que dans d'autres cantons comme ceux de la Puisaye. Néanmoins, ceux-ci existent.

« (Assistante sociale CAF) Le chauffage n'était pas suffisant par rapport au volume de la maison, il y avait aussi des fuites et il n'y avait pas de rambarde dans la montée d'escalier.

(Sociologue) Ce genre de problèmes de logements, on les retrouve aussi dans les autres situations ?

(AS) Oui on les retrouve quasiment partout mais je dirais partout plus sur le territoire.

(S) Des problèmes de sécurité basique quoi ?

(AS) Oui, et des problèmes de ventilation quasiment partout, et des problèmes de chauffage, 2, 3, 4, 5...

(S) Ça veut dire qu'il fait vraiment froid l'hiver ?

(AS) Ça veut dire que pour une famille il faut faire une installation de chauffage partout qui va lui coûter excessivement chère parce que la maison n'est pas isolée et que le chauffage n'est pas adapté à la configuration du logement, que ça se met en panne, que ça fonctionne mal et que ça consomme beaucoup de fioul, ça peut être aussi un insert dans une maison qui doit chauffer l'étage mais je ne suis pas convaincue,

(S) Quand vous dites problèmes de ventilation, ça veut dire que les normes...

(AS) Oui... J'avais bien 65 situations et 8 sur le Vermentonnais.

(S) Ça veut dire quoi, par exemple ?

(AS) Des problèmes de toitures, etc.

Parfois, ces situations durent de nombreuses années.

« (Assistante sociale CAF) C'est vrai que certaines familles vont avoir plus de patience, il peut y avoir un délai de bien des années avant que la maison.

(S) Parce qu'avant elles vivaient dans des situations un peu similaires, parce qu'elles ont toujours vécu comme ça ?

(AS) Peut être parce qu'elles se disent qu'elles ne peuvent pas vivre ailleurs, c'est ça que je me demande parce que j'ai rencontré un couple qui avait un problème de chasse d'eau, les sanitaires se bouchent, etc. Ça faisait 30 ans qu'ils étaient là et pourquoi ? Je n'ai toujours pas compris, je ne sais pas mais, en tout cas, ils sont là. Je ne comprends pas qu'ils aient accepté et pour eux, il n'y a pas de solutions, ils se disent qu'il n'y a pas de solutions. »

Certains territoires ont vu se développer sur plusieurs années des dispositifs qui ont permis d'améliorer la situation. Plusieurs cantons ont ainsi bénéficié d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). Le canton de Seurre est sans doute celui qui a vu se mettre en place l'initiative la plus intéressante avec le développement des activités de l'association Alcyon-Le tremplin qui gère plus de vingt logements d'insertion. Mais

malgré ces différentes initiatives, les problèmes de logements demeurent et nécessiteraient un effort renouvelé et continu. *« Oui, il y a des problèmes de vétusté mais pas d'insalubrité, en tout cas connue. Il faut dire que cet aspect a été travaillé depuis 13-14 ans avec Alcyon-Le Tremplin. Actuellement, il y a des projets de rénovation qui ne sont pas faits car il n'y a personne pour les porter, les développer Mais en même temps, que faire ? Il faudrait un opérateur qui porterait le projet et il faut que l'intervention continue après le projet sinon c'est du pipeau »* (Assistant social)

2. Manque de logements et aubaine pour des propriétaires peu scrupuleux

Certains usagers interviewés se plaignent du prix élevé de l'immobilier pour un milieu rural et donc de la difficulté à trouver un logement. Par exemple, nous avons aussi rencontré sur le canton de Vermenton, une personne dont le logement n'était pas adapté à son problème de santé et deux autres vivant en milieu caravane et nous avons pu constater que les personnes qui recherchent un nouveau logement désirent quitter le canton afin de trouver des loyers plus raisonnables, de se rapprocher d'une ville et de réduire ainsi les frais de locomotion. Ce type de problème se retrouve aussi sur le territoire Seurre / Pierre-de-Bresse : *« La pauvreté c'est un cumul de difficultés oui, y'a le côté financier mais y'a aussi souvent le logement bien que l'Association Tremplin ait fait beaucoup de ce côté –là. On a accueilli un homme qui vivait depuis 20 dans une caravane délabrée, d'autres dans leur voiture, certains partagent l'appartement à mi-temps car ils n'ont pas les mêmes horaires, etc... »* (Présidente et intervenant d'une association)

Nous avons pu constater que les personnes qui recherchent un nouveau logement désirent quitter le canton où ils habitent afin de trouver des loyers plus raisonnables, de se rapprocher d'une ville et de réduire ainsi les frais de locomotion.

Les personnes en difficulté sont démunies par rapport au manque de logements. Elles ne savent quoi faire et comment faire et, parfois, elles n'osent rien faire ni rien revendiquer de peur de se retrouver à la rue lorsque les possibilités de relogement sont rares, du fait de la faiblesse de l'offre de logements sociaux.

« (AS CG) Les gens se font rapidement avoir par les propriétaires. Encore une fois, ils n'osent pas facilement faire valoir leurs droits parce que c'est pas facile quand on est bénéficiaire du RMI, ou qu'on des revenus type API ou ASSEDIC. Donc, ils acceptent le premier logement qui arrive parce qu'enfin un propriétaire a accepté de leur louer un logement malgré leurs revenus. Donc, oui, les propriétaires en profitent pas mal et ne mettent

pas leurs logements aux normes. Du coup, il y a beaucoup d'insalubrité dans les logements des publics qu'on suit, des logements pas adaptés par rapport à la famille. Sur Avallon, le secteur public tourne pas mal. Sur Vermenton, ça bouge très rarement. Il y a très peu de logements publics sur Vermenton. Ça, c'est un vrai problème. La plupart des personnes que je suis sont quand même logées dans le secteur privé. Et comment faire pour que leur situation locative s'améliore quand ils ont peur que leur situation avec le propriétaire se dégrade. Donc, du coup, il y a un vrai risque pour eux d'une problématique de relogement par la suite.

(Sociologue) Ils la disent, cette peur ?

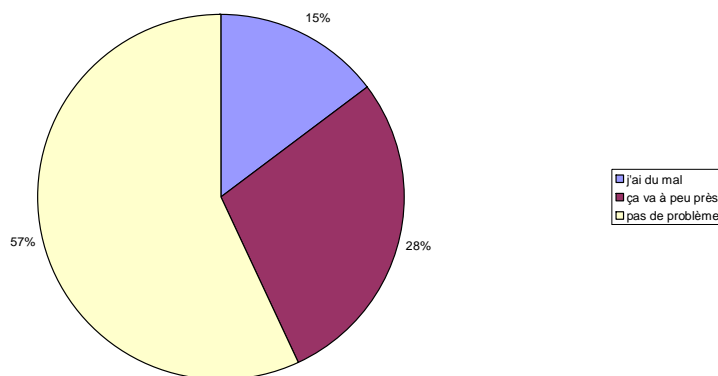
(AS) Oui ils le verbalisent. »

Ces situations sont parfois le fait de propriétaires peu pressés de rénover leur bien et qui, sur certains territoires, trouvent toujours à louer du fait du manque de logements.

3. Mode d'habiter

Les difficultés « d'habiter » de certaines familles tiennent aussi à la manière dont elles utilisent leur logement et son environnement et à un certain laisser-aller dans le ménage et dans le rangement (intérieur ou extérieur) confirmées à la fois par les intervenants sociaux et par l'enquête par questionnaire (voir graphique ci-dessous)

Avez-vous du mal à vous occuper du ménage et du rangement dans votre maison?



Les caractéristiques des usagers (bruit, alcoolisme, enfants dans la rue en soirée, etc.) peuvent conduire à des formes de rejet ou de mise à l'écart qui participent des phénomènes d'exclusion et qui semblent caractéristiques du secteur rural où la visibilité sociale est plus forte.

Ces diverses situations font que la question du logement ne se pose pas seulement en termes de locaux adaptés. Cette problématique est au cœur des processus d'exclusion, elle interroge l'attitude de propriétaires mais aussi le rapport que certaines personnes en difficulté entretiennent avec leur habitat. La résolution de tels problèmes passe par l'intervention ciblée de professionnels spécialisés qui peuvent à la fois « travailler » le tissu local pour qu'il trouve des solutions adaptées et les personnes en difficulté pour les accompagner dans une remobilisation sur la question de leur logement et de leur mode d'habiter. L'action des SARS en Saône-et-Loire apparaît à ce titre particulièrement remarquable.

V. Esquisse de typologie des dynamiques d'exclusion

Pour synthétiser et conclure ce chapitre sur les problématiques de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural, nous proposons une approche transversale à plusieurs entrées. Il s'agit pour nous de ne pas réduire la diversité et la complexité du réel en montrant qu'on peut prendre et comprendre le problème de manières différentes et à l'aide d'entrées diverses. Il s'agit aussi, à la fois, d'aller au bout de l'approche empirique en proposant une catégorisation éprouvée, de nous inscrire en référence aux principaux travaux sur la question sociale et de proposer une conceptualisation de ce processus particulier de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural, pensé, d'une part, comme une actualisation de phénomènes plus généraux mais, d'autre part, comme développant une dynamique qui lui est propre et qui tient à la réalité des territoires ruraux.

A. Sept catégories de population

L'étude réalisée sur les sept cantons permet de mettre en évidence sept catégories de populations. Certaines se retrouvent dans tous les territoires, d'autres sont propres à certains types de cantons.

1. Les personnes connaissant une rupture ou une fragilité occasionnelles dans un seul domaine. Dans la plupart des cas, la personne peut sortir rapidement de ses difficultés, éventuellement avec l'aide d'un professionnel

2. Les travailleurs pauvres à temps partiel, en CDD ou en intérim.

3. Les personnes âgées à faible revenu en perte d'autonomie. Elles ne se plaignent pas de leurs modestes ressources et sont relativement bien prises en charge par les services d'aide et de soins à domicile qui apparaissent s'être bien développés en secteur rural. Cette population constitue une préoccupation pour les acteurs locaux.

4. Les gens du voyage, à la fois présents sur les territoires mais faisant l'objet de processus d'exclusion, entretenant ce processus en vivant en vase clos, vivant de leur travail et habiles à utiliser les diverses aides sociales, ils vivent une marginalité qui est constitutive de leur identité mais qui n'en est pas moins la source de problèmes divers, apparemment, en particulier, pour les jeunes femmes.

5. Les personnes/familles cumulant de nombreuses difficultés, parfois depuis longtemps. Leurs problèmes divers semblent les submerger et parfois les inscrire dans des

comportements d'échec (par exemple, quitter un logement insalubre pour en trouver un autre tout aussi insalubre). Souvent bénéficiaires d'aides sociales ou d'assistance, elles en portent le stigmate auprès de la population locale, qu'elles soient durablement ou récemment implantées sur le territoire.

6. Les agriculteurs en difficulté ou les ouvriers agricoles. Inscrits dans des réseaux locaux, ils ne semblent pas prêts à quitter leur activité, le territoire, leur patrimoine, leur familles, leurs relations pour accéder par exemple à un autre emploi.

7. Les jeunes à très faible niveau de qualification, sans avenir sur le territoire mais sans possibilité actuelle de le quitter, en conflit avec leur famille et leur environnement, ayant parfois subi des maltraitances, pour certains en souffrance aiguë se traduisant parfois par des psychopathologies, addicts à des substances diverses, à distance des systèmes d'aide. Les professionnels qui les rencontrent témoignent de leur désarroi face à une population en déshérence.

B. Les dimensions de l'exclusion

Quatre phénomènes semblent, à première vue, caractériser les processus d'exclusion.

Deux phénomènes (**1** et **2**) renvoient à la dimension exogène de l'exclusion au sens où ses caractéristiques provoquent des réactions dans l'environnement social qui conduit celui-ci à plaindre et à soutenir ou au contraire à stigmatiser et à rejeter les personnes ou les familles.

1. Il s'agit de la nature du revenu. Si celui-ci vient du travail, même s'il est faible, il provoquera un regard compatissant. S'il vient de l'aide sociale, il entraînera des jugements négatifs en terme d'assistanat.

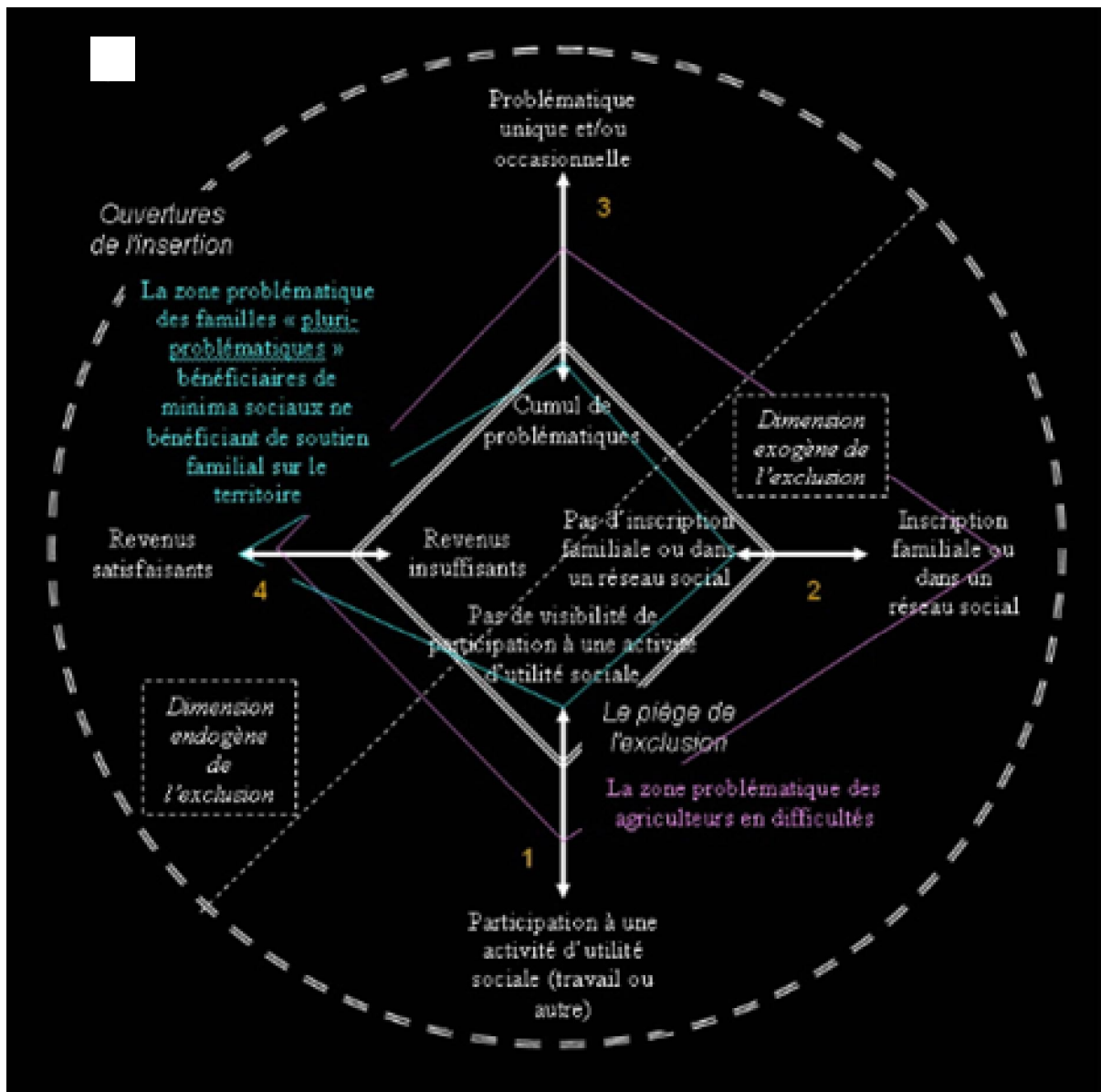
2. La présence ou non d'un soutien familial sur le territoire a des effets sur la solidarité dont peuvent bénéficier les personnes et leur acceptation par la population locale.

Deux phénomènes (**3** et **4**) renvoient à la dimension endogène de l'exclusion au sens où ces caractéristiques fragilisent la « dynamique interne » des personnes.

3. L'existence d'une seule problématique apparaîtra comme un accident de la vie qui n'atteint pas durablement la capacité des personnes à « rebondir ». Au contraire, le cumul chronique de problématiques diverses semble enfermer les personnes ou les familles dans des dynamiques négatives.

4. Le rapport du montant des revenus et des « besoins/désirs » de consommation/dépenses peut conduire, dans le cas d'un rapport déséquilibré (dans le cas de revenus perçus par les personnes comme insuffisants), à des frustrations fortes qui contribuent au ma être des personnes ou à des conduites d'endettement qui accentuent le problèmes des personnes/familles. Au contraire, les personnes âgées originaires du milieu agricole qui ont été habituées à vivre chichement n'identifieront pas dans leurs faibles revenus un problème et ce, même si des revenus plus important leur permettraient sans doute de sortir de leurs difficultés.

Ces quatre phénomènes peuvent être déclinés en échelles à chaque extrémité desquelles on repère deux tendances opposées. On aboutit ainsi à l'identification de huit paramètres qui participent des problématiques de pauvreté et d'exclusion des personnes. Mais quatre paramètres (un par échelle) construisent plutôt une dynamique d'inclusion dans le tissu local malgré les difficultés vécues par les personnes alors que les quatre autres (les quatre autres extrémités des quatre échelles) construisent plutôt une dynamique d'exclusion. Le schéma ci-dessous tente d'exprimer ces processus. Deux exemples de « zones d'exclusion », celle des agriculteurs en difficulté et celles des bénéficiaires de minima sociaux « pluriproblématiques » permettent de montrer comment utiliser ce graphique.



C. Les dynamiques de l'exclusion

Avec ce passage sur les dynamiques, je tente un croisement entre les catégories de populations et les dimensions de l'exclusion qui aboutit à une typologie de dynamiques de l'exclusion. Cette typologie peut elle-même être scindée en deux sous-catégorisation, une première qui rassemble des figures traditionnelles de l'exclusion sur lesquelles nous ne développerons pas ; et une seconde qui est construite autour de catégories qui présentent des traits spécifiques à l'exclusion en milieu rural, que nous nommerons réclusion et qui donnera lieu à une esquisse de conceptualisation.

1. Des figures traditionnelles de l'exclusion

1^{ère} catégorie, les personnes connaissant une rupture ou une fragilité occasionnelles dans un seul domaine, renvoie à une dynamique de **fragilisation**.

2^{ème} catégorie, les travailleurs pauvres, désigne la **précarité déstabilisatrice**.

3^{ème} catégorie, les personnes âgées à faible revenu en perte d'autonomie, recouvre une forme de pauvreté intégrée qu'on peut nommer **dépendance intégrée**.

4^{ème} catégorie, les gens du voyage, renvoie à une dynamique de **marginalité installée**.

2. La réclusion, un ensemble de figures spécifiques de l'exclusion en milieu rural

a) La construction de la notion de réclusion

La double problématique de l'isolement et de la stigmatisation se traduit de manière différente selon les populations concernées. Je propose de nommer réclusion ce processus qui conduit des personnes ou des familles à se sentir comme assignées à résidence sur un territoire.

Cette notion de réclusion s'inspire directement de l'analyse du processus de la relégation mis en évidence par Jean-Marie Delarue (Date) pour les quartiers d'habitat social. Il y a en effet des points communs entre le processus d'assignation à résidence et d'enfermement qui affecte les habitants des quartiers d'habitat social et ce que vivent les personnes interviewées dans les cantons ruraux. Que celles-ci résident de manière récente sur ces territoires ruraux ou que leur famille y soit inscrite depuis plusieurs générations, qu'elles n'envisagent pas d'autre lieu d'inscription que leur village ou leur pays ou qu'elles espèrent confusément en sortir, elles sont bien comme prisonnières d'une situation qui se caractérise par le rapport particulier qui se construit entre ce qui les caractérise (leurs difficultés diverses et le fait qu'elles soient identifiées socialement et institutionnellement comme pauvres) et les caractéristiques d'un territoire. Avec la notion de réclusion comme avec celle de relégation, c'est la dimension territoriale de l'exclusion qui est particulièrement regardée, à la différence d'autres notions comme celles de désaffiliation ou de stigmatisation sociale qui se focalisent prioritairement sur les rapports sociaux, leur nature, leur intensité, leur permanence ou leur fragilisation.

L'exclusion par les rapports sociaux n'est pourtant pas absente de la réclusion, elle en est même une des composantes principales. A ce titre, la réclusion se présente comme une forme particulière, propre à un type de territoire, de la pauvreté et de l'exclusion. Tout d'abord, elle comporte une dimension de stigmatisation sociale, entendue comme le « *processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale. L'homme socialement disqualifié est à la fois vulnérable face à l'avenir et accablé par le poids du regard négatif qu'autrui porte sur lui.* » (dico critique...) La réclusion comporte également une dimension de désaffiliation, entendue comme « *perte d'une affiliation* » qui se traduit par la « *"diagonale de l'assistance", laquelle s'inscrivait dans ce [que Castel] nommait aussi un "diagramme de la mendicité" [...] défini par deux vecteurs : celui de l'intégration rendant compte des réseaux de socialisation primaire et celui de la capacité au travail ou vecteur du handicap* ». « *La désaffiliation se donne d'abord comme une sorte de détissage du "lien social". Or, la véritable question théorique, et peut-être la question sociologique par excellence, est non pas tant celle du lien que celle du mode de tissage* » (Dico critique...), ou de son intensité et de sa fragilité, ajouterions-nous.

On le voit, avec cette notion de réclusion (comme avec celle de relégation), il s'agit de penser l'articulation de processus déjà bien décrits et analysés (cumul de difficultés, fragilisation des liens, stigmatisation, marginalisation) avec un phénomène produit par la nature particulière du territoire dans lequel il se développe. Dans le cadre des territoires ruraux, ce phénomène se caractérise par un isolement et une mise à distance, d'une part, des ressources et des relations qui pourraient être aidantes et qui ne sont pas disponibles sur le territoire et, d'autre part, des réseaux sociaux de proximité du fait de la stigmatisation permanente et totale liée à la forte visibilité sociale et par l'impossibilité de s'y soustraire qui caractérisent le secteur rural.

Pour le dire plus explicitement, si la réclusion se rapproche de la relégation pour la dimension territoriale de l'exclusion, elle s'en distingue pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les pauvres des territoires ruraux se retrouvent comme prisonniers d'un territoire qui ne leur offre pas les ressources de l'assistance qui existent en ville. Ensuite, à la différence des habitants des quartiers d'habitat social qui présentent des caractéristiques semblables à la majorité des autres habitants et qui sont donc, de ce fait, comme noyés dans la masse, ces habitants des territoires ruraux découvrent que leur situation conduit à ce qu'ils rencontrent

des difficultés d'intégration dans le tissu social local quand ils ne subissent pas des phénomènes de rejet.

Ce double processus de renforcement externe de leurs difficultés donne à celles-ci une couleur ou une tonalité particulières qui caractérisent la nature particulière de leur exclusion en secteur rural. Et cette situation qui se surajoute à des parcours de galère longs parfois de plusieurs décennies se traduit par un processus d'internalisation de leur exclusion qui les conduit à se refermer sur eux-mêmes, ajoutant à cette réclusion externe une réclusion interne, un retrait de la vie sociale qui est une manière pour eux d'échapper à la souffrance et à la honte qui naissent de la stigmatisation. De tels processus d'internalisation ont déjà été repérés pour d'autres formes et logiques d'exclusion, en particulier dans le cadre de phénomènes de stigmatisation. Mais ici, ce processus se réalise d'une manière particulière qui apparaît comme un renforcement interne de l'isolement et de la mise à distance qui est le propre de l'exclusion en milieu rural.

« La pauvreté, c'est le chômage, puis l'isolement (aucune proximité avec les structures trop éloignées) et après c'est un cercle vicieux, on tombe dans une spirale. On se déplace plus, on a peur de l'extérieur, peur d'affronter les gens »...et d'ajouter, « chaque histoire n'en est pas moins unique mais je dirais que pour la majorité des gens qui deviennent pauvres, c'est dû à des accidents de la vie » (Lutiléa)

Aussi, nous le verrons à la fin de ce travail, les réponses à apporter doivent « travailler » la dynamique territoriale propre au secteur rural pour, sinon supprimer, du moins atténuer les processus qui caractérisent la réclusion sur ces territoires. Mais elles doivent aussi prendre en compte les effets, intégrés par les personnes, de ces processus en développant des formes d'intervention qui comportent une dimension de clinique psychosociale.

b) Les figures de la réclusion

5^{ème} catégorie, les personnes/familles cumulant de nombreuses difficultés, parfois depuis longtemps, recouvre deux dynamiques de **réclusion** :

5.1. La réclusion subie ou l'espoir du départ

L'installation sur un territoire rural a été plus ou moins un choix pour la plupart des personnes qui y sont arrivées à l'âge adulte : offre d'emploi (souvent précaire), opportunité de logement qui permettent de se poser après un parcours de galère. Mais l'installation dans ce secteur n'a pas été la panacée qu'ils espéraient. Ils découvrent de nouveaux problèmes :

l'éloignement des services et des commerces, la difficulté à se déplacer avec leurs faibles revenus, la stigmatisation dont ils sont l'objet. Cela conduit certains à souhaiter partir au plus vite de ce territoire où leurs difficultés prennent une nouvelle forme en particulier pour ceux qui viennent de la ville : celle de la réclusion, cette situation qui combine marginalisation et éloignement qui n'est pas, ici, assumée, à la différence de la catégorie précédente.

Melle C. cherche un logement pour elle et son bébé et souhaiterait pouvoir le meubler. Elle recherche plutôt sur la ville la plus proche mais pas dans n'importe quel quartier. Elle souhaite vivre dans un quartier calme. Melle C. ne souhaite pas revivre à la campagne, car elle dit qu'il sera plus facile de trouver du travail et de se déplacer dans une ville. En effet, Melle C. n'a ni voiture, ni permis. Habiter dans une ville serait pour elle un atout majeur. Quitter le canton lui permettrait de se rapprocher aussi de ses amis, qu'elle a rencontrés pendant sa scolarité. En effet sur le canton, Melle C n'a pas de contact, elle se sent exclue parce qu'elle et sa famille n'ont pas d'argent. Melle C nous parle du gros manque d'équipement sur le canton.

5.2. La réclusion acceptée ou l'isolement assumé

Lorsque l'on aborde la question de l'isolement, quelques usagers disent que la solitude est un choix de vie et que celle-ci est désormais une habitude. Certains considèrent en effet ne pas être isolés à partir du moment où ils ont fait le choix de ne plus établir de contact avec les habitants. Cette forme de réclusion assumée est une manière pour eux d'éviter de se retrouver dans des difficultés qui ont été lourdes ou douloureuses par le passé.

Pour Mme C., le fait qu'elle ait été battue explique, selon elle, son désir actuel de solitude. Elle n'a plus d'amis depuis qu'elle est dans l'Yonne et ne cherche pas en avoir car elle a été déçue lorsqu'elle était en Côte d'Or.

Mme R. habite depuis peu à la ville la plus proche mais elle est originaire du chef-lieu de canton où elle travaille comme agent de collectivité et où elle vient en train. Elle n'a pas d'ami sur aucun des deux sites. C'est une situation qui ne lui déplaît pas, car, comme ça, elle n'a pas d'ennui. En effet, elle s'est fâchée avec tous ses amis dans le canton et elle ne souhaite pas reprendre contact avec eux. Cependant, Mme R. a un petit ami avec qui elle habite actuellement. Ils ont l'air de bien s'entendre. Mme R ne se sent pas trop isolée, elle dit qu'elle s'occupe facilement. En dehors de sa famille et de ses relations de travail, Mme R n'a pas de contact mais cela lui convient.

6^{ème} catégorie, les agriculteurs en difficulté ou les ouvriers agricoles, correspond à une dynamique qui a été nommée **réclusion inversée**.

La situation des agriculteurs en difficulté ou des ouvriers agricoles au chômage est spécifique. Ils vivent une situation de réclusion au sens où aucune perspective de sortie de leur difficulté par sortie du territoire n'apparaît. Ils semblent prisonniers de ce territoire autant par contraintes exogènes que par dynamiques endogènes. Ils éprouvent en effet de grandes difficultés pour envisager une quelconque mobilité tant ils semblent attachés à ce territoire qui contribue fortement à leur l'identité mais aussi parce qu'ils sont attachés à un réseau familial et de voisinage qui les fait exister et leur apporte un soutien moral et matériel. De ce fait, ils vivent une réclusion inversée¹⁷ au sens, d'une part, où ils ne subissent pas mais revendiquent ou sont attachés à leur maintien sur ce territoire et, d'autre part, où ils ne sont pas victimes de stigmatisation, en particulier parce qu'ils continuent de travailler ou apparaissent comme les victimes du travail (accidents du travail, disparitions d'activités), sauf peut-être en cas d'alcoolisme. Leur réclusion n'est en ce sens pas une « peine » (au sens judiciaires mais aussi au sens affectif), ils la revendiquent, mais elle n'en demeure pas moins un piège qui les enferme et ne permet pas d'envisager de solutions à leurs difficultés économique ou d'emploi.

7^{ème} catégorie, les jeunes à très faible niveau de qualification correspond à deux dynamiques :

« Il y a 8 jours j'ai rencontré un groupe de jeunes, ils se regroupent au Parc, dans leurs propos ils partent battus d'avance , plus d'espoir, plus de lumière dans les yeux c'est terrible ça. Comment voulez-vous bâtir un pays dynamique si le jeune n'a pas envie de se battre »
(Elu)

7.1. Une qui peut être désignée par l'expression : la **réclusion apathique** et qui rend compte de situations sans avenir qui installent les jeunes concernés dans un ennui permanent

7.2. Une autre qui a été nommée **réclusion destructrice** et qui traduit un degré de gravité plus important dans les situations de ces jeunes

La situation des jeunes en difficulté est très préoccupante. Sans avenir sur territoire, souvent en conflit avec leur famille qui est démunie en termes d'éducation (quand ces jeunes n'y ont pas été victimes d'abus sexuels), se sentant rejetés et souffrant d'isolement social (parfois lié à des problématiques psychologiques), « s'enfonçant » dans des addictions

¹⁷ La notion de réclusion inversée a été construite à partir de la catégorie de chômage inversé proposé par Dominique SCHNAPPER, 1981.

diverses, de niveau de formation faible voire très faible, avec peu d'ouverture culturelle, ils n'ont pas d'autre possibilité que de rester chez leurs parents malgré leur souhait d'habiter à Auxerre.

Les politiques publiques semblent faire preuve d'aveuglement face à cette population. Le refus de faire bénéficier les jeunes d'une aide sociale permanente (RMI et maintenant RSA), sous prétexte de ne pas les habituer à l'assistanat, les enferme dans une spirale démotivante voire destructrice.

Les situations repérées font inmanquablement penser à la galère des jeunes de quartiers d'habitats analysée par François DUBET (1987) à la fin des années quatre-vingts. La galère des jeunes se caractérise par trois dimensions : la désorganisation sociale, l'exclusion et la rage. Si les deux premières dimensions sont repérables dans la réclusion des jeunes en secteur rural, la dernière, la rage, semble absente. C'est ce qui différencie la galère de la réclusion.

« Les premières séances de travail des groupes de jeunes commencent par la description de la désorganisation sociale de la vie des cités. Le vocabulaire est toujours le même, celui de la pourriture et de la merde. "On est pourris, on vit dans un contexte pourri, on vit dans des bâtiments pourris." "Ici, c'est la merde." » F. DUBET évoque « cette atmosphère grise où la seule sortie se borne vite à traîner du supermarché au seul café du centre commercial. » « Mais pour les jeunes, la pourriture n'est pas une simple affaire de décor. Elle est aussi faite de relations hostiles ou tendues. [...] Les jeunes disent que les formes de solidarité banale de voisinage n'existent pas chez les adultes. [...] La pourriture et la merde ne sont pas seulement une situation extérieure à l'acteur, elles détruisent aussi le sujet. Les jeunes associent directement le thème de la pourriture du milieu de vie à celui des problèmes personnels. Ils élaborent spontanément une théorie de la délinquance centrée sur des dimensions psychologiques de l'acteur, sur le fait qu' "on ne va pas bien". »

Le monde décrit par les jeunes rencontrés par F. DUBET n'est pas seulement désorganisé, il est aussi caractérisé par l'exclusion qui se traduit entre autres par *« un sentiment de "powerlessness", d'aliénation, d'impuissance, dans lequel le sujet intériorise l'échec et plonge dans l'apathie puisqu'il perçoit sa vie comme un destin. » « Les jeunes sont exclus par le chômage, bien sûr, qui rend dépendant, empêche d'avoir de l'argent et finit par faire honte. "Le jeune aujourd'hui, il veut travailler, c'est le travail qu'il veut, s'il a un travail, il a de l'argent." L'absence d'argent est un thème constant, la pauvreté clouée à la cité, empêche de participer à n'importe quelle activité de loisir. » « L'école aussi rejette, la grande majorité des jeunes a raté ses études et se trouve à partir de seize ans dépourvue de*

diplômes et de qualification, après avoir parcouru les filières d'éducation spécialisée et marginale des collèges. » « Les jeunes sont parfois brisés par ce sentiment d'aliénation par impuissance. Ils sont contraints par un destin et laissent aller. La société est perçue comme un ordre immuable et toutes les énergies qui restent sont mobilisées pour la survie. Il se crée une conscience mélancolique où le jeune laisse les événements décider pour lui. Cette dérive est décrite dans la dérision, le désespoir et les petites combines à courte vue puisqu'il n'y a pas de projet et pas d'avenir. [...] S'il est une image douloureuse de la galère, c'est bien celle-ci, celle de l'enchaînement des échecs, du sentiment d'être hors jeu et de ne plus avoir envie de jouer. »

Conclusion : Pluralité et multidimensionnalité de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural

Il n'y a pas un type de rural, la réalité rurale n'est pas homogène, c'est la leçon de l'analyse monographique des sept cantons étudiés ici. De la même manière, il n'y a pas une forme dominante de pauvreté et d'exclusion en secteur rural. La rencontre des problématiques des populations en difficulté, des réactions des habitants et des formes, logiques et objectifs d'intervention des institutions construit un paysage fortement différencié et articulé autour de tendances nombreuses.

Aussi, plusieurs entrées sont possibles, plusieurs regards doivent être mobilisés pour construire une compréhension complexe des processus repérés dans cette étude. Les niveaux et intensités des difficultés sont variables, les populations sont nombreuses et sont marquées par des problématiques diverses.

Pour autant, cette étude confirme que les situations les plus difficiles sont celles où les personnes cumulent des problèmes différents. L'exclusion en milieu rural n'est donc pas fondamentalement différente de celle qui a été analysée en secteur urbain.

Mais il est néanmoins une spécificité qui tient à certaines des particularités des rapports sociaux en secteur rural : l'isolement social et géographique et la forme particulière que prennent les phénomènes de stigmatisation génèrent une dynamique particulière d'exclusion que nous avons nommée réclusion et qui se traduit par un double enfermement sur le territoire : exogène, produit par les rapports sociaux et la construction institutionnelle des réponses publiques, et endogène, intégré par les usagers en difficulté qui se referment sur eux-mêmes, intégrant et amplifiant dans leur attitude et par leur positionnement l'exclusion dont ils sont victimes.

Ces problèmes nécessitent le développement d'approches diverses inscrites dans plusieurs politiques publiques et, dans la mesure du possible, articulés dans des approches transversales. C'est ici l'exigence du développement de dispositifs territoriaux, construits par les acteurs locaux, théorisés par Jacques ION (2005) pour le traitement de la souffrance psychique qui est posée comme la réponse la plus adaptée à une forme d'exclusion qui tient beaucoup aux particularités des territoires ruraux.

TROISIEME PARTIE

Préconisations pour l'action sociale et pour la formation des intervenants sociaux

Introduction

Le projet d'étude ne portait pas seulement sur l'analyse de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural. Les commanditaires étant des acteurs de l'action sociale, leur préoccupation est aussi que ce travail permette une amélioration des réponses sociales, en termes de dispositifs d'action mais aussi en termes de dispositifs de formation des intervenants sociaux.

Nous avons travaillé, dans les groupes d'acteurs par territoire, à un repérage des actions pertinentes qui se déroulaient sur des territoires. Nous en avons trouvé un nombre important et, dans certains territoires, plus que dans d'autres. D'une manière générale, nous avons rencontré des professionnels et des services territorialisés et, dans certains cas, des responsables institutionnels ou politiques au niveau départemental, qui « se décarcassent » pour inventer et « bricoler » (au sens le plus noble du terme) des solutions efficaces dans le contexte pas toujours favorable qui est le leur.

Nous aurions pu faire un inventaire à la Prévert de l'ensemble de ces actions. Nous avons privilégié la mise en valeur de dispositifs qui traduisent le développement de dynamiques de développement territorial où les pratiques d'accompagnement social issues des cultures du travail social peuvent trouver place. En effet, les analyses que nous faisons des problématiques de pauvreté et d'exclusion en milieu rural et des solutions mises en œuvre nous fait penser que c'est ce type de dispositif qui apporte les réponses les plus efficaces et les plus adaptées à la logique de la réclusion.

Parallèlement, nous avons réfléchi à des préconisations au niveau de la formation initiale et continue des travailleurs sociaux qui s'inspire de la même logique.

I. Préconisations pour l'action sociale

Introduction

La démarche entreprise dans ce rapport a débuté par un travail de description et un essai de compréhension des phénomènes de pauvreté sur les territoires qui ont été étudiés. Nous tentons maintenant de dégager les orientations qui semblent porteuses dans la lutte contre l'exclusion pour les territoires bourguignons.

Comme pour l'analyse des réalités et des processus de pauvreté et d'exclusion, nous faisons le choix de mobiliser plusieurs entrées dans cette partie dont l'ambition est la mise en valeur de pratiques et l'énoncé de préconisations. L'objectif est, ici aussi, de montrer que la complexité de la réalité peut se lire et se comprendre de diverses manières.

Mais il s'agit également de faire passer l'idée qu'il n'y a jamais une seule manière de construire l'action en réponse à un type de problématiques. L'histoire et la culture d'un territoire ainsi que les dynamiques locales des acteurs dont nous montrerons qu'elles sont déterminantes dans le développement de solutions pertinentes n'autorisent pas toujours toutes les options repérées sur d'autres territoires. Pour autant, certaines réponses apportées par les acteurs n'en sont pas moins intéressantes et ce, même si elles se révèlent moins adaptées que d'autres pour le règlement du problème à traiter. Et elles montrent surtout que ce qui compte, au fond, c'est que les praticiens et les responsables cherchent à construire les pratiques qui sont possibles ici et maintenant.

Ceci étant, il ne s'agit pas pour nous de renoncer à indiquer ce qu'il est souhaitable de faire dans l'idéal, c'est-à-dire le type de solutions et de dynamiques qui produisent les effets les plus intéressants au regard des caractéristiques de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural.

C'est pourquoi, dans un premier temps, nous repérerons les pratiques qui se développent en réponse aux principales problématiques identifiées dans l'analyse de l'exclusion en milieu rural. Cette partie questionnera ensuite les pratiques et les postures des acteurs sociaux engagés dans cette mission ; elle est conclue par les principales pistes que l'on peut donc dégager de l'enquête et de la recherche réalisées pour cette étude. A titre d'exemples, quatre démarches sont ensuite présentées et analysées ; il est alors possible de proposer, à travers une typologie des territoires, les facteurs qui peuvent représenter des points d'appui à l'action.

Nous concluons enfin par les fondements théoriques qui nous semblent en effet éclairer et justifier ces préconisations et par deux exemples d'application en formation professionnelle.

A. Problématiques principales, types d'action et préconisations

L'option que nous avons retenue, ici, a été de reprendre les principales dimensions et dynamiques de l'exclusion/réclusion en milieu rural et de repérer de manière la plus exhaustive possible les types de dispositifs ou de pratiques développés par les acteurs pour y répondre.

1. Dispositifs et pratiques développés en réponse aux problématiques de l'isolement social et géographique et de la mobilité

a) Les solutions repérées

Deux types de dispositifs et de pratiques sont développés au regard de cette problématique. Tout d'abord, certains dispositifs prévoient le financement de transport, souvent sous une forme collective, dans le budget d'une action collective organisée dans un site central du territoire concerné. Cette disposition a montré qu'elle permettait de réduire de manière significative l'absentéisme.

On repère également des pratiques individualisées de transport de personnes. Ces pratiques peuvent être partie intégrante d'une fonction. Par exemple, cela fait partie des fonctions des agents de santé pour permettre l'accès aux soins. Elles peuvent être également occasionnelles. Certains AS transportent quelques fois au cas par cas des personnes.

Ces pratiques permettent de jouer sur la dimension organisationnelle de la mobilité lorsque les personnes n'ont pas de moyen de transport ou quand il n'y a pas de transport public adapté. Mais cela offre la possibilité d'agir aussi sur la dimension subjective de la mobilité. Les travailleurs sociaux témoignent en effet que les problèmes de mobilité ne sont pas seulement d'ordre pratique. Certaines personnes ont parfois des solutions en termes de mobilité et ne les saisissent pas. Ces processus participent de la réclusion analysée plus haut. Le fait que les travailleurs sociaux aillent chercher les personnes, les convainquent d'entreprendre le déplacement prévu, les accompagnent physiquement dans les démarches prévues permet que celles-ci aient lieu et que la résolution du problème avance. Cela contribue aussi à ce que les personnes s'approprient cette dimension et soient moins réticentes à l'avenir. Cet accompagnement ne doit pas être pensé seulement comme une forme

particulière de transport, c'est bien un acte de travail social qui permet à la fois une socialisation à une pratique et, par l'écoute active du travailleur social, un travail sur l'anxiété, la peur, le doute, la difficulté à prendre soin de soi de la personne.

b) Les problèmes qui demeurent

Ces pratiques souvent institutionnalisées dans des dispositifs plus ou moins pérennes et parfois à l'initiative locales d'équipes d'intervenants sociaux ne règlent pas le problème endémique du déplacement en secteur rural et du manque de solutions collectives. Et, dans le cas où des solutions collectives sont mises en place, il faut bien être conscient que cela ne règle la difficulté de personnes à se décider à se déplacer.

c) Les préconisations

Au regard des pratiques que nous avons pu repérer, nous suggérons la mise en place de transports collectifs de petites tailles, à la demande et avec passage au domicile des gens. Cela est déjà le cas dans des communautés de communes (qui semble être l'échelon pertinent) à destination de tous les habitants. Ce mode de transport pourrait être cofinancé dans le cadre d'un partenariat avec les services sociaux et d'insertion du conseil général, pour des transports quotidiens vers le bourg le plus proche (courses, médecin, etc.) mais aussi pour des transports moins fréquents (hebdomadaires) vers la ville où se trouvent les principaux services.

2. Dispositifs et pratiques développés en réponse aux problématiques de la fragilité de personnes cumulant plusieurs difficultés parfois depuis plusieurs années, qui peuvent se trouver à l'écart des relations sociales du village parce qu'elles sont stigmatisées et/ou parce qu'elles se replient sur elles-mêmes.

a) Les solutions repérées

On repère sur la totalité des cantons des pratiques d'accompagnements personnalisés qui correspondent à la fois aux traditions professionnelles du travail social et aux orientations des politiques sociales depuis une trentaine d'années. Ces accompagnements peuvent porter sur des problématiques de natures diverses et se situer soit dans des dimensions pratiques : règlement de problèmes techniques (médiation locative, problèmes d'énergie, etc.), accès à des services, etc. ; soit dans des dimensions de « restauration » de la confiance en soi, du lien social, etc., selon une logique qui se rapproche de la clinique psychosociale.

Que ces accompagnements portent sur un problème spécifique ou qu'ils prennent en compte la globalité de la situation, ils se présentent soit de manière isolée, c'est-à-dire non coordonnée, soit de manière articulée et inscrite dans des dispositifs multidimensionnels. Dans ce cas, on repère quatre types de pratiques que nous présentons en commençant par les moins intégrées et les plus fréquentes.

Tout d'abord, on trouve de manière assez générale des pratiques qui donnent lieu à des échanges d'information entre des professionnels différents de la même institution ou d'institutions différentes et qui sont tous concernés par la personne accompagnée.

On trouve ensuite sur tous les territoires investigués des démarches plus collectives avec les pratiques qui s'inscrivent dans une coordination des actions et qui peuvent donner lieu parfois à des rendez-vous avec la personne accompagnée et plusieurs intervenants.

Le système repéré sur le 71 de manière générale et, pour l'exemple qui nous intéresse, sur le canton de Pierre-de-Bresse expérimente, quant à lui, une forme de collaboration d'acteurs divers et d'intégration de formes diverses d'intervention qui semble particulièrement intéressante parce que cette organisation prend en compte et articule différentes dimensions : un accompagnement global et généraliste d'un assistant social du CG inscrit sur un territoire (type : canton) et qui assure une permanence, une coordination et une continuité de fait sur ce territoire ; une collaboration avec des intervenants spécialisés (agents de santé, de lien social, service d'accompagnement et de réinsertion sociale - SARS) présents sur un territoire plus large (par exemple, plusieurs cantons dépendant de la même commission locale d'insertion - CLI) et intervenant sur une problématique particulière à la demande de l'assistant social pendant une durée plus ou moins longue, adaptée à la problématique ; et l'intégration de certaines des personnes accompagnées dans des ateliers ou des chantiers d'insertion qui permettent de travailler la dimension professionnelle et collective de l'insertion.

On trouve des dispositifs du même ordre dans le 21, par exemple sur le canton de Seurre où s'articulent des accompagnements individualisés assurés soit par le service social du conseil général, la conseillère de la mission locale, les bénévoles des restaurants du cœur, sur des dimensions généralistes, et une action d'insertion avec accompagnement spécifique par un relogement ou, comme c'est le cas à Pierre-de-Bresse, par une activité professionnalisante dans le cadre d'ateliers.

Enfin, le processus le plus intégré repéré dans cette étude consiste en un projet territorial qui intègre plusieurs politiques publiques sur le canton de Lormes dans la Nièvre et inscrit les pratiques d'intervention sociale dans une dynamique de développement social local qui permet que les populations accompagnées par les services sociaux et d'insertion puissent participer à d'autres projets, par exemple d'action culturelle.

b) Les problèmes qui demeurent

Le principal problème réside, selon nous, dans le fait que les problématiques de fragilités psychosociales ne soient pas toujours repérées et comprises par des décideurs qui n'ont pas été formés à ces questions et que, de ce fait, les logiques d'accompagnement ne soient plus forcément promues et pratiquées par certaines institutions. On voit s'y substituer dans plusieurs territoires des interventions techniques courtes et ciblées qui ne permettent pas de travailler sur la « restauration » de la personne et sur son corollaire, le lien social.

Le développement d'accompagnements individualisés n'est pas en soi une panacée parce qu'il peut générer des formes de stigmatisation qui participent des processus d'exclusion (voir ci-dessous) s'il n'est pas accompagné puis relayé par l'inscription dans des dynamiques collectives socialement valorisées (par exemple, des ateliers de remises à l'activité) ou dans des dispositifs de droits communs (par exemple, la participation à une action qui concerne des populations diverses, dont certaines ne sont pas en difficulté, mais qui sont animées par des personnes qui sont attentives aux personnes fragiles – voir ci-dessous).

c) Les préconisations

Nous suggérons d'articuler et de coordonner des accompagnements personnalisés globaux et spécialisés entre eux et d'inscrire, selon les besoins et les projets, les personnes accompagnées dans des dispositifs collectifs (ateliers de sensibilisation/formation, de remise à l'activité, visant à ce que les personnes prennent soin d'elles-mêmes, proposant des solutions à des problèmes structurels qui génèrent des difficultés : autour du logement, du transport, etc.) et dans le cadre de dynamiques de territoires qui conduisent à inscrire la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans des projets de développement des territoires.

3. Dispositifs et pratiques développés en réponse aux problématiques de la stigmatisation

Le processus de la stigmatisation est particulièrement actif et durable en secteur rural. Essayer de le réduire nous apparaît comme une priorité. Dans tous les cas, il s'agit de créer une situation qui permet aux personnes de sortir des interactions stigmatisantes et, si possible, d'entrer dans des interactions contrestigmatisantes et positives (BONDU, 1998)

a) Les solutions repérées

Les solutions repérées vont de la participation des personnes à des ateliers déterritorialisés, qui rassemblent des usagers (de territoires différents en dehors du territoire d'habitation des personnes) présentant le même type de difficulté pour travailler sur des solutions, permettre de relativiser les situations et apporter des conseils techniques qui nécessitent la compétence d'un spécialiste qu'on ne peut mobiliser que pour un nombre suffisamment important de personnes ; à la participation à une action qui participe d'une dynamique de territoire et qui concerne des populations diverses, dont certaines ne sont pas en difficulté, mais qui sont animées par des personnes qui sont attentives aux personnes fragiles ; en passant par l'inscription des personnes dans des dynamiques collectives socialement valorisées (exemple : ateliers de remises à l'activité).

b) Les problèmes qui demeurent

Ces actions collectives ne permettent pas de prendre en compte les particularités individuelles des difficultés des personnes si elles ne sont pas articulées à des interventions individualisées.

c) Les préconisations

Il nous semble que la voie à privilégier est celle du développement social local qui passe par la construction de projets de territoires qui associent les institutions sociales pour que les différentes dimensions de l'intervention sociale soient prises en compte dans la dynamique collective qui s'élabore.

B. Pratiques, postures des intervenants sociaux ... et pistes pour l'action

1. La place des acteurs locaux : des territoires occupés

La question de la pauvreté en milieu rural est complexe parce qu'elle a évolué, parce qu'elle est chargée de sens, parce qu'elle est difficile à cerner, parce qu'elle nous renvoie à nos perceptions, à nos représentations, à nos subjectivités. La pauvreté et la pauvreté en milieu rural en particulier est bien une catégorie instable qui obéit à des présupposés qui ne sont pas homogènes et la façon dont les acteurs locaux en parlent suffisent à le confirmer ; elle varie selon les lieux et son ampleur dépend tout autant des modes de vie et du développement économique des territoires que de la subjectivité des personnes, d'où la difficulté de la saisir car il n'y a pas d'indicateurs idéals :

« Il y a une méconnaissance de la pauvreté, on ne peut pas avoir une idée précise de la pauvreté, on n'en prend pas le temps ; il faudrait qu'on le fasse dans le cadre du CCAS en réunissant autour d'une table le secrétaire de mairie, le toubib, le facteur, enfin des gens au contact de la population..., après c'est lié aux affaires de secret professionnel. Je ne crois que ce soit les AS qui aient cette donnée là...ils interviennent pour les gens ciblés donc ils n'en ont pas une vision complète. Donc si on veut une photographie complète, il faut croiser les regards » (Equipe Pays : élu local).¹⁸

Ce dont on peut être sûrs, c'est qu'elle est incontestablement présente sur les territoires, bien qu'elle prenne des formes différentes, parce que son ampleur est différente comme l'histoire des territoires sur lesquelles elle s'affiche. Sa gestion semble dépendre de l'implication des différents acteurs qui composent le territoire, qu'ils soient élus, travailleurs sociaux, membres d'association. Ainsi, l'ensemble des territoires est couvert par la présence des travailleurs sociaux, comme par les nombreux acteurs du champ associatif, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, ce qui permet d'aider les plus démunis à ne pas basculer dans l'exclusion sur l'ensemble des territoires concernés par l'étude, même si sans doute, des bouts de territoire anoniques, où vivent des publics précaires, échappent à leur vigilance. De même, les actions déployées n'ont pas forcément permis d'inverser l'état de pauvreté des habitants des différents territoires, mais il faut leur rendre hommage et insister sur le fait que les situations se seraient sans aucun doute aggravées sans leur présence.

¹⁸ L'utilisation de la terminologie : équipe Pays pourra être selon les éléments du discours accompagné de la fonction de la personne interviewée.

« Les personnes ont la chance d'avoir des entretiens avec les travailleurs sociaux. Encore aujourd'hui c'est faisable, des professions, des pratiques, une éthique, le respect de certaines règles, une qualité d'écoute, de prise en compte... Là je trouve que, comment dire, le coût financier n'est pas visible, mais en tout cas c'est une réponse qui est quand même de qualité et qui est présente sur le territoire et qui est organisée, et ça c'est quelque chose d'important, c'est un vrai progrès et moi je pense que les personnes ont de la chance de rencontrer une assistance sociale plutôt qu'un agent de caisse de solidarité,parce qu'on peut aussi rencontrer un agent au même titre que la sécu, que la CAF, l'action sociale on peut la voir de plein de façons différentes. Il y a quand même un échange entre deux êtres humains, et une prise en compte des difficultés de la personne, je pense que c'est la 1^{ère} réponse » (Equipe de travailleurs sociaux)¹⁹.

Les intervenants sociaux sont aidés et soutenus dans leur tâche de Sisyphe par l'engagement sans réserve des collectivités locales.

Les rencontres des différents conseils généraux dans le cadre de notre démarche montrent en effet qu'une mobilisation existe sur les territoires, pour éviter les risques de délitement des communautés locales, même si les formes de cette mobilisation peuvent être différentes et renvoyer à des logiques d'interventions pouvant aller de l'assistance à l'action collective qui, nous le verrons, se trouvent parfois judicieusement couplées.

Prenons l'exemple d'Epinac où la collectivité locale va, pour apaiser les souffrances individuelles de nature sociale dues à l'angoisse de l'avenir et au sentiment d'impuissance qui gagnent ses concitoyens, développer le recours des familles aux réseaux de solidarité locaux, parce que par ricochet, ce sont toutes les sphères de leur vie sociale qui peuvent être gangrenées. Mais ces engagements, comme la déclinaison des interventions des travailleurs sociaux, sont souvent de nature assistancielle.

Cette réalité territoriale différente est importante à souligner car elle va avoir des incidences directes sur la prise en charge de la pauvreté par des pratiques d'assistance différentes qui peuvent engendrer différents types de comportements des populations en souffrance.

La singularité du canton d'Epinac est liée à l'histoire qui est la sienne, où l'aide aux plus démunis est instituée : « La grosse différence entre Couches et Epinac, c'est que les gens ont

¹⁹ Nous utilisons la notion d'équipe de travailleurs sociaux pour marquer la pluridisciplinarité des équipes interviewées. Lorsque les équipes interrogées sont composées exclusivement d'assistantes sociales, nous utiliserons cette terminologie.

toujours été dans une dynamique d'aide organisée avant autour des mines et à qui on proposait beaucoup sur le plan social, ils sont d'ailleurs très demandeurs, très exigeants par rapport à Couches » (Equipe Assistantes sociales).

« A Epinac, je pense que la ville a le souci d'intégrer les pauvres, il y a une grande tolérance par rapport à eux, on essaie de mettre en place des choses pour les aider, alors qu'à Couches, c'est très différent, ils sont chacun pour soi, ils sont isolés et sans réseau » (Equipe Assistantes sociales).

Cette implication du politique n'est pas sans effet, et l'on peut se demander si elle n'a pas, par son impact collectif, contribué à appauvrir le territoire en accroissant la logique d'assistance qui est susceptible d'inhiber la combativité et l'affirmation de soi des plus pauvres ? Cette interrogation s'appuie sur les discours des acteurs qui semblent en effet convaincus qu'Epinac, notamment, et une partie des habitants les plus pauvres ne parviennent pas à faire le « deuil » du système paternaliste hérité de la mine, et se complaisent parfois dans leur situation comme s'ils étaient parvenus au fil du temps à intérioriser le stigmate de la pauvreté en assumant leur nouveau statut.

a) Un combat difficile à mener

Nul ne conteste l'idée que le combat engagé contre la pauvreté en milieu rural est difficile à mener. Il suppose l'action d'un Etat impliqué, responsable, dont on imagine encore la toute puissance et dont les orientations seront nécessairement traduites localement, car le local c'est le lieu le plus adapté : *« c'est la connaissance et c'est à partir de la connaissance qu'on peut construire quelque chose et je pense que si les élus locaux se donnaient autant de mal pour déceler et trouver des solutions à la pauvreté qu'ils s'en donnent pour entretenir les chemins, on pourrait un peu avancer dans cet affaire »* (Equipe Pays : Elu local).

C'est donc tout naturellement que les personnes interviewées vont préconiser une gestion miniaturisée de l'intervention sociale qui permettra de maintenir des citoyens dans un lien social minimal en s'engageant dans un travail de proximité qu'il conviendrait de renforcer : *« Le problème de la pauvreté est national, mais il faut agir au niveau de l'action individuelle ; plus on est proche des gens, mieux c'est ! »* (Assistant social RMI).

« C'est compliqué : je pense que soit on regarde la pauvreté dans une vision très générale et un peu utopique et on est complètement démoralisé (car rien ne sera jamais suffisant), soit on reste sur des petites choses qui sont limitées, mais qui fonctionnent

localement pour un certain nombre de personnes, c'est notre seul espoir » (Equipe Assistantes sociales).

Les appréciations parfois différentes quant aux modalités d'intervention sur les territoires réinterrogent la question qui est de savoir ce qu'il conviendrait de faire pour circonscrire et éradiquer la pauvreté en milieu rural. On verra que les réponses des praticiens du social ou de l'insertion relèvent directement de la façon dont le social est encastré dans une construction institutionnelle suffisamment cohérente et de ce fait facilitante. Lorsque cet encastrement du social dans une structure institutionnelle et interinstitutionnelle fait défaut ou n'est pas saisissable par les professionnels, il se traduit par des préconisations qui ne laissent guère de place à l'innovation, ou au principe d'une intervention renouvelée. Même si certains d'entre eux ont pratiqué d'autres formes d'action comme l'action collective et restent sensibles à ce mode d'intervention, ils semblent se condamner à appliquer des recettes connues qui ne permettent pas toujours de modifier les situations.

C'est ainsi une tendance plus ou moins visible, selon les territoires et selon le degré de cohérence évoqué ci-dessus, qui consiste à plaider préférentiellement pour un retour au travail pour tous, proposition incongrue qui relève d'une utopie parce que les critères d'employabilité restent inatteignables pour beaucoup de ceux qui en sont privés.

b) Le retour au travail plébiscité !

Pour obéir à ces règles, l'ensemble des acteurs se trouvant dans ce cas considèrent unanimement d'une impérieuse nécessité le retour au travail, lequel reste perçu comme le « Grand intégrateur », en dépit de ses ratés, en dépit de l'ampleur du chômage depuis ces 25 dernières années, en dépit de sa rareté, et en dépit des exigences fortes qu'il impose aux travailleurs potentiels, qui laissent objectivement peu de chance à ceux qui souffrent d'une handicapologie (et qui constituent le noyau dur des publics des services sociaux en milieu rural) de parvenir à s'en sortir.

Le travail, loin d'être « une valeur en voie de disparition » (Dominique MEDA, 1995), est le plus souvent présenté comme l'unique moyen de conjurer la pauvreté. Il est justifié parce qu'il «*reste un élément structurant fort, 71% des contrats d'insertion étaient sur le volet emploi. On appartient à un monde si on travaille !* » (Equipe Pays).

Il se trouve aussi paré de toutes les vertus : facteur de bonheur et d'épanouissement, donc d'affirmation de soi (cf. Michel LALLEMENT, 2005), il est présenté comme un produit miracle, sa pratique reste essentielle car le travail agit comme un moyen thérapeutique

puisqu'il soigne : *« Je pense que tous ceux qui arrivent à retrouver un travail vont mieux, ça peut être du bénévolat. En dehors de ça, pas de solution miracle..., l'individu a besoin de reconnaissance qui viendra par le travail, je ne vois pas d'autres issues »* (Assistant social RMI).

« Faut être clair, on met des pansements, on arrive à sortir les gens des problèmes, mais faut du boulot après plusieurs mois d'aides, les personnes tournent en rond et là leur demande, c'est : trouvez moi quelque chose, trouvez moi un travail. Et là les contrats d'insertion, c'est quand même une opportunité pour les gens qui n'ont pas travaillé depuis longtemps, et puis c'est 26h, ce n'est pas un temps plein, sinon certains reprennent par des associations, des petits boulots, quelques heures de ménage, de jardin, on les oriente dans des associations pour aider, pour être bénévoles parce qu'ils en ont besoin, ils ont un tel vide dans leur vie. » (Agent de santé).

« Quand on a du travail et des revenus du travail, s'ils sont suffisants, on est sur la bonne voie. Quant il n'y a pas de travail, on sera toujours dans des situations de précarité/pauvreté » (Equipe Assistantes sociales).

En accordant de l'indépendance, de l'autonomie à l'individu et de la reconnaissance par le biais du travail, les professionnels sont pris dans une lecture subjective qui évacue la question du rapport au travail, sa dureté, son caractère parfois indigne, pour ne retenir que sa dimension utilitaire et rationnelle que l'on entretient parfois avec lui au risque de culpabiliser ceux qui en sont privés parce que la dignité acquise par le travail est si forte qu'elle semble, pour paraphraser Colette BEC, interdire toute interrogation sur la dignité avec le travail : *« Dans notre société, pour avoir un revenu et vivre décemment, il faut avoir un emploi. On peut demander d'augmenter le RMI, mais est-ce une solution de vivre dans l'assistanat ? C'est une décision politique, nationale et idéologique. Aujourd'hui, dans le système actuel, la solution, c'est l'emploi 9 fois sur 10 »* (Equipe Pays).

Ils sont suivis dans cette vision par les personnes précaires qui, à les entendre, sont souvent obnubilés par leur retour à l'emploi, gage de leur survie, de leur intégration sociale et de leur mieux être : *« Il est bien ancré dans toutes les têtes, que nous le voulions ou pas, car même les pauvres ont en commun qu'ils veulent tous travailler »* (Equipe Pays : PLIE).

Comment d'ailleurs échapper au travail puisqu'il est présenté comme s'il avait toujours existé, comme s'il était ontologiquement lié à la nature humaine. Il est perçu là encore comme une nécessité car il est constitutif des soubassements de notre existence : *« La meilleure*

formule et qui ne coûte rien, c'est de donner du travail : il y a des chemins à nettoyer. Au lieu de payer un gars à ne rien faire, il serait occupé à nettoyer parce qu'avant, il y avait 50 agriculteurs pour le faire à Couches, aujourd'hui, il y en a trois. Il y a des choses à faire. Quand on est sur terre, c'est pour servir à quelque chose, sinon, il vaut mieux passer dans l'au-delà » (Viticulteur de Couches).

Dans certains territoires, les personnes interviewées considèrent ainsi que le retour vers le travail doit être l'affaire de tous. Il nécessite la coopération, l'engagement des employeurs locaux et des collectivités locales et passe nécessairement par un renforcement de la législation sur le travail : « *La question du travail, on peut l'améliorer, je vois ce qui se passe sur ma commune, il suffit qu'il ait un employeur qui ait un peu la fibre et recherche des contrats aidés avec des gens en difficulté pour que ça puisse redémarrer et ça touche des gens qui n'auraient jamais eu d'emploi en allant à l'ANPE* » (Equipe Pays).

« Il y a des gens qui pourraient travailler dans le secteur de la production maraîchère, là on aurait des résultats avec un bon encadrement, mais il faudrait pour le coup que les collectivités mettent vraiment la main à la poche pour financer tout cela. Après c'est des vrais choix à faire. » (Equipe Pays)

Les positions adoptées sur la question du travail et sur la place qu'il doit prendre nous invitent à revenir au cœur d'un débat polémique sans fin, dans lequel s'affrontent deux thèses sur la place du travail dans la société et où chacune, paradoxalement, pense que la crise que nous traversons constitue une chance pour instaurer un nouvel ordre social.

La première thèse est dite essentialiste : cette thèse partagée dans l'ensemble par les acteurs locaux que nous venons de citer renoue avec cette idée qui remonte au Moyen âge, portée alors par l'Eglise qui perçoit le travail comme rédempteur, parce qu'il donne une identité sociale, un statut et une reconnaissance qui particularise l'individu. Ces partisans estiment qu'une libération par le travail est nécessaire et qu'il est impossible d'imaginer la sortie du salariat qui renvoie au mystère de la création, et à l'essence même de l'homme.

A ce modèle essentialiste, on opposera la thèse historiciste où les auteurs se livrent à une ré(interrogation) critique du travail rendue possible en raison du développement technique. Leur réflexion s'inscrit dans une tradition critique issue des sociétés pré-modernes (grecque et romaine) qui défend le principe de la libération du travail tout en diagnostiquant la fin de celui-ci puisqu'il est un construit social.

Certains interviewés y sont sensibles en affirmant : *« il y a autre chose que le travail ; bien qu'il permette de gagner sa « croûte », la représentation qu'on se fait par rapport au travail, ça je peux vous dire que ça me saoule ! Car ça ne fait pas l'homme, ni la femme, très loin de là ! Il faut aussi apprendre aux gens à avoir une ouverture d'esprit, l'esprit critique »* (Lutiléa).

« Il ne faut pas lobotomiser les gens. Dans un projet de vie, j'y mets le travail, mais pas que le travail, même si j'ai le sentiment qu'on estime que si on travaille et que si on ne travaille pas, on ne vaut rien. Je trouve cela dégeulasse...il faut plus d'humanité » (Lutiléa).

S'il est difficile de se rallier à l'une ou l'autre de ces analyses, on peut être d'accord sur l'idée que l'approche historiciste permet de réfléchir plus facilement à des alternatives au travail abstrait, puisque celui-ci n'a pas toujours existé.

Ce postulat est d'autant plus défendable que les interviewés proches de la thèse essentialiste sont en mesure *a posteriori* de reconnaître une certaine impuissance à réintégrer les plus vulnérables vers l'emploi à tout prix dans le système de production. Nombre de ceux qu'ils connaissent et qui ressemblent à des « handicapés valides » (pour reprendre la catégorie de Robert CASTEL, 1995) renvoient à la position d'actifs valides qui sont invalidés par la conjoncture. Ce déficit de la réintégration des plus pauvres par l'emploi est encore plus illusoire parce que certains de ceux qu'ils accompagnent présentent des handicaps insurmontables : *« on a des publics, on sait très bien qu'ils ne pourront pas retravailler, c'est illusoire de croire qu'on va les remettre sur des emplois de droit commun, ils ne sont pas faits pour ça. Est-ce qu'on doit créer des CAT pour un public en difficulté, je n'en sais rien »* (Equipe Pays).

« Les gens sont plus déstructurés intérieurement, c'est plus long à traiter, ça ne relève pas que du social. Et puis même avec des équipes où on arrive à être 2 ou 3 sur une situation qu'il faudra accompagner 3, 4, 5 ans pour la faire évoluer, avant on avait des satisfactions parce que les gens repartaient, maintenant, on rêve que cela ne se dégrade pas plus » (Equipe Assistantes sociales)

En résumé, on pourrait certes dire que sans travail, point de salut en dépit du fait que nous sommes à peu près sûrs aujourd'hui que, si le salariat n'est pas mort, il semble rentré

dans une lente et longue agonie dont il est difficile de deviner l'issue et qu'il semble par ailleurs bien en difficulté pour absorber les plus précaires d'entre nous.

c) Une politique d'insertion en panne !

Les travailleurs sociaux ont bien compris que l'intervention sociale n'était plus dirigée vers les inadaptés sociaux qu'il faudrait, dans une société de plein emploi, réencaster dans le marché, mais qu'elle pouvait se rapprocher parfois d'une « *gestion de la précarité et de la pauvreté* » (Equipe Assistantes sociales).

Ils sont suivis par les agents d'insertion ou de santé qui conviennent eux aussi que l'insertion à visée intégrative n'est pas toujours envisageable et qu'elle représente une véritable gageure pour l'ensemble des publics qu'ils suivent. C'est pourquoi, ils n'imaginent pas, parce qu'ils n'y croient pas fondamentalement, que les politiques d'insertion dont on aurait pu penser qu'elles agissent comme un accélérateur de cette intégration, soient totalement adaptées.

Au contraire, l'insertion comme traitement social s'essouffle et risque de consacrer la dualisation de la société locale rurale entre ceux qui ont un travail stable ou par intermittence et ceux qui sont dans la précarité ou dans l'insertion permanente, puisque « *par rapport à certains types de public, on est (disent-ils) à côté de la plaque, on leur fait croire qu'au bout de deux ans, ils retrouveront un emploi traditionnel, mais ce n'est pas vrai.* » (Equipe Pays).

Les politiques d'insertion qui se voulaient non assistancielles semblent avoir fait la preuve de leurs limites lorsqu'elles s'adressent à des publics qui paraissent les plus éloignés de l'emploi. Cet épuisement des logiques d'insertion montre qu'elles vont dans certains cas renforcer leur statut d'inemployables permanents en jouant un rôle de « nasse » et non pas de « sas » vers l'emploi de droit commun, bien qu'elles permettent toutefois d'assurer une protection aux individus :

« *Il y a des gens qui sont dans le dispositif RMI depuis la création du RMI, on a du mal à l'imaginer. Ils ont fait des tas de chantiers d'insertion pour la plupart* » (Equipe Assistantes sociales).

« *On a des gens qui sont dans des dispositifs d'insertion depuis longtemps, qui ont fait de nombreux chantiers d'insertion, mais c'est terrible à dire, ils ne pourront jamais*

retravailler ailleurs que dans un chantier d'insertion ou avec un accompagnement spécifique. C'est illusoire de les remettre en chantier qui est un tremplin » (Equipe Pays : PLIE).

« Le travail, c'est délicat pour des gens de 40/45 ans, nous dans le PLIE, on a 80% et plus de gens qui ont un niveau en deçà du niveau 5, personnes sous qualifiées. Ils ne peuvent pas retourner en formation, ils ont une peur bleue et les solutions sont précaires. » (Equipe Pays : PLIE).

« Il y a des formations qui sont proposées et qui mènent à nulle part et je me pose la question : est ce que ce n'est pas maintenir les gens dans une vision fautive, je ne suis pas sûr de leur efficacité et de leur sens » (Agent de santé).

Cette insertion qui n'insère pas véritablement peut même les amener, dans certains cas à décourager ceux qui pourraient y prétendre : *« le retour à l'emploi, mais pas à n'importe quel emploi. Certains ont fait des tas de stages d'insertion, j'en arrive à dire parfois, mais faites attention (je ne leur dis pas franchement de ne pas le prendre, mais quand on sait ce que ça va entraîner de dépenses et de difficultés à tous les niveaux, qu'il s'agisse des frais de transport, de l'inadéquation des horaires de travail (tôt le matin ou tard le soir) qui obligent les personnes à faire plusieurs aller/retour entre le travail et leur domicile. Ça c'est une aberration parce que cela coûtera très cher au final. Ça m'arrive parfois quand ce sont des emplois de courte durée, de dire aux gens de bien réfléchir. » (Equipe Assistantes sociales).*

Cette gestion des « handicapés valides » entraîne le risque pour les concernés d'être « installés » dans des emplois « quasi protégés », liés à l'insertion par l'économique, sans que des perspectives d'évolution soit véritablement envisagées et elle est encore acceptée parce qu'elle permet d'éviter le pire, en rendant les personnes utiles.

On peut voir se dessiner toutefois une vision fataliste de la réalité de l'emploi et du chômage, sur laquelle les agents d'insertion n'ont aucune prise. Elle est fondée sur le profond remaniement de la structure du salariat, sur l'acceptation aveugle du principe de la précarité du travail qui vient entériner la « flexibilité du travail » dont le néo-libéralisme se fait l'écho au nom de la nécessaire adaptation au marché, hypothèse largement critiquée par Karl POLANYI (1983) qui nous prévient qu'un marché autorégulé est générateur de misère.

Les politiques d'insertion trouveront toutefois grâce à leurs yeux lorsqu'elles s'adressent à des publics jeunes : *« Les jeunes, c'est différent, il faut laisser le temps au temps, on ne peut pas demander à un ado qu'il réussisse tout de suite, le tout c'est dans*

l'accompagnement, qu'ils sentent qu'on est là et qu'à un moment donné, s'il a la tête sous l'eau, on peut l'aider » (Equipe Pays : PLIE).

2. Alors que faire ?

De plus en plus contraints de gérer l'ingérable, les acteurs du social sur certains territoires ne sont pourtant pas sans réponse, même si la réponse à la question sociale ne relève pas de leurs seules interventions. Les prescriptions envisagées semblent, quels que soient leurs secteurs d'intervention, s'apparenter davantage à une gestion de crise qui se traduit par un mode opératoire classique où la question du travail finit par se trouver évacuée dans un ensemble de questions qui entendent, par leur demande, maintenir un minimum de lien social tout en évitant la contamination dans tous les pans de la situation.

a) Le renforcement de l'assistance ?

Si les acteurs de l'insertion ont pu suggérer de recourir à la création de ESAT (Etablissement Sociaux d'Aide par le travail) ou d'emplois aidés pour les pauvres sans travail, les travailleurs sociaux ne font pas preuve d'une plus grande imagination en défendant le renforcement de l'assistance (au sens de l'Aide sociale) qui permet de prévenir les risques d'exclusion. Ce choix par défaut que semble constituer l'assistance n'est pour autant pas perçu comme une trappe, une entrave à leur autonomie. En effet, les assistants sociaux la considèrent comme un instrument de régulation contre les inégalités sociales : *« avant on essayait d'accompagner les gens pour qu'ils entrent dans une norme, (cf. le travail sur l'inadaptation) C'était un travail, un logement...maintenant, on les engage pour qu'ils restent sur leurs marches »* (Equipe Assistantes sociales)

« Elle s'impose d'autant plus lorsque la question du travail est moins présente parce que les personnes sont loin de l'emploi. Au Conseil Général, les financeurs ont accepté des suivis plus longs car les problèmes sont lourds et demandent du temps...maintenant ils savent ce qui se passe sur le terrain, ce ne sont pas des situations qui datent d'hier. On leur propose du travail occupationnel et moi je me pose la question : quel sens ça a, est-ce que ça n'est pas maintenir les gens dans une vision fausse ? » (Agent de santé)

Ils sont pourtant bien conscients que cette logique assistancielle n'intervient plus dans une idée de promotion des individus, mais dans l'idée d'éviter la chute en parant au plus pressé et en permettant de maintenir l'inclusion des individus les plus faibles : *« le grand objectif du social, c'était de faire en sorte que les gens n'aient plus besoin de nous, qu'ils*

accèdent à l'autonomie, car c'est l'autonomie avec le travail qui rend la dignité...mais j'ai l'impression qu'on entretient la machine et qu'on va vers plus d'assistance, mais que faire... ? » (Equipe Assistantes sociales).

b) Une augmentation des moyens ?

Devant l'absence d'alternative et face à la gravité de la situation qui semble jouer un rôle d'anesthésiant, les professionnels appellent de façon très claire à une augmentation significative des moyens : *« on a dit qu'il y a tout un ensemble de choses qui amène à la pauvreté, on peut dire qu'il y a tout un ensemble de choses qui permet d'en sortir, il faut des moyens pour aider efficacement les gens, trouver un logement, leur payer une voiture...bref ! Un vrai support »* (Equipe Assistantes sociales).

« Moi, je pense qu'on ne tient pas suffisamment compte de leur précarité, et tout est trop long pour les aider, d'où parfois leur résignation » (Equipe Assistantes sociales).

Certains d'entre eux préconisent le relèvement des prestations : *« il faut relever les allocations familiales par rapport à ce qu'elles étaient avec ce qu'elle était, il y a trois ans, ça irait mieux »* (Equipe Pays).

D'autres demandent un renforcement des moyens qui sont sans commune mesure avec les besoins des plus pauvres : *« il y a plus de moyens qu'avant, mais on ne fait que pallier »* (Equipe Assistantes sociales).

« Quand il nous arrive quelqu'un, on a l'impression que personne ne les a aidé et on s'aperçoit vite pourtant qu'ils ont frappé à toutes les portes. » (Allo coup de main).

En réalité ces demandes d'augmentation des moyens cachent non seulement une certaine impuissance à élaborer des réponses d'un autre type, mais elles marquent aussi le désarroi de professionnels qui se sentent un peu esseulés pour mener à bien leur mission qui les fait hésiter, quelque soit leur champ d'intervention, entre « une intégration assistée par le travail et une relégation subventionnée » (GAZIER, 2003).

c) Le développement de l'accompagnement individuel ?

Plus globalement, et à l'inverse de ce qui est parfois pratiqué ou encouragé par certaines institutions ou politiques publiques, c'est un renforcement de l'accompagnement individuel qu'ils appellent de leurs vœux et qui apparaît nécessaire pour que certaines personnes ou familles arrivent à se mobiliser sur certains problèmes : *« je pense qu'il faut développer*

l'accompagnement individuel avec l'utilisateur...il y a une population qui nécessite une plus grande fréquence de rencontres » (Assistant social RMI).

« Je vais donc vous surprendre, c'est une question d'état d'esprit, une question de vision : rien que des moyens humains déjà ; je suis sûr qu'on pourrait faire quelque chose au niveau de la pauvreté, pour la proximité, la présence. Dans le rural, il faut être à l'écoute, disponible, aider les gens à faire les démarches, il ne faut pas des milles et des coûts, ça coûte juste du temps. » (Lutiléa).

« (Sociologue) En dehors de l'alcool vous avez pas repéré de problèmes particuliers ?

(AS scolaire) Non à part un certain isolement et une difficulté pour les parents à faire une prise de conscience pour les parents des difficultés des gamins, mais des parents qui disent oui mais...

(S) Des parents qui sont ?

(AS) Ils entendent, ils ont conscience des problèmes mais ils ont du mal à aller jusqu'au bout. Je donne l'adresse du CMP, j'appelle 20 jours après, ils ont pas pris contact c'est vraiment qu'il serait nécessaire pour certaines familles de mettre en place un vrai accompagnement.

(S) Cet accompagnement n'est pas réalisé ?

(AS) Non.

(S) Ni par vous ni par d'autres ?

(AS) Et puis quand on voit que l'AED [Action Educative à Domicile] correspond à une rencontre de 1 h 30 par mois c'est pas en 1 h 30 qu'on arrive à faire quelque chose. De nouvelles mesures se mettent en place dans l'Yonne c'est un soutien type AED mais dans des situations encore plus dégradées et pour éviter le placement on met deux personnes qui viennent très très régulièrement à domicile. »

Cet accompagnement personnalisé suppose, aux dires de tous les professionnels, que s'instaure une relation de confiance d'autant plus nécessaire que la personne est isolée et fragilisée. *« Il faut déjà une approche, qu'une relation de confiance s'établisse, ça dépend de la première visite. A la première rencontre (on demande à les rencontrer ou ils demandent à nous rencontrer), il faut instaurer une confiance, pour qu'ils puissent dire leurs difficultés, ne pas se sentir jugés, ça c'est le travail social dans sa forme, après ça autorise les parents à dire un peu plus. » (AS scolaire) « Avec une problématique où il n'y a pas de famille en relais, que ce soit frères, sœurs, parents, une problématique d'isolement complet et sans permis de conduire, il y a des décompensations psychologiques très importantes qui rendent*

aussi très complexe l'intervention du travailleur social. Je parle de la relation de confiance qui est importante à mettre en place mais c'est vrai qu'il y a un gros travail centré sur l'écoute dans ces situations d'isolement qui est important aussi pour faire avancer parce que c'est aussi au prix de cette écoute que la relation dure dans le temps et qu'on arrive à un certain moment à trouver le moment où elle est en capacité à pouvoir réagir et le moment où elle est en capacité à se mobiliser. C'est tout à fait impossible pour un intervenant ponctuel qui n'a pas ce niveau de connaissance de la personne, qui peut avoir un niveau d'analyse des problématiques principales mais qui n'a pas accès à tout ce travail de mobilisation dont je viens de parler. » (Assistant social CG)

D'après les professionnels, cet accompagnement qui doit se développer à moyen ou long terme apparaît comme incontournable pour repérer avec l'usager l'ensemble de ses problématiques, lui permettre de prendre soin de lui, en particulier quand les personnes ont des problèmes de santé, psychologiques ou d'addiction et lui permettre de se (ré)engager l'usager dans une relation aux autres et aux services qui peuvent l'aider. *« C'est pas du jour au lendemain qu'on arrive à orienter les jeunes vers ce type de structures, c'est souvent un travail de plusieurs entretiens individuels avant. Il faut savoir que ce sont des gens qui ont légitimement besoin de faire confiance avant de nous livrer des choses. C'est aussi un accompagnement vers le soin, une écoute, c'est un travail de longue haleine aussi tout comme les prises en charges par des structures des conduites addictives. Parfois, on va rencontrer un jeune à la suite d'un bilan de santé, parce qu'il avait mal aux dents et puis finalement on se rend compte qu'il y a autre chose, d'autres problématiques. C'est ça qui est intéressant avec le bilan de santé. On peut m'orienter quelqu'un pour une raison et au cours de l'entretien on découvre autre chose. Après, il y a d'autres projets qui peuvent s'installer. »* (Agent de santé)

Cet accompagnement et l'instauration de cette relation de confiance contribuent à la restauration de la personne et permettent à celle-ci de pouvoir enclencher, grâce au travailleur social qui l'a accompagnée, d'autres démarches, par exemple dans le cas de problèmes de logements. *« Les personnes dont on vient de parler, ce n'est pas qu'elles n'auraient pas des choses à dire ou qu'elles ne souhaiteraient pas engager une négociation mais elles ont beaucoup de mal, de pudeur aussi, de difficultés à s'exprimer et à pouvoir trouver les mots. C'est aussi un travail qu'elles me demandent, c'est là où je parle un peu de coaching quand la relation est bien ancrée dans une relation de confiance. Il s'agit de travailler avec elles de façon à ce qu'elles aient les éléments utiles pour cette négociation, aspect très positif mais*

que je n'ai jamais pu mettre en œuvre avant huit à dix mois d'intervention, avant que la personne me connaisse et que j'arrive aussi à bien connaître la personne. Cela aide aussi que je connaisse bien le secteur, les acteurs locaux, la continuité de l'accompagnement. Ce sont les clefs, non pas de la réussite (on ne parle pas de réussite en travail social) mais on est proche d'une qualité de travail. On sent la personne en phase de réédification, elle est à nouveau au centre d'elle-même, elle est à nouveau en capacité de pouvoir exprimer quelque chose, des souhaits, c'est un de mes buts de mes interventions. Et c'est là effectivement qu'il m'arrive de pouvoir passer le relais parce que la personne a décidé d'enclencher des choses et que je la sens à nouveau capable de maîtriser des outils pour passer à l'action, pour engager des choses. » (Assistant social CG)

Quelques exemples de relations d'aide individualisées

Mme B. s'est heurtée à un refus lorsqu'elle a demandé en mairie si une personne pouvait l'aider dans ses déplacements et pour ses courses. Elle dit qu'il y a peu de solidarité entre les habitants du canton. De plus, elle n'ose pas demander de l'aide et a toujours peur de déranger, même lorsque ses amis ou son petit-fils proposent de lui rendre des services. Elle préfère être seule face à ses difficultés. Mme B. reçoit tout de même de l'aide d'une dame qui l'emmène le samedi pour faire des courses à la ville la plus proche. Cependant cette dame travaille les autres jours. Elle avoue également que l'assistant social du centre de détention l'a beaucoup aidée, et que cela faisait du bien de pouvoir compter sur quelqu'un.

Mme C. évoque l'aide de l'assistant social qui est une réponse aussi bien à ses difficultés qu'à celles de ses filles. Mme C est suivie par une assistante sociale du Conseil Général pour des problèmes financiers et pour « tenir sa fille » depuis 2 ans. Auparavant, elle était suivie par une autre AS du CG mais les relations étaient plus difficiles avec elle. Mme C. est très satisfaite de la relation de confiance établie avec l'assistante social. Cependant, elle ne trouve pas toujours les aides dont elle a besoin même si elle n'a « pas à se plaindre ». Elle souligne la difficulté pour demander de l'aide la première fois au CG. Mais elle reconnaît qu'aujourd'hui ce soutien la rassure même quand elle n'a pas de souci financier.

L'assistante sociale suit Mme G. en ce qui concerne le budget de la famille. Mme G. se dit satisfaite de l'aide reçue. Elle dit que c'est difficile de trouver les aides dont elle a besoin surtout en ce qui concerne l'emploi, mais elle peut compter sur le soutien de la mairie qui est là pour elle et sa famille.

L'assistant social du Conseil général aide Mme M. au niveau du logement pour que les propriétaires fassent les travaux. Cela fait environ 3 mois que l'accompagnement a commencé. Depuis les propriétaires ont installé des rambardes dans les escaliers et devraient bientôt s'occuper de refaire le toit et de mettre des gardes-corps devant les fenêtres. Mme M. est satisfaite de cette aide car les propriétaires écoutent l'assistant social alors qu'ils n'écoutaient pas Mme M. Aujourd'hui avec un peu plus de pressions ils font ce qu'ils doivent faire.

Mme O. ne souhaite demander aucune aide aux administrations compétentes du fait de nombreux refus, et préfère aujourd'hui se débrouiller seule. Elle ne va donc pas voir l'assistante de service social qui intervient sur le canton. Néanmoins, l'assistant de service social de la CRAM, Mme G. du Conseil général et sa propriétaire lui ont apporté une aide conséquente. Ces intervenants l'ont soutenue et lui ont évité de se retrouver sans domicile.

d) Des actions collectives sur des problématiques communes

Les actions collectives rassemblent des personnes qui présentent des problématiques communes. Cela leur permet de sortir de leur isolement, de découvrir que d'autres rencontrent les mêmes difficultés et de travailler collectivement sur celles-ci. « *On a quasiment une cinquantaine de jeunes. C'est une manière de rompre l'isolement aussi, c'est important aussi, se retrouver entre jeunes. Il y a des jeunes qui parfois restent deux ans sans rien du tout, ils s'isolent. On recrée des liens sociaux.* » (Agent de santé)

(1) La question du transport

Cela présente aussi l'avantage d'atteindre une taille critique qui est nécessaire pour la dynamique pédagogique et qui permet de rationaliser les dépenses. Mais, en secteur rural, la difficulté réside alors dans le fait que, pour rassembler le nombre suffisant de personnes, il faut recruter sur un large territoire. Les rencontres se déroulent alors souvent à la ville la plus proche. Se pose alors le problème de la mobilité. Quand celle-ci est prise en compte et quand le transport est organisé, la fréquentation des actions collectives est beaucoup plus importante. « *On demande toujours un budget transport parce qu'on sait que le problème de mobilité, c'est un problème récurrent sur certains cantons. Donc, en fait, on propose aux jeunes qui habitent à l'extérieur du milieu urbain de faire venir le taxi à la maison et de grouper certains jeunes pour qu'ils puissent se rendre sur l'action. Donc, effectivement, la population rurale est fortement associée car la mobilité est un problème pour ces jeunes. Il y a des jeunes du*

secteur de Vermenton qui ont aussi participé à des missions de prévention sur la mission locale d'Auxerre. Les jeunes, comment dire, de l'extérieur sont toujours associés à nos actions et il y a toujours un budget transport qui est demandé. » (Agent de santé)

(2) Des actions préventives

Les actions collectives permettent principalement de prévenir les problèmes ou de sensibiliser les bénéficiaires à certains problèmes pour qu'ils les évitent à l'avenir et ce, avec une pédagogie adaptée. On peut par exemple repérer les modules santé organisés par la mission locale. *« Ça s'appelait un module santé, la santé vous va si bien, et on avait une série d'intervenants extérieurs qui sont venus, des ateliers d'expression, équilibres alimentaires, contraception, les droits sécurité sociale, le bilan de santé et puis une journée bilan de santé, avec des activités parfois ludiques car la santé, il faut pouvoir les accrocher dessus. » (Agent de santé)*

(3) L'articulation actions collectives / accompagnements individualisés

On peut aussi repérer des actions autour de l'estime de soi pour des jeunes suivis par la mission locale qui permettent de travailler sur différentes dimensions, de repérer des problèmes et de réorienter les usagers vers un travail plus individualisé. *« Le travail de l'estime de soi, ça a forcément une nécessité. Et c'est vrai que dans le cadre d'ateliers, c'est plus ludique. C'est plus facile d'accrocher les jeunes, ils sont en groupe, il y a des choses intéressantes qui sont utilisables dans leur quotidien à eux. Par exemple, dans l'atelier d'expression, on travaille beaucoup autour de l'insertion vers l'emploi, des mises en situation d'entretiens d'embauche, difficultés familiales. C'est sur la base de techniques théâtrales. De manière collective, on arrive surtout par le biais du théâtre à travailler sur des problématiques particulières, morales, sophrologie. C'est pareil, le rapport au corps que les jeunes peuvent avoir : les tensions physiques, la gestion du stress. On a fait des choses là-dessus parce qu'on arrive par rapport à leur insertion professionnelle et sociale à les raccrocher. Et puis au détour des ateliers, il y a des problématiques qui peuvent être prises en individuel par l'intervenant. Et, à ce moment-là, on oriente parfois les jeunes avec leur accord suite aux ateliers où on a décelé une problématique individuelle. Ce n'est pas toujours possible mais dans le cas de la santé qui n'est pas toujours perçue par les 16/26 ans comme une priorité (les droits sécurité sociale sont pas toujours à jour et tout est vécu un peu dans l'urgence), on découvre qu'il faut déjà aborder le problème santé avant de prendre en charge les autres problématiques, c'est une prévention collective, c'est essentiel. » (Agent de santé)*

e) L'amélioration du partenariat

Qu'ils appartiennent à la catégorie des cliniciens réparateurs, incarnés par les professionnels traditionnels de l'accompagnement individuel (Assistants de service social, agents de santé), ou qu'ils appartiennent à la catégorie des inséreurs ou des développeurs (opérateurs d'insertion que l'on retrouve dans le secteur associatif porté par des bénévoles ou des professionnels) et qui constituent pour l'essentiel, les deux catégories interviewées, ils sont majoritaires à considérer que les relations partenariales posent problème et constituent autant d'entraves supplémentaires à la gestion des situations des personnes précaires sur les territoires.

« Il y a une méconnaissance du travail des uns et des autres » (Equipe Pays)

« Avec les autres partenaires d'insertion, on a l'habitude de travailler ensemble, mais je pense qu'il y a aussi des difficultés. La difficulté majeure, c'est que chacun travaille dans son coin. Le repérage des situations se fait trop tardivement, ce n'est pas facile pour les A.S. d'intervenir au niveau de la santé. Je ne jette pas la pierre, il faut déjà que les gens aient une demande. Si les gens n'ont pas de demande, c'est une fois au RMI qu'on va pouvoir intervenir » (Agent de santé).

Ils pensent alors que,

« ... c'est important que chacun connaisse les autres, je sais que ce n'est pas simple, les bénévoles (ce n'est pas méchant) veulent en faire trop, même s'ils veulent bien faire » (Equipe Pays)

« La pauvreté est un problème national et local, je pense qu'il faut plus d'échange, on peut encore mieux faire pour qu'il y ait plus d'idée en commun. On a le même public, on serait plus fort que chacun de son côté. Mais je crois que chacun aime bien travailler pour soi et je pense qu'ils n'aiment pas que l'autre aille sur ses plates bandes et se déposséder des renseignements qu'il a (...).

Dans notre association, on a la chance de faire partie d'une structure, « l'ensemblier, Autun Morvan » qui a des chantiers d'insertion (jardinage, bâtiment, espaces verts) ; la question du partenariat est importante, on a toujours la même personne en face de soi, la confiance, elle s'installe, on peut se dire certaines choses, ça n'est pas partout pareil.... » (Allo coup de main).

(1) Comment expliquer cette difficulté à mener un travail en commun ?

(a) Première tentative d'explication : la question de la légitimité professionnelle

On peut penser que la question de ce blocage a sans doute à voir avec la question de la légitimité sociale des pratiques des travailleurs sociaux. Elle semble leur faire défaut car les modèles d'intervention auxquels elles se réfèrent paraissent « brouillés » et affaiblis dans un contexte socioéconomique particulier, où l'on essaie de faire croire que les dispositifs d'intervention sociale (conjoncturels) sont efficaces et capables à eux seuls, de régler les problèmes qui sont des problèmes de fond : des problèmes structurels.

Les Assistants de service social rappellent par exemple cet aveuglement du politique qui pense trop souvent qu'elles sont en capacité de tout régler : *« Il y a quand même toujours l'idée que l'AS a une baguette magique et qu'elle va tout régler et quand on est obligé de dire que ce n'est pas de notre ressort, que l'on ne peut vraiment pas agir, c'est vrai que les élus pensent que l'on est dans la toute puissance...faire du collectif sur la question alcool, ils pensent que ça va les faire arrêter de boire ».*

Or que constatent beaucoup d'acteurs ? Eh bien que face à l'ampleur de la tâche, les dispositifs qu'ils gèrent sont le plus souvent inadéquats, comme ils le disent avec force, et qu'ils ne peuvent être qu'un élément d'une politique plus globale, car les réponses pour sortir de la précarité ne leur appartiennent pas : *« ça ne dépend pas vraiment que de nous, travailleurs sociaux, je ne vois pas ce qu'on peut mettre en place de plus, mais à un moment donné, il va bien falloir s'arrêter et réagir différemment, arrêter de mettre en place des choses sans arrêt... »* (Agent de santé)

Pour autant, on perçoit bien que si les uns déchantent parce qu'ils ont conscience de la difficulté de construire des parcours vers l'emploi dans un contexte morose de pénurie d'emplois, ils acceptent difficilement de se voir reprocher leur manque d'efficacité alors *« que la situation du marché du travail fait qu'on ne peut pas insérer à la demande. »* (Assistant social RMI)

Les autres se demandent comment il est possible d'engager un suivi individuel de qualité alors que les contraintes de gestion imposent de ne pas passer beaucoup de temps avec les usagers, en dépit du fait qu'ils sont dans des difficultés aggravées qui nécessiteraient un accompagnement plus long. En cherchant *« toujours à chiffrer, moi je pense que ça vient polluer le travail social. »* (Assistant social RMI).

« le relationnel est le principal dans notre travail et on nous pousse à faire du rendement entre guillemets. C'est à nous de voir ce qui est le plus important pour l'usager et de défendre notre position » (Equipe Assistantes sociales)

C'est sans doute en parvenant à accepter de ne pouvoir tout faire, en acceptant de ne pas se laisser guider par la tyrannie de l'urgence et en adoptant une attitude plus décomplexée qu'elles peuvent parvenir à « être inventif » (Assistant social RMI)

Ce constat, certains d'entre eux le font, mais toujours en ordre dispersé et non pas collectivement, ce qui freine ce « collectif sériel », c'est-à-dire cette sorte d'agrégat sans réel but partagé, dans des collaborations possibles et les recroquevillent sur leurs missions respectives en renforçant ce qu'elles savent le mieux faire. Un besoin de clarification du travail des uns et des autres s'impose !

Alors sur quoi est-il possible d'agir ?

Les acteurs sont nombreux à penser qu'il faut requalifier, reconstruire du partenariat, même si celui-ci fonctionne bien lorsqu'il touche à des structures concernées par le même champ d'intervention, ou lorsqu'il concerne des structures qui sont prises dans une relation asymétrique ou de dépendance, à l'image de l'agent de santé dont l'activité dépend étroitement des orientations de l'Assistant du service social en polyvalence de secteur.

« On a des relations avec nos partenaires, mais ceci dit, ils nous les envoient et puis nous on les renvoie vers une autre association, c'est la difficulté de notre travail, c'est qu'on fait de l'orientation. Mais personne n'est en capacité de traiter la globalité du problème et alors on renvoie toujours à quelqu'un d'autre. » (Equipe Assistantes sociales)

Les acteurs sont bien conscients que c'est au travers de leurs complémentarités et des solidarités qui en découleront, comme d'une meilleure connaissance des problématiques, qu'ils parviendront à ajuster des réponses avec plus d'efficacité. L'exemple de Lormes est peut-être lié à la taille (réduite) de l'équipe et du système partenarial, comme le signalent les acteurs locaux ; mais il est malgré cela intéressant par la concrétisation d'une volonté de coconstruire et de faire vivre les complémentarités.

Car qu'ils le veuillent ou non, tous sont pris dans une logique systémique qui les oblige à coproduire. Pour cela ils devront sans doute apprendre à mieux partager en acceptant de lâcher prise, par exemple (pour les Assistants de service social) du côté du secret professionnel afin de ne pas « confondre cette exigence du secret professionnel avec des partages obligés de connaissances de l'individu. » (Assistant social RMI).

Ils devront sans doute abandonner l'idée d'une connexion systématique et trop mécanique entre l'intervention sociale et les dispositifs qui peuvent être sans solution, ce qui peut les conduire, là encore, vers une logique concurrentielle nuisible alors que globalement, ils se situent à deux niveaux d'intervention différents mais complémentaires

En acceptant de modifier leur fonctionnement, les travailleurs sociaux répondront alors aux souhaits de Nicole QUESTIAUX qui les invitaient, il y a déjà plus de vingt ans, à en finir « *...avec les interventions spécifiques et autonomes qui souvent se traduisent par des conflits institutionnels. Le respect et la cohérence de l'individu ou d'un groupe exigent une complémentarité des engagements* »

Ce changement ou ce type de fonctionnement s'impose pour ceux d'entre eux qui sont convaincus « *...que si on travaillait vraiment ensemble, si on mutualisait nos compétences sur le territoire en se voyant régulièrement, on serait plus efficaces qu'en travaillant chacun dans son coin et en générant une pseudo concurrence. Il y a bien du lien, mais c'est ponctuel. Le système vous pousse à faire perdre le sens de votre travail et le sens des gens. C'est un système de concurrence, de fric, d'enjeu, d'intérêt qui fait que c'est là-dessus que les gens sur le terrain se battent* » (Plateforme illettrisme)

Cette cohérence des interventions est de nature à leur éviter des interventions trop souvent morcelées et déconnectées de la situation réelle qui peut déstabiliser et déconcerter les personnes concernées :

« *Il faut aussi que les bénévoles fassent le lien, qu'ils comprennent que quand on a un problème de santé, qu'on ne sait plus où dormir, il y a autre chose à faire que de travailler sur un problème d'insertion professionnelle. Il faut éviter des préconisations de partout et différentes, les gens s'y perdent un peu* » (Equipe Pays : PLIE)

« *Si les gens régressent, c'est quelquefois pour ça. Nous, notre rôle, c'est de faire que l'action se termine et qu'un relais se fasse avec des gens qui vont les accompagner. Si on n'a pas ça, il faut arrêter. J'ai des gens, ils ont fait quatre chantiers, ils ont été bien un an, puis je les ai maintenant et les services sociaux me les renvoient dans les chantiers* » (Equipe Pays : PLIE).

Cette nécessaire cohérence des interventions évitera par ailleurs « l'effet mille feuilles » qui consiste à empiler des dispositifs et des intervenants et qui peut être source d'incompréhension pour les publics pris en charge qui se trouvent en quelque sorte réifiés,

même si par exemple le « Pays de l'Autunois » considère qu'il « n'a pas vocation de faire avec les histoires de « milles feuilles » puisqu'il vient en appui à des initiatives locales. Ses représentants reconnaissent toutefois la nécessité de « mieux coordonner et de mettre de l'huile dans les rouages. » (Equipe Pays).

« Il y a des choses qui nuisent, il y a un catalogue d'insertion professionnelle qui a explosé avec des mesures qui se chevauchent. J'ai envie de dire que pour choisir un dispositif d'accompagnement, il va falloir sélectionner la mesure en fonction des partenaires mandatés. Je le dis, il y a trop de mesures, on a profusion d'outils et on a du mal à sélectionner l'outil adapté à la situation. » (Assistant social RMI).

« Quelquefois le réseau fonctionne mal sur le territoire. Mais on est en période de vaches maigres, donc il faut actualiser les moyens, il faut éviter que sur un territoire, il y ait 4 ou 5 personnes qui fassent la même chose. Il faut mailler le territoire » (Equipe Pays : PLIE).

« Il y a une dérive aujourd'hui ; autour d'une famille, vous avez 4, 5, 6 intervenants, social, santé, logement, professionnel. Sur le professionnel, il peut y avoir 3 ou 4 intervenants en même temps qui vont travailler sans forcément savoir ce que font les autres, ça fait un paquet de fric en mouvement, tout cela » (Assistant social RMI).

(b)Deuxième tentative d'explication : elle pourrait tenir à la légitimité des professionnels vis à vis des décideurs politiques.

L'échelon politique est le lieu où se situent et où se prennent les décisions. Aussi pour que soit apprécié ce que les uns et les autres font, pour que soient admises les limites de leurs interventions qui ne permettent pas toujours de modifier durablement les conduites sociales de leurs publics empêtrés dans leurs difficultés et encore moins de produire, *ex nihilo*, des solidarités de proximité ou du lien social, les acteurs sociaux ont tout intérêt à collaborer, sans pour autant tomber bien entendu dans une loyauté aveugle, mais en étant capables de faire entendre leur voix pour montrer et démontrer à ceux qui en douteraient encore que leur travail social n'est pas vain. Certains parmi eux en sont convaincus :

« Moi je crois que si on arrive à développer un travail collégial avec les acteurs communaux et intercommunaux et si on va plus loin dans cette collégialité, on pourra mieux trouver des solutions locales et on pourra changer le regard que l'on porte sur l'insertion » (Assistant social RMI).

Pour ce faire, « *il faudrait améliorer les liens entre service social et élus, car je pense que les élus locaux ne sont pas tous portés et n'ont pas tous le temps pour prendre en compte les questions de pauvreté. Du côté des AS, le manque de confiance qu'elles accordent aux élus et le code de déontologie qu'elles mettent en avant ne facilitent pas les choses* (Assistant social RMI).

Face à ce déficit de connaissance et de reconnaissance « *... il faut surtout mieux se connaître, le monde des élus et des professionnels a beaucoup d'efforts à faire pour travailler ensemble. Je suis surpris par la polyvalence...j'entends les mairies qui disent : on sait pas ce que font vos collègues, il y a une vraie défiance de part et d'autre.* (Assistant social RMI).

« *Il faut que chacun connaisse les missions des uns et des autres et il ne faut pas se renvoyer les gens. C'est une question qui est de plus en plus importante* » comme l'explique cet interviewé (Equipe Pays) qui, à la suite d'une formation sur l'écoute avec les responsables des quatre centres sociaux, a pu mesurer la méconnaissance du travail des uns et des autres.

3. Y a-t-il des alternatives audacieuses ?

La diversité des réponses varie là encore en fonction de la place que les acteurs du champ social occupent. Elles peuvent être audacieuses, mais marginales, lorsqu'elles s'orientent vers plus d'engagement et vers leur politisation c'est-à-dire vers leur intégration dans un projet politique local qui considère les usagers comme des citoyens qu'il faut restaurer comme tels. Ainsi, accroître les solidarités, être collectivement concernés, lutter contre l'individualisme qui isole : voilà une des clés possibles pour répondre aux besoins non exprimés des plus pauvres car « *l'Etat se désengage de plus en plus et tout se réduit, et cela a un impact au niveau local* » (Lutiléa).

Cette volonté collective qui doit être reprise par le local avec l'idée d'une politisation des engagements pour le renforcement par exemple d'une démocratie participative qui se retrouve dans le discours de différents intervenants sociaux :

«*Il faut une volonté nationale qui se décline en volonté locale...et c'est à nous, en tant que citoyen de nous mobiliser aussi parce qu'il manque cette solidarité qui peut avoir un impact. Il y a 2 ou 3 ans, je voyais la démocratie participative par le biais des associations, même si je commence à douter car on essaie tous de se protéger* » (Lutiléa).

Le renforcement de l'autonomie en dehors de l'intégration par le travail reste possible à partir du moment où nous savons que les personnes vulnérables n'en sont pas moins dotées

d'une réflexivité, d'une « intelligence pratique » qu'il convient de stimuler pour qu'elles puissent se prendre en charge collectivement : « *il faut aider les gens à se prendre en charge et à analyser leur situation, ils seront capables de se prendre en charge* » (Equipe Assistantes sociales).

Cette idée renvoie aux concepts d'empowerment (prise en charge de l'individu par lui-même) et plus prosaïquement à la circulaire de Nicole QUESTIAUX (1982), dans laquelle l'ancien ministre de la Solidarité nationale dressait un réquisitoire sur les logiques d'assistance héritée de l'Etat Providence qui conduit, par son accroissement "à *broyer l'individu le plus faible*" en le refoulant dans la dépendance et la passivité.

Elle lance alors un appel aux travailleurs sociaux en leur demandant d'aider à la promotion et à la reconstruction des solidarités locales afin de restaurer le lien social "*trop souvent malmené*", pour permettre *in fine* aux individus concernés, de se réapproprier cette capacité d'être de véritables acteurs sociaux, plus à même de maîtriser leur vie quotidienne. Plus de vingt ans après, ceux et celles qui ont connu et expérimenté des modes d'intervention reposant sur des approches plus collectives savent qu'ils représentent « *des petits combats qui permettent de dire aux gens : vous voyez, vous avez pu le faire, vous êtes capables. Je crois très fort dans le potentiel humain de tout un chacun, même quand les gens sont en difficulté d'exclusion, de marginalisation.* » (Equipe Assistantes sociales).

Cependant, ces professionnels ne sont pas prêts à renouveler ce type d'expérience à n'importe quel prix : « *cela n'a de sens que si ça part d'une étude, d'un repérage de besoins. Si on fait du collectif en prenant les gens comme des pions, cela n'a aucun intérêt et on a l'impression que c'est comme ça que c'est conçu, alors qu'il faut donner la parole au gens.* » (Equipe Assistantes sociales)

« *Le travail collectif demande de se remettre en cause ; je pense que cela a un sens, mais j'ai peur que dans les années à venir, on se gargarise de cela et qu'on pense qu'avec le collectif, on va répondre à tout.* » (Equipe Assistantes sociales)

Les partisans d'un modèle d'intervention collectif du type ISIC (CSTS, 1988), ne sont pas loin alors de partager l'analyse de l'économiste indien Amartya SEN (2000a), qui considère nécessaire de s'attacher aux « capacités » ou aux capacités des individus en prenant en compte, non seulement ce que possède l'individu, mais aussi toute ses capacités à utiliser ce qu'il possède pour choisir son propre mode de vie.

Cette prise en compte des capacités des individus est intéressante comme dimension de l'intervention, d'autant que les interviewés ne sont pas dupes et reconnaissent que beaucoup de personnes en situation de pauvreté en milieu rural sont devenues « incasables ». Ils sont comme des sortes de « surnuméraires » dont on ne se sait pas toujours que faire : *« je pense que c'est surtout la valorisation de soi qui nous permet de faire passer l'idée que hélas, dans cette société, il n'y a pas d'emploi pour tout le monde, que ce n'est plus comme avant, qu'on ne rentre plus dans une entreprise à 20 ans pour en sortir à la retraite. Il faut quand même en vouloir, ne serait-ce que pour dire que je peux être utile aux autres autrement »* (Equipe Assistantes sociales).

Reprenons, pour conclure cette réflexion, quelques lignes de Nicole QUESTIAUX (1982) contenues dans sa circulaire, elle qui semble croire à l'engagement des citoyens en demandant aux travailleurs sociaux de leur permettre et des les encourager à s'auto-organiser : *"En tout état de cause, les usagers de l'action sociale doivent avoir un rôle plus actif dans la mise en œuvre des réponses appropriées à leur difficulté, en exprimant leurs besoins, mais encore en devenant de véritables acteurs du changement de leur vie quotidienne. Le travailleur social ne se contentera pas alors de respecter ses usagers, il se mettra au service de leurs projets individuels et collectifs. »*

Ces orientations ne seront pas forcément porteuses de sens pour nombre de travailleurs sociaux interrogés qui jugent que ces idées ne sont pas toujours en phase avec la réalité de la pauvreté, dont les personnes aspirent à s'extraire par la reprise d'un emploi : *« on peut travailler sur d'autres axes que le travail, mais au bout d'un moment, on n'arrive plus à accrocher les gens »* (Equipe Assistantes sociales)

« On peut mettre en place des choses sans arrêt, mais ça veut dire quoi ? Les gens, ils veulent travailler, aller acheter tranquillement de la nourriture sans avoir à demander » (Agent de santé)

« On n'a pas besoin des actions spécifiques pour faire du lien social, il y a des gens qui n'en veulent pas car ils sont insérés. Ce qui va ne pas c'est l'emploi et on a trop tendance à les envoyer sur des dispositifs dont ils n'ont pas envie alors que d'autres pourraient y aller » (Assistant social RMI).

« Je crois très fort à d'autres dimensions que l'individuel, mais je ne sais pas si dans les années à venir, ça sera encore possible. Les gens vivent de plus en plus au jour le jour, ils

n'arrivent pas à se projeter. Quand vous leur dites : on se retrouve la semaine prochaine, le moindre imprévu peut les faire renoncer » (Equipe Assistantes sociales).

C. Analyses d'actions

1. Le choix des actions mises en valeur

Les démarches que nous présentons maintenant et qui ne sont pas exhaustives, procèdent directement de ce qui vient d'être développé. Loin d'être choisies selon des critères d'exemplarité, elles ont été retenues, d'une part, parce qu'elles illustrent bien l'idée que la réussite d'action relève moins de la compétence indiscutable des acteurs que de leur volonté affichée de vouloir coconstruire pour lutter avec plus d'efficacité contre la pauvreté et l'exclusion en milieu rural ; et, d'autre part, parce qu'elles résultent d'authentiques et efficaces dynamiques territoriales.

D'autres actions et d'autres dispositifs nous ont semblé tout à fait intéressantes et dignes d'être présentés (voir une présentation générale au début de cette partie). C'est d'ailleurs ce que nous avons renvoyé à leurs porteurs. Mais si nous avons finalement fait le choix de ne pas les retenir dans ce rapport, ce n'est pas seulement parce qu'il fallait choisir pour ne pas être trop long (même si cette exigence est entrée en ligne de compte), c'est surtout, d'une part, parce que ces actions ou ces dispositifs étaient déterritorialisés, réalisés à distance des territoires et, de ce fait, peu à même de mobiliser les acteurs des territoires et de lutter contre les deux caractéristiques de la réclusion en milieu rural : l'isolement et la stigmatisation ; et, d'autre part, parce qu'il nous a semblé que ces actions n'étaient pas particulièrement caractéristiques des problématiques du secteur rural.

Par exemple, la sensibilisation aux économies d'énergie, l'orientation des jeunes, la médiation locative, le repérage des acquis de l'expérience (même si celui-ci est réalisé par la Mutualité Sociale agricole auprès d'anciens ouvriers agricoles mais ce module déterritorialisé pourrait être activé auprès d'autres publics sur d'autres territoires), etc.

A noter : des documents présentant l'ensemble des actions qui ont été retenus dans les groupes de travail par territoire sont disponibles à l'IRTESS

Pour autant, il y a un véritable intérêt à développer des actions déterritorialisées mais il faut avoir alors le souci de les articuler à des dynamiques de coordination et de coconstruction de dispositifs sur chaque territoire. Ainsi, les personnes peuvent travailler dans des groupes *ad hoc* certaines questions de manière spécialisée et être parallèlement accompagnées individuellement et intégrées dans des dynamiques locales où les questions de leur isolement, de leur difficultés personnelles, de leur stigmatisation c'est-à-dire de leur réclusion peuvent

être traitées de manière plus pérennes. C'est, par exemple, ce qui nous semble être le cas avec l'action de reconnaissance des acquis de l'expérience de la MSA quand elle concerne des personnes qui résident sur le canton de Pierre-de-Bresse parce que celles-ci peuvent, parallèlement, bénéficier de la mobilisation locale des acteurs et du dispositif intégré qui s'est développé sur ce territoire.

*

Nous commençons par relater une expérience qui, malgré qu'elle n'ait à ce jour pas abouti, nous semble suggérer des pistes intéressantes pour l'action contre la pauvreté. Après Saulieu donc, nous analysons les démarches des territoires de Lormes, de Pierre-de-Bresse et de Seurre qui nous ont semblé également instructives.

2. Le projet d'épicerie solidaire à Saulieu : et l'option de l'action communautaire ?

a) A l'origine du projet

Le cadre de départ de ce projet est la coordination locale dont nous avons parlé dans la monographie du canton. Les problèmes touchant l'alimentation des populations en situation de pauvreté ne sont pas récents à Saulieu et c'est cette coordination qui avait déjà travaillé, en 1996, à ce que les restaurants du cœur viennent s'y installer.

Quelque temps après leur venue, la coordination décide d'approfondir la réflexion sur et à partir de l'aide alimentaire d'urgence et progressivement se dessinent les orientations suivantes : il est nécessaire de mieux coordonner l'aide alimentaire locale, il faut associer les bénéficiaires à un projet, enfin s'impose l'idée d'un lieu permettant de répondre à ce problème tout en favorisant un travail de prévention élargi (de lutte globale contre la pauvreté) : l'épicerie solidaire pourrait *a priori* correspondre à ces objectifs, mais il est aussi nécessaire de valider ces orientations en recueillant l'avis ainsi que les idées des personnes concernées. C'est ce qui est fait à l'aide d'une enquête réalisée auprès de tous les allocataires du RMI ainsi que des bénéficiaires de colis alimentaires ; nous sommes en 2002.

b) Une élaboration collective

Les réponses des enquêtés valident globalement l'adéquation entre la création d'une épicerie solidaire et les problèmes rencontrés par les populations concernées : le collectif peut s'engager. La démarche d'élaboration se déploie alors sur deux axes : réflexion et

propositions des partenaires institutionnels d'une part, présentation de celles-ci et réflexion avec les bénéficiaires d'autre part. Ceux-ci font alors de nombreuses propositions où, en fait, s'exprime un désir clair de dépasser l'assistance : « *c'est vrai que ce qui est ressorti dans l'étude au niveau des épiceries, c'était cette envie pour les bénéficiaires de rendre, de rendre quelque part service. Le don contre-don, c'est quelque chose de fort dans l'esprit, ce n'est pas l'idée de profiter d'un système, de profiter de quelque chose, c'est comment l'exercer !* » (Equipe de travailleurs sociaux).

« Moi j'ai été totalement étonné, j'ai été bluffé dans ce groupe là : la réactivité, l'inventivité, le désir de participer.

Dans le centre social, je connais bien la participation des usagers, d'accord ! Mais je suis encore tout étonné de la part des gens qu'on s'imagine diminués, qui ont encore cette force de parler, d'analyser, de proposer, d'échanger ». (Directeur centre social)

Progressivement, professionnels et bénévoles s'informent et se forment ensemble, visitent des épiceries, analysent des expériences, en bref travaillent à construire une culture de base qui soit commune au « collectif » ; la Chambre régionale de l'économie solidaire (CRES) et l'association nationale de développement des épiceries solidaires (ANDES) sont les principales institutions expertes apportant leur soutien technique à l'élaboration du projet, lequel est déposé aux instances départementales en 2004.

c) Une dépossession

Novembre 2005 : aucun retour. La coordination se manifeste sous la forme d'une pétition signée par tous les présidents des associations qui demandent une réponse. Toutes les opportunités sont saisies pour réinterroger sur le « projet sur l'alimentaire » : aucun succès. Alors peu à peu, la démobilisation s'installe.

Jusqu'au moment où une nouvelle impulsion semble donnée, portée cette fois par une institution venant de Paris : l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA), dans le contexte de l'arrivée de M. HIRSH au gouvernement (2007). La méthode (« *intéressante* », reconnaissent les professionnels) de l'Agence comporte trois niveaux : celui des bénéficiaires, celui des partenaires, celui des élus.

Mais le projet est revu de fond en comble. L'idée d'épicerie solidaire est reprise à zéro : ses normes, son territoire d'intervention, etc., tout est reconstruit et redimensionné. La dimension de la problématique dépasse maintenant le strict canton de Saulieu, l'évaluation

des moyens se fait sur des critères, certes théoriquement défendables (« *manger correctement, ça coûte tant* », « *le local il nous faut telle surface minimale* », etc.), mais qui entraînent des coûts de nature à décourager toutes les associations initialement partantes. Le projet finalement élaboré aurait dû concerner plus de 1.000 personnes (sur 3 cantons) avec un financement de l'ordre de 150.000 euros. Ce n'est donc plus du tout le projet qu'avait imaginé le collectif initial. Et puis aucune association ne pouvait raisonnablement s'engager sur un budget de cette importance : le projet a donc été stoppé.

d) Enseignements et perspectives

Alors quelles leçons pour l'action peut-on tirer de cette expérience ?

Nous noterons tout d'abord qu'elle est le résultat d'un véritable travail de coopération, qui a son origine dans une lente construction (la « *coordination locale* ») et qui réunit l'ensemble des acteurs décisifs du territoire : soutien du conseil général, participation des décideurs politiques, engagement des militants associatifs et implication des professionnels. Sans ces alliances, la plupart des expériences ambitieuses sont le plus souvent vouées à l'échec.

Elle a par ailleurs visé et réussi la plus grande participation possible des populations concernées, dont l'objectif implicite rejoint celui que l'économiste Amartya SEN (2000b) assigne prioritairement au développement : « la liberté apparaît comme la fin ultime du développement, mais aussi comme son principal moyen. Le développement consiste à surmonter toutes les formes de non-libertés, qui restreignent le choix des gens et réduisent leur possibilité d'agir » (SEN, 2000b). La liberté dont il s'est agi ici est double : améliorer son propre bien-être et améliorer celui des autres. Seule cette visée de long terme entre dans une logique de développement social que, pour notre part, nous appellerons durable parce que les personnes y sont « considérées comme des acteurs à part entière, tirant parti des opportunités à leur disposition et maîtrisant leur destin, et non comme les destinataires passifs des fruits d'un développement programmé par des experts » (ibid.)

Enfin cette démarche s'est inscrite dans un territoire dont nous avons vu (cf. ce qui précède sur le canton de Saulieu) qu'il souffrait d'un fort taux de chômage de longue durée et d'un « manque de dynamisme (...) touchant particulièrement la population la plus démunie du canton ». A ce titre, le problème de l'alimentation, dimension majeure de la problématique de la pauvreté, peut constituer un enjeu mobilisateur pour sa dynamisation. L'ouverture initiale du projet d'épicerie solidaire à d'autres dimensions que l'alimentation lui confère d'ailleurs

une visée préventive globale allant en ce sens. Et il est régulièrement vérifié que la capacité à atteindre et à transformer d'autres domaines que l'objectif strict d'une action, est un facteur de mobilisation souvent déterminant sur un territoire.

Pourtant, on peut effectivement parler d'une dépossession : les professionnels, dans les entretiens, ne parviennent d'ailleurs pas à dissimuler leur déception : « *Tout le monde s'était vraiment mobilisé ! Mais c'est à partir du moment où l'on commence à se déposséder, où l'on donne le projet à d'autres, que l'on est perdus.* » (Equipe de travailleurs sociaux), et il est probable qu'il en aille de même de tous ceux qui ont participé à la démarche. Car que peut-on viser pour le développement d'un territoire au moyen d'une action comme celle de l'épicerie ? Certes il y a la nourriture, mais ce dont manque la quasi-totalité des personnes en situation de pauvreté, particulièrement en milieu rural nous le voyions tout au long de cette étude, c'est prioritairement de confiance en l'avenir et de liens sociaux extrafamiliaux. Cette expérience ne porte-t-elle pas à s'interroger sur ce qui a été fait en ce sens de l'« impatience constructive » (SEN A., 2000a) de tous ces acteurs (bénévoles comme bénéficiaires) ?

Les professionnels en tirent la conclusion qu'il faut revoir les méthodes d'intervention et opter résolument pour des actions plus modestes, mais prenant d'abord en compte cette capacité collective à construire : « *comme les étudiantes (ayant travaillé, pour l'étude, sur le canton de Saulieu) avec leur Système d'Échange Local : on part avec 2 ou 3 personnes et on crée quelque chose ; il faut créer pour montrer que ça peut marcher ; ne se baser que sur du bénévolat et puis montée progressive en charge* ».

A ce titre, ils se disent qu'il faut se réintéresser à la méthode dite de l'« *action communautaire* », qui « vise la mobilisation et la participation des citoyens afin de promouvoir l'autonomie et le développement de la communauté » (BOUQUET, 2006). Cette analyse part en effet de l'expérience que la construction préalable d'un collectif suffisamment solide (« *communautés* ») est un élément déterminant de la réussite d'une telle entreprise.

Pour autant, n'oublions pas que la notion de « communauté » n'a pas en France le même sens que dans les pays anglo-saxons, où l'action communautaire est la plus utilisée. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui explique que celle-ci est restée, en France et pour l'essentiel, une méthodologie du travail social.

Car la conviction des professionnels que nous avons rencontrés est que, chaque fois que possible, le travail social doit s'ouvrir aux autres domaines et aux autres acteurs d'un territoire pour les faire profiter de son expertise et prendre sa part à la construction des politiques sociales locales.

C'est le sens du *développement social local*, qui signifie à la fois éco-développement et combinaison du social et de l'économique et qui privilégie effectivement la participation de tous à la construction démocratique de la politique sociale d'un territoire. Et Amartya SEN (2000b) ne nous a-t-il pas aussi appris qu'à l'extrême, la famine apparaît seulement là où il n'y a pas de démocratie ?

3. L'action sociale sur le canton de Lormes : construction d'une démarche concertée

a) L'aide à la personne

Il peut paraître étonnant d'évoquer l'intervention sociale d'aide à la personne dans un dispositif collectif en direction des populations en situation de précarité ou de pauvreté, tant l'évidence de ce mode d'action s'impose, en France tout au moins. Dans tous les territoires où nous avons enquêté, « territoires occupés » disions-nous, l'intervention sociale individualisée est constamment présente, quelquefois seule ou peu connectée à celle des autres intervenants locaux, mais d'autres fois comme à Lormes, elle est la pièce d'un dispositif qui « maille » les principales actions du canton dans ce sens.

L'Assistant de service social y travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires de l'action sociale locale. Elle participe aux réflexions qui président à l'élaboration de toute expérience ou projet, s'organise pour coordonner sa présence et son travail avec les autres actions qui sont présentées ci-après et prévoir « *une circulation* » entre celles-ci.

En cela, nous sommes au cœur de ce qui définit l'intervention sociale d'aide à la personne (CSTS, 1995) : « démarche volontaire et interactive menée par un travailleur social qui met en œuvre des méthodes participatives avec la personne qui demande ou accepte son aide, dans l'objectif d'améliorer sa situation, ses rapports avec l'environnement, voire les transformer ». Car le CSTS précisait ainsi en 1995 les trois niveaux pris en compte dans la démarche d'intervention d'aide à la personne : niveau de *la personne elle-même*, s'agissant du *lien individuel de soi à soi* comme capable d'assumer un rôle (parental), gérer le budget, retrouver du pouvoir sur soi ; niveau de *la sociabilité de la personne*, s'agissant du *lien communautaire à un sous-système d'appartenance*, famille, quartier, réseau, groupe, association où la personne va pouvoir trouver et développer de l'aide mutuelle ; niveau de *l'articulation du quotidien singulier avec la globalité économique, sociale et culturelle* qui caractérise la société. C'est l'action en faveur de la citoyenneté.

Notons bien que ce que nous venons de décrire correspond à ce que nous retrouvons sur beaucoup d'autres territoires. Mais ce qui change ici semble bien être que l'intervention du service social s'inscrit dans la dynamique de construction et de mise en œuvre d'un projet inter-institutionnel cohérent. Lorsque l'Assistant du service social décrit sa pratique, deux axes la composent, interagissent et se répondent mutuellement : celui du travail avec la personne et celui tout aussi investi du cadre interinstitutionnel et de sa cohérence. C'est le sens des deux actions que nous présentons maintenant, dans lesquelles le service social est réellement parti prenante.

b) « *Devis temps libres* »

Fin 2005, neuf familles se trouvent face à des dettes relativement lourdes vis-à-vis du centre social, en ce qui concerne les temps libres de leurs enfants (centre de loisirs principalement).

Ces familles se trouvent à ce moment en difficultés multiples : familiales (situation d'éclatement familial, de recomposition), financières, professionnelles, etc., et situation globale qui se vit concrètement sous la forme du déni ; nous sommes dans le processus de disqualification sociale et plus précisément dans la phase d'*assistance installée* et d'*assistance revendiquée* que décrit PAUGAM.

Cette situation est préoccupante, tant pour les personnes et les familles en question que pour la pérennité du centre social lui-même. La première étape consiste alors à constituer un collectif de partenaires (conseillère en économie sociale et familiale, coordinatrice enfance jeunesse, éducatrice spécialisée, Assistant de service social) qui, après un temps de réflexion et d'entente sur l'éthique d'une démarche commune, s'accorde sur une méthode d'accompagnement social consistant à proposer aux familles d'adopter un type de fonctionnement à rapprocher d'une logique « *devis* » : avec un professionnel, réflexion en début d'année sur ce qui peut être prévu en matière de temps libres pour les enfants, élaboration d'un projet incluant son financement, démarches et réalisation. Au lieu de découvrir *a posteriori* des factures, souvent de ne pouvoir y faire face et de remettre ainsi en question un projet pour l'année suivante, c'est la prévention que vise « *Devis temps libres* ». Parallèlement, le directeur du centre social va rencontrer tous les maires du canton et les différentes associations caritatives locales afin de constituer une réserve financière permettant de pallier aux retards, administratifs le plus souvent, de versements.

c) Une idée directrice : la prévention

Fin 2008, bien que de nouvelles familles soient aujourd'hui concernées, les 9 familles initiales ont fini l'été sans laisser de dette ; il n'en reste d'ailleurs plus que 7 dans le dispositif et 2 autres sont près de le quitter. De nouvelles l'ont par contre rejoint.

Grâce à cette démarche et c'est le plus important, le dialogue est instauré ou réinstauré avec les services d'action sociale, la confiance se réinstalle, le déni ou l'évitement se réduit, les familles hésitent moins à aborder des difficultés dans d'autres domaines (logement, mobilité, etc.). Les familles qui ont été accompagnées de cette manière ont de même renoué avec leur banque. En outre, le déficit du centre social est passé de 20.000 à 7000 euros. Mais surtout, la philosophie de l'aide financière se trouve ici profondément remaniée : elle était demandée pour financer une dette, elle l'est ici pour financer un projet.

C'est ainsi à la construction d'une culture de la prévention à laquelle participe « Devis temps libres » : *« que l'on soit autour de la famille, un ensemble de professionnels qui puisse effectivement travailler, c'est-à-dire que les animateurs du centre social, les responsables qui peuvent accompagner dans le devis temps libre, relayés par l'assistante sociale qui va elle-même traiter une autre partie du dossier, elle-même relayée par l'animatrice et dans ce dispositif là est né un autre dispositif (...) et ce qui est intéressant aujourd'hui, c'est que le projet devis temps libre est en train de superposer, on est dans un projet d'accompagnement social original qui permet aux gens, par des systèmes de passerelles de passer d'un projet à un autre tout en étant dans une situation « sécurisée », sécurisante, en sachant que si je fais un pas de travers, j'ai quelqu'un qui n'est pas la loi et qui va pouvoir m'aider. Donc ça nous ramène à ce qu'on disait tout à l'heure, à l'importance de la prévention »* ((Directeur du centre social).

Et la connexion avec les autres dimensions d'une sorte de « dispositif social local » va donc aussi dans ce sens : avec l'accompagnement social individualisé, avec les restaurants du cœur, avec l'action « Discute café » qui est présentée maintenant.

d) « Discute café »

(1)Préalables

« Discute café » est une action collective qui vise à lutter contre l'isolement. Elle a pour toute première origine la réorganisation départementale de l'action sociale et médico-sociale du département de la Nièvre, qui est évoquée dans la monographie qui précède, et qui est appelée la « territorialisation ». Si l'on veut être très brefs et simplificateurs, on peut résumer en disant que l'intention de la « territorialisation » est de redonner du pouvoir aux territoires.

Dans ce cadre, c'est aux équipes locales qu'il est demandé d'élaborer le Plan local d'Insertion et celui-ci va, pour Lormes, conduire les acteurs locaux à constater « *un manque de relais à l'accompagnement social individualisé* ». De même l'association des restaurants du cœur font part de leur constat que les personnes qu'elles rencontrent expriment beaucoup de problèmes qui pourraient être abordés collectivement.

Deux professionnelles, l'animatrice locale d'insertion et la conseillère en économie sociale et familiale, vont alors réfléchir aux actions qui pourraient répondre à ce besoin et c'est entre elles deux que naît l'idée de « Discute café ». Celles-ci vont ensuite la soumettre à leurs collègues et partenaires en leur proposant de les rejoindre pour faire de cette idée un projet commun.

Les objectifs de départ de « Discute café » sont les suivants : répondre aux demandes qui peuvent être abordées de façon collective (pas de demandes d'ordre privé) : s'apporter de l'information mutuellement et aller chercher celle dont on aura besoin après tout cela.

L'action a pu démarrer parce que l'ensemble des acteurs locaux a joué le jeu : « *Il y a eu tout un travail d'orientation par vraiment tout le monde, tous les relais possibles sur le canton, c'est les travailleurs sociaux, les restos du cœur, le relais accueil, etc.. Ça sortait même de l'équipe, c'est ce qui a fait que ça a fonctionné. Bien sûr on avait fait une affiche, mais c'est surtout passé par le « bouche à oreille » ; le départ ça a été ça.* » (Animatrice locale d'insertion). Les rencontres se feront au centre social, qui met aussi son mini bus à disposition d'un bénéficiaire et d'une bénévole pour aller chercher les gens dans le canton.

(2)2007-2008

Le pari de départ était risqué car le déroulement n'était pas écrit d'avance, comme dans d'autres types d'interventions professionnelles : « *au départ on a souhaité proposer une*

action collective sans proposer de contenu, en disant : on ne va pas vous dire tiens si on faisait une information sur ci, une visite par là ; on a travaillé, c'était risqué (on a eu un peu peur des fois) parce qu'on voulait partir de leurs besoins formulés ; on n' a pas voulu passer par le biais de questionnaires. »

« C'est une fois par mois, Et ça a fonctionné, une question de dynamique de groupe. Les gens ont pris la parole, pas tous mais il y a eu une dynamique de groupe suffisante pour qu'on puisse inviter très vite un intervenant. Leur première demande ça a été un huissier et c'est une femme, la présidente de la chambre des huissiers du département, qui est venue : elle avait préparé une intervention sur les demandes qui étaient formulées. »

Le thème de chaque réunion est donc décidé collectivement ; les thèmes ont été divers depuis février 2007 où a débuté l'action : le logement avec le Bureau d'Information Logement, la consommation avec UFC Que choisir, le chauffage électrique avec EDF, l'éducation des enfants (malgré qu'il n'y ait pas beaucoup de parents dans le groupe) avec une éducatrice spécialisée et une psychologue, la violence dans les relations avec les enfants, les situations de maltraitance, des ateliers cuisine, etc. Le groupe est ouvert et l'on peut venir participer sur un thème et ne pas poursuivre sur d'autres.

Un moment décisif de la vie du groupe s'est produit à partir du premier atelier cuisine où il a été décidé de confectionner un repas et de le prendre ensemble ; cela a changé la position des gens dans le groupe : à partir de ce jour là, ça n'a plus été les mêmes personnes qui ont parlé, comme si le fait de « faire ensemble » quelque chose avait tout à coup fait évoluer le groupe. C'est aussi à partir de ce jour-là qu'il a été décidé de déjeuner sur place et que l'habitude s'est peu à peu prise de rester toute la journée au lieu du matin seulement.

(3) Les effets de « Discute café »

(a) Perspectives pour le groupe

Ce groupe est évidemment semblable à tout groupe, les professionnels notent par exemple qu'il y a eu des « histoires » et il aurait été étonnant qu'il n'en eût pas été ainsi, de même que quelques personnes ne s'y sont pas senties à l'aise et n'y sont pas restées. Mais après deux années d'activité, ce que l'on peut remarquer d'abord, c'est le développement important de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe.

Ensuite, celui-ci manifeste aujourd'hui le besoin de s'ouvrir à l'extérieur de lui-même, de se développer, d'enrichir et d'élargir ses objectifs. On consacre ainsi systématiquement un

moment à se tenir informés de l'offre culturelle locale (le cinéma, les spectacles et manifestations, etc.). On parle aussi beaucoup de sortir, de louer un autocar : un participant a par exemple remarqué que la Caisse d'Allocations Familiales a mis en place, à Avallon (35kms), un atelier bricolage et il est envisagé d'aller le rencontrer pour « créer une chaîne », « voir comment ils travaillent », retenir peut-être à partir de là un nouvel objectif pour 2009.

L'une des attentes qui revient de façon récurrente, disent les animateurs, consiste à chercher comment « *s'ouvrir à des gens qui ne soient pas des gens comme nous qui sommes en difficulté* ». C'est dans ce sens que « Discute café » vient de monter une journée « portes ouvertes » au centre social sur le thème des décorations de Noël.

(b) Perspectives pour l'insertion

Une rencontre marquante pour le groupe, de l'avis des participants, a consisté à accueillir un groupe d'apprenants adultes, venus par l'intermédiaire de la plate forme de lutte contre l'illettrisme, pour faire part de leur expérience de formation commencée il y a un an. Les travailleurs sociaux appréhendaient là encore quelque peu cette séance, où rien n'était écrit d'avance. Or cette rencontre, où il s'est passé des moments forts d'écoute mutuelle et d'échanges sur ce que peut apporter une formation, la manière de vivre les difficultés, etc., a été un véritable déclencheur pour l'un des participants au groupe « Discute café » qui a, depuis, entrepris à son tour une formation vers laquelle les deux travailleurs sociaux qui l'accompagnent n'auraient jamais pensé l'orienter.

Les premiers effets de « Discute café » sont ainsi d'abord de ce type : « *Ils n'ont pas forcément trouvé ce qu'ils croyaient trouver, par exemple un emploi, mais ils trouvent une énergie !* » (Animatrice locale d'insertion) ; et « *tous les gens qui ont participé ont fait des formations, sont bénévoles (une est au planning familial, etc.), ou ont un emploi. Cela leur permet d'accéder à autre chose : une étape, simplement par le fait d'avoir été en relation avec des gens. On a fait une sortie famille un week-end dans le cadre du « projet famille » du centre social ; il y a des gens qui ne seraient pas venus s'ils n'étaient pas allés avant à « Discute café »* (Assistant de service social).

Le responsable de l'Unité territoriale remarque enfin qu'en matière d'insertion, « Discute Café » correspond à la vocation du PLI et rejoint son orientation. On peut d'ailleurs noter avec lui, dans un sens voisin, que « Discute café » conduit les institutions à revoir leur logique même et c'est un autre effet de cette action : « *puisque le projet, c'était de construire un projet en fonction des attentes des gens, la Direction Générale des Services (DGS) avait*

l'impression qu'il n'y avait pas de projet et ne comprenait pas, au départ » (Responsable UTAMS).

(c) « Discute café » invite à repenser intervention sociale et relation professionnelle

Bien sûr les relations entre les membres des mêmes équipes et les relations partenariales évoluent grâce à cette démarche collective : *« entre les différents partenaires, travailleurs sociaux, acteurs du territoire, il y a des liens, non pas qu'ils n'existaient pas, mais ça c'est accru »* (Service social). Mais ce sont surtout les modalités de l'intervention sociale et les relations des professionnels avec les personnes qui se transforment par « Discute café ».

Cette expérience montre tout d'abord ce qui était aussi constaté à Saulieu²⁰, que dans une action collective comme dans les autres formes d'accompagnement social, la compétence professionnelle des accompagnateurs est un facteur déterminant de la construction du groupe, de sa structuration et de son ouverture le moment venu. Quelques repères du cheminement se trouvent dans les dires des professionnelles :

« La première année, on a eu le sentiment de toujours avoir à recadrer ».

« Parfois maintenant, le groupe anime autant que nous ; ils s'auto-organisent ».

« Avallon, le tricot, ce sont des idées à eux ! ».

« Il y a maintenant à travailler sur leurs compétences. Ils voudraient que le monde change autour d'eux, ils sont encore dans une phase d'attente, de recevoir des choses ; pour leur projet de voyage, peut-être faut-il qu'ils soient aidés, mais on ne va pas se précipiter à le leur proposer ; il faut maintenant aussi qu'ils s'auto-organisent, qu'ils viennent à démarcher, etc. »

Mais nous ne reconnaissons pas seulement dans le processus retracé ici la méthode classique d'action collective que décrivent par exemple, dans leur précieux manuel, Bernard DUMAS et Michel SÉGUIER (1999) ; ce qui caractérise le mieux la forme repensée de l'intervention sociale se trouve dans les connexions multiples qui sont mises en place entre les actions, c'est-à-dire entre les dimensions d'une même stratégie d'action.

²⁰ *« Le don contre-don, c'est quelque chose de fort dans l'esprit, ce n'est pas l'idée de profiter d'un système, de profiter de quelque chose, c'est comment l'exercer ! Et ça demande quand même une formalisation. »* (Equipe Travailleurs sociaux, Saulieu).

Enfin, c'est la relation professionnelle elle-même qui vient à être réinterrogée. Il y a d'abord à effectuer un travail sur les représentations respectives, sur les centres d'intérêt qui diffèrent souvent entre les cultures : « *les décors de Noël, c'est leur initiative ; on n'y aurait vraiment pas pensé !* ».

Et puis la place que le professionnel peut occuper dans ces démarches est elle aussi à redéfinir ; ce sont les professionnels qui sont les mieux placés pour en parler et deux extraits d'entretiens l'abordent ainsi : « *en fin d'année est venue l'idée d'apprendre à tricoter ; elles sont allées voir le magasin qui vient de s'ouvrir à Lormes, la commerçante est venue un jour à « Discute café » ; elles s'entraident pour « monter les mailles »... Nous avons tricoté nous aussi !* » (Animatrice locale d'insertion).

« *La vision que les gens ont de nous a changé. On ne va pas voir Madame D., Assistant sociale, on va voir Françoise, qu'on rencontre à « Discute café », avec qui on déjeune ces jours-là ; les gens se sentent plus à l'aise (...) Il faut qu'on arrive à sortir de cette relation distante ; il y a des jours où je me dis que je devrais virer mon bureau et mettre une table ronde !* » (Assistant de service social).

4. Les dispositifs globaux partenariaux d'accompagnement individualisés et d'insertion collective sur les cantons de Pierre-de-Bresse et de Seurre.

Les deux cantons de Pierre-de-Bresse et de Seurre ont connu un développement territorial de dispositifs d'action sociale qui, s'ils ne s'inscrivent pas dans une approche globale de politique publique comme sur le canton de Lormes, n'en produisent pas moins des résultats qui apparaissent comme des réponses particulièrement adaptées aux problématiques de la pauvreté et de l'exclusion en milieu rural.

a) Le dispositif généraliste/spécialisé et individualisé/collectif de Pierre-de-Bresse

Le canton de Pierre-de Bresse a vu se développer depuis plusieurs années un dispositif global qui articule plusieurs interventions généralistes ou spécialisées de travailleurs sociaux et des dispositifs concourant à l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Ce qui est intéressant, c'est à la fois la nature des interventions et l'intégration de ces diverses actions dans un projet partenarial coordonné.

(1) Des formes généralistes et spécialisées d'accompagnement personnalisé

Les interventions développées par différents services peuvent apparaître comme assez habituelles. Tout d'abord, on remarque, comme action pivot du système qui a été construit, une approche globale et généraliste des personnes par l'assistance sociale du Conseil général de Saône-et-Loire et, pour les ressortissants du régime agricole, sur des missions plus précises, par l'assistante sociale de la Mutualité sociale agricole. Ces travailleurs sociaux développent ce qu'il est devenu habituel de nommer en service social l'ISAP (Intervention Sociale d'Aide à la Personne).

Même si les principes de cette méthodologie s'ancrent dans une culture professionnelle ancienne, il est utile ici de rappeler qu'ancienneté ne rime pas toujours avec méthode dépassée. Au contraire, cette forme de travail fait toujours ses preuves. Il faut insister sur ce point quand les nouveaux managers du social non issus des professions sociales les méconnaissent et quand l'heure est à la rationalisation des coûts budgétaires.

Le temps laissé à la personne pour vaincre ses appréhensions et pour être en mesure d'exprimer des difficultés diverses dont certaines sont en rapport avec des formes de

souffrance psychique est nécessaire pour que l'utilisateur se remobilise. Parallèlement, une approche globale permet d'identifier les diverses problématiques de la personne.

Le dispositif se différencie de la traditionnelle polyvalence de secteur et a fait ses preuves au niveau de passages de relais par les travailleurs sociaux généralistes vers des intervenants plus spécialisés sur des problématiques qui ont été repérées comme nécessitant particulièrement des interventions spécifiques. Ce n'est donc pas à la seule assistante sociale de secteur de tout faire. Là où il apparaît nécessaire de « mettre le paquet », des travailleurs sociaux ou des infirmiers qui ont construit une expertise sur un domaine particulier vont intervenir.

On trouve cette logique de spécialisation également dans l'Yonne. Mais le dispositif de la Saône-et-Loire nous semble plus intéressant car le principe d'une assistance sociale de secteur a été conservé, contrairement à l'Yonne où un travailleur social assure un premier accueil puis, sans poursuivre d'accompagnement global de la personne, oriente vers l'intervenant spécialisé dans la problématique qui lui est apparue comme prioritaire.

En Saône-et-Loire, le fait que l'assistante sociale de secteur poursuive ses accompagnements généralistes permet qu'une continuité soit assurée et qu'un référent porte l'ensemble de la situation et des problématiques des personnes. A la différence du dispositif icaunais, le dispositif repéré sur le canton de Pierre-de-Bresse permet de travailler conjointement sur l'ensemble des difficultés des personnes en les considérant comme des sujets complexes sans les « saucissonner ».

Il nous semble que, de tous les dispositifs qu'il nous ait été donné d'observer, celui-ci permet de concilier de la meilleure manière possible la prise en compte globale des personnes et l'exigence de spécialisation sur des problématiques qui le nécessitent.

La nature particulière des interventions spécialisées fait aussi la pertinence du dispositif. Elle résulte d'un travail au niveau départemental entre les services du Conseil général et des associations spécialisées dans la lutte contre les exclusions (en particulier, l'association Le Pont ou, au niveau du Louhannais, le comité bressan d'action sociale, CBAS) qui ont identifié des problématiques particulières et proposé des dispositifs innovants.

Interviennent ainsi sur des territoires plus vastes que le seul canton de Pierre-de-Bresse et à la demande des travailleurs sociaux ou d'autres interlocuteurs, mais parfois aussi de manière directe, un agent de santé et une intervenante du SARS (service d'accompagnement et de réinsertion sociale) de l'association Le Pont et un agent de lien social du CBAS. Les

constats effectués par la Commission Locale d'Insertion de Louhans en préalable à la création du poste d'agent de lien social sont assez révélateurs des constats plus globaux qui sont l'origine de la création de ces différents postes. La CLI relevait que les publics présentaient les problématiques suivantes : *« un isolement social, affectif, familial : personnes renfermées sur elles-mêmes qui ont perdu l'habitude de sortir de chez elles et d'aller vers les autres, absence de réseaux relationnels ; un décalage par rapport à l'emploi : une partie importante de la population en insertion ne possède pas ou plus les pré-requis nécessaires à l'entrée dans les dispositifs d'insertion professionnelle ; l'absence de projet : situation d'inertie, d'attente, immobilisme ; une mauvaise estime de soi : absence ou manque de confiance en soi, image négative ; des problèmes de santé : poly-toxicomanies, fragilité psychologique, souffrance ; et des problèmes de mobilité tant physique que psychologique. »* (Fiche action Agent de lien social)

L'action de l'agent de santé est présentée dans un bilan produit par l'association Le Pont en 2008 : *« l'accompagnement vers les soins des personnes en situation de précarité fait émerger de nouvelles fonctions à la frontière du sanitaire et du social »*. Les objectifs de l'Association sont *« de permettre à l'individu de retrouver une santé optimale lui permettant d'être capable de se réinsérer dans la vie professionnelle »*. Un travail de remobilisation et un accompagnement concret dans les rendez-vous avec des services de soins de santé (qui va jusqu'à des prestations de transport) est réalisé par l'agent de santé.

L'intervenant du SARS réalise des actions similaires autour des problématiques du logement en direction de personnes parfois en grandes difficultés, hébergées dans des conditions particulièrement dégradées. *« Ils sont réticents, même si on arrange bien la chose. Pareil pour les accompagnements. "C'est nous qui allons vous amener." Ils gardent une peur, une angoisse parce que quelque part, ils ne voient pas l'intérêt. Il faut du temps pour les décider. »* (Intervenante SARS) L'accompagnement inclut des interventions auprès de bailleurs privés ou publics et des recherches de solutions d'hébergement.

Il n'est pas rare que les deux intervenants travaillent ensemble (entretiens conjoints, visite à domicile), sinon les relais se font facilement même pendant le suivi principal de l'un ou l'autre des intervenants. *« On voit des gens qui sont en rupture de soins depuis 10 ans et plus, tout est à l'abandon, tout est à reprendre on n'est trop de deux intervenants, ce sont des situations lourdes. Maintenant il (l'utilisateur) m'appelle dès qu'il a un petit souci. Il continue de vivre dans sa caravane sans eau, sans électricité mais c'est son choix, on ne peut rien y faire. »* (Intervenante SARS)

Les deux intervenants du Pont travaillent de concert également avec les autres intervenants des services publics (CMP, par ex.) et avec les groupes associatifs nombreux sur Pierre-de-Bresse. *« Le travail en partenariat est riche et permet d'aborder les problèmes de logement et de parler de réinsertion professionnelle. »*(Bilan 2008)

L'agent de lien social du CBAS travaille avec les personnes autour de leur insertion sociale et de leur participation à des dynamiques collectives. *« L'agent de lien social est chargé d'effectuer un accompagnement social renforcé auprès des publics en grande difficulté sociale et d'organiser des mises en réseau en prenant appui sur les ressources locales existantes. Le suivi individualisé se doit d'être complété par des temps collectifs afin de favoriser la création de liens et les processus d'échanges. Cette action a donc plusieurs objectifs : pour le public : rompre l'isolement, se reconstruire, retrouver autonomie et dynamisme, être valorisé et reconnu ; pour l'agent : permettre une transition vers d'autres « espaces sociaux », favoriser la création de liens et les processus d'échange, proposer des activités de socialisation (ateliers, sorties ...), apporter une aide à la définition et à la mise en place de projets individuels et collectifs. »* (Fiche action Agent de lien social)

L'ensemble de ces différentes interventions est coordonné de manière relativement étroite. Il arrive que certaines personnes soient reçues par deux intervenants (par exemple, l'assistante sociale du Conseil général et l'agent de santé). Ainsi, les collaborations entre les divers partenaires permettent d'approcher différemment la personne, quelquefois en rupture de liens sociaux depuis des années et de l'aider à se reconstruire, à reprendre le cours de sa vie.

(2)L'articulation accompagnements personnalisés / insertion professionnelle

Le dispositif global mis en œuvre ne se limite pas à une coordination d'accompagnements personnalisés. Il est également articulé avec des dispositifs d'insertion professionnelle.

Tout d'abord, une association, Le tremplin, réalise des actions classiques, par exemple des chantiers d'insertion. Ces actions permettent une revalorisation des personnes, à leurs yeux et à ceux des habitants du territoire, par exemple à l'occasion d'un travail d'entretiens d'espaces verts. Ces effets bien connus de l'insertion par le travail opèrent ici et permettent de lutter contre la stigmatisation.

Par ailleurs, la MSA organise des ateliers départementaux de reconnaissance des acquis de l'expérience avec d'anciens ouvriers agricoles Ce travail sur plusieurs séances permet une

reconquête de leurs compétences par les personnes et une remobilisation dans la recherche d'emploi.

Ce qui est intéressant ici, ce ne sont pas seulement les dispositifs en soi (qui sont en soi pertinents) dont on peut trouver des équivalents sur d'autres territoires. C'est l'articulation de ces dispositifs avec les accompagnements personnalisés coordonnés présentés juste avant. La conjugaison d'accompagnements individualisés et de dispositifs collectifs d'insertion professionnelle est particulièrement performante en permettant d'agir de manière concertée sur la dynamique personnelle de chaque usager et sur son insertion dans un tissu social.

b) L'articulation insertion/accompagnement à Seurre

Une telle dynamique se retrouve également sur le canton de Seurre.

(1) La collaboration ASCO / Service social du CG

Dans le domaine de l'insertion professionnelle, l'action de l'ASCO (Association Sud Cote d'Or) intègre en son sein cette même dynamique d'insertion professionnelle développée par le tremplin de Pierre-de-Bresse sur des activités de restauration de meubles ou d'entretiens de parterres de fleurs ainsi que des accompagnements personnalisés qui sont réalisés par les mêmes professionnels qui animent les ateliers. L'intégration des deux dynamiques est donc totale. Cela n'empêche pas ces professionnels de collaborer de manière très étroite avec les assistants sociaux du Conseil général qui assurent de leur côté des accompagnements plus généralistes des usagers, comme le fait l'assistante sociale du CG de Pierre-de-Bresse.

Nous ne développerons pas plus sur cette dynamique de travail, bien qu'elle soit particulièrement intéressante (les acteurs nous le pardonneront) parce que nous présenterions des éléments très semblables à ceux qui l'ont été pour le canton de Pierre.

(2) La collaboration Alcyon / Le tremplin / intervenants sociaux et d'orientation

(a) Des travailleurs sociaux porteurs de développement social local

Pour terminer, il est par contre nécessaire de nous arrêter sur une initiative particulièrement remarquable dans le domaine de l'insertion par le logement qui est portée par deux associations sœurs, Le Tremplin²¹ et Alcyon-le-Tremplin. Remarquable, elle l'est par le résultat obtenu en une dizaine d'année. Mais elle l'est aussi par le processus de construction

²¹ Malgré le fait que les deux structures portent le même nom, les associations de Pierre-de-Bresse et de Seurre sont sans rapport.

du dispositif qui a associé des institutions, des associations caritatives, des élus, des citoyens et ceci grâce à l'animation et au soutien technique de professionnels dont il faut ici souligner la très grande compétence et l'engagement : travailleurs sociaux du Conseil général, conseillère de la mission locale pour l'emploi des jeunes puis, quand l'association en a eu les moyens financiers, conseillère en économie social et familiale recrutée pour l'animation et l'accompagnement des personnes relogées.

On a là affaire à des travailleurs sociaux qui ont parfaitement compris la logique du développement social local. Tout d'abord, ils ont intégré qu'une réponse sociale était faite de la mobilisation progressive d'acteurs divers autour du repérage d'un problème local, ici, au départ, le logement des jeunes. Par ailleurs, ils ont su articuler l'engagement de militants locaux qui ont pu « travailler » le tissu local (par exemple, pour amadouer les voisins de familles relogées) et l'intervention technique de professionnels rendue nécessaire dans ce domaine complexe qu'est le logement social ou très social. Ils ont également réussi à mobiliser des ressources exogènes (des financements et l'attribution par le CG d'un demi-poste de travailleur social sur la fonction de référent technique de l'association parce que les assistants sociaux ont su faire la preuve de ce besoin). Et, bénévoles et travailleurs sociaux qui ont dû apprendre à travailler ensemble (ce qui n'a pas été toujours sans heurts) ont construit mois après mois, années après années, épreuves après épreuves, un dispositif qui offre aujourd'hui plus de trente logements d'insertion sur le territoire de Seurre.

(b) Des résultats remarquables

Les deux associations établies à Seurre depuis 1994 et 1995 avec le même Conseil d'Administration ont pour objectif de permettre à des personnes en difficulté face au logement d'accéder à un logement rénové pour une période de six mois à un an, suite à une commission d'étude des dossiers qui se réunit une fois par mois ou plus souvent pour des besoins urgents. Ces neuf logements sont la propriété du Tremplin. Par contre Alcyon-le-Tremplin propose vingt-deux logements, loués dans le parc privé, public ou associatif et les sous-loue à des jeunes du canton qui s'engagent dans un parcours d'insertion professionnelle ou en situation d'urgence.

« Les personnes demandant un logement sont orientées par les Travailleurs Sociaux et la Mission locale. Quelques personnes ayant connaissance de l'Association se présentent directement mais cette situation demeure exceptionnelle » (ibidem). En 2007, la Commission sociale composée des travailleurs sociaux du CG, des bénévoles et des intervenants du

Tremplin, a étudié 41 demandes de logement. A chaque admission, un bénévole se propose comme référent et pendant tout la durée de l'hébergement, il fera le suivi social avec un travailleur social du CG. « *Plus que l'obtention d'un logement Le Tremplin et Alcyon le Tremplin développe un rôle éducatif c'est-à-dire apprendre ou réapprendre à ces personnes à vivre de façon autonome. Cet accompagnement social a pour finalité : le relogement dans le parc classique de façon sereine afin qu'il ne soit pas pour ces personnes un énième échec* ». (ibidem)

Les résultats ne se résument pas à l'insertion dans un logement provisoire. Des sorties de dispositif sont travaillées pour un relogement plus durable. En 2007, 68% des personnes sorties du dispositif ont pu accéder à un relogement dans le parc privé ou public (contre 36 % en 2006). Par ailleurs, « *le travail d'accompagnement social effectué par les bénévoles et les travailleurs sociaux permet de voir diminuer, depuis ces 4 dernières années, le montant des dettes locatives des occupants de l'Association. (...) Ce partenariat privilégié reste fort important tout au long du passage du locataire.* » (rapport d'activité 2007)

Par ailleurs, l'accompagnement en trinôme (Association- Service Social CG-Mission locale) autour de la personne a permis, comme le souligne le rapport 2007, à certains locataires de trouver un emploi (deux personnes en CDD ; une personne percevant les Assedic a obtenu un CDI ; deux personnes en CDD ont obtenu un CDI ; une personne inscrite en formation qualifiante et suivie par la Mission Locale a obtenu un CDI ; une personne inscrite dans le CIVIS et suivie par la mission locale a obtenu un CDD ; une personne bénéficiaire du RMI à son arrivée percevait à son départ les ASSEDIC après une période d'activité).

Pour autant, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. Le rapport d'activités 2007 indique que, durant cette année, « *aucun sous-locataire ne s'est vu devenir locataire en titre de son logement. Les demandes de glissement auprès des offices d'HLM pour 2 foyers suffisamment autonomes n'ont pas abouti. Ces derniers sont portant hébergés par l'Association depuis plus de 5 et ne présentent plus aucune difficulté.* » La saturation du parc de logement, l'effet peut-être d'une certaine stigmatisation quand les personnes vont déposer leur demande font partie des raisons possibles de cet état de fait.

D. Typologie : Deux logiques de territoires au regard de l'action sociale

« On ne fait pas assez de transversalité. On n'est que dans la verticalité. Moi je crois que l'issue de la pauvreté, ça ne peut être que transversal. Il n'y a pas finalement de chemins meilleurs par rapport à un autre » (Elue)

La typologie qui suit présente les facteurs qui apparaissent le mieux expliquer l'efficacité de l'action contre la pauvreté et l'exclusion, sur les territoires sur lesquels nous avons travaillé. Mais le choix méthodologique qui a été fait tient à notre constat que les territoires se transforment grâce à l'action des acteurs locaux. Nous retenons donc la méthode qui nous semble le mieux apporter à ceux-ci des pistes d'échange et d'analyse, pour que cette étude puisse si possible contribuer à leur réflexion et à leur action. C'est par eux qu'elle pourra ou non se muer en préconisations.

1. Méthode de construction

L'enquête qui a été effectuée sur les 7 cantons de l'étude permet en effet de mettre en évidence deux logiques territoriales qui n'auront pas les mêmes conséquences dans la lutte contre l'exclusion en milieu rural.

Nous utilisons pour les décrire la méthode dite « idéaltypique », inspirée de la sociologie de Max WEBER (1864-1920) et que la sociologue contemporaine Dominique SCHNAPPER a présentée en 1999 dans son ouvrage *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*. Cette méthode se base sur les matériaux d'enquête (entretiens, observations, consultation de documents, etc.). Elle consiste à retenir les traits qui, après analyse, s'avèrent le mieux caractériser les logiques qui sont à l'œuvre. Elle se différencie en cela d'une méthode purement statistique et peut la compléter.

Il est ainsi question de construire, selon une méthode inductive, une typologie dite idéale qui peut être explicative de la réalité, paradoxalement parce qu'elle n'est pas cette réalité. Cela veut dire (et c'est très important) que les cantons ne se retrouveront pas entièrement dans les deux types dessinés, mais en seront plus ou moins proches, de même qu'ils pourront se retrouver dans certains indicateurs d'un même type et éventuellement pas dans certains autres. On peut même dire qu'aucun des cantons sur lesquels nous avons travaillé ne se trouve totalement dans l'une de ces deux constructions « extrêmes ».

La méthode idéaltypique se veut en effet être un « tableau de pensée » (Ibid.), non figé et qui peut encore une fois apporter sa quote-part à la réflexion collective et au changement d'un territoire, ce que les méthodes classificatoires et statistiques ne permettent pas toujours autant. C'est entre autres par une réflexion menée à partir des indicateurs (voire en les contestant), que l'on peut en effet rendre compte du processus de transformation d'un territoire et de la situation réelle dans laquelle il se trouve au moment où on l'étudie.

Et il faut ajouter que pour chaque indicateur, ce sont également deux situations extrêmes qui sont dessinées ; la réalité de chaque territoire se trouve entre ces deux situations « idéales-typiques ». La typologie présente donc, pour chaque indicateur, toute une série de situations intermédiaires. Mais on sait que c'est parfois l'évolution d'un seul facteur qui peut déclencher ou accroître l'ensemble d'une dynamique territoriale.

L'enquête au sens large met donc en évidence deux logiques de territoires : nous qualifions la première de « logique d'assistance » et la seconde de « logique de développement territorial ». Elles sont caractérisées par cinq dimensions (ou indicateurs) que nous précisons comme suit.

2. Les cinq dimensions

a) La cohérence d'un cadre politique et institutionnel

Par cadre politique et institutionnel nous entendons le projet politique pour le canton, et les institutions qui participent à l'animation et au développement du territoire : conseil général, communauté de communes, associations, structures de Pays, principalement. Il s'agit de mesurer le degré de cohérence des orientations et des projets de ces acteurs.

Au-delà en effet des sensibilités politiques, il est étonnant de constater à quel point un projet politique à dominante globale et territoriale accentue la dynamique locale en matière d'action sociale. Et cela malgré les différences de points de vue et de logiques qui organisent les relations des uns avec les autres, par exemple des acteurs avec les élus. Tout se passe comme si un tel projet, de par l'ouverture que suppose la logique pluridimensionnelle, se présentait plus ouvert aussi à l'action sur le social et facilitait donc la mobilisation des intervenants sociaux.

On sait bien que les acteurs d'un territoire, selon leurs missions, leurs compétences, etc., ont inévitablement des logiques différentes qui vont être amenées à se confronter dans

l'action. Mais nous constatons que certains cadres permettent plus facilement que d'autres de définir des orientations convergentes. Ces cadres semblent être ceux où l' « institutionnel » a été construit. La dynamique territoriale est alors visible dans les entretiens à partir de l'emploi de termes révélant une cohérence minimale permettant d'engager ou de poursuivre une démarche collective. Prenons quelques citations allant dans ce sens à propos du canton de Lormes :

« Christian PAUL (ancien conseiller général du canton, actuellement conseiller régional), vous parliez d'encastrement, il a créé l' « institutionnel » en amont, plus vite que ça ne s'est fait ailleurs, et on bénéficie de cela aujourd'hui. » (Animatrice Locale d'Insertion)

« Quand vous dites « Lormes, c'est un projet de territoire, c'est global » : c'est une réalité ! » ; « Le Pays Nivernais-Morvan, c'est un territoire de projet bien identifié, une véritable entité ; il y a une dynamique sur ce Pays qu'on ne retrouve pas sur les deux autres Pays du département, et il en va de même pour l'UTAMS » (Responsable UTAMS)

« Au moment où sont nés le projet discute café et le projet devis temps libre, ça a démarré tout ça fin 2006 début 2007, à ce moment là le centre social était en train de réécrire tout son projet social. Au même moment le territoire était en train de réécrire son projet de territoire et au même moment le pays Nivernais Morvan était en train de réécrire le projet de Pays. Donc finalement les projets discute café et devis temps libre ont eu un effet d'exemplarité, réussi, positif pas abouti mais déclencheur d'effets positifs. Quelque part ça a éclairé le politique, ça a éclairé le projet de territoire qui s'est mis à l'attaque de rédaction d'un projet de lutte contre l'isolement. Donc on rentrait déjà dans un projet avec une approche globale et le pays Nivernais-Morvan l'a repris aussi dans son projet de Pays. Donc au jour d'aujourd'hui on commence à rentrer dans une approche globale. Ce qui est intéressant, directement ou indirectement, c'est que l'approche globale a été un peu expérimentée, nourrie par de l'expérimentation professionnelle de terrain. » (Directeur du centre social)

On voit ainsi de fait que les cantons où une telle cohérence est reconnue par les acteurs sont aussi ceux où le cadre local de l'action publique est suffisamment porteur pour entraîner la réflexion collective, l'élaboration et la mise en œuvre de projets, y compris dans ce qui nous intéresse ici au premier plan : la prévention et l'action en direction des personnes en risque ou en situation d'exclusion.

Et bien qu'ils concernent des réalités évidemment moins générales et contrastées, les résultats de notre enquête rejoignent ici, toutes proportions gardées, les analyses d'Amartya SEN. Si la pauvreté peut en effet être définie comme « privation de capacités », l'analyse des libertés qui correspondent à celles-ci, dit-il en substance, montre qu'elles dépendent avant tout d'une configuration économique, sociale et politique favorable. Le processus de développement est alors profondément influencé par les relations entre les facilités économiques, les libertés politiques, les opportunités sociales, les garanties de transparence et la sécurité protectrice : « il est nécessaire – conclue-t-il alors - de développer toute une gamme d'institutions, correspondant à ces libertés multiples et interdépendantes » (SEN, 2000). Mais, ajoute-t-il plus loin, « d'une manière générale, l'analyse se concentre sur une institution spécifique (marché, système démocratique, médias, aide sociale) alors qu'il est nécessaire de les considérer conjointement et de voir comment elles sont susceptibles de fonctionner ensemble. C'est dans cette perspective synthétique que toutes les institutions doivent être comprises et examinées » (Ibid.)

Pour revenir aux territoires de notre étude, cela ne veut évidemment pas dire qu'il ne se passerait rien dans ceux où nous constatons moins de cohérence en ce sens, mais on y voit alors des équipes ou des intervenants sociaux moins soutenus et entraînés par une dynamique locale.

b) L'insertion des intervenants sociaux dans les démarches de développement local

« Ça nous amène à un autre élément, tout à l'heure on parlait de rencontres improbables entre les métiers, est-ce que là il n'y a pas un autre élément important, un facteur de réussite, un accompagnement réussi pour faire chuter la pauvreté et la précarité, c'est l'existence de projet qui a du sens et qui met en avant la logique globale au détriment de la logique d'action, qui viendra après ? Mais il faut qu'il y ait un projet partagé (élus, techniciens), il y a un pré requis qui est très important, sans ça on va s'épuiser. (Directeur centre social Lormes)

Nous soulignons précédemment l'importance pour les travailleurs sociaux de faire valoir leur légitimité professionnelle et de collaborer, entre autres, avec les décideurs politiques. Il s'agit d'abord ici de regretter ce qu'Hélène HATZFELD (1998) a nommé « l'impensé du politique » (qu'elle différencie de « la politique »). Et de fait, dans tous les

territoires approchés pour cette étude, la collaboration avec les élus est la dimension sur laquelle on pourrait sans doute le plus avancer.

Mais notre second indicateur comprend aussi un aspect qui est complémentaire dans la majorité des sept territoires : c'est l'importance des thèmes abordés dans les entretiens qui le révèle, plus les territoires sont inscrits dans une logique d'assistance, moins la part accordée aux instances d'animation locale et aux actions de développement territorial, dans les discours sur les pratiques, est importante ; on ne les cite pas ou on les cite plus rarement dans les endroits où l'assistance est dominante que dans ceux où c'est le développement territorial qui est plus fortement présent.

c) La structuration d'une organisation sociale locale de canton

Bien qu'il apparaisse que la présence d'une structure ne soit pas suffisante pour rapprocher un canton d'une logique de développement plus que de celle de l'assistance, nous constatons que les centres sociaux et médico-sociaux des cantons que nous avons étudiés, notamment de par la compétence relationnelle et organisatrice des directeurs, participent grandement à favoriser la coordination des initiatives individuelles ou de petits groupes.

Ils comptent pour beaucoup dans la capacité de diagnostic partagé et dans la puissance d'innovation des acteurs sociaux, professionnels et bénévoles. Ils se révèlent ainsi comme une pièce maîtresse de la dynamique locale en matière d'action sociale.

Les centres sociaux offrent en outre un lieu d'exercice pour les institutions qui ne sont pas implantées physiquement et de façon permanente dans le territoire ; leur mission et leur savoir faire de mise en relation du « social » compensent le déficit d'implication que pourrait, sans cela, entraîner cette absence d'implantation permanente.

C'est en cela que les centres sociaux et médico-sociaux participent au premier chef à la structuration d'une organisation sociale locale (dénommée « coordination », « collectif », etc., selon les territoires), structuration qui révèle dans tous les cas que nous avons étudiés, une étape de maturité des groupes d'actions collectives locales.

d) Le registre des relations opérationnelles entre intervenants sociaux sur le territoire

« La coopération est une belle image qu'on envoie aux personnes en difficulté, et puis c'est facilitant aussi parce que je sais que je vais être bien orienté » (Directeur centre social Saulieu).

Rappelons que le mot « coordination » désigne « l'agencement des parties d'un tout selon un plan logique pour une fin donnée » et que celui de « coopération » désigne la « part prise à une œuvre commune »²². On voit bien la différence d'implication psycho-sociale que vont entraîner l'une et l'autre méthode, qui apparaissent par les entretiens et contribuent à situer le rapport de l'interviewé au territoire.

On peut en effet discerner dans les pratiques des volontés plus ou moins opiniâtres de coopérer et de construire de « l'intelligence collective ». Ce sont ces volontés qui nous servent à différencier les deux logiques : on travaille plutôt séparément dans les contextes de l'assistance, et l'on peut alors s'ignorer, voire à certains moments entrer en concurrence, alors que l'on travaille davantage à la mise en œuvre collective de projets dans l'autre logique.

C'est donc sur le mode de la coordination que fonctionnent plutôt les intervenants sociaux qui opèrent sur les territoires où les pratiques d'assistance sont les plus fortes. Leur institution n'a souvent pas d'antenne locale et les professionnels n'y viennent que lorsqu'ils ont à y effectuer une intervention précise. C'est une action sociale plus territorialisée (plus simplement, l'action sociale est conviée à se localiser) que territoriale (où elle est invitée à prendre le territoire comme objet de son intervention) qui y est alors déployée.

C'est en revanche sur le mode de la coopération que s'organise le travail commun sur les territoires proches des logiques de développement. Celle-ci est le plus souvent favorisée par le fait que l'institution des professionnels est implantée physiquement et de façon permanente sur le canton, mais l'accueil du centre social peut, nous le voyions précédemment, compenser cette réalité. Et nous le disions aussi, nous sommes alors davantage dans une logique d'action centrée sur le territoire, action que l'on peut donc plutôt qualifier de territoriale.

e) Les méthodes de l'intervention sociale

Les méthodes de l'intervention sociale caractérisent elles aussi la différence des deux logiques de territoires. Celles qui sont appliquées dans les territoires proches des logiques d'assistance sont très majoritairement la seule mise en œuvre de l'accompagnement social individualisé, voire d'interventions plus ponctuelles. Il y est plus rare que lui soient adjointes des interventions collectives.

Mais dans les territoires plus empreints des logiques de développement, c'est l'articulation de différentes interventions, aux méthodes différentes et complémentaires, qui

²² Dictionnaire Le Robert, 1998.

est mise en œuvre. On y voit donc certes davantage d'actions collectives, mais c'est en fait surtout la circulation qui a pu être ouverte entre approches, qui est à remarquer. Nous sommes dans ce cas réellement dans une logique de dispositif plutôt que de superposition d'actions : on réfléchit autant aux liens fonctionnels qui les articulent, disent les professionnels, qu'à la pertinence des actions elles-mêmes. Notons enfin que dans certains territoires proches de ce type, la logique de diagnostic local partagé est une composante importante de la méthodologie d'intervention.

Indicateurs pour la typologie des territoires au regard de l'action sociale

<i>Logiques d'intervention sociale</i>	<i>Développement territorial</i>	<i>versus</i>	<i>Assistance</i>
Indicateurs			
La cohérence d'un cadre politique et institutionnel	Cadre structurant		Sans cohérence apparente
L'insertion des intervenants sociaux dans les démarches de développement local	Participation ou sentiment de participation		Non évoquée
Structuration d'une organisation sociale locale de canton	En construction ou effective		Absence
Registre des relations opérationnelles entre intervenants sociaux sur le territoire	Coopération		Coordination
Méthodes de l'intervention sociale	Dispositif social local		Monodimensionnelle et individualisée

E. Éléments théoriques :

Pour conclure sur les préconisations pour l'action sociale

Bien qu'ils aient jalonné notre démarche et que nous y ayons fait référence chaque fois que nécessaire, nous ne pouvons achever cette troisième partie sans préciser, même si c'est brièvement, les principes plus théoriques sur lesquels sont fondées nos conclusions. L'assistance aux personnes en situation de pauvreté porte en elle-même le risque de la stigmatisation et de la disqualification sociale. Cela apparaît peut-être plus nettement encore en milieu rural et il nous semble impossible de faire l'impasse sur cette mise en garde. Mais l'assistance est aussi indissociable de la façon de construire une société, donc d'un projet social et démocratique qui permette le « vivre ensemble » par les supports de protection qu'il propose. Cette apparente contradiction place le travail social dans une situation dont il ne semble pouvoir se sortir qu'en inscrivant la lutte contre l'exclusion sociale dans une réelle approche territoriale, c'est-à-dire dans la politisation au sens noble du terme, de son action.

1. C'est l'assistance qui disqualifie

A partir de quel critère essentiel une personne devient-elle pauvre aux yeux de tous? Qu'est-ce qui fait qu'elle est définie prioritairement par sa pauvreté? Il revient à Georg SIMMEL (1998), au début du XXe siècle, d'avoir répondu le premier, de façon claire et directe, à cette question, même si d'autres avant lui avaient déjà commencé à le faire (Tocqueville et Marx principalement).

Pour SIMMEL, c'est l'assistance qu'une personne reçoit publiquement de la collectivité qui détermine son statut de pauvre. Etre assisté est la marque identitaire de la condition du pauvre, le critère de son appartenance sociale à une catégorie spécifique de la population, catégorie inévitablement dévalorisante puisque définie par sa dépendance à l'égard de toutes les autres. Etre assisté, en ce sens, c'est recevoir tout des autres sans pouvoir s'inscrire, du moins dans le court terme, dans une relation de complémentarité et de réciprocité vis-à-vis d'eux. C'est en ce sens que nous entendons le type idéal de l'assistance que nous opposons à celui de l'action en faveur du développement territorial.

Le pauvre qui est assisté doit ainsi accepter de vivre, ne fût-ce que temporairement, avec l'image négative que lui renvoie la société et qu'il finit par intérioriser, ce qui finit par lui donner le sentiment de ne plus être utile et de faire partie de ce que l'on nomme parfois les "indésirables".

Le sociologue Serge PAUGAM résume ainsi l'apport déterminant de SIMMEL à la construction d'une sociologie de la pauvreté et ce qui fut la première phase de notre réflexion pour cette recherche.

Sans doute parce que certains éléments apparaissent plus nettement encore en milieu rural, nous reconnaissons en effet l'importance de la pensée de SIMMEL dès l'arrivée des premiers résultats de l'enquête à partir de trois éléments majeurs à partir desquels il définit l'assistance.

- L'assistance est personnelle, dit en effet SIMMEL, elle ne couvre que des besoins particuliers, elle se distingue ainsi d'autres institutions qui sont au service du bien-être social et de la sécurité de l'ensemble des individus, elle ne vise donc *a priori* qu'une frange de la population constituée d'individus isolés.
- L'assistance s'attache davantage à satisfaire le donateur que le receveur, dit-il encore ; elle est octroyée dans l'intérêt de la collectivité avant tout car celle-ci « récupère indirectement les fruits de sa donation »²³.
- L'assistance est par essence conservatrice, ajoute-t-il enfin ; elle est un facteur d'équilibre et de cohésion de la société.

Or nous rencontrons ces trois facteurs, particulièrement visibles à l'échelle de la commune et cela nous conduisait à critiquer une action sociale qui serait strictement limitée à l'assistance. Elle peut entraîner les pires effets, sous-entendus dans certains entretiens de professionnels :

« Il y a quand même le jugement, c'est quelque chose de fort en ruralité ! Parce que le jugement par rapport aux élus, je dis en 1^{er} s'ils ont la télé, s'ils fument, s'ils grattent, etc. C'est-à-dire qu'on a le droit d'être pauvre mais il faut quand même rester pauvre, quoi ! »
(Equipe travailleurs sociaux).

« Mais je suis en train de penser aux demandes individuelles d'aides financières on a une petite phrase dans le questionnaire : « Souhaitez vous qu'on sollicite le CCAS de votre commune ? ». La plupart du temps c'est non : on ne veut pas que le maire soit au courant »
(Equipe travailleurs sociaux).

Dans une vision plus contemporaine, on recourra à la pensée de S. PAUGAM qui a le mieux actualisé la pensée de SIMMEL en l'adaptant à la question sociale d'aujourd'hui et en proposant le concept de disqualification sociale (1994). Est disqualifié celui qui a recours aux

²³ G. SIMMEL est cité par S. PAUGAM, 2005.

services d'action sociale à cause de sa situation de chômage, de pauvreté ou/et de précarité. Il risque alors de passer par les phases que PAUGAM voit comme composantes du « processus de disqualification » : la *fragilité (intériorisée, puis négociée)*, l'*assistance (différée, installée, puis revendiquée)*, la *marginalité (conjurée, puis organisée)*.

Et parmi les trois facteurs qui expliquent le recours accru à l'assistance qui entraîne ce processus, c'est le troisième qui nous intéresse ici plus directement : un niveau élevé de développement économique associé à une forte dégradation du marché de l'emploi ; une plus grande fragilité des liens sociaux, en particulier dans le domaine de la sociabilité familiale et des réseaux d'aide privée ; un État social qui assure au plus grand nombre un niveau de protection avancé, mais dont les modes d'intervention auprès des familles défavorisées se révèlent en partie inadaptés.

L'assistance personnalisée par laquelle SIMMEL commence pour définir son principe ne peut donc suffire à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Mais pour autant, une société qui se veut démocratique peut-elle raisonnablement y renoncer ?

2. L'assistance et la démocratie

L'assistance est en effet une belle idée, indissociablement liée à celle de démocratie.

C. BEC (1998) nous rappelle ainsi qu'elle est une obligation pour la collectivité (les secours comme *dette sacrée*²⁴), un droit pour l'individu dont les ressources ou les moyens reconnus comme essentiels à l'existence, sont jugés insuffisants.

Et bien que souffrant toujours d'un important déficit d'image, présentée comme un palliatif, voire une tutelle infamante, accusée de stigmatiser l'assisté par l'attribution d'un statut d'incapable et de le rendre dépendant, l'assistance, nous dit la sociologue, s'est cependant imposée comme un recours inévitable. Car, écrit-elle, elle est l'expression du dilemme fondateur de toute société démocratique qui, produite par les individus, se doit de produire en même temps les individus.

Si en effet la nature humaine justifie la liberté, elle n'a aucune capacité à la produire ou à la protéger. Si son exercice et sa jouissance ne peuvent qu'être individuels, sa production et sa protection nécessitent l'intervention de la puissance publique.

Le problème, écrit C.BEC à la toute fin de son ouvrage (1998) est qu'« en l'absence de projet politique et de projet de société, qui jusque-là lui donnaient sens, l'assistance est réduite

²⁴ Article 21 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (24 juin 1793)

à une simple et dérisoire redistribution économique, indépendamment d'une *interrogation politique sur le sens et la finalité de cette redistribution* (en italiques par l'auteur). Elle n'est qu'un médiocre secours pour une démocratie qui se vide de son contenu politique ; une démocratie qui, en se rétractant à un ensemble de procédures, abandonne l'idéal de devenir une « forme de société » (Claude LEFORT) pour n'être qu'une forme de gouvernement ; une démocratie sans citoyens, en tous points opposée à ce qu'elle devrait être : « l'aspiration à l'autorité de tous comme légitime prolongement de la liberté de chacun. » (GAUCHET, 1990)

3. Une politisation de l'action

On voit bien à travers ce qui précède que l'action sociale (au sens large) serait prise dans un nœud de contradictions (assister, disqualifier...), qui explique d'ailleurs le malaise inhérent au travail social professionnalisé et qui en fait depuis longtemps un métier, sinon impossible, du moins très difficile. Nicole MAESTRACCI (2006) l'explique pour sa part en montrant que le travail social « peut ainsi apparaître comme le lieu de la gestion impossible des contradictions des politiques publiques ».

Mais comment sortir de ces contradictions apparentes ?

Les travailleurs sociaux nous ont montré, une fois de plus par cette enquête, qu'ils sont d'excellents techniciens et qu'ils font preuve d'une efficacité remarquable dans la gestion de procédures, de mesures et de dispositifs qui relèvent assez souvent d'une réelle complexité. Ils prouvent aussi qu'à certains moments de l'accompagnement d'une personne, il est nécessaire de « faire à la place de l'autre » et que cela ne compromet pas forcément la prise en compte ultérieure de l'usager comme sujet. Ils montrent enfin que la compétence évite la psychologisation excessive ou inappropriée des accompagnements et qu'à cette condition, l'entrée dans un processus de dépendance n'est pas inéluctable.

Redisons de plus très clairement avec Colette BEC (1998) que l'assistance est un instrument permettant à la démocratie de gérer son « déchirement intérieur ». Mais l'assistance limitée à un mode d'intervention individualiste est-il dans ce cas l'instrument suffisant ? Pour qu'elle ne se limite pas à une « technique de gestion sociale », il semble alors nécessaire de lui redonner une dimension fondamentalement politique. Et du point de vue méthodologique comme de celui du positionnement, cela ne demande-t-il pas de passer de la « technique » à la stratégie ?

Si en effet et pour la même finalité, avec Amartya SEN (2000a) nous considérons la pauvreté comme « privation de capacités », alors pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion,

cette recherche plaide pour une stratégie d'action sociale pluridimensionnelle et inscrite dans la réalité singulière de chaque territoire rural. Attention : l'action territoriale est aujourd'hui une constante. Mais ne serait ce pas dans sa forme qu'elle doit évoluer : plus impliquée, plus concernée, plus engagée et moins enfermée dans une relation essentiellement centrée sur le « colloque singulier » ?

Il se trouve qu'à son terme, nous partageons en cela les orientations globales de plusieurs autres études. Sans être exhaustif, citons le rapport du Conseil Economique et Social (2000) qui propose entre autres, de « faire des bénéficiaires (de l'action sociale) les acteurs de leur propre devenir » ainsi que celui de l'Observatoire européen LEADER (2000) qui, pour ce qui est du milieu rural, propose de « consolider la lutte contre l'exclusion sociale en l'inscrivant dans une approche territoriale ».

Il s'agit donc d'une méthodologie, mais tout autant comme nous l'avons dit d'un positionnement du travail social, à tous les niveaux où celui-ci peut contribuer à la construction d'un projet de société. On l'aura compris, par les préconisations qui se dégagent ainsi, c'est à une politisation, au sens du politique et non de la politique, que le travail social est appelé.

II. Préconisations pour la formation des intervenants sociaux

Introduction

Cette étude a été l'occasion de tenter une expérience dont nous pensions qu'elle pourrait nous permettre de tirer des conclusions en termes de préconisations pour la formation initiale des professionnels de l'action sociale. Le résultat est tout à fait concluant et nous permet de faire le lien avec des dispositifs de formation diplômant déjà existants (voir ci-dessous).

Avec l'expérience que nous avons tenté, il s'agissait d'organiser, avec les groupes de travail sur chaque territoire, l'accueil des étudiantes qui avaient réalisé l'étude pour qu'elles découvrent différentes pratiques mises en œuvre par des professionnels et des institutions diverses et, par là même, différentes problématiques sociales de ce territoire. Et, en rencontrant différents professionnels qui accompagnaient sur des missions et des objets différents les mêmes usagers et ce, de manière coordonnée et partenariale la plupart du temps, ce dispositif a également permis aux étudiantes de découvrir la multidimensionnalité et la complexité des pratiques et des réponses sociales qui caractérisent le territoire.

Ce dispositif nous semble proposer aux centres de formation et aux institutions présentes sur les territoires ruraux une logique d'accueil de stagiaires particulièrement adaptée à la découverte et à la compréhension des phénomènes de pauvreté et d'exclusion ainsi que des actions développées en secteur rural. Il ne s'agit plus ici de proposer un stage dans une institution auprès d'un professionnel pour découvrir sa manière de travailler. Il s'agit d'inscrire un ou plusieurs étudiants sur un territoire pour qu'il(s) découvre(nt) la multidimensionnalité des problèmes et des pratiques et l'organisation partenariale et territoriale des réponses.

Pour cela, cela suppose que ces stages soient articulés avec les séquences de formation en centre de formation sur l'action collective (A.) et que le concept de site qualifiant (B.) qui régit maintenant l'accueil des stagiaires dans les formations qui dépendent du ministère des affaires sociales soit pensé, pour les stages en milieu rural, au sens de territoire. C'est le territoire comme espace partenarial d'action qui devient alors qualifiant si, autour de l'institution qui accueille officiellement le(s) stagiaire(s), plusieurs institutions se mobilisent pour accueillir collectivement les étudiants.

A. La formation à l'action collective

Ils nous a semblé pertinent de revenir sur la façon dont nous formons les futurs assistants sociaux à la question de la compréhension du territoire et par extension à la question de l'ISIC (Intervention sociale d'intérêt collectif). C'est une préoccupation de l'IRTESS et de la filière sociale qui date de plus de dix ans et qui a su évoluer dans son contenu pour être le plus en phase possible aujourd'hui avec la fonction d'assistant social. C'est pourquoi les connaissances données aux apprenants sont, de notre point de vue, suffisantes pour que les futures professionnels parviennent à s'intégrer à des interventions existantes ou à en imaginer d'autres qui soient complémentaires aux modes d'intervention individuels.

1. L'exemple d'un dispositif activé à l'IRTESS de Bourgogne

A titre d'illustration, nous vous présentons la façon dont se déroule cet apprentissage au centre de formation en reproduisant, *in extenso*, le texte remis aux étudiants avant leur départ en stage

IRTESS DE DIJON

ANNEE : 2007-2008

PRESENTATION DE LA DEMARCHE TERRITOIRE

Le stage commencera le 2 juin 2008 et durera trois semaines, il se déroulera soit sur des territoires que vous avez choisis et qui ont été entérinés par les formateurs qui encadrent le stage, soit suite à des stages qui vous sont proposés par l'Irtess, soit enfin auprès des groupes de populations.

LES OBJECTIFS DU STAGE TERRITOIRE

Le territoire doit nécessairement vous intéresser en tant que futur professionnel non seulement parce qu'il correspond à un espace où se déploie la vie sociale de ses occupants de façon plus ou moins organisé, mais aussi parce qu'il sera à la fois le lieu où vous exercerez votre pratique mais aussi le lieu sur lequel se développeront les politiques sociales susceptibles de vous aider à réinscrire ou à réinsérer les personnes et les groupes supposés en difficulté dans leurs relations, dans leur capacité à échanger et à s'inscrire dans des réseaux que recèle le territoire.

Les visées pédagogiques du stage sont plurielles

-la première doit tout d'abord vous permettre d'expérimenter à nouveau, mais sur le terrain un travail en équipe de plus en plus requis dans les interventions sociales parce que l'intervention individualisée bien qu'indispensable n'est pas toujours suffisante et adaptée pour permettre aux usagers de sortir d'un processus de vulnérabilité dans lequel ils se trouvent pris.

Vous aurez alors l'opportunité d'apprendre et d'inscrire vos réflexions dans une démarche globale construite sur une logique de coproduction avec les personnes, rompant ainsi avec l'approche catégorielle et sectorielle des pratiques d'assistance qu'incarnent trop souvent le travail social traditionnel.

Ce type d'intervention requiert nécessairement des processus de coopération entre vous. L'acceptation de controverses pour que chacun parvienne à s'exprimer afin de parvenir in fine, à des consensus qui permettront d'élaborer des types d'intervention susceptibles de répondre aux besoins des populations auprès desquels vous avez choisi d'intervenir.

-la deuxième visée est de vous immerger dans un territoire et de rencontrer les populations identifiées en allant au devant d'elles, rompant d'une certaine manière avec la posture de l'AS qui intervient en général lorsqu'il est sollicité par l'usager.

-la troisième visée est de vous obliger à communiquer oralement vos travaux afin d'explicitier vos choix, de rendre compte des analyses que vous avez pu mener, de justifier vos points de vue tant auprès des formateurs chargés de vous évaluer que des institutions a fortiori lorsque que vous avez répondu à une commande institutionnelle.

LE DEROULEMENT DE LA SEQUENCE DE TRAVAIL

Le stage d'étude de milieu :

L'étude de milieu se réfère à une sociologie urbaine que l'on doit au courant de l'école de Chicago qui considère la ville comme un laboratoire social et qui conçoit la réalité collective comme un être vivant. L'étude de milieu s'appuie sur une observation directe de tous les aspects constitutifs du fonctionnement du territoire (ville, village, quartier...etc) sans grille d'analyse pré-construite.

C'est une étape de travail qui sera différente selon la nature du stage, mais elle reste quoi qu'il en soit descriptive.

Si vous intervenez sur un territoire urbain ou rural sans qu'une population ait été préalablement définie, vous devrez partir rechercher et collecter des éléments de nature historique, politique, économique, démographique, géographique, urbanistique, culturel, sociologique...

Ces éléments puisés dans des rapports, des études statistiques ou encore obtenus auprès de personnes ressources devront nécessairement être reclassés, analysés, mis en forme.

Ce travail que l'on qualifiera de monographique doit vous permettre de décrire et d'expliquer la multifonctionnalité d'un territoire qui vous est généralement étranger et qu'il est nécessaire d'appivoiser pour mieux le comprendre. Vous serez alors en mesure d'effectuer un diagnostic et de faire émerger une question-problème.

Si vous devez intervenir auprès d'un groupe social identifié (SDF, handicapés...), la phase descriptive sera vraisemblablement plus courte et moins exhaustive. Vous aurez bien entendu au cours de cette phase de votre travail pris soin de situer cette population dans l'espace local, en rendant compte de son importance démographique, de son histoire (si par exemple vous travaillez sur une population étrangère), de la façon dont la population est ou non intégrée, des formes de prises en charges dont elle bénéficie ou pas...

Les résultats de ce premier travail feront l'objet d'un document écrit de 15 à 20 pages minimum et plus si cela s'avérait nécessaire. Ce document sera donné au formateur chargé du suivi le 30 juin 2008.

Le stage d'initiation à la recherche :

Il vient prolonger le stage milieu dès la rentrée prochaine, c'est-à-dire le 3 septembre 2008 en vous faisant passer d'une analyse descriptive à une analyse compréhensive qui suppose un contact, une rencontre avec les populations que vous avez décidé d'étudier et de questionner.

Vous ne partez pas d'une hypothèse de travail préalable pour en vérifier la pertinence. Pour autant vous devrez construire une grille d'entretien à partir de quelques thèmes identifiés et bien entendu en lien avec la question-problème que vous souhaitez éclairer. Une démarche d'ordre quantitatif est possible mais nécessitera l'appui du formateur chargé du suivi.

Aller à la rencontre de l'autre nécessite de « savoir voir » mais aussi de « savoir être avec » d'autres et soi-même parce que vous allez vous retrouver face à d'autres. Enfin, vous devrez et l'exercice n'est pas toujours facile, comprendre, traduire, interpréter ce que vous avez vu et donc de « savoir écrire »

Ces trois compétences nécessaires ne seront bien entendues par forcément acquises compte tenu de la faible expérience des uns et de la totale inexpérience des autres dans une démarche d'étude-recherche, mais c'est bien dans cet esprit que vous devrez vous situer.

La passage de la monographie à l'initiation à la recherche sera étayé par quelques éléments de connaissance et de méthodologie nécessaire pour appréhender votre travail empirique. A l'issue des trois semaines de septembre, vous devrez réaliser un nouveau document qui sera remis à vos guidants respectifs le 22 septembre 2008.

La place du projet

La dernière séquence parachèvera votre travail engagé sur le territoire par la mise en œuvre d'un projet, d'une action sensée répondre au problème que vous avez identifié. Le passage à l'action est une des singularités du travailleur social qui doit non seulement comprendre, analyser mais aussi agir en produisant de l'action.

Il ne devra cependant pas agir en dépit du bon sens en proposant une action descendante qui s'imposerait sans forcément être en lien avec les difficultés perçues. De plus, le projet ou l'action devront nécessairement avoir reçu l'approbation d'une institution de votre choix (centre social, structures associatives, Conseil Général...) afin de le légitimer.

En tout état de cause, trois options s'offriront à vous : 1) l'action est recevable est peut être mise en place. 2) l'action est recevable mais elle ne peut se dérouler compte tenu du temps

qui vous imparti ou compte tenu du contexte local qui n'est pas propice à son déroulement au moment où vous l'aviez souhaité. 3) L'action n'est pas pensable ou pas légitime parce que votre travail d'analyse n'a pas permis de mettre en exergue des problèmes pouvant trouver des réponses par le biais de l'intervention collective.

NB : Ces trois phases (monographie, initiation à la recherche et élaboration d'un projet ou d'une action) feront l'objet d'une restitution finale et d'une évaluation orale. Votre travail qui sera évalué par deux formateurs : celui qui vous a suivi et un autre qui n'a pas lu votre travail. Ils vous attribueront une note sur 20 (note de certification validant en partie le DC3)

Cet oral est aussi un exercice de communication, vous pourrez donc mobiliser les supports de votre choix (vidéo, graphique...) pour illustrer votre travail.

2. Quel bilan peut-on tirer de ses expériences ?

Les multiples expériences vécues par les étudiants sont en dépit des difficultés qu'ils ont pu parfois rencontrer très positives et donnent souvent lieu à des productions collectives de qualité. Cette démarche leur ouvre des perspectives de travail possibles pour intervenir auprès des publics dont ils devront demain assurer l'accompagnement. Cet engouement s'appuie sur des convictions, sur des acquisitions et ne relève donc pas d'une vision idéaliste et naïve de ce que devrait être l'intervention sociale. Cette première expériences génère souvent le besoin d'une nouvelle expérience de type ISIC qui désormais peut s'inscrire dans le cadre du stage de deuxième année depuis la réforme du diplôme d'Etat en les mettant véritablement dans une posture de futur Assistant social au sein d'institutions *ad hoc*. Ces expériences collectives sont parfois couplées avec l'intervention individuelle dont les étudiants ont parfaitement compris qu'elle était constitutive de leur métier.

Bien entendu, cette nécessaire évolution des modes d'intervention préconisée dans le cadre du diplôme d'Etat²⁵ n'a aucun sens si elle n'est pas prise en charge, si elle n'est pas relayée par les professionnels de terrain (et leurs institutions) dont la compétence en la matière en dépit du fait qu'ils n'en ont pas toujours conscience, est incontournable. Nous ne pouvons donc pas en tant que centre de formation avancer sans ces derniers. Par ailleurs, nous constatons tous que les étudiants ayant reçu au cours des dernières années des enseignements et vécu des expériences dans l'intervention collective, semblent avoir très rapidement abandonné leurs convictions, leurs croyances en renonçant très vite à ce mode d'intervention qui dans bien des cas peut être opératoire, tout simplement parce qu'ils n'ont pas toujours pu

²⁵ Orientation partagées dans de nombreux rapports. Citons par exemple : IGAS, 2005, rapport annuel sur l'intervention sociale de proximité, 410p

trouver au sein de leur institution le soutien nécessaire pour traduire en actes des compétences qui ne demandent qu'à être activées.

C'est bien d'une véritable révolution copernicienne dont nous avons besoin pour « convertir » l'ensemble des acteurs (élus, responsables institutionnels, assistants sociaux...) à la nécessité d'une évolution plus forte des modes d'intervention qui peut être décisive pour l'avenir de la profession. Certaines des institutions qui ont collaboré à cette étude pourraient apporter beaucoup à cette démarche en l'investissant avec les centres de formation. Et il y a un enjeu considérable à mobiliser d'autres structures engagées dans la lutte contre l'exclusion en milieu rural.

B. Les dynamiques des sites qualifiants

Cette étude confirme la diversité et la complexité des problématiques qui sont celles des personnes en situation de pauvreté ou en risque d'exclusion dans la région que nous avons analysée. Les préconisations qui en ressortent indiquent de même la rigueur, la méthode tout autant que l'engagement avec lesquels il est nécessaire d'aborder l'action sociale en ce domaine. Elles montrent également à quel point il est incontournable de développer celle-ci en coopération avec tous les acteurs, dans leur diversité et dans la pluralité de leurs logiques respectives. Bref, nous avons aujourd'hui besoin de professionnels qualifiés et assurément compétents.

La formation professionnelle a beaucoup évolué ces dix dernières années, notamment depuis 2004 par la venue de la notion de « site qualifiant » au sein des réformes des différents diplômes du travail social. Le remplacement du terme « terrain de stage » par celui de « site qualifiant » va bien au-delà d'une simple évolution formelle. Il traduit la transformation de la conception même de la formation des futurs professionnels et du rôle des acteurs qui y participent. Il est en effet acquis aujourd'hui que la compétence professionnelle se réalise grâce à la co-construction que doivent réussir à mener tous les acteurs : institutions employeurs, établissements de formation et futurs professionnels. C'est ce que porte la notion de site qualifiant.

1. Qu'est-ce qu'un site qualifiant ?

Le site qualifiant ou le site d'accueil est une organisation apprenante de la professionnalisation, contribuant avec les centres de formation à la construction des compétences indispensables à l'exercice d'un métier, à partir de l'ensemble de ses ressources .
Le site qualifiant réunit :

- une composante institutionnelle : il est obligatoirement référé à un organisme d'accueil avec ses ressources propres (formateur de stage, ensemble des professionnels métiers, autres acteurs professionnels, cadres, directions, missions...)
- une composante géographique : le site est implanté sur un territoire, avec ses caractéristiques, dynamiques locales, ses partenariats effectifs ou potentiels...
- des activités professionnelles auprès d'usagers, des personnes servant de support à la construction des compétences, propres à l'exercice d'un métier avec l'accompagnement d'un ou de plusieurs professionnels « métier »

Le « site qualifiant » constitue ainsi un véritable « dispositif » de formation avec sa propre logique répondant à :

- Des règles de fonctionnement formelles (contractualisation avec l'institut de formation) ;
- Une déclaration d'objectifs (les compétences dispensées par le site doivent être précisées dans les termes du « référentiel de compétences ») ;
- Des procédures obligatoires (la régularité des visites de stage, les procédures d'évaluation des acquis doivent être précisées dans un projet d'accueil du stagiaire spécifique au site) ;
- Un contrat pédagogique

2. Sites qualifiants et opportunités pour le prolongement de cette étude

a) Opportunité pour la formation des futurs professionnels

On voit bien que « l'introduction du concept de « site qualifiant » a permis d'orienter la formation des travailleurs sociaux plus fortement vers l'insertion dans le milieu de travail et vers les finalités professionnelles de celui-ci au lieu de favoriser le développement personnel et les axes d'apprentissage académiques ou généralistes. (...) Autrement dit, il s'agit de faire acquérir le « métier » dans toute la complexité des « compétences » qu'il développe et non de transmettre des « savoirs » indépendants de leurs applications» (WARD).

Cette approche place donc les employeurs, mais plus largement les terrains, au cœur de la formation comme partenaires à part entière. C'est à tous ces titres qu'elle peut être une réelle opportunité pour l'apprentissage. Elle ouvre sans doute d'innombrables pistes qui pourraient être précisées à partir de la singularité de chaque territoire.

b) Opportunité pour les institutions elles-mêmes

Mais le concept d' « organisation apprenante » peut également être une opportunité pour les institutions de travail social elles-mêmes. Retenons en effet avec François BEAUJOLIN (2001) la double ambition possible de l'organisation apprenante : apprenante pour elle-même et qualifiante pour ses membres : « deux objectifs liés et interdépendants : il n'y a pas d'organisation apprenante (pour elle-même) sans qu'elle soit qualifiante (pour ses membres) et il n'y a pas d'organisation qualifiante (pour ses membres) qui ne soit pas apprenante (pour elle-même). Cela fait bien longtemps que la plupart des institutions impliquées dans la formation avec les centres de formation disent que leur activité de formation apporte autant à leur propre développement qu'au champ social plus généralement.

c) Opportunité pour des territoires ruraux

Par le rapprochement interinstitutionnel, cette fois au titre de la formation, certains territoires sont déjà dans une dynamique de site qualifiant, le site étant *de facto* le territoire, même si la coordination du stage est officiellement assumée par une institution d'accueil. Tout s'y passe comme si on passait implicitement de la notion de site à celle d'un système qualifiant. Et pour les territoires ruraux, qui ne sont pas toujours retenus par les futurs professionnels à la mesure de ce qu'ils peuvent apporter (ils peuvent ainsi, par leur dimension, s'avérer plus propices à la construction de compétences stratégiques, à l'apprentissage du travail en partenariat, à celui du travail en réseau, etc.), il y a là aussi l'opportunité de développer leur activité de formation. Cet ensemble d'éléments nous semble donc ouvrir, cette fois sur l'axe de la formation, une autre modalité du prolongement de cette étude. Les institutions, y compris bien sûr celles fédérées au sein de la FNARS, peuvent contribuer à développer de telles dynamiques ; les pistes sont multiples.

C. La formation permanente des porteurs de projets à l'ingénierie sociale

Ce travail montre que les territoires où les actions sont les plus développées et les plus pertinentes sont ceux où des dispositifs partenariaux multidimensionnels adaptés aux particularités locales ont pu être construits par plusieurs acteurs. Nous identifions ici un enjeu important en termes de formation pour les porteurs de projets : apprendre à coconstruire des réponses avec les acteurs du territoire. Cette pratique est aujourd'hui nommée ingénierie sociale.

Diverses formations y préparent, en particulier des masters d'université. Et un diplôme a été récemment mis en place par le ministère des affaires sociales, le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) qui est construit autour de plusieurs référentiels, d'activité, de compétences, de formation et de certification. Ces référentiels présentent de manière particulièrement claire les enjeux de compétences et de formation. Nous proposons de nous inspirer du référentiel d'activité pour identifier quelques domaines auxquels former les porteurs de projets.

Le référentiel identifie trois grandes fonctions : l'expertise-conseil ; la conception et le développement ; et l'évaluation.

L'expertise-conseil suppose d'être en capacité de diagnostiquer et de contextualiser un problème, c'est-à-dire, entre autres, d'analyser des problématiques complexes, de situer des problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large, de repérer et d'analyser les enjeux, les logiques, les stratégies des acteurs et de réaliser des diagnostics pluridimensionnels : politiques sociales, analyse territoriale, analyse des populations, analyse des interventions. Il s'agit aussi de proposer et d'anticiper en réalisant des études prospectives ou en les commandant, en instruisant des décisions, des choix stratégiques, des questions de politiques sociales ou de méthodes, en proposant des stratégies d'action ou d'intervention, des scénarios possibles ou en facilitant la production et la coproduction de savoirs, les capitaliser et les diffuser.

La conception et le développement passent par la construction de réponses aux besoins sociaux en tenant compte des contraintes et des ressources sur les plans techniques, économiques, financiers, organisationnels, humains et culturels en articulant des politiques, des missions des institutions et des besoins du terrain. Il s'agit de construire des réponses critiques et innovantes en concevant, pilotant l'élaboration, négociant, conduisant et évaluant des projets complexes, des dispositifs, des programmes, des systèmes, des organisations et en développant le partenariat institutionnel. Cela passe, entre autres, par le développement des compétences et ressources collectives, par la production et la transmission des connaissances et des compétences en site de travail et par l'analyse et la capitalisation des pratiques individuelles et collectives.

Enfin, l'évaluation suppose, en particulier pour les dispositifs territoriaux, d'analyser et de repérer les positionnements respectifs des acteurs (commanditaire, évaluateur, chef de projet), d'organiser la participation des acteurs au processus d'évaluation (professionnels, bénévoles, usagers...) et de communiquer les résultats.

Les dispositifs existent aujourd'hui pour former les porteurs de projets et les « cadres développeurs » à ce type de pratiques. Il s'agit de les faire connaître aux institutions pour qu'elles y envoient leur personnel en formation permanente. C'est un enjeu particulièrement important pour les acteurs de la lutte contre l'exclusion car une formation comme le DEIS, par exemple, recrute principalement, pour des raisons historiques, dans le champ du handicap et de l'éducation spécialisée. Le secteur associatif de l'insertion ou de l'hébergement a peu recours à ces dispositifs de formation. Quant aux Conseils généraux, le fait que la quasi-totalité des formations de leurs agents soit assurée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ou par les écoles nationales de cadres limite considérablement la formation des professionnels dans ce domaine. Il serait nécessaire que des progrès soient faits sur ce point, soit par le développement de formations de ce type par le CNFPT, soit par des politiques volontaristes de formation des Conseils généraux, car les cadres territoriaux des CG ont un rôle stratégique à jouer dans la construction de politiques territoriales de lutte contre l'exclusion.

Conclusion

La logique de la réclusion se construit par le cumul d'interactions négatives qui enferment les personnes en difficulté dans des logiques d'assistance. Il est aujourd'hui urgent que les acteurs des territoires (élus, professionnels, habitants, usagers) se mobilisent autour de processus qui développent, dans le cadre de projets politiques territoriaux, des interactions positives (BONDU, 1998) qui tirent vers le haut les territoires et l'ensemble des partenaires qui en construisent la dynamique, y compris les usagers des services sociaux et d'insertion qui doivent être regardés comme tels par les autres acteurs.

Associer des étudiants en travail social à ce type de dynamiques, c'est les préparer à devenir des professionnels soucieux de l'inscription de leur action spécifique dans le cadre plus général de la mobilisation de l'ensemble des politiques publiques au service du développement du milieu rural qui apparaît comme la réponse la plus adaptée aux problématiques de ce type de territoire.

Pour ne pas conclure la dynamique de cette étude

Le seul apport possible des sciences sociales, mais il est immense, est de participer avec les acteurs eux-mêmes à la mise en forme des leçons qui peuvent être tirées d'une expérience collective en cours, toujours singulière, de manière à en exprimer la possible généralité pour ensuite la transporter ailleurs, en espérant que d'autres acteurs seront convaincus par l'équivalence, et s'en saisiront.

Michel CALLON

*Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé :
la double stratégie de l'attachement et du détachement*

Devant l'ampleur, la complexité et le choc provoqué par de telles situations, il est tentant, soit de baisser les bras, soit de proposer des solutions radicales, de promettre la fin de la pauvreté.

Je voudrais proposer une troisième voie, ambitieuse mais consciente de ses limites. Nous ne détenons pas la clé de la fin de la pauvreté. Mais il est possible de lutter mieux contre les maux qu'elle engendre. Le savoir a sa place dans cet effort : il doit nous aider à proposer des solutions et à en évaluer la pertinence. [...] Cette approche privilégie l'expérimentation créative, elle part du principe qu'il est possible d'améliorer la politique économique et sociale en essayant de nouvelles approches et en tirant les leçons de leurs succès et de leurs échecs. Les politiques de lutte contre la pauvreté sont évaluées avec la rigueur des essais cliniques. Idées nouvelles et solutions anciennes sont évaluées sur le terrain, ce qui permet d'identifier les politiques efficaces et celles qui ne le sont pas. Ce faisant, nous améliorons notre compréhension des processus fondamentaux qui sont à l'origine de la persistance de la pauvreté. Science et lutte contre la pauvreté se renforcent ainsi mutuellement.

Esther DUFLO

Economiste, Titulaire de la chaire Savoir contre pauvreté au Collège de France
Leçon inaugurale

Ce travail a été l'occasion d'une convergence de plusieurs acteurs autour d'une préoccupation centrale : comprendre les problématiques sociales du milieu rural pour y améliorer les réponses sociales.

Le fait que l'étude ait été réalisée par l'IRTESS de Bourgogne qui est le principal centre régional de formation aux professions sociales, en collaboration avec les institutions sociales présentes sur les territoires, a permis d'intégrer de manière particulièrement étroite trois objectifs : comprendre, agir et former. Une dynamique a été expérimentée, qui a montré tout son intérêt.

Le hasard des calendriers des différents acteurs veut qu'au même moment, l'IRTESS de Bourgogne soit chargé par le Ministère des affaires sociales de développer dans la région Bourgogne une dynamique de travail associant les acteurs de l'action sociale, de la recherche et de la formation pour construire et développer l'articulation de ces trois objectifs : comprendre, agir et former.

Ce dispositif, appelé pôle ressource régional recherche-formation-action, va mettre en œuvre une méthode très semblable à celle qui a été utilisée pour cette étude. Il est, entre autres, prévu de développer des recherches-actions qui associeront des acteurs de l'action sociale, des formateurs-chercheurs et des étudiants.

Par ailleurs, le thème de ce pôle ressource étant, en Bourgogne, Médiation et développement social et local, toutes les conditions nous semblent ainsi réunies pour que la collaboration qui a été engagée avec les différents acteurs concernés par l'étude puisse se poursuivre pour enrichir la connaissance des processus sociaux et des réponses sociales, l'action sociale et médico-sociale en termes de méthodes et de dispositifs et la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

C'est le vœu que nous formulons.

Gérard LAMBERT, Philippe LYET et Michel VALLE

IRTESS de Bourgogne

Janvier 2009

Bibliographie

- BEAUJOLIN, F., 2001, *Vers une organisation apprenante*, Editions Liaisons
- BEC, C., 1998, *L'assistance en démocratie*, Belin
- BONDU, D., 1998, *Nouvelles pratiques de médiation sociale*, ESF
- BOUQUET, B., 2006, *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Bayard
- BOURDIEU, P., PASSERON, J.C., 1970, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Ed. de Minuit
- BRESSON, M., (Dir.), 2006, *La psychologisation de l'intervention sociale : mythes et réalités*, L'Harmattan,
- CASTEL, R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard
- CASTRA, D., 2003, *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF
- Conseil Économique et Social, 2000, *Mutations de la société et travail social*, Rapport
- Conseil Supérieur du Travail Social, 1995, *L'intervention sociale d'aide à la personne*, Rapport au ministre
- Conseil Supérieur du Travail Social, 1988, *Le travail social d'intérêt collectif*, Éditions de l'ENSP
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E., 1977, *L'acteur et le système*, Seuil
- DEJOURS, C., 1998, *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*, Seuil
- DUBET, F., 1987, *La galère, jeunes en survie*, Fayard
- DUMAS, B., SÉGUIER, M., 1999, *Construire des actions collectives. Développer les solidarités*. Chronique sociale
- DURAN, P., THOENIG, J.C., 1996, « L'Etat et la gestion publique territoriale », *Revue Française de science politique*, XXXVI-4
- EBERSOLD, S., 2001, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, PUR
- EHRENBERG, A., 1998, *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob

- FRANÇOIS-PONCET, J., BELOT, C., 2008, *Le nouvel espace rural français*, Rapport du Sénat
- GAUCHET, M., 1990, « Pacification, démocratie, désertion civique », *Le Débat*, n°60
- GAULEJAC, de, V., 1996, *Les sources de la honte*, Desclée de BrouwerGAZIER, B., 2003, *Tous sublimes. Vers un nouveau plein-emploi*, Flammarion
- GEREMEK, B, 1978, *La potence et la pitié. L'Europe et les pauvres du moyen-âge à nos jours*, Gallimard,
- HATZFELD, H., 1998, *Construire de nouvelles légitimités en travail social*, Dunod
- HOGGART, R., 1970, *La culture du pauvre*, Editions de Minuit
- IGAS, 2005, *Rapport annuel sur l'intervention sociale de proximité*
- ION, J., 2005, *Travail social et "souffrance psychique"*, Dunod
- LALLEMENT, M., 2005, *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Gallimard
- LINHART, D., 2002, *Perte d'emploi, perte de soi*, Erès
- LYET, P., 2007, « Contrats et prestations individualisées dans l'action sociale, Contrepoint sociologique et psychosociologique », *Bulletin du CREAM Bourgogne*, n° 269
- MAESTRACCI, N., « Le malaise du travail social », in BEAUD, S., (Dir.), 2006, *La France invisible*, La Découverte
- MÉDA, D., 1995, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier
- MESSU, M., 2003, *La pauvreté cachée. Une analyse bachelardienne du concept de pauvreté*, L'Aube
- MOYNE, A., 2007, *Le territoire : comment observer un système complexe*, L'Harmattan
- Observatoire Européen LEADER, 2000, *Diagnostic et stratégies de lutte contre l'exclusion sociale en milieu rural* (Cahier de l'innovation n°8).
- Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2000, *Travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, La documentation française
- PAGES, A., 2005, *La pauvreté en milieu rural*, Presses universitaires du Mirail
- PAUGAM, S., 1994, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF

- PAUGAM, S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF
- PERRIER-CORNET, P., SENCEBE, Y., SYLVESTRE, J.P., 1994, *Les processus d'exclusion dans les espaces ruraux*, ENESAD
- PITROU; A., 1978, *La vie précaire. des familles face à leurs difficultés*, CNAF
- Plateforme de l'observation sociale en Bourgogne, 2004, *Une approche cantonale de la pauvreté-précarité en Bourgogne*
- POLANYI, K., 1983, *La grande transformation – Aux origines politiques de notre temps*, Gallimard
- QUESTIAUX, N., 1982, *Orientations sur le travail social*
- Revue *Rhizome*, 2007, « Ruralité et précarité », n° 28
- SCHNAPPER, D., 1981, *L'épreuve du chômage*, Gallimard
- VRANCKEN, D., MACQUET, C., 2006, *Le travail sur Soi. Vers une psychologisation de la société ?*, Belin
- SANSOT, P., 1991, *Les Gens de peu*, PUF
- SCHNAPPER, D., 1981, *L'épreuve du chômage*, Gallimard
- SCHNAPPER, D., 1999, *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, PUF
- SEN, A., 2000a, *Repenser l'inégalité*, Seuil
- SEN, A., 2000b, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob
- SIMMEL, G., 1998, *Les pauvres*, PUF